



3.1.2 Annexes du règlement écrit

*Vu pour être annexé à la délibération n° 20200227D05A
approuvant le PLUi de la Communauté de communes de
Maremne-Adour-Côte-Sud
en date du 27/02/2020*

Le président
Pierre Froustey





3.1.2

Annexes du règlement écrit

1- Niveaux d'eau atteints par l'aléa submersion marine à 100 ans sur le secteur Bourret Boudigau (dans l'attente de l'approbation du PPRL) (p°2)

2- Annexe relative à la commune de Soorts-Hossegor – Organisations types (P°3)

3- Liste des essences végétales à prescrire et à proscrire (P°10)

4- Liste du patrimoine pouvant faire l'objet d'un changement de destination dans les zones A et N au titre de l'article L.151-11-2 du code de l'urbanisme (P°19)

5- Liste des éléments de patrimoine identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme et atlas photographique (P°22)



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES LANDES

Envoyé en préfecture le 04/03/2020

Reçu en préfecture le 04/03/2020



ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer

Mont-de-Marsan, le **15 FEV. 2019**

Service aménagement et risques

Affaire suivie par : Aurélie Larazet
TÉL. 05 58 51 30 96
MÉL aurélie.larazet@landes.gouv.fr



CASTER_URBA

21/02/2019

15.001505

Monsieur le Président,

Mes services élaborent actuellement les pièces réglementaires du plan de prévention des risques littoraux (PPRL) du secteur Bourret Boudigau à partir des cartes d'aléas et d'enjeux qui vous ont été envoyées respectivement par lettres du 3 octobre 2018 et du 3 janvier 2019. Cette phase rédactionnelle fait l'objet d'échanges entre nos services ainsi qu'avec les communes concernées.

Dans cette phase de transition où les aléas sont connus mais où les pièces réglementaires sont en cours d'écriture, je vous adresse la copie d'un document d'aide à l'instruction des actes d'urbanisme que j'adresse ce jour à Angresse, Capbreton et Soorts-Hossegor. Cette carte indique les niveaux d'eau atteints par l'aléa submersion marine à 100 ans. Les futures cotes de référence retenues dans le PPRL seront définies à partir de ces niveaux.

Dans l'attente, et afin de vous aider dans l'instruction des dossiers d'autorisation d'urbanisme en cours, les hauteurs de plancher à prendre en compte dans les projets doivent être supérieures ou égales aux niveaux mentionnés sur la carte.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément qui vous semblerait utile.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur le Président
Communauté de communes Marenne Adour
Côte Sud
Allée des Camélias
BP44
40 231 SAINT VINCENT DE TYROSSE

Pour le préfet et par délégation,
Le Directeur départemental

Thierry MAZAURY

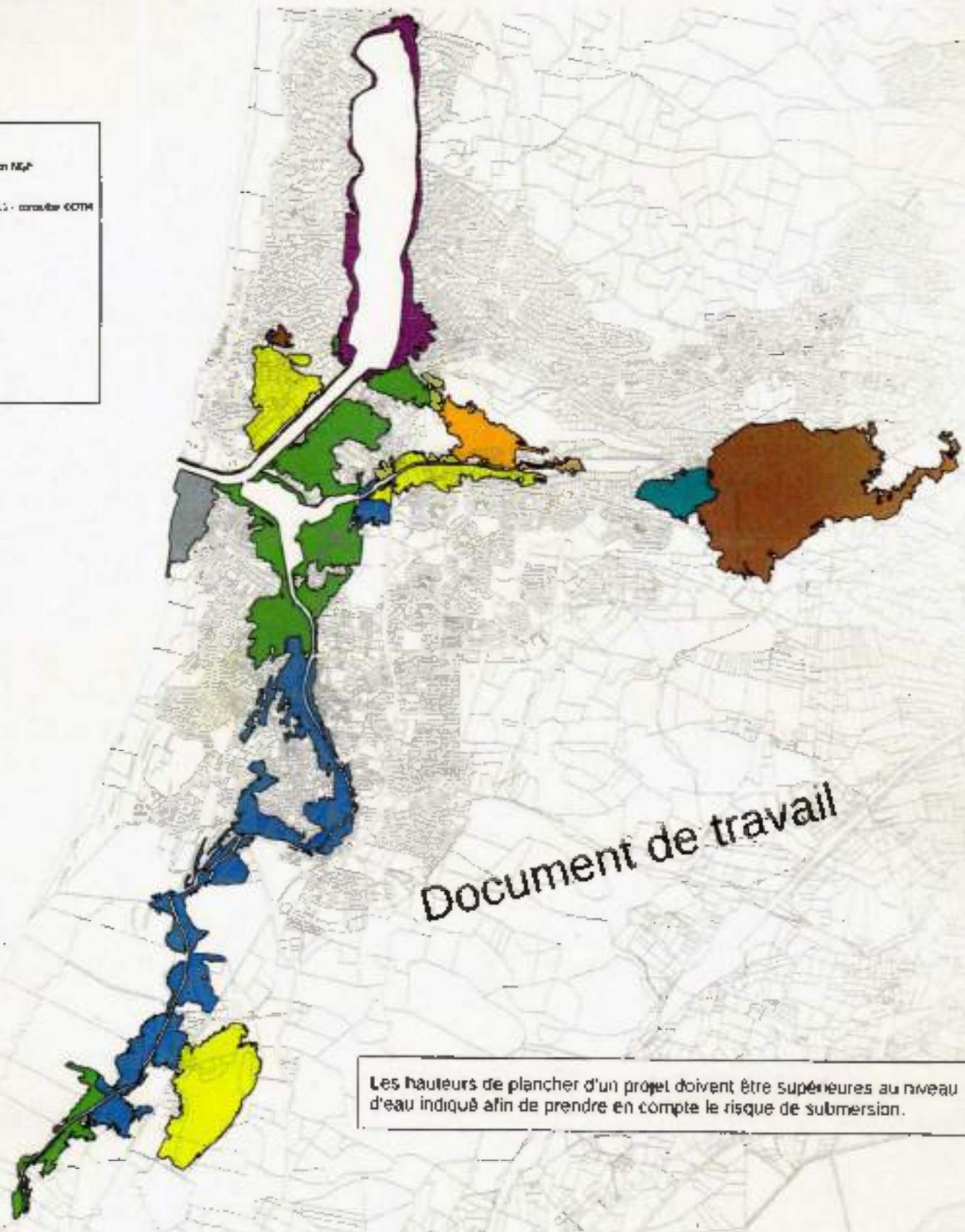
Aide à l'instruction carte des niveaux d'eau pour l'aléa à 100 ans

Document de travail d'aide à l'instruction des actes d'urbanisme dans la phase transitoire précédant l'approbation du plan de prévention des risques littoraux du secteur Baurret-Boudigau



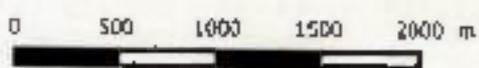
Légende
Niveaux d'eau en m NGF

Étrier N.J. et R.L. - consulter COTM
3,9
3,8
3,7
3,6
3,5
3,4
3,3
3,2



Document de travail

Les hauteurs de plancher d'un projet doivent être supérieures au niveau d'eau indiqué afin de prendre en compte le risque de submersion.





5 Annexe au règlement

1- Annexe relative à la commune de Soorts-Hossegor – Organisations types

2. Annexes relatives à la commune de Soorts Hossegor

Envoyé en préfecture le 04/03/2020

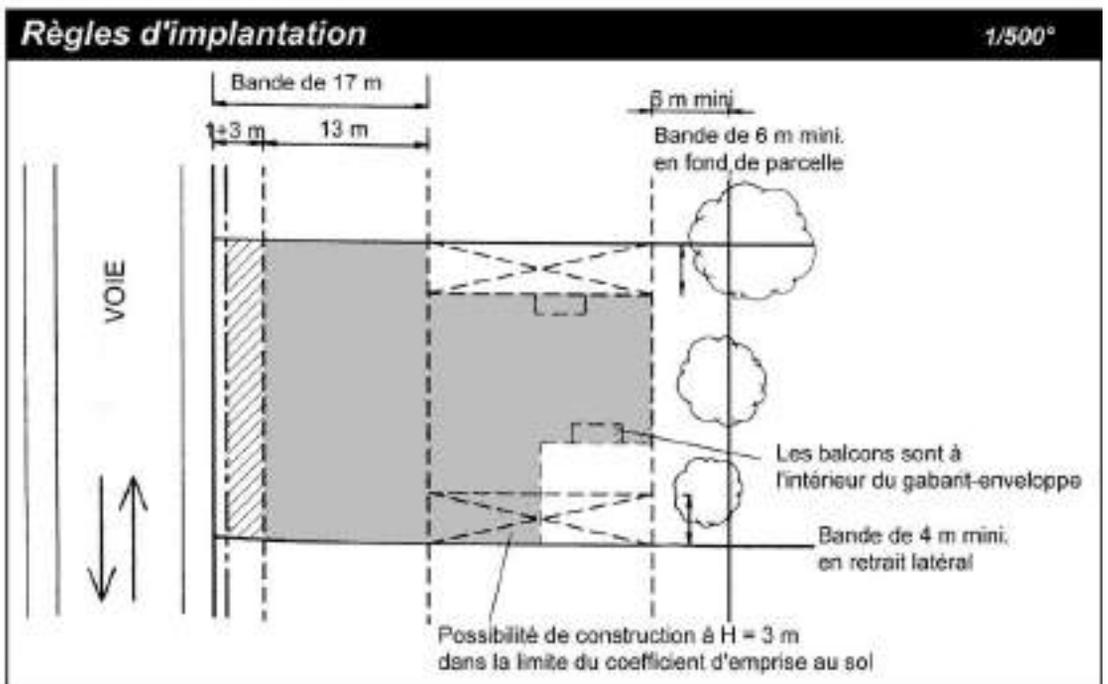
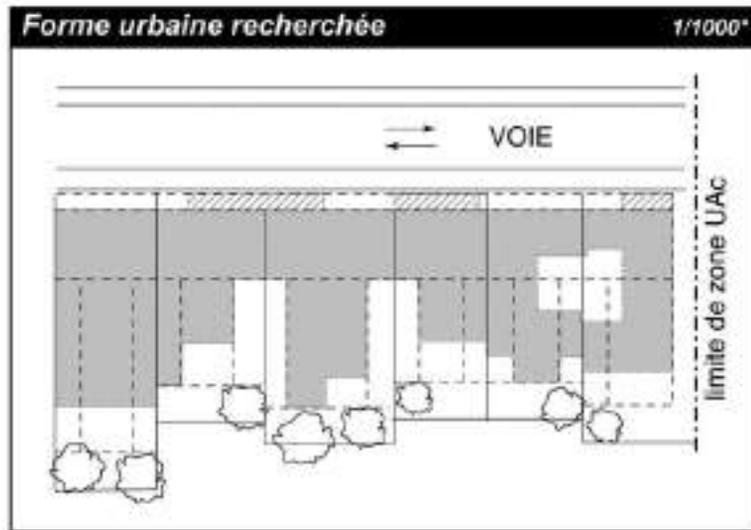
Reçu en préfecture le 04/03/2020



ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Organisations types concernant les formes urbaines, l'implantation du bâti et les gabarits

Secteur soumis à une emprise au sol de 70%
Plan réglementaire 3.2.5



2. Annexes relatives à la commune de Soorts Hossegor

Envoyé en préfecture le 04/03/2020

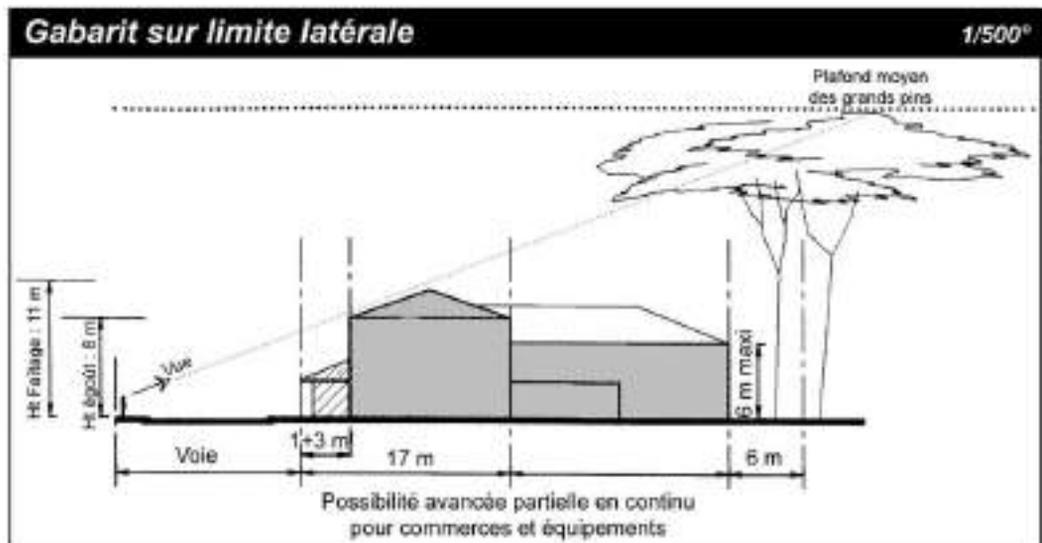
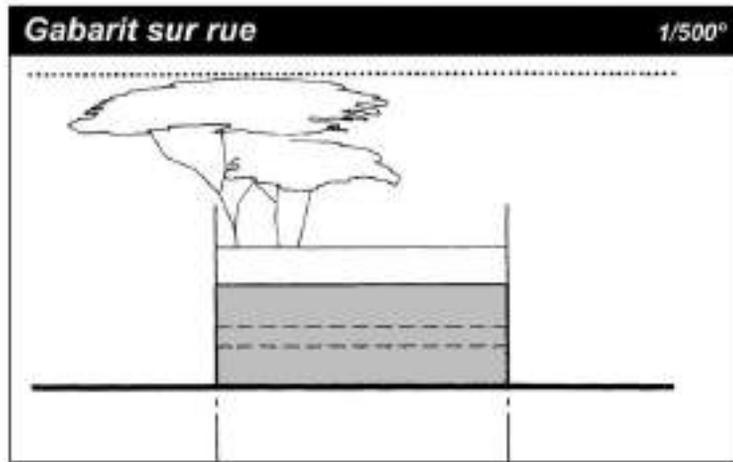
Reçu en préfecture le 04/03/2020



ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Organisations types concernant les formes urbaines, l'implantation du bâti et les gabarits

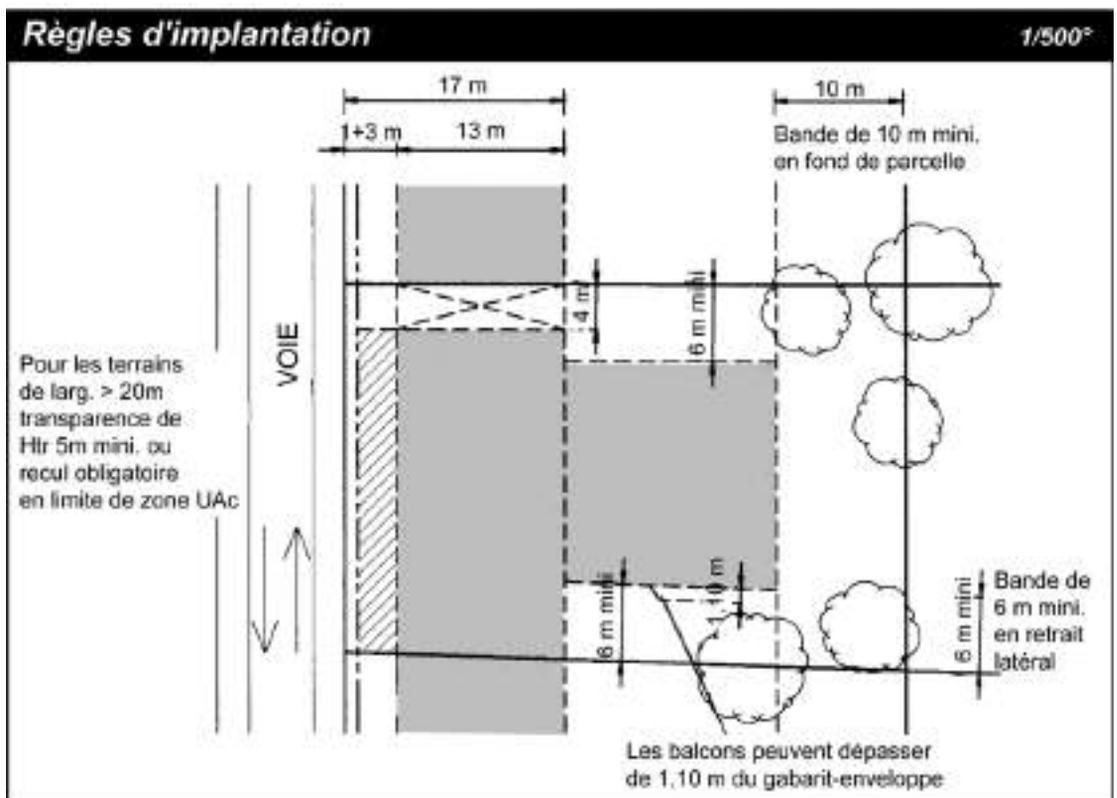
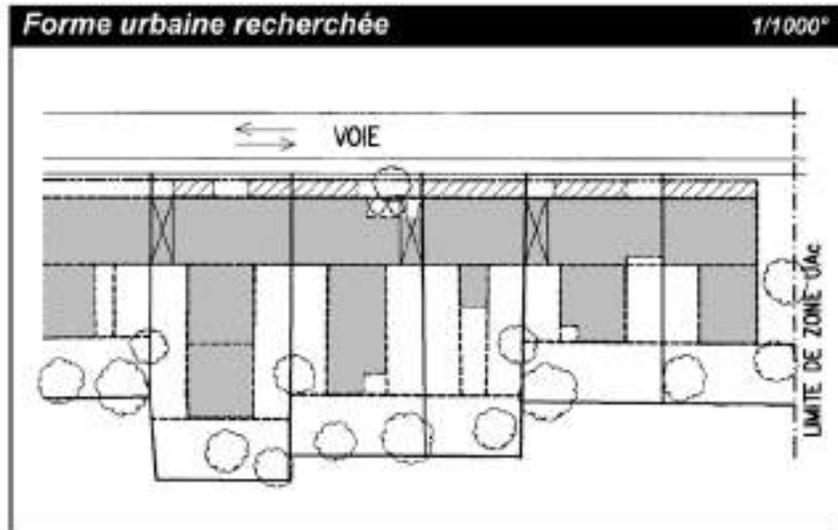
Secteur soumis à une emprise au sol de 70%
Plan réglementaire 3.2.5



3. Annexes relatives à la commune de Soorts Hossegor

Organisations types concernant les formes urbaines, l'implantation du bâti et les gabarits

Secteur soumis à une emprise au sol de 50%
Plan réglementaire 3.2.5



2. Annexes relatives à la commune de Soorts Hossegor

Envoyé en préfecture le 04/03/2020

Reçu en préfecture le 04/03/2020

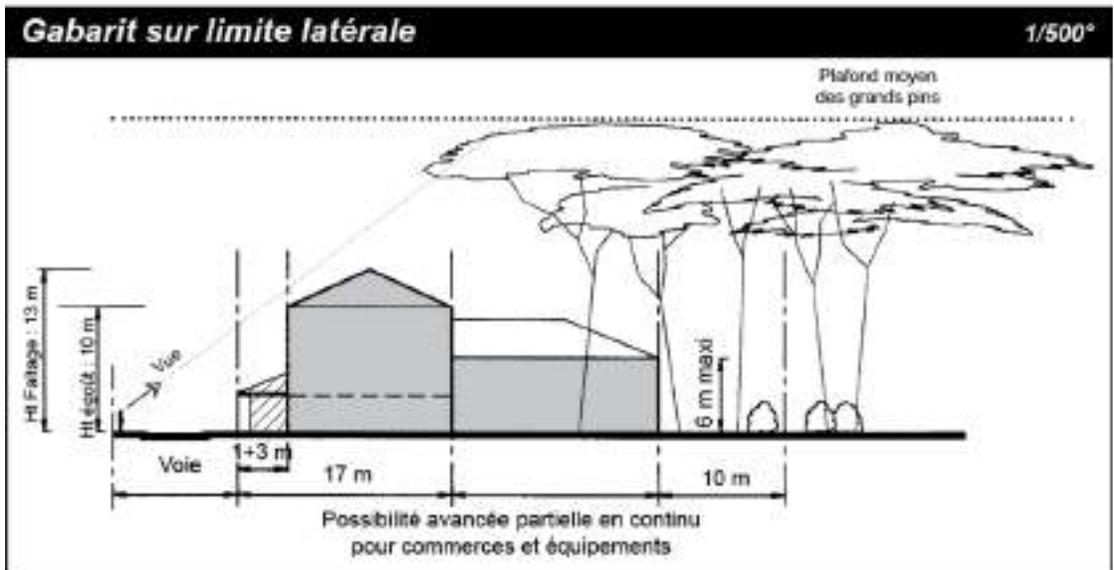
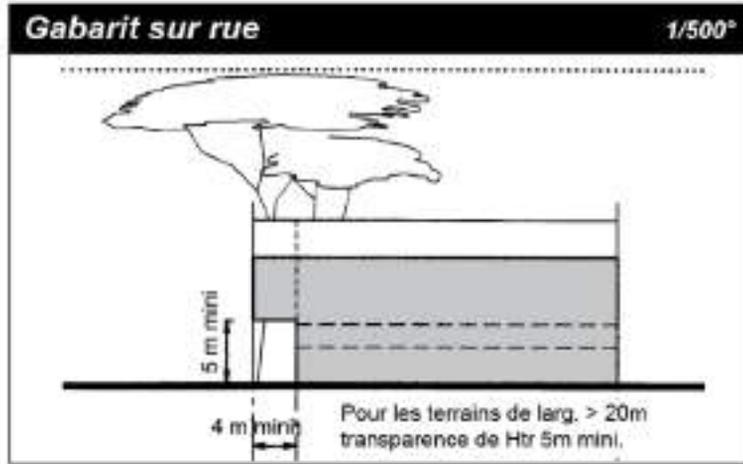


ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

SECTEUR Uab

Organisations types concernant les formes urbaines, l'implantation du bâti et les gabarits

Secteur soumis à une emprise au sol de 50%
Plan réglementaire 3.2.5



2. Annexes relatives à la commune de Soorts Hossegor

Envoyé en préfecture le 04/03/2020

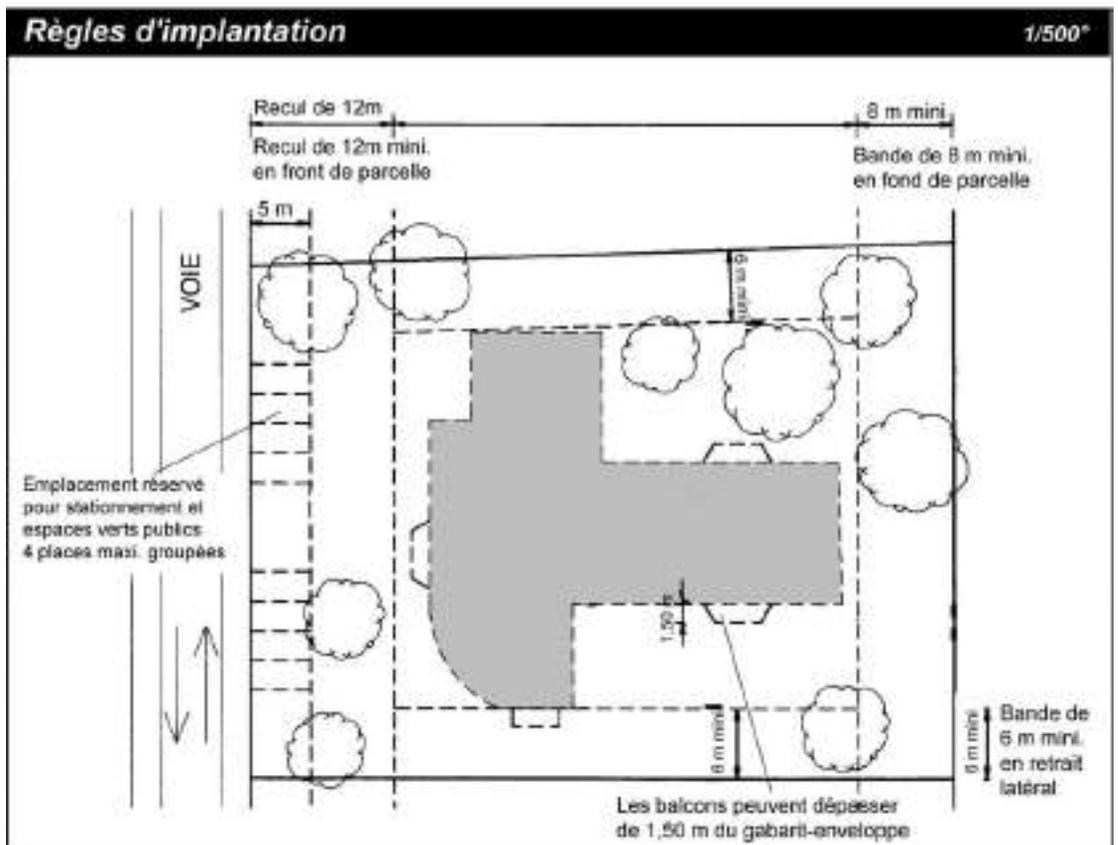
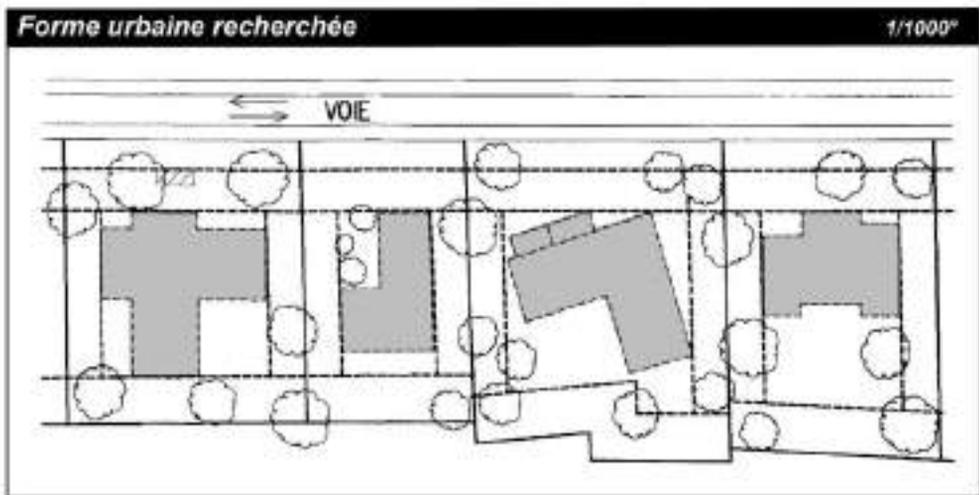
Reçu en préfecture le 04/03/2020



ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Organisations types concernant les formes urbaines, l'implantation du bâti et les gabarits

Secteur soumis à une emprise au sol de 25%
Plan réglementaire 3.2.5



2. Annexes relatives à la commune de Soorts Hossegor

Envoyé en préfecture le 04/03/2020

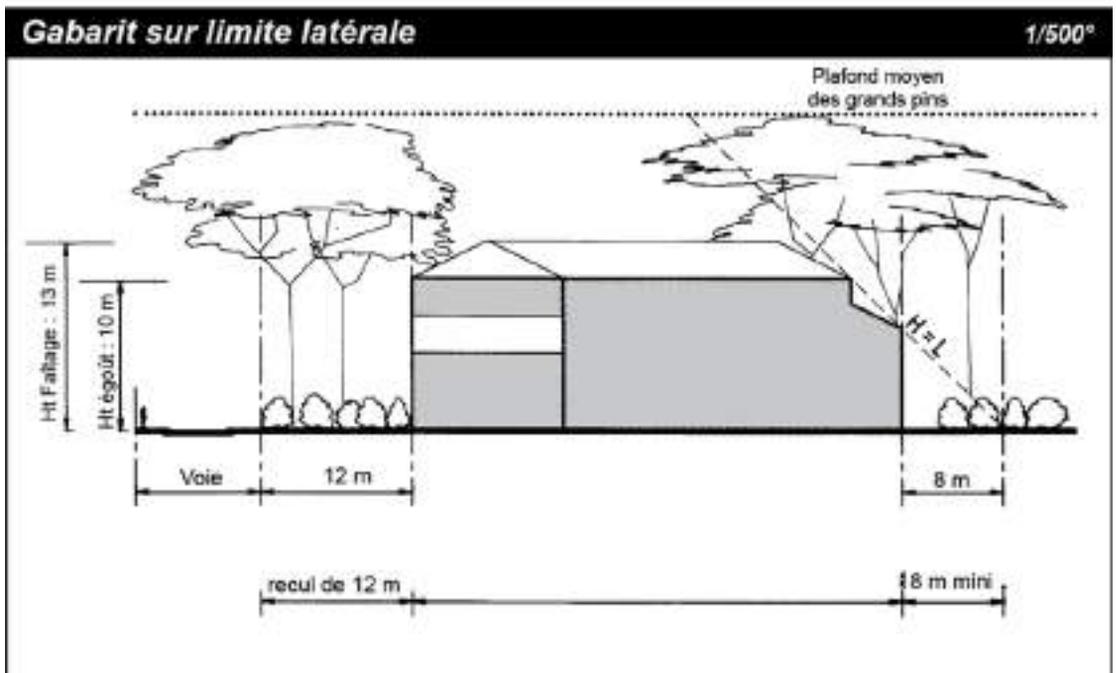
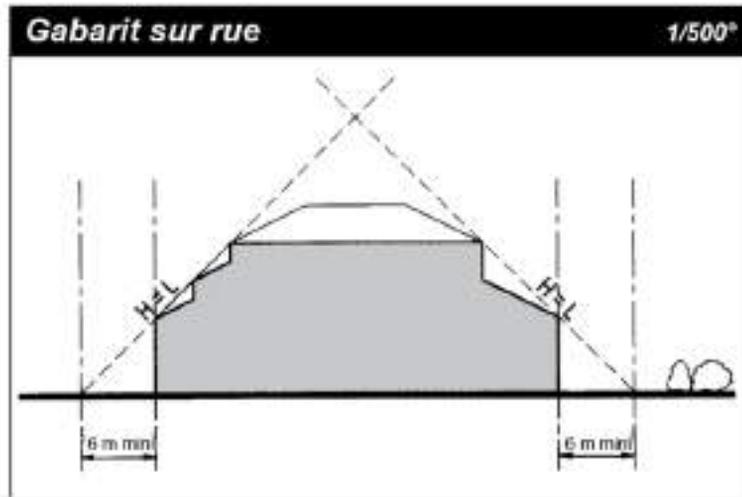
Reçu en préfecture le 04/03/2020



ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Organisations types concernant les formes urbaines,
l'implantation du bâti et les gabarits

Secteur soumis à une emprise au sol de 25%
Plan réglementaire 3.2.5





4

Annexe au règlement

3- Liste des essences végétales à prescrire et à proscrire

Les listes comprennent les espèces d'arbres, arbustes, arbrisseaux, ligneux, lianes. Les espèces « dominantes » sont soulignées.

Essences sauvages à privilégier pour la revégétalisation

(source : Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique)

- | | |
|---|---|
| Ajoncs (<i>Ulex europaeus</i> et <i>minor</i>) | Saule osier pourpre (<i>Salix purpurea</i>) |
| Alisier torminal (<i>Sorbus torminalis</i>) | Sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>) |
| Arbousier (<i>Arbutus unedo</i>) | Tamaris (<i>Tamarix gallica</i>) |
| Aubépine monogyne (<i>Crataegus monogyna</i>) | Thym serpolet faux-pouliot (<i>Thymus pulegioides</i>) |
| Aulne glutineux (<i>Alnus glutinosa</i>) | Tilleul (<i>Tilia platyphyllos</i> et <i>tilia cordata</i>) |
| Bouleau verruqueux (<i>Betula pendula</i>) | Tremble (<i>Populus tremula</i>) |
| Bourdainne (<i>Frangula alnus</i>) | Troène d'Europe (<i>Ligustrum vulgare</i>) |
| Bruyères, brande et callune (<i>Erica scoparia</i> , <i>vagans</i> , <i>cinerea</i> et <i>Calluna vulgaris</i>) | Viorne lantane (<i>Viburnum lantana</i>) |
| Charme (<i>Carpinus betulus</i>) | Viorne obier (<i>Viburnum opulus</i>) |
| <u>Chêne liège occidental (<i>Quercus suber subsp occidentalis</i>)</u> | |
| <u>Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>)</u> | |
| <u>Chêne tauzin (<i>Quercus pyreneica</i>)</u> | |
| Chèvrefeuille des bois (<i>Lonicera periclymenum</i>) | |
| Ciste à feuilles de sauge (<i>Cistus salviifolius</i>) | |
| Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>) | |
| Erable champêtre (<i>Acer campestre</i>) | |
| Eglantier (<i>Rosa canina</i> et <i>arvensis</i>) | |
| Filaire à feuilles étroites (<i>Phyllirea angustifolia</i>) | |
| Fragon petit houx (<i>Ruscus aculeatus</i>) | |
| Fraisier des bois (<i>Fragaria vesca</i>) | |
| Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i> et <i>angustifolia</i>) | |
| Fusain d'Europe (<i>Euonymus europaeus</i>) | |
| Genêt à balais (<i>Cytisus scoparius</i>) | |
| Helianthème faux-alysson (<i>Cistus lasianthus subsp alyssoides</i>) | |
| Houblon (<i>Humulus lupulus</i>) | |
| Houx (<i>Ilex Aquifolium</i>) | |
| <u>Lierre (<i>Hedera helix</i>)</u> | |
| Merisier (<i>Prunus avium</i>) | |
| <u>Noisetier sauvage (<i>Corylus avellana</i>)</u> | |
| Millepertuis androsème (<i>Hypericum androsaemum</i>) | |
| Néflier commun (<i>Mespilus germanica</i>) | |
| Orme champêtre (<i>Ulmus minor</i>) | |
| Peuplier noir (<i>Populus nigra</i>) | |
| <u>Pin maritime (<i>Pinus pinaster</i>)</u> | |
| Poirier à feuilles cordées et poirier sauvage (<i>Pyrus cordata</i> et <i>Pyrus communis ssp pyraster</i>) | |
| Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>) | |
| Rosier toujours vert (<i>Rosa sempervirens</i>) | |
| Saule blanc (<i>Salix alba</i>) | |
| <u>Saule roux (<i>Salix atrocinerea</i>)</u> | |

Essences sauvages à privilégier pour la revégétalisation



Chêne liège (photographie M. Ménard)



Pin maritime (photographie P. Fabre)



Fusain d'Europe (photographie M. Portas)



Thym serpolet faux-pouliot
(photographie B. Dekour)

Remarques :

- Dans le cadre du Plan régional en faveur des pollinisateurs, le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique a élaboré un « Guide pour l'utilisation des arbres, arbustes et herbacées d'origine locale dans les projets de végétalisation à vocation écologique et paysagère », disponible en ligne sur le lien suivant : <https://obv-na.fr/actualite/11565>.

L'Office Français de la Biodiversité porte la marque collective *Végétal local*, qui garantit que les végétaux soient prélevés dans la région biogéographique du territoire. Ainsi les végétaux ont conservé un maximum de leur diversité génétique et peuvent s'adapter à court terme comme à long terme, ce qui est particulièrement indiqué dans le cadre d'une revégétalisation.

Essences fruitières traditionnelles pouvant être utilisées

(source : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Landes)

Abricotier (*Prunus armeniaca*)

Cerisier et griottier (*Prunus avium et cerasus*)

Châtaigner (*Castanea sativa*)

Cognassier (*Cydonia oblonga*)

Figuier (*Ficus carica*)

Néflier commun (*Mespilus germanica*)

Noisetier cultivé (*Corylus avellana*)

Noyer (*Juglans regia*)

Pêcher et brugnonier (*Prunus persica*)

Poirier (*Pyrus communis*)

Pommier (*Malus domestica*)

Prunier (*Prunus domestica* et *Prunus cerasifera*)

Vigne de table (*Vitis vinifera*)



Poirier (photographie M. Pourchet)

Remarque : le Conservatoire Végétal Régional D'Aquitaine s'attache à la conservation des variétés fruitières anciennes et constitue un référent utile pour tout projet de plantation fruitière.

Liste complémentaire d'essences ornementales utilisables dans les bourgs

L'ensemble des espèces sauvages citées précédemment peut être utilisé dans les bourgs. Cette liste vient compléter la liste précédente par des espèces d'usage traditionnel, ou ornemental. Ils peuvent être utilisés de manière modérée dans les bourgs, sauf les espèces soulignées qui peuvent être utilisées en plus grande quantité.

Camellia (*Camellia japonica et sasanqua*)
Cormier ou sorbier domestique (*Sorbus domestica*)
Corêtre (*Kerria japonica*)
Cyprés de Lambert (*Cupressus macrocarpa*)
Feijoa (*Acca sellowiana*)
Framboisier (*Rubus ideaus*)
Fusain du Japon (*Euonymus japonicus*)
Genêt d'Espagne (*Spartium junceum*)
Grenadier (*Punica granatum*)
Hortensia et autres hydrangeas (*Hydrangea macrophylla et autres Hydrangeas*)
Kiwi et kiwai (*Actinidia sp.*)
Laurier-rose (*Nerium oleander*)
Laurier-noble (*Laurus nobilis*)
Lierre (*Hedera helix L.*)
Mûre sans épines (*Rubus fruticosus 'inermis'*)
Nandina vert (*Nandina domestica*)
Noisetier (*Corylus avellana*)
Oranger du Mexique (*Choisya ternata*)
Orme résistant (*Ulmus resista*)
Platane (*Platanus x hispanica*)
Petite pervenche (*Vinca minor*)
Pin parasol (*Pinus pinea*)
Romarin (*Rosmarinus officinalis*)
Rosiers arbustifs (*Rosa sp.*)
Rosiers grimpants (*Rosa sp.*)
Saules arbustifs (*Salix purpurea 'gracillis', rosmarinifolia, ...*)
Seringat (*Philadelphus sp.*)
Tamaris (*Tamarix sp.*)
Tilleuls (*Tilia x euchlora, tomentosa, ...*)



Hortensia (Photographie S. López)



Orme champêtre (Photographie J. Maréchal)

Autres essences ornementales pouvant être utilisées avec parcimonie dans les bourgs

Cette liste vient compléter la liste précédente par des espèces horticoles pouvant être utilisées en quantité limitée dans les bourgs, à l'écart des milieux naturels.

Abelia (*Abelia x grandiflora*)
Bergenias (*Bergenia*) (vivaces)
Bignone (*Campsis sp.*)
Buisson de beauté (*Kolkvitzia amabilis*)
Caryoptéris de Clandon (*Caryopteris clandonensis*)
Ceanothe (*Ceanothus sp.*)
Chèvrefeuille à cupule (*Lonicera pileata*)
Cistes (*Cistus sp.*)
Cognassier du Japon (*Chaenomeles japonica*)
Cornouiller blanc (*Cornus alba*)
Escallonia (*Escallonia*)
Fuchsia de Magellan (*Fuchsia magellanica*)
Gattilier (*Vitex agnus-castus*)
Grevilléa (*Grevillea*)
Hibiscus (*Hibiscus syriacus*)
Jasmins (*Jasminus sp.*)
Lavatères (*Lavatera sp.*) (vivaces)
Lilas (*Syringa vulgaris*)
Lilas des Indes (*Lagerstroemia indica*)
Néflier du Japon (*Eriobotrya japonica*)
Oléaria (*Olearia*)
Osmanthes (*Osmanthus sp.*)
Palmier de Chine (*Trachycarpus fortunei*)
Perovskia (*Perovskia atriplicifolia*)
Pittosporum (*Pittosporum tenuifolia*)
Véroniques arbustives (*Hebe sp.*)
Viburnums parfumés (*Viburnum carlesii*, *carlcephalum*,
x bodnantense, *x burkwoodii*)



Bergenia à feuilles charnues
(photographie JC. Echardour)



Jasmin d'été (photographie C. Mahyeux)

Essences à proscrire

(Source : Cette liste est élaborée avec le CBN Sud-Atlantique et reprend les listes des plantes exotiques envahissantes émergentes et avérées d'Aquitaine, ainsi que diverses essences exotiques naturalisées dont des comportements envahissants ont été observés.)

Les espèces les plus utilisées actuellement en pépinière sont soulignées.

- Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*)
- Akébia (*Akebia quinata*)
- Althernanthera philoxeroides (*Alternanthera philoxeroides*)
- Ambroisie à épis lissés (*Ambrosia psilostachya*)
- Ambroisie à petites feuilles (*Ambrosia tenuifolia Spreng*)
- Ambroisie trifide (*Ambrosia trifida*)
- Amélanchier de Lamark (*Amelanchier lamarckii*)
- Amorphe buissonnante (*Amorpha fruticosa*)
- Andropogon virginicus (*Andropogon virginicus*)
- Anthémis maritime (*Anthemis maritima*)
- Aponogeton odorant (*Aponogeton distachyos*)
- Arctothèque (*Arctotheca calendula*)
- Aristida longispicata (*Aristida longispicata*)
- Armoise annuelle (*Artemisia annua*)
- Arone noire (*Aronia prunifolia*)
- Aster à feuilles lancéolées (*Symphotrichum du groupe lanceolatum*)
- Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*)
- Bambous (*Bambusoideae*)
- Barbon andropogon (*Bothriochloa barbinodis*)
- Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)
- Bermudienne (*Sisyrinchium rosulatum*)
- Bermudienne à feuilles étroites (*Sisyrinchium angustifolium*)
- Bident soudé (*Bidens connata*)
- Buddleia de David (*Buddleja davidii*)
- Calla ou Arum d'ornement (*Zantedeschia aethiopica*)
- « Cerisier » tardif (*Prunus serotina*)
- Chalef (*Eleagnus ebbengeii*)
- Chénopode couché (*Dysphania pumilio*)
- Cheveu-d'ange (*Stipa tenuissima*)
- Chèvrefeuille du Japon (*Lonicera japonica*)
- Chèvrefeuille arbustif (*Lonicera Nitida*)
- Chou de Tournefort (*Brassica tournefortii*)
- Comméline commune (*Commelina communis*)
- Cotula australis (*Cotula australis*)
- Cotule pied-de-corbeau (*Cotula coronopifolia*)
- Crassule de Helms (*Crassula helmsii*)
- Crocsmie commune (*Crocsmia x crocosmiiflora*)
- Cyperus rigens (*Cyperus rigens*)
- Digitale d'Argentine (*Digitaria aequiglumis*)
- Digitale violascens (*Digitaria violascens*)
- Eclipte blanche (*Eclipta prostrata*)

Suite des Essences à proscrire

- Elodée à feuilles étroites (*Elodea nuttallii*)
- Elodée dense (*Egeria densa*)
- Epilobe à tige glanduleuse (*Epilobium ciliatum*)
- Erable negundo (*Acer negundo*)
- Eragrostide un peu courbée (*Eragrostis curvula*)
- Eragrostide verdissante (*Eragrostis virescens*)
- Eragrostis orcuttiana (*Eragrostis orcuttiana*)
- Eragrostis tephrosanthos (*Eragrostis tephrosanthos*)
- Euphorbe penchée (*Euphorbia nutans*)
- Euphorbe rampante (*Euphorbia serpens*)
- Fraisier de Duchesne (*Potentilla indica*)
- Galega officinal (*Galega officinalis*)
- Gaura de Lindheimer (*Gaura lindheimeri*)
- Géranium vivace hybride oxonianum (*Geranium x oxonianum*)
- Glycérie striée (*Glyceria striata*)
- Grand Lagarosiphon (*Lagarosiphon major*)
- Helxine de Soleirol (*Soleirolia soleirolii*)
- Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*)
- Hydrocotyle à feuilles de renoncule (*Hydrocotyle ranunculoides*)
- Impatiante à petites fleurs (*Impatiens parviflora*)
- Juncus marginatus (*Juncus marginatus*)
- Jussie rampante (*Ludwigia peploides*)
- Lentille d'eau (*Lemna minuta*)
- Lierre d'Allemagne (*Delairea odorata*)
- Ludwigie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora*)
- Mélilot de Sicile (*Trigonella sicula*)
- Millepertuis (*Hypericum mutilum*)
- Millet d'Afrique (*Eleusine africana*)
- Mimosa (*Acacia dealbata*)
- Morelle de Buenos Aires (*Solanum bonariense*)
- Morelle laciniée (*Solanum laciniatum* Aiton)
- Muguet des pampas (*Salpichroa origanifolia*)
- Mûrier d'Espagne (*Broussonetia papyrifera*)
- Myriophylle aquatique (*Myriophyllum aquaticum*)
- Myriophyllum heterophyllum (*Myriophyllum heterophyllum*)
- Nassella poeppigiana (*Nassella poeppigiana*)
- Nassella tenuissima (*Nassella tenuissima*)
- Onagre à longues fleurs (*Oenothera longiflora*)
- Onagre à petites fleurs (*Oenothera parviflora*)
- Onagre rosée (*Oenothera rosea*)
- Oxalide chétive (*Oxalis debilis* Kunth)
- Oxalis fontana (*Oxalis fontana*)
- Panic à feuilles en rosette (*Dichanthelium acuminatum*)
- Paspalum paucispicatum Vasey (*Paspalum paucispicatum* Vasey)
- Physostegia virginiana (*Physostegia virginiana*)
- Pittosporum de Chine (*Pittosporum tobira*)



Suite des Essences à proscrire

- Plaqueminier d'Italie (*Diospyros lotus*)
- Polygale de Curtis (*Polygala curtissii*)
- Ptérocaryer du Caucase (*Pterocarya Fraxinifolia*)
- Renouée de Bohême (*Reynoutria x bohemica*)
- Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*)
- Robinier faux acacia (*Robinia Pseudoacacia*)
- Rumex (*Rumex cuneifolius*)
- Sagittaire à feuilles de graminée (*Sagittaria graminea*)
- Séneçon en arbre (*Baccharis halimifolia*)
- Sicyos anguleux (*Sicyos angulata*)
- Solanum mauritianum (*Solanum mauritianum*)
- Solidage géant (*Solidago gigantea*)
- Solidage verge d'or (*Euthamia graminifolia*)
- Soliva sessilis (*Soliva sessilis*)
- Souchet (*Cyperus reflexus*)
- Spiraea (incl. *Spiraea gr. douglasii* ., *S x billardii*, *S. x salicifolia*, *S. x pseudosalicifolia* et *S. douglasii*)
- Spirée du Japon (*Spirea japonica*)
- Sporobole engrainé (*Sporobolus vaginiflorus*)
- Vergerette de Blake (*Erigeron blakei* Cabrera)
- Verveine de Buenos-Aires (*Verbena bonariensis*)
- Véronique filiforme (*Veronica filiformis*)
- Véronique voyageuse (*Veronica peregrina*)
- Vigne-vierge fausse de Virginie (*Parthenocissus inserta*)
- Viorne-tin (*Viburnum tinus*)



5

Annexe au règlement

4- Liste du patrimoine pouvant faire l'objet d'un changement de destination dans les zones A et N au titre de l'article I.151-11-2 du code de l'urbanisme



Liste du patrimoine pouvant faire l'objet d'un changement de destination dans les zones A et N - L151-11-2 du code de l'urbanisme

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Commune	Parcelles
AZUR	0B0121
AZUR	0A0040
AZUR	0G1008
AZUR	0G1008
AZUR	0G0002
AZUR	0G0003
AZUR	0G0359
AZUR	0F0196
BENESSE-MAREMNE	AI0091
JOSSE	0B0091
JOSSE	0B0681
JOSSE	0B0620
JOSSE	0B0530
JOSSE	0A0367
JOSSE	0A0060
JOSSE	0C0417
JOSSE	0C0886
JOSSE	0B0444
JOSSE	0C0003
MAGESCQ	AT0115
MAGESCQ	BI0051
MAGESCQ	0B0026
MAGESCQ	0C0065
MAGESCQ	0D0171
MAGESCQ	AY0001
MESSANGES	AH0111
MOLIETS-ET-MAA	AW0032
ORX	0B0413
ORX	0B0022
ORX	0B0214
ORX	0B0464
ORX	0C0658
ORX	0C0051
ORX	0D1163
ORX	0D0324
ORX	0C0138
ORX	0D0527
ORX	0C0069
ORX	0D0067
SAUBION	0B0054
SAUBION	0B0112
SAUBION	0B0152
SAUBION	0B0188
SAUBION	0A0355
SAUBION	0A0916
SAUBION	0A0454
SAUBION	0A0457
SAUBION	0A0599

Commune	Parcelles
SAUBRIGUES	AH0037
SOUSTONS	AK0067
SOUSTONS	AK0067
SOUSTONS	BT0029
SOUSTONS	AT0558
SOUSTONS	AS0423
ST-JEAN-DE-MARSACQ	0D0791
ST-JEAN-DE-MARSACQ	0D1298
ST-JEAN-DE-MARSACQ	0A0178
ST-JEAN-DE-MARSACQ	0A1148
ST-JEAN-DE-MARSACQ	0B0037
ST-JEAN-DE-MARSACQ	0C0148
ST-JEAN-DE-MARSACQ	0F0147
ST-JEAN-DE-MARSACQ	0F0340
ST-JEAN-DE-MARSACQ	0B0366
ST-JEAN-DE-MARSACQ	0C0358
ST-JEAN-DE-MARSACQ	0B0675
ST-JEAN-DE-MARSACQ	0G0421
ST-JEAN-DE-MARSACQ	0C0120
ST-MARTIN-DE-HINX	0A0204
ST-MARTIN-DE-HINX	0A0340
ST-MARTIN-DE-HINX	0A0566
ST-MARTIN-DE-HINX	0B0122
ST-MARTIN-DE-HINX	0B0598
ST-MARTIN-DE-HINX	0B0559
ST-MARTIN-DE-HINX	0B0192
ST-MARTIN-DE-HINX	0B0187
ST-MARTIN-DE-HINX	0B0185
ST-MARTIN-DE-HINX	0B0204
ST-MARTIN-DE-HINX	0B0053
ST-MARTIN-DE-HINX	0E0082
ST-MARTIN-DE-HINX	0G0303
ST-MARTIN-DE-HINX	0H0314
ST-MARTIN-DE-HINX	0H0379
ST-MARTIN-DE-HINX	0H0406
ST-MARTIN-DE-HINX	0H0523
ST-MARTIN-DE-HINX	0H0554
ST-MARTIN-DE-HINX	0H0835
ST-MARTIN-DE-HINX	0H0836
ST-MARTIN-DE-HINX	0H0907
ST-MARTIN-DE-HINX	0H1432
ST-MARTIN-DE-HINX	0H1432
ST-MARTIN-DE-HINX	0H1445
ST-MARTIN-DE-HINX	0I0180
ST-MARTIN-DE-HINX	0I0227

Liste du patrimoine pouvant faire l'objet d'un changement de destination dans les zones A et N - L151-11-2 du code de l'urbanisme

Envoyé en préfecture le 04/03/2020

Reçu en préfecture le 04/03/2020



ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Commune	Parcelles
ANGRESSE	AN0051
ANGRESSE	AN0050
MAGESCQ	0K0222
ST-JEAN-DE-MARSACQ	0D0360
ST-JEAN-DE-MARSACQ	0D0361
ST-JEAN-DE-MARSACQ	0D0452
ST-JEAN-DE-MARSACQ	0A0486
ST-JEAN-DE-MARSACQ	0A0479
ST-JEAN-DE-MARSACQ	0D0791
ST-JEAN-DE-MARSACQ	0A0486
ST-JEAN-DE-MARSACQ	0A0479
ST-JEAN-DE-MARSACQ	0D0452
MAGESCQ	0A0037
MAGESCQ	0A0489
MAGESCQ	0E0129
MAGESCQ	AP0057
MOLIETS-ET-MAA	AY0001
ST-MARTIN-DE-HINX	0B0441
ST-MARTIN-DE-HINX	0A0562
MOLIETS-ET-MAA	AW0032



5

Annexe au règlement

5- Liste des éléments de patrimoine identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme et atlas photographique



*Liste des éléments bâtis identifiés
au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme*

AZUR	H0046	
AZUR	B0152	
AZUR	D0127	
AZUR	G0387	
AZUR	G0061	
AZUR	G0061	
AZUR	G0115	
AZUR	G0140	
AZUR	G0568	
AZUR	G0097	
AZUR	H0142	
AZUR	G0143	
AZUR	G0567	
AZUR	G0567	
AZUR	G0081	
AZUR	G0140	
AZUR	B0081	
AZUR	H0114	
AZUR	G0092	
AZUR	B0162	
AZUR	D0015	
AZUR	A0040	maison en L151-19 et garage ds changement desti
AZUR	G1007	maison en L151-19
AZUR	B0164	



1. Maison de bourg détail de la façade



1. Maison de bourg face à l'église



1. Maison de bourg à colombages



2. Maison briques et enduit route du Lac



4. Grange en bois enduite route du Lac



5. Maison de bourg en pierre



6. Maison de bourg pierre et enduit



7. Maison de bourg pierre et enduit



8. Maison rurale d'airial bois et briques



9. Maison à auvent enduite



10. Maison de bourg briques et enduit



11. Maison Marensine briques et enduit



12. Maison Marensine briques et enduit



« 3 » Numéro de recensement supprimé

13. Maison Marensine briques et enduit



« 14 » Numéro de recensement supprimé



15. Maison Marensin briques et enduit



16. Ancien hospice des pèlerins de Compostelle



17. Maison d'Airial de Meste



18. Maison de Maître airial de Nougaro



18. Détail de la porte



18. Détail du portillon



19. Dépendance airial de Nougaro



20. Dépendance airial de Nougaro



21. Maison airial de Prim



22. Maison airial de Labèque

BENESSE-MAREMNE	AL0436	
BENESSE-MAREMNE	AL0054	
BENESSE-MAREMNE	AP0379	INACCESSIBLE

Référence cadastrale	AL0436
----------------------	--------



Référence cadastrale	AL0054
----------------------	--------





Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

CAPBRETON	AR0425
CAPBRETON	AR0423
CAPBRETON	AR0424
CAPBRETON	BK0097
CAPBRETON	AR0363
CAPBRETON	AR0431
CAPBRETON	AR0220
CAPBRETON	BT0155
CAPBRETON	BS0286
CAPBRETON	BR0126
CAPBRETON	BS0037
CAPBRETON	AP0176
CAPBRETON	AR0535
CAPBRETON	AR0237
CAPBRETON	BS0110
CAPBRETON	BI0077
CAPBRETON	BS0007
CAPBRETON	BT0285
CAPBRETON	AP0334
CAPBRETON	BS0286 (ex BS0262)
CAPBRETON	BT0079
CAPBRETON	BT 512 (ex BT0138)
CAPBRETON	BT0439
CAPBRETON	BT 0488 (ex BT0169)

Commune de Capbreton

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Numérotation	Cadastré	Adresse	Photo
1	BK 97	21 rue Pierre Dossas	
2	AR 365	7, rue Jean Baptiste Gabona	
3	AR 431	54, rue Général de Coella	
4	AE 220	7, rue du Front	
3	BT 439	65 av. Poupoula	
4	BT 488	75, av. Poupoula	

Commune de Capbreton

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

7	BT 138	10, rue Desjoubert	
8	BT 79	10, rue Poet d'Alibert	
9	BT 135	7, av Poet d'Alibert	
10	BS 261	28, av du Maréchal de Lattre de Tassigny	
11	BR 136	45, av du Maréchal de Lattre de Tassigny	
12	AP 334	28, av du Maréchal Lattre	

Commune de Capbreton

Envoyé en préfecture le 04/03/2020

Reçu en préfecture le 04/03/2020



ID : 040-24400865-20200227-20200227D05A3-AU

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

13	BS 17	Quartier Beaumont / avenue Maurice Maris	
14	AP 176	9, av des Arzans	
15	AR 135	L. av de Maximal Foré	
16	BF 184	10, Georges Clémenceau	
17	BT 285	11, rue des Bauges	
18	BS 7	3, rue des Bauges	

Commune de Capbreton

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

19	AR 257	61, rue du Général de Gaulle	
21	Bi 77	31, av. Jean Lurigan	
22	AR 425	<p>48 avenue du Général De Gaulle</p> <p>Cet immeuble, situé à l'angle d'une des balènes traditionnelles et typiques du bourg ancien de Capbreton est une maison médiévale dites « Maisons des Anglais », qui peut être dater du 15^{ème}-16^{ème} siècle.</p> <p>La façade possède un encorbellement, typique des maisons du Moyen-âge : le premier étage s'avance sur rue, appuyé sur des corbeaux latéraux en pierre des murs gouttereaux. Elle possède également un système de colombages à pans de bois croisés et un hourdage non déterminé.</p> <p>Le volume doit rester tel quel et la façade conservée comme telle, re travaillée en bois, sans éléments en autres matériaux non traditionnels.</p>	 <p>MEUSONNE vue de l'édifice ÉTAT DES LIEUX</p>

Commune de Capbreton

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

23	AR 423 et 424	<p>44 Rue du Général de Gaulle (maison Campiche)</p> <p>Maison de maître du XVIII / XIX -ème siècle mais dont des pans intérieurs sont d'époque médiévale.</p> <p>Le volume est simple et massif. La façade principale est sur le plus grand côté, la toiture en tuile canal (ou de Marseille) à 4 pans. Les décorations de façades concernent des encadrements plus marqués et des chaînages d'angle marqués, en pierre taillée et apparente. Le jardin entre la maison et les Allées Marines constitue un espace marquant le centre-ville. Il devra être à conserver tel quel.</p>	  
----	------------------------	--	---

Commune de Capbreton

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

24	BS 286	<p>28 avenue Marechal de Lattre de Tassigny (Chalet Odette)</p> <p>Le chalet Odette est une construction plutôt éclectique dans cette ambiance balnéaire. Maison de <i>Yan dou Gouf</i>, poète local, elle a été édifiée entre 1902 et 1904 au milieu des vignes. Elle se présente sous la forme d'un corps central, orienté nord-sud, composé de deux ailes en retour avec pignon, reliées entre elles par un balcon-galerie à la grille ouvragée. L'escalier majestueux est à double révolution, ornée de colonnes et tambours, volutes, boules et d'une balustrade au dessin original de croix, en briques rouges de Toulouse (marque de fabriques de l'entrepreneur Réchou). Par ailleurs, à l'arrière, on retrouve un deuxième corps de logis. Le bâti est marqué par des éléments de décorations très nombreux, œils-de-bœuf, fausses pierres de soubassement, ferronnerie et escalier, bas-reliefs en plâtres, arabesques et volutes. Des éléments de décorations en coquillages sont à remarquer dans les murs extérieurs, les soubassements, et le nom de Chalet Odette est écrit en ce matériau. La polychromie renforce le pittoresque : blanc des murs et rouge des briques pour les chaînages d'angles, les encadrements des ouvertures, les balustrades et les cheminées. Les lambrequins en bois (restaurés à l'arrière) donnent le caractère de chalet à la maison et sans doute sa dénomination. Le béton a été utilisé dans la mise en œuvre du bâtiment par endroit.</p>	 
25	BS 110	<p>17 Avenue Georges Pompidou</p> <p>Construit en 1932, il s'agit d'un ancien hôtel, l'Hôtel du Centre, avec un mélange d'influences allant de la construction balnéaire à l'art déco.</p>	 



*Liste des éléments bâtis identifiés
au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme*

JOSSE	B0681	maison en L151-19 et grange en chgt desti
JOSSE	B0620	maison en L151-19 et grange en chgt desti
JOSSE	B0530	maison en L151-19 et grange en chgt desti
JOSSE	A0367	maison en L151-19 et grange en chgt desti
JOSSE	C0417	maison en L151-19 et grange en chgt desti
JOSSE	C0886	maison en L151-19 et grange en chgt desti
JOSSE	B0593	
JOSSE	B0596	
JOSSE	C0121	
JOSSE	A1130	
JOSSE	B0357	
JOSSE	B0034	
JOSSE	B0026	
JOSSE	B0019	
JOSSE	B1279	
JOSSE	B1080	
JOSSE	C 0077	
JOSSE	C 0377	
JOSSE	B0454	INACCESSIBLE
JOSSE	B1207	
JOSSE	C0130	

Commune de Josse

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Pedebicq	
Référence cadastrale	B0530



Commune de Jasse

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Pey	
Référence cadastrale	B0681



Commune de Josse

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Tambourin	
Référence cadastrale	A0367 et A1130



Commune de Josse

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Cussot	
Référence cadastrale	C0417



Commune de Josse

Référence cadastrale

C0886



Commune de Josse

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme



Commune de Josse

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme



Commune de Josse

Référence cadastrale	B0357
----------------------	-------



Commune de Josse



Commune de Josse

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme



Commune de Josse



Référence cadastrale	C0377
----------------------	-------





Commune de Labenne

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

*Liste des éléments bâtis identifiés
au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme*

LABENNE	B0105	INACCESSIBLE
LABENNE	B0124	INACCESSIBLE
LABENNE	B1058	
LABENNE	B1237	
LABENNE	AC0213	
LABENNE	C3672	Chapelle Ste Thérèse - INACCESSIBLE
LABENNE	AL0059	Eglise
LABENNE	AB0001	
LABENNE	AC0001	
LABENNE	AC0256 (ex AC0039)	
LABENNE	AC0039	
LABENNE	AB0072	
LABENNE	B0015	INACCESSIBLE
LABENNE	B0666	INACCESSIBLE
LABENNE	AN0044	
LABENNE	AN0041	
LABENNE	AL0617 (ex AL0385)	
LABENNE	AL0070	
LABENNE	AL0630 (ex AL0173)	
LABENNE	AL0415	
LABENNE	AL0416	
LABENNE	AL0387	
LABENNE	AM0545	grange Barbé (AM011 au PLU, prebytère)
LABENNE	AM0545	maison Barbé
LABENNE	AK0014	
LABENNE	AI0247	
LABENNE	AI0136	
LABENNE	AI0134	

Commune de Labenne

Référence cadastrale

B1058



Référence cadastrale

B1237



Commune de Labenne

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

AC0213



Référence cadastrale

C3672



Commune de Labenne

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

AL0059



Référence cadastrale

AB0001



Commune de Labenne

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

AC0001



Commune de Labenne

Référence cadastrale

AC0256 (ex AC0039)



Référence cadastrale

AB0072



Commune de Labenne

Référence cadastrale

AN0326



Référence cadastrale

AN0041



Commune de Labenne

Référence cadastrale

AL0617



Référence cadastrale

AL0070



Commune de Labenne

Référence cadastrale

AL0415



Référence cadastrale

AL0416



Commune de Labenne

Référence cadastrale

AL0387



Référence cadastrale

AM0545



Commune de Labenne

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

AK0014



Référence cadastrale

AI0247



Commune de Labenne

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

AI0136



Référence cadastrale

AI0134



Commune de Messanges

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

MESSANGES

Référence cadastrale	AB0020
----------------------	--------





Commune de Saubrigues

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

type	Dénomination	route	section cadastrale	numéro parcellaire
château	bellevue	de bellevue	C	306
château	le bastot	route du Candouba	A	641
maisons de maîtres	le hargouet	de beaulieu	AB	66
maisons de maîtres	montplaisir	de bellevue	AB	141
maisons de maîtres	lautrec	de bellevue	C	247
maisons de maîtres	le grand masson	de bellevue	B	26
maisons de maîtres	lorion	chemin de la Faurie	C	256
maisons de maîtres	eslemy	du bastot	AB	90
maisons de maîtres	le vigneau	du bastot	AB	92
maisons de maîtres	le grand destrade	chemin de destrade	AB	125
maisons de maîtres	le bousquet	du bousquet	F	230
maisons de maîtres	le hiou	du mourmaou	AC	198
maisons de maîtres	le grand basque	d'ugne	D	215
maisons de maîtres	hondecamp	d'ugne	D	1355
maisons de maîtres	loustauou	d'ugne	D	1061
maisons de maîtres	arengos	d'ugne	D	133
maisons de maîtres	lartigau	du pont d'ugne	D	674
maisons de maîtres	ongieux	de peyrecave	C	336
maisons de maîtres	tauzia	de monte cristo	AB	26
maisons de maîtres	bayle	chemin de Hayet	D	985
fermes	badet	de badet	D	1232
fermes	couraou	de bellevue	B	720
fermes	la rochelle	de la rochelle	AB	560
fermes	laïus	du bastot	F	106
fermes	laricq	de laricq	AI	112
fermes	bourrouilla	de lartigue	B	470
fermes	grand candouba	de candouba	A	185
fermes	laborde	de mourassos	F	164
fermes	lalloué	de bellevue	B	167
fermes	lartigau	du pont d'ugne	D	673
fermes	le merle	du peyret	AH	93
fermes	le prince	d'ugne	D	606
fermes	lebadie	de badet	D	69
fermes	maisonnave	du pont d'ugne	D	643
fermes	marie houga	chemin de marie houga	B	661
fermes	moulin du tey	du moulin du tey	AH	26
fermes	padouben	de hayet	C	176
fermes	petit camp	de mourasos	F	159
fermes	pentouqué	d'ugne	D	751
fermes	le petit vigneau	du bastot	AB	90
fermes	portuges	de la tachie	AB	513
fermes	tauziets	de peyrecave	C	390
fermes	pradet	du pradet	D	1232
fermes	le haou	?	C	237
fermes	la grange neuve	Route de Monte Cristo	AB	219
Autres bâtiments	beaulieu	de beaulieu	AB	430
Autres bâtiments	portalet	place de la mairie	AB	204

Les « châteaux »

A Saubrigues, deux maisons bourgeoises sont qualifiées de château dans la tradition orale : Bellevue et le Bastot. Une troisième maison, d'une facture complètement différente, située au coeur du village, Jardins, peut être associée (de loin) à cette classification.

Pour ces les maisons, il conviendrait de protéger la forme du corps principal dans son volume actuel (hauteur, largeur, hauteur et forme de toit, nature de la couverture), la façade principale dans son aspect et dans la taille des ouvertures, conservation des volets à ouvrants, ainsi que dans le respect des pierres d'encadrement et des couleurs d'enduit compatibles avec les couleurs traditionnelles. Il conviendrait de conserver les noms des propriétés tels qu'ils existent, même si leur nom a pu évoluer depuis la construction. Pour celles qui sont situées en dehors des zones U, il serait judicieux de préserver une surface minimale de terrain autour de la construction de façon à interdire la scission de la maison principale et de ses dépendances.

	<p>BELLEVUE Route de Bellevue</p>		<p>LE BASTOT</p>
	<p>JARDINS Route de Beaulieu</p>		



Les maisons de maître

A Saubrigues, 18 maisons présentent les caractéristiques (toutes ou partiellement) des maisons de maître : corps principal cubique surmonté d'un toit à quatre pentes, encadrements et angles en pierre de taille, façade principale symétrique (généralement, trois ouvertures à chacun des deux niveaux, porte centrée), grenier en sous-pente ventilé par des oeils-de-bœuf en ovale ou demi-lune).

Ces maisons sont réparties sur l'ensemble de la commune. Un îlot particulier, route de Bellevue, regroupe quatre d'entre elles : Monplaisir, Lorion, Le Grand Masson et Lautrec. Un second îlot, situé route d'Ugne, regroupe trois maisons un peu plus éloignées les unes des autres : Le Grand Basque, Arengos et Hondecamp.

Beaucoup de ces maisons ont connu des évolutions au cours du temps : ajout de dépendances sur le côté ou sur l'arrière, adjonction de tour pour Tauzia. Mais toutes conservent la forme cubique initiale ainsi que le caractère initial de la façade principale.

Pour toutes les maisons, il conviendrait de protéger la forme du corps principal dans son volume actuel (hauteur, largeur, hauteur et forme de toit, nature de la couverture), la façade principale dans son aspect et dans la taille des ouvertures, conservation des volets à ouvrants, ainsi que dans le respect des pierres d'encadrement et des couleurs d'enduit compatibles avec les couleurs traditionnelles. Il conviendrait de conserver les noms des propriétés tels qu'ils existent, même si leur nom a pu évoluer depuis la construction autour de 1850 pour la plupart d'entre elles. Pour celles qui sont situées en dehors des zones U, il serait judicieux de préserver une surface minimale de terrain autour de la construction de façon à interdire la scission de la maison principale et de ses dépendances.

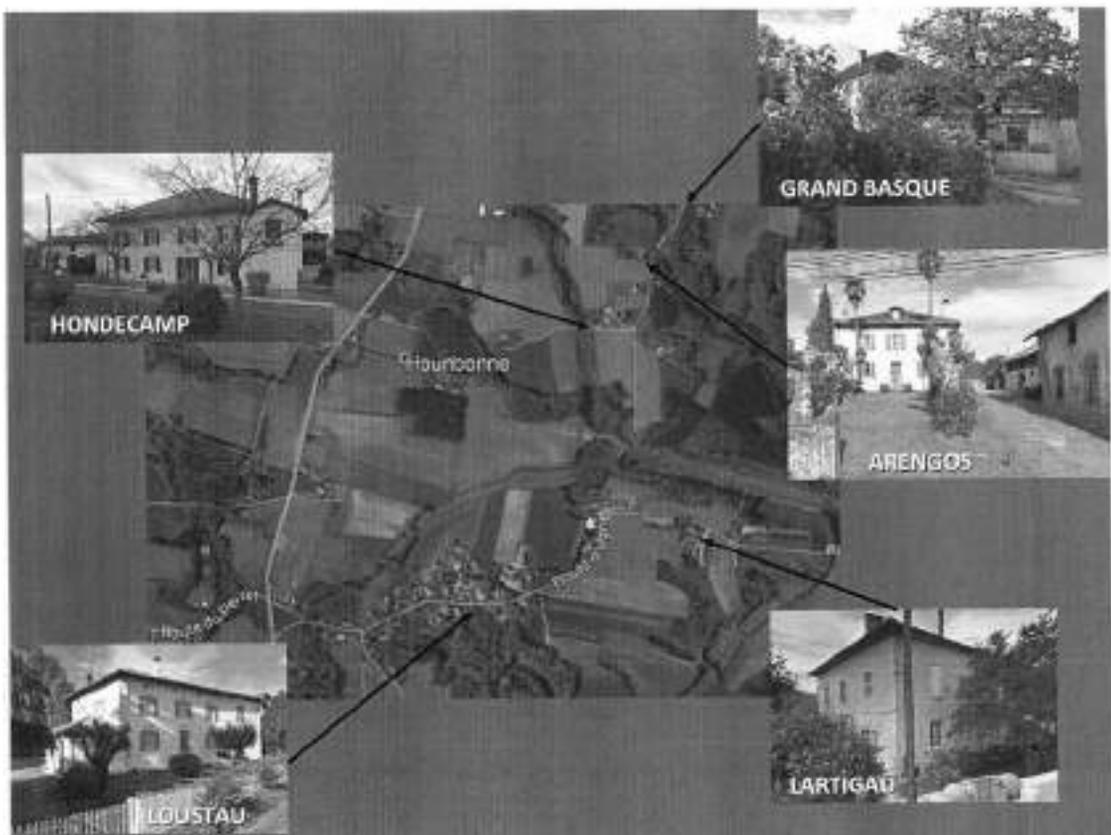
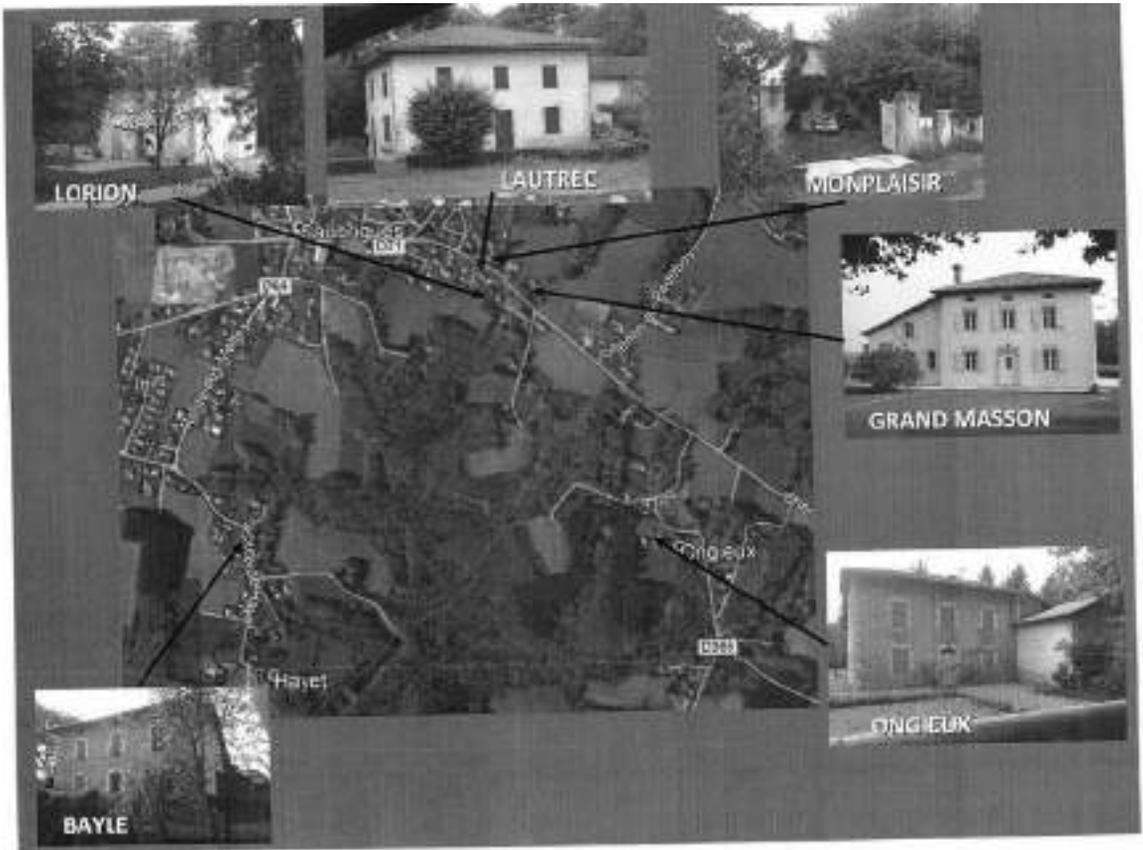
	MONPLAISIR Route de Bellevue		LE GRAND MASSON Route de Bellevue
	LAUTREC Route de Bellevue		LORION Chemin de La Faurie

Les maisons de maître

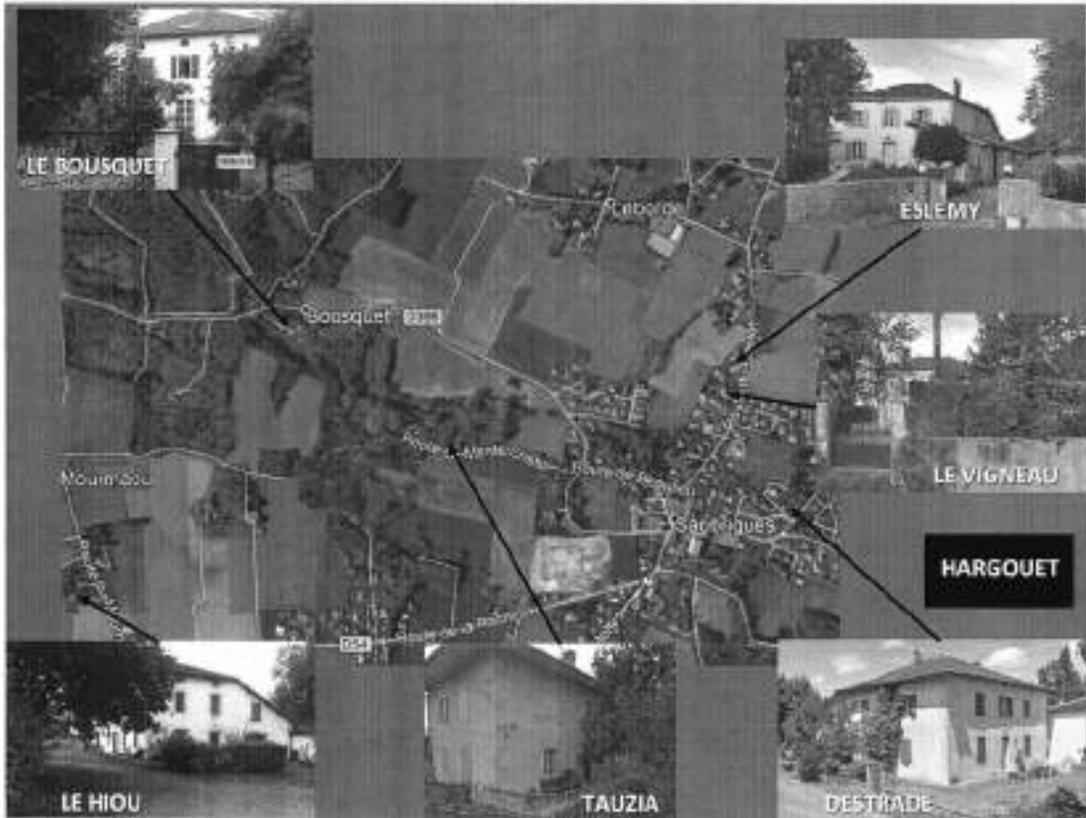
	ESLEMY Route du Bastot		LE VIGNEAU Route du Bastot
	HARGOUET Place de la Mairie		LE GRAND DESTRADE Chemin de Destrade
	LE HIOU Route du Mourmaou		LE BOUSQUET Route du Bousquet
	LE GRAND BASQUE Route d'Ugne		ARENGOS Route d'Ugne
	HONDECAMP Route d'Ugne		LOUSTAOU Route d'Ugne
	LARTIGAU Route du Pont d'Ugne		ONGIEUX Route de Peyrecave
	TALIZIA Route de Monte Cristo		BAYLE Chemin de Hoyet



Les maisons de maître



Les maisons de maître



Les fermes

20 à 30 fermes ont conservé, au moins partiellement leur cachet original : toit en tuiles à deux pentes de longueur et pente inégales, hauteur principale en façade, volets bois à battants, portes de grange bois...

	<p>BADET Route de Badet</p>		<p>BOURROUILLA Chemin de Lartigue</p>
	<p>COURAOU Route de Bellevue</p>		<p>GRAND CANDOUBA Route du Candouba</p>
	<p>LA ROCHELLE Route de La Rochelle</p>		<p>LABORDE Route de Mourassou</p>
	<p>LATUS Route du Bastot</p>		<p>LAILOUE Route de Bellevue</p>
	<p>LARIOQ Route de Larioq</p>		<p>LARTIGAU Route du Pont d'Ugne</p>

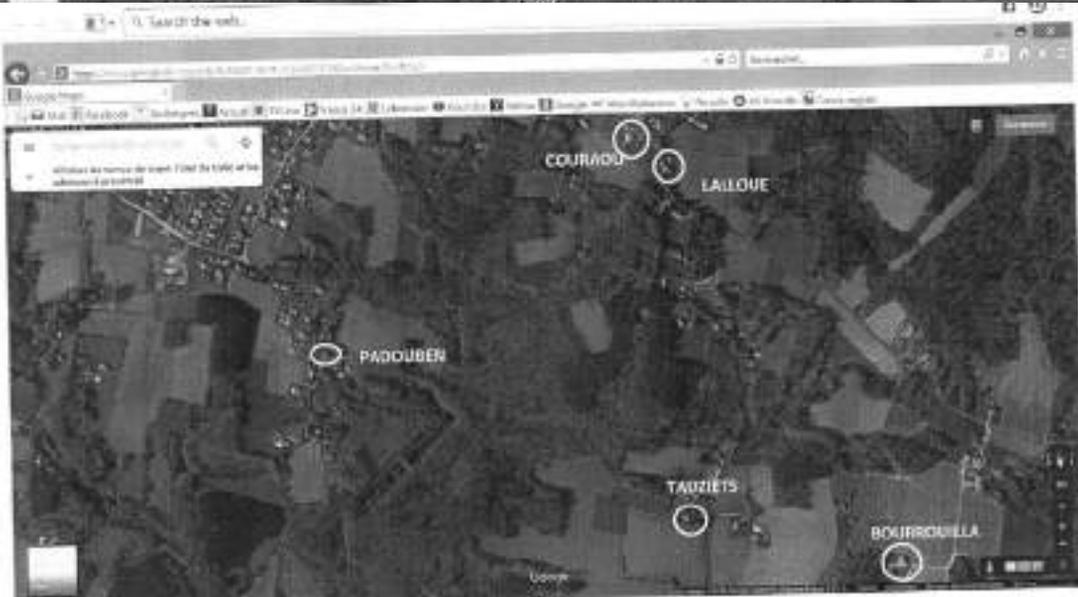
Les fermes

	LE MERLE Route du Peyret		LE PRINCE Route d'Ugne
	LEBADIE Route de Badet		MAISONNAVE Route du Pont d'Ugne
	MARIE HOUGA Chemin de Marie-Houga		MOULIN DU TEY Route du moulin du Tey
	PADOUBEN Route de Hayet		PENTOUQUÉ Route d'Ugne
	PETIT CAMP Route de Mourasos		LE PETIT VIGNEAU Route du Bastot

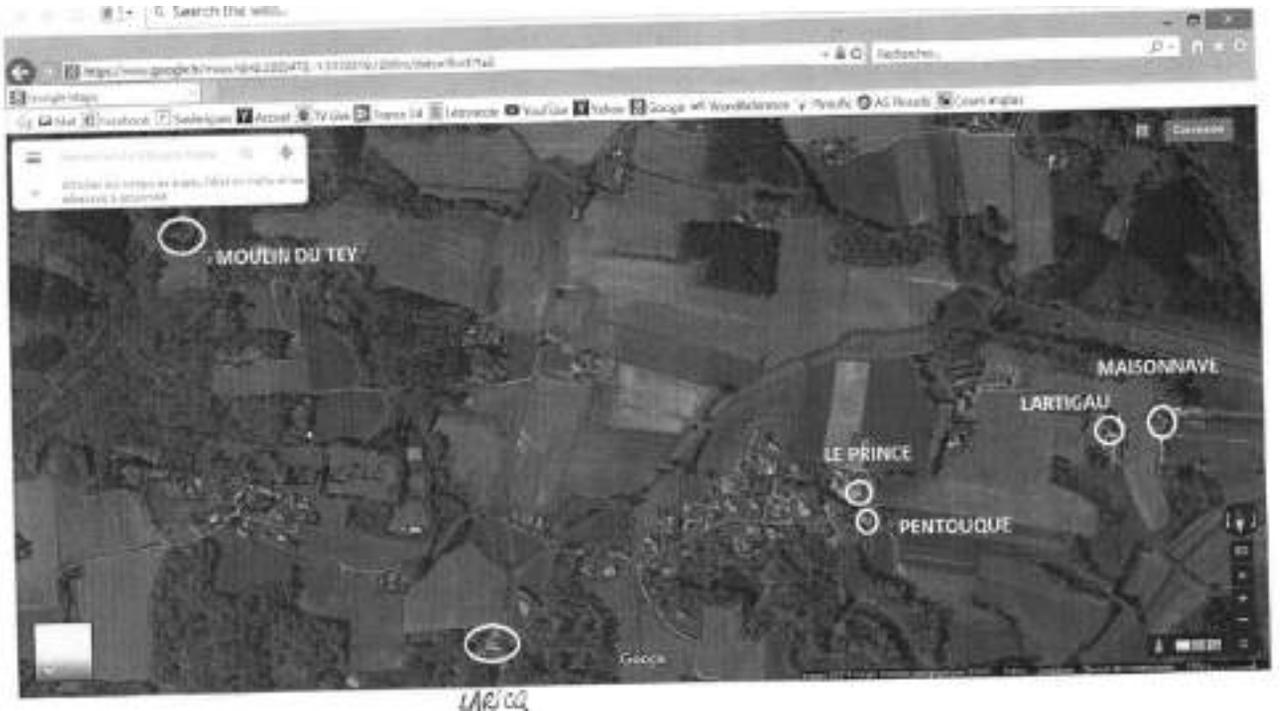
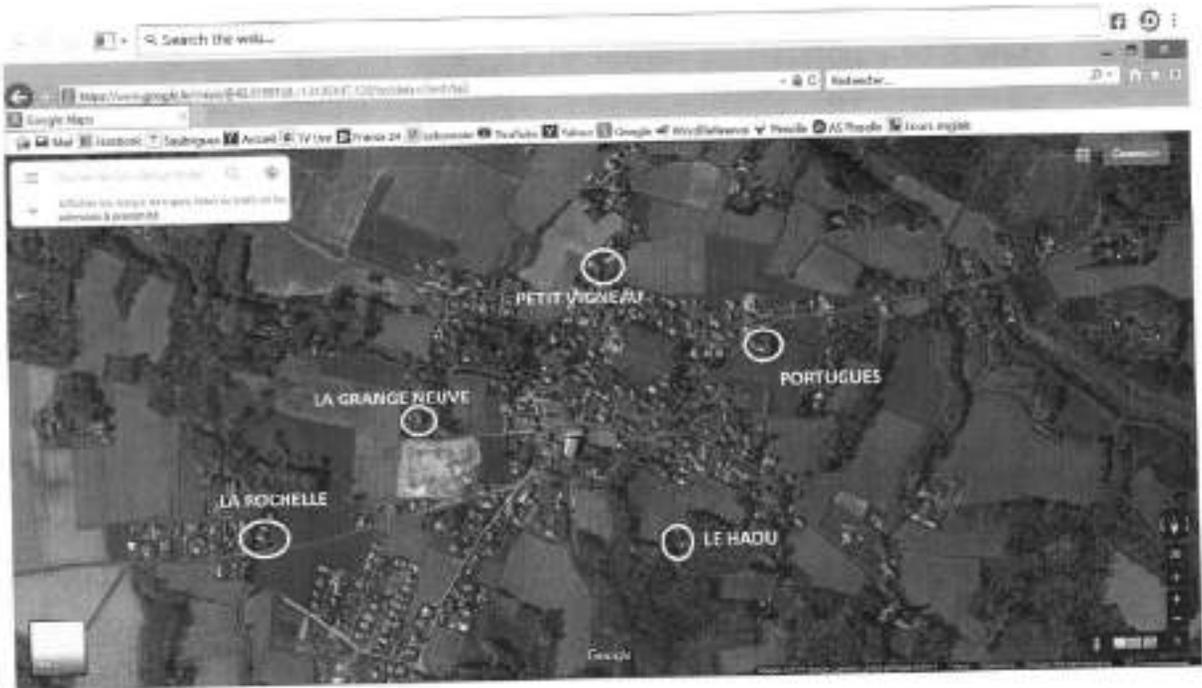
Les fermes

	LE MERIE Route du Peyret		LE PRINCE Route d'Ugne
	LEBADIE Route de Basset		MAISONNAVE Route du Pont d'Ugne
	MARIE HOUGA Chemin de Marie-Houga		MOULIN DU TEY Route du moulin du Tey
	RADOUBEN Route de Hayet		PENYLOUË Route d'Ugne
	PETIT CAMP Route de Mouraïos		LE PETIT VIGNEAU Route du Bastoc
	FORTUGUÉS Route de la Tachie		PRADET Chemin du Pradet
	TAUZETS Route de Peyrecave		NON IDENTIFIÉE
	NON IDENTIFIÉE LE HADU Y		LA GRANDE NOUVE

Les fermes



Les fermes



Les autres bâtiments

Quelques bâtiments, par leur présence au sein du bourg et par leur histoire, méritent qu'on décide de leur pérennité ou pas. Ils font partie de l'identité actuelle de Saubrigues.

	BEAULIEU Route de Beaulieu		GRENIER Chemin de l'église
	PORTALET Place de la mairie		



Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

SAUBUSSE	B0124	
SAUBUSSE	D0646 et D 0281	
SAUBUSSE	D0307	
SAUBUSSE	D0306	Eglise
SAUBUSSE	D0585	

<i>SAUBUSSE</i>	<i>A0260</i>	<i>Repéré au titre des Airials</i>
-----------------	--------------	------------------------------------

Référence cadastrale	B0124	
----------------------	-------	--



Référence cadastrale	D0646 et D 0281	
----------------------	-----------------	--



Référence cadastrale	D0307	
----------------------	-------	--



Référence cadastrale	D0585	
----------------------	-------	--



SAUBUSSE	A0260	Repéré au titre des Aerials
----------	-------	-----------------------------





Commune de St Jean de Marsacq

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

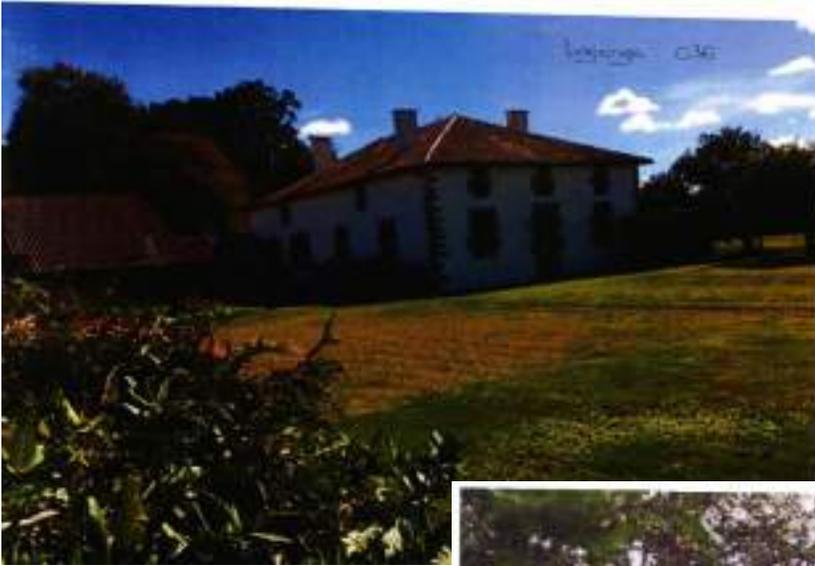
ST-JEAN-DE-MARSACQ	C0735
ST-JEAN-DE-MARSACQ	C0736
ST-JEAN-DE-MARSACQ	A0460
ST-JEAN-DE-MARSACQ	A0764
ST-JEAN-DE-MARSACQ	C0586
ST-JEAN-DE-MARSACQ	D1289
ST-JEAN-DE-MARSACQ	D0571
ST-JEAN-DE-MARSACQ	B0253
ST-JEAN-DE-MARSACQ	B0254
ST-JEAN-DE-MARSACQ	F0117
ST-JEAN-DE-MARSACQ	B0615
ST-JEAN-DE-MARSACQ	C0036
ST-JEAN-DE-MARSACQ	B0851
ST-JEAN-DE-MARSACQ	C0737
ST-JEAN-DE-MARSACQ	D0448
ST-JEAN-DE-MARSACQ	D0449

Commune de St Jean de Marsacq

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU



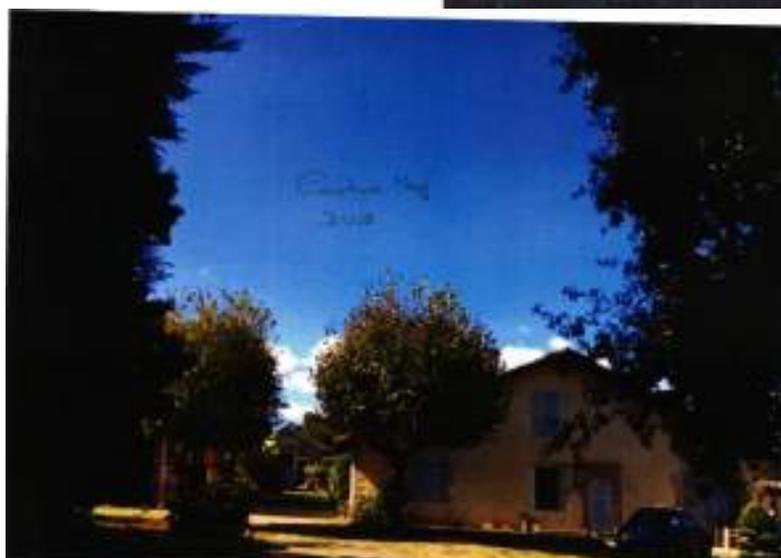
Commune de St Jean de Marsacq





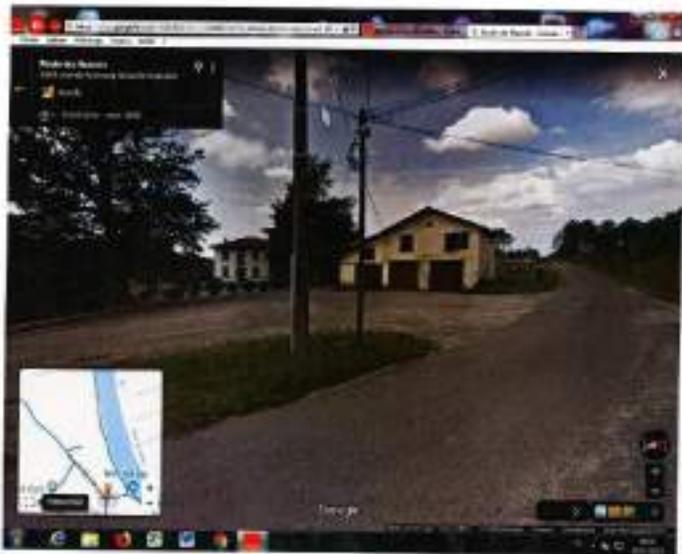
Commune de St Jean de Marsacq

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU



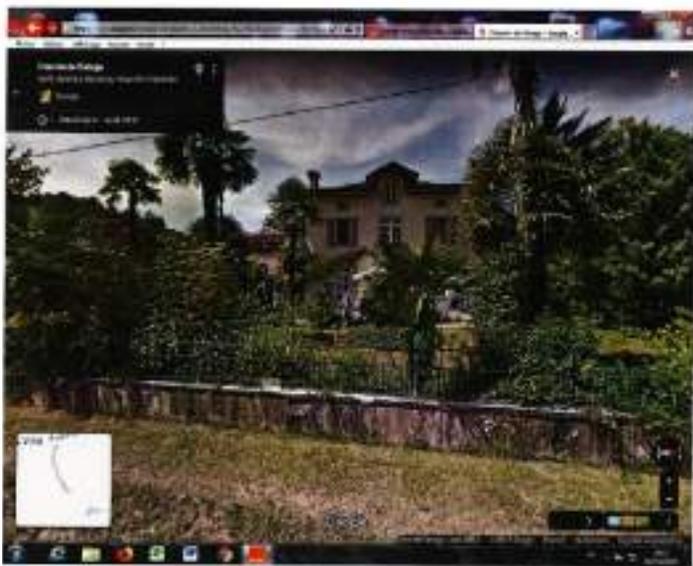


Commune de St Jean de Marsacq



La Chêne Raie

D 2283



chemin de halage

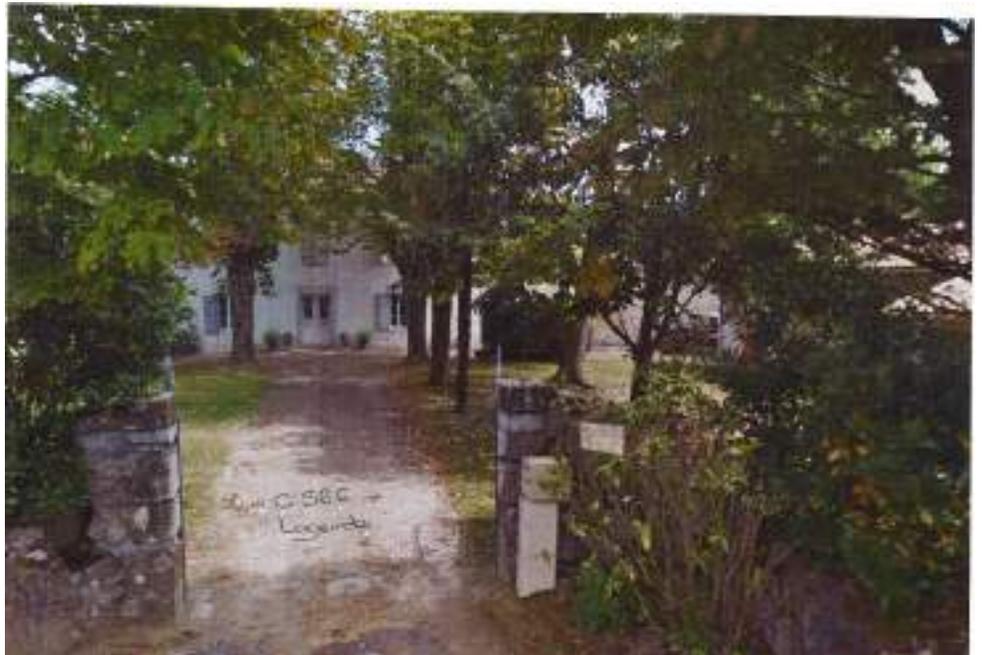
B 253 n 254



La Taoulière

D 571

Commune de St Jean de Marsacq





Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

		PHOTO
STE-MARIE-DE-GOSSE	D0279	
STE-MARIE-DE-GOSSE	E0348	
STE-MARIE-DE-GOSSE	C0327	
STE-MARIE-DE-GOSSE	E0353	
STE-MARIE-DE-GOSSE	C0236	
STE-MARIE-DE-GOSSE	E0355	
STE-MARIE-DE-GOSSE	B0146	INACCESSIBLE
STE-MARIE-DE-GOSSE	E0146	INACCESSIBLE
STE-MARIE-DE-GOSSE	E0516	
STE-MARIE-DE-GOSSE	E0124	
STE-MARIE-DE-GOSSE	E0537	INACCESSIBLE
STE-MARIE-DE-GOSSE	G0070	INACCESSIBLE
STE-MARIE-DE-GOSSE	I1036	
STE-MARIE-DE-GOSSE	I0150	
STE-MARIE-DE-GOSSE	A0601	
STE-MARIE-DE-GOSSE	D0405	
STE-MARIE-DE-GOSSE	F0194	
STE-MARIE-DE-GOSSE	F0388	
STE-MARIE-DE-GOSSE	I0378	INACCESSIBLE
STE-MARIE-DE-GOSSE	F0286	
STE-MARIE-DE-GOSSE	F0445	
STE-MARIE-DE-GOSSE	I0143	
STE-MARIE-DE-GOSSE	F0194	
STE-MARIE-DE-GOSSE	D0044	INACCESSIBLE
STE-MARIE-DE-GOSSE	E0016	
STE-MARIE-DE-GOSSE	I1036	
STE-MARIE-DE-GOSSE	I1206	
STE-MARIE-DE-GOSSE	I0076	
STE-MARIE-DE-GOSSE	B0012	
STE-MARIE-DE-GOSSE	A0218	
STE-MARIE-DE-GOSSE	A0152	
STE-MARIE-DE-GOSSE	A0295	INACCESSIBLE
STE-MARIE-DE-GOSSE	F0008	
STE-MARIE-DE-GOSSE	I0396	INACCESSIBLE
STE-MARIE-DE-GOSSE	I0396	INACCESSIBLE
STE-MARIE-DE-GOSSE	I0396	INACCESSIBLE
STE-MARIE-DE-GOSSE	G0328	
STE-MARIE-DE-GOSSE	G0328	
STE-MARIE-DE-GOSSE	G0070	

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale

D0279



Commune de Ste-Marie-de-Gosse

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale	E0348
----------------------	-------



Référence cadastrale	C0327
----------------------	-------



Commune de Ste-Marie-de-Gosse

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale	E0353
----------------------	-------



Référence cadastrale	E0355
----------------------	-------



Commune de Ste-Marie-de-Gosse

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale	C0236
----------------------	-------



Commune de Ste-Marie-de-Gosse

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale	E0146
----------------------	-------



Commune de Ste-Marie-de-Gosse

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale	E0516
----------------------	-------



Référence cadastrale	G0328
----------------------	-------

(2 BÂTIS)



Commune de Ste-Marie de Gesse

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale	E0124



Commune de Ste-Marie-de-Gosse

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale	I1036



(2 bâtis)



Commune de Ste-Marie-de-Gosse

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale	I0150
----------------------	-------



Référence cadastrale	A0601
----------------------	-------



Commune de Ste-Marie-de-Cosse

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale

D0405



Référence cadastrale

F0194

(2 BÂTIS)



Commune de Ste-Marie-de-Cosse

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale	F0388
----------------------	-------



Référence cadastrale	F0286
----------------------	-------



Commune de Ste-Marie-de-Gosse

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale

F0445



Référence cadastrale

I0143



Commune de Ste-Marie-de-Gosse

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale	E0016
----------------------	-------



Référence cadastrale	I1206
----------------------	-------



Commune de Ste-Marie-de-Gosse

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale	I0076
----------------------	-------



QUEL BÂTI?



Référence cadastrale	B0012
----------------------	-------

QUEL BÂTI?



Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale	A0218
----------------------	-------



Référence cadastrale	F0008
----------------------	-------



Commune de Ste-Marie-de-Gosse

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale

A0152





Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

ST-MARTIN-DE-HINX	A0344	
ST-MARTIN-DE-HINX	A0062	
ST-MARTIN-DE-HINX	A0062	
ST-MARTIN-DE-HINX	A0524	
ST-MARTIN-DE-HINX	H0017	INACCESSIBLE
ST-MARTIN-DE-HINX	H0041	INACCESSIBLE
ST-MARTIN-DE-HINX	A0525	
ST-MARTIN-DE-HINX	A0342	
ST-MARTIN-DE-HINX	A0314	
ST-MARTIN-DE-HINX	H0296	
ST-MARTIN-DE-HINX	H0217	
ST-MARTIN-DE-HINX	I0197	
ST-MARTIN-DE-HINX	H0292	
ST-MARTIN-DE-HINX	I0202	
ST-MARTIN-DE-HINX	H0774	
ST-MARTIN-DE-HINX	H0684	
ST-MARTIN-DE-HINX	H0774	
ST-MARTIN-DE-HINX	H0862	
ST-MARTIN-DE-HINX	H0862	
ST-MARTIN-DE-HINX	H1282	
ST-MARTIN-DE-HINX	H0621	
ST-MARTIN-DE-HINX	H0880	
ST-MARTIN-DE-HINX	H0737	
ST-MARTIN-DE-HINX	H0622	
ST-MARTIN-DE-HINX	H1276	
ST-MARTIN-DE-HINX	H0406	
ST-MARTIN-DE-HINX	H0406	
ST-MARTIN-DE-HINX	H1559	
ST-MARTIN-DE-HINX	H0779	
ST-MARTIN-DE-HINX	F0182	
ST-MARTIN-DE-HINX	F0182	
ST-MARTIN-DE-HINX	F0182	
ST-MARTIN-DE-HINX	F0268	
ST-MARTIN-DE-HINX	F0066	INACCESSIBLE
ST-MARTIN-DE-HINX	G0078	
ST-MARTIN-DE-HINX	F0291	
ST-MARTIN-DE-HINX	H862 (ex H830)	
ST-MARTIN-DE-HINX	H 1159 ?	INACCESSIBLE
ST-MARTIN-DE-HINX	H851	
ST-MARTIN-DE-HINX	H852	
ST-MARTIN-DE-HINX	H836	
ST-MARTIN-DE-HINX	B173	
ST-MARTIN-DE-HINX	B558	
ST-MARTIN-DE-HINX	B573	
ST-MARTIN-DE-HINX	C0081	
ST-MARTIN-DE-HINX	D0061	
ST-MARTIN-DE-HINX	B0441 (ex H0441)	
ST-MARTIN-DE-HINX	A0562 (ex A0562)	
ST-MARTIN-DE-HINX	H 790 ?	

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article I.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale	A0344
----------------------	-------



Référence cadastrale	A0062
----------------------	-------



2 BATIS



Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale	A0524
----------------------	-------



Référence cadastrale	A0525
----------------------	-------



Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale	A0342
----------------------	-------



Référence cadastrale	A0314
----------------------	-------



Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale	H0296
----------------------	-------



Référence cadastrale	H0217
----------------------	-------



Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article I.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale	I0197
----------------------	-------



Référence cadastrale	H0292
----------------------	-------



Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale	I0202
----------------------	-------



Référence cadastrale	H0774
----------------------	-------



Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale

H0684



Référence cadastrale

H0774

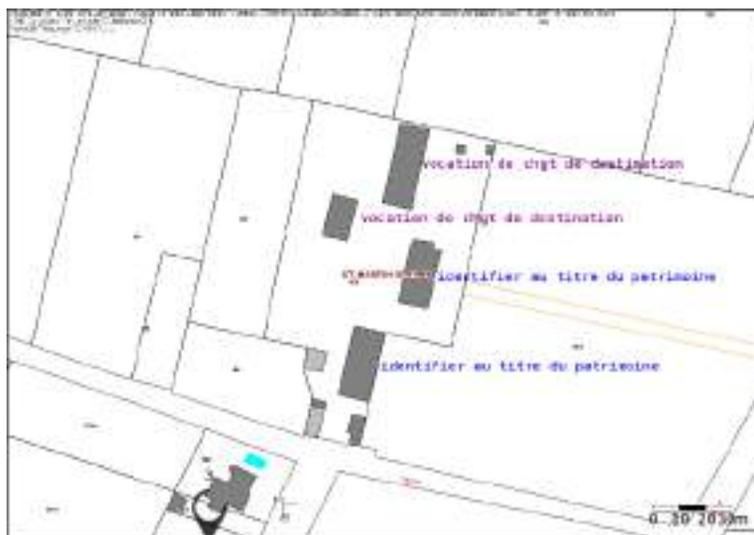


Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale

H0406

2 BATIS identifiés
au titre du
patrimoine



Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale	H0862
----------------------	-------



2 BATIS



Référence cadastrale	H1282
----------------------	-------



Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale

H0621

2 BATIS



Référence cadastrale

H0880



Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale	H0737
----------------------	-------



Référence cadastrale	H0622
----------------------	-------



Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale

H1276



Référence cadastrale

H0779



Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale

H1559



Référence cadastrale

F0182



Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Référence cadastrale	F0268
----------------------	-------



Référence cadastrale	G0078
----------------------	-------



230 rue de l'europe

H862



Mauhourat

H851-852



Barimpey

H836



Choisy

H790



Commune de St-Martin

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

La Plaine

B173



Puyo Neuf

B558



Mayenti

B573



Commune de St-Martin ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Montauzé

C81



Santin

D61



Moulin de
Loleta

F291



Référence cadastrale

B0441



Référence cadastrale

A0562





Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

ST-VINCENT-DE-TYROSSE	AK0070
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	AL0188
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BL0039
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	AL0213
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	AL0069
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	AL0070
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BK0013
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BK0291
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BK0346
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BK0027
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BK0238
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BK0239
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BK0240
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BK0271
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BK0267
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BK0058
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	AL0095
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BK0352
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BK0061
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BK0063
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BK0066
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BK0067
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	AL0105
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BL0041
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BK0355
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BK0340
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	AY0053
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BL0040
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BL0047
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BK0345
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	AL0089
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	AL0198
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	AL0183
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	AL0084
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	AK0086
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BL0042
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BL0043
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BL0044
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BL0045
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BL0046
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	AD0305
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	AK0295
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	AK0085
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	AK0076
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BL0036
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BL0037
ST-VINCENT-DE-TYROSSE	BL0038



Commune	Numéro de parcelle	Informations et Photos
ORX	D0682	INACCESSIBLE
ORX	C0406	
ORX	C0209	
ORX	C0128	
ORX	B0502	
ORX	D0091	
ORX	D0165	
ORX	B0067	
ORX	A0024	
ORX	B0088	
ORX	C0192	
ORX	B0570	maison en L151-19 et grange ds changement desti
ORX	C0204	
ORX	B0544	
ORX	B0416	
ORX	A0239	INACCESSIBLE
ORX	C0201	
ORX	C0168	
ORX	C0138 plutôt que la C0480	bati plutôt sur C0138
ORX	C0252	
ORX	C0669	
ORX	C0114	
ORX	C0683	
ORX	D0960	
ORX	D0103	
ORX	D0104	2 bâtis sur D103
ORX	D0104	2 bâtis sur D104
ORX	D0090	
ORX	D0067	1 maison en L151-19 + 1 grange en chgt desti
ORX	D0772	
ORX	D0021	
ORX	D0328 (?) LAUMURY	INACCESSIBLE : Ferme et dépendances
ORX	D0324	maison en L151-19 et grange en chgt desti
ORX	D0168	
ORX	D0206	bati plutôt sur 207
ORX	D0974	
ORX	C0047	
ORX	C0658	maison en L151-19 et grange en chgt desti
ORX	A0023	INACCESSIBLE
ORX	A0268 (?)	
ORX	D0990 (plutôt que 991)	
ORX	D0379	
ORX	D0390	
ORX	D0440	maison en L151-19, grange en changement desti
ORX	D0078	ds changement desti (grange) et L151-19 (maison)
ORX	D0064	maison en L151-19 et 2 granges en changement desti
ORX	B0022	ds changement desti pr grange et L151-19 pr maison
ORX	B0464	Photo inaccessible : Maison en L151-19 et grange ds changement desti
ORX	D0709	maison en L151-19 et grange ds changement desti
ORX	D0324	maison au L151-19, grange en changement desti
ORX	D0207/206	Maison en L151-19 et grange en chgt desti

Commune de O

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

C0406



Référence cadastrale

C0209



Commune de O

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

C0128



Commune de O

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

B0502



Référence cadastrale

D0165



Commune de O

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

D0091



Commune de O

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

B0067



Référence cadastrale

A0024



Commune de O

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

B0088



Référence cadastrale

C0192



Commune de O

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

B0570



Référence cadastrale

C0204



Commune de O

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

B0544



Référence cadastrale

B0416



Commune de O

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

C0201



Référence cadastrale

C0168



Référence cadastrale

C0138 (à proximité de
la C0480)



Commune de O

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

C0252



Référence cadastrale

C0669



Commune de O

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

C0114



Référence cadastrale

C0683



Commune de O

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

D0960



Référence cadastrale

D0103



Commune de O

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

D0104



Commune de O

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

D0090



Référence cadastrale

D0067



Commune de O

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

D0772



Référence cadastrale

D0021



Commune de O

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale	D0324
----------------------	-------



Référence cadastrale	D0168
----------------------	-------



Commune de O

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale	D0206
----------------------	-------



Référence cadastrale	D0974
----------------------	-------



Commune de O

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

C0047



Référence cadastrale

C0658



Référence cadastrale

D0990 plutôt que 991

PAS DE MAISON SUR LA PARCELLE, MAISON DE
LA PARCELLE D'à côté PRISE



Commune de O

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

D0379



Référence cadastrale

D0390



Commune de O

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

D0440



Référence cadastrale

D0078



Commune de O

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

D0064



Référence cadastrale

B0022



Commune de O

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Référence cadastrale

D0709



Référence cadastrale

B0105



Référence cadastrale

D0207/D0206





Commune de Soustons

*Liste des éléments bâtis identifiés
au titre de l'article I.151-19 du code de l'urbanisme*

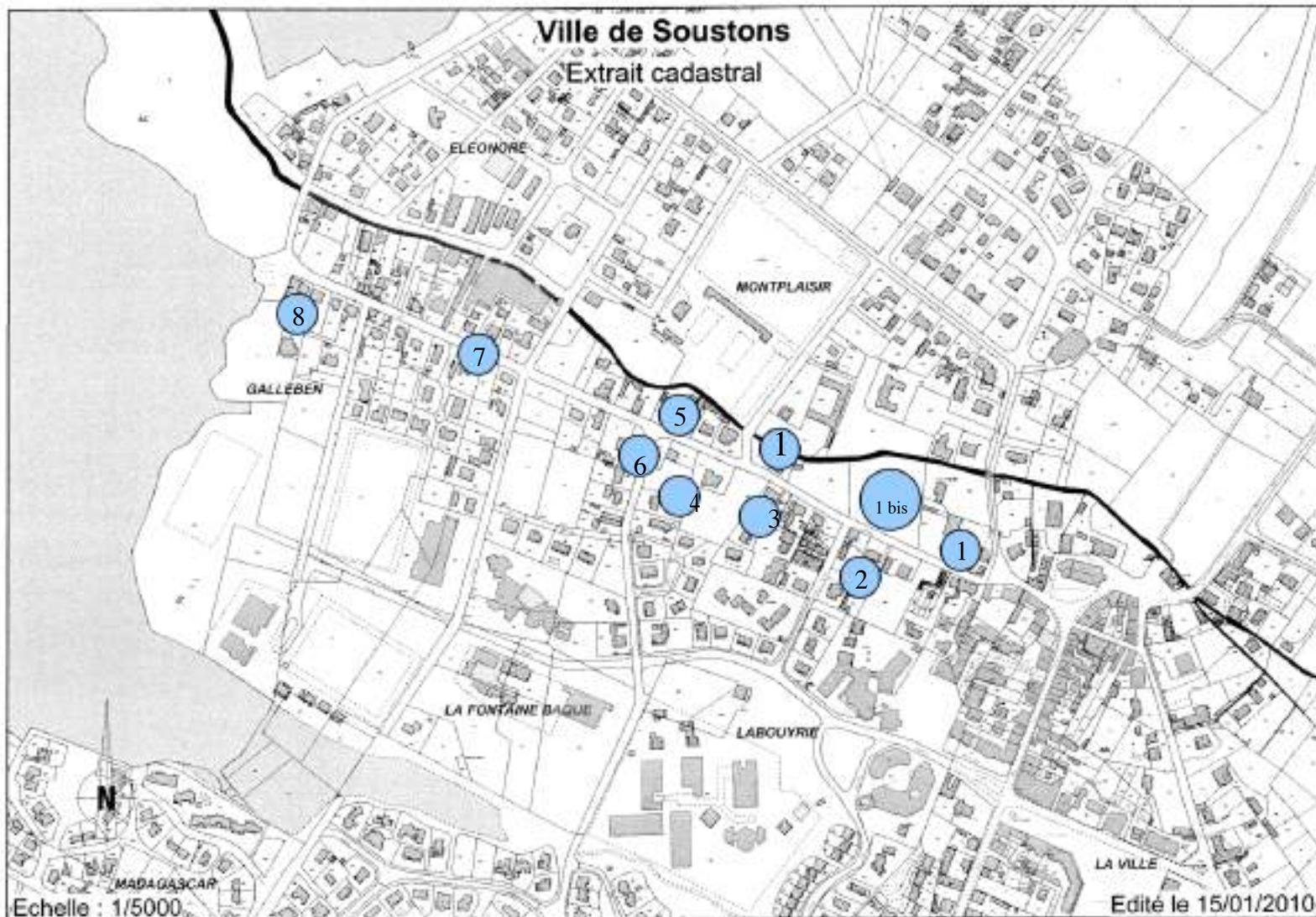
Se reporter aux fiches ci-après



Commune de Soustons

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article I.151-19 du code de l'urbanisme

✓ AVENUE DE GALLEBEN	fiche 1 à 8 bis
✓ ALLEE DES SOUPIRS	fiche 9 à 12 et 52
✓ ROUTE D'AZUR	fiche 13 et 14
✓ ALLEE DU STADE	fiche 15 et 16
✓ AVENUE DU GAY	fiche 17 à 21
✓ RUE GASTON PONTNEAU	fiche 22 à 23
✓ RUE DU VICOMTE	fiche 24 à 30
✓ RUE DASTE	fiche 31 à 36
✓ AVENUE DU MARECHAL LECLERC	fiche 38 à 41
✓ AVENUE DU GENARAL DE GAULLE	fiche 42 à 49
✓ PLACE ROBERT LASSALLE	fiche 37, 50 et 51
✓ EDF	fiche 52
✓ BOULEVARD DARRIGADE	fiche 53
✓ CHENES LIEGES	fiche 54
✓ ROUTE DE MILLON	fiche 54 bis
✓ LAVOIRS	fiche 55
✓ LE PAVILLON LANDAIS	fiche 56

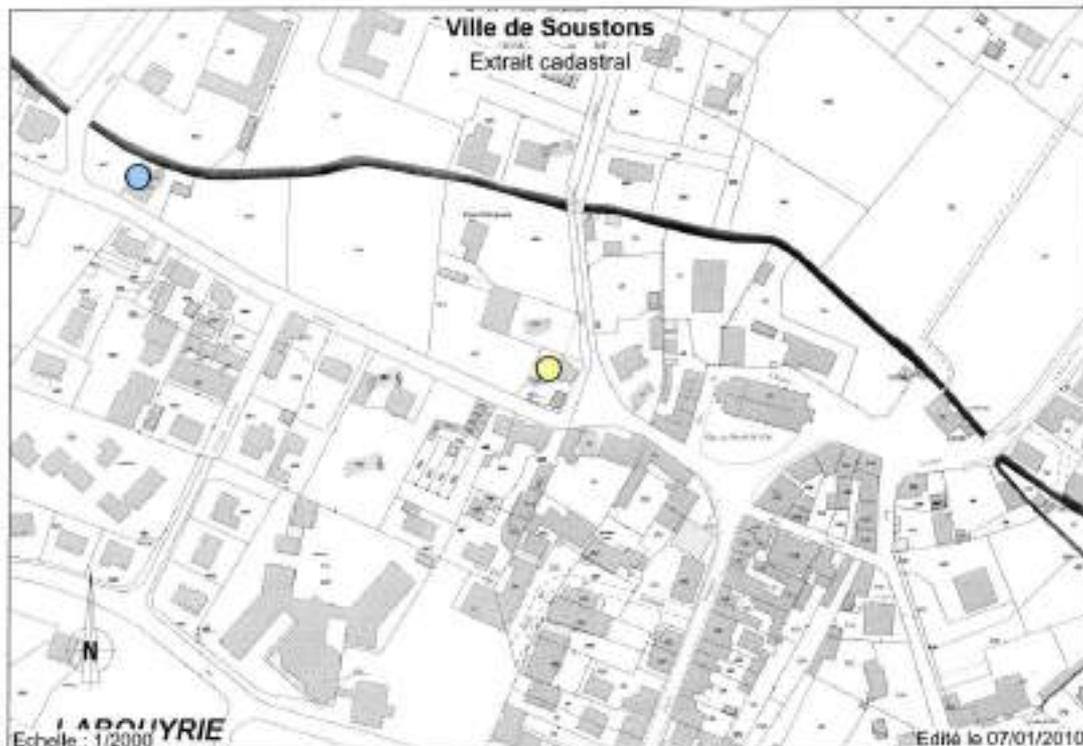


Fiche 1 à 8 – Avenue de Galleben

FICHE n°1

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Nom	Propriété Dumas/Allée des Soupirs-Avenue de Galleben
Références cadastrales	AC 470, AC 469, AC 476
Intérêt/description	Ensemble bâti et parc de grande qualité formant un arial urbain
Préconisations	<p>Conserver la cohérence de l'ensemble par des réhabilitations respectueuses du style et des volumes initiaux (respect de la composition originelle, conservation des ouvertures existantes). Le mur d'enceinte devra être conservé, ainsi que la partie du parc situé devant le bâti allée des Soupirs faisant office de jardin de représentation (importance de la composition enceinte-parc-maison)</p> <p>Conserver la volumétrie et le style architectural de la petite maison marense située sur le domaine Avenue de Galleben</p>

AC 476 – 4 avenue de Galleben AC 469 et 470 - 5 allée des Soupirs 

FICHE n°1 bis

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

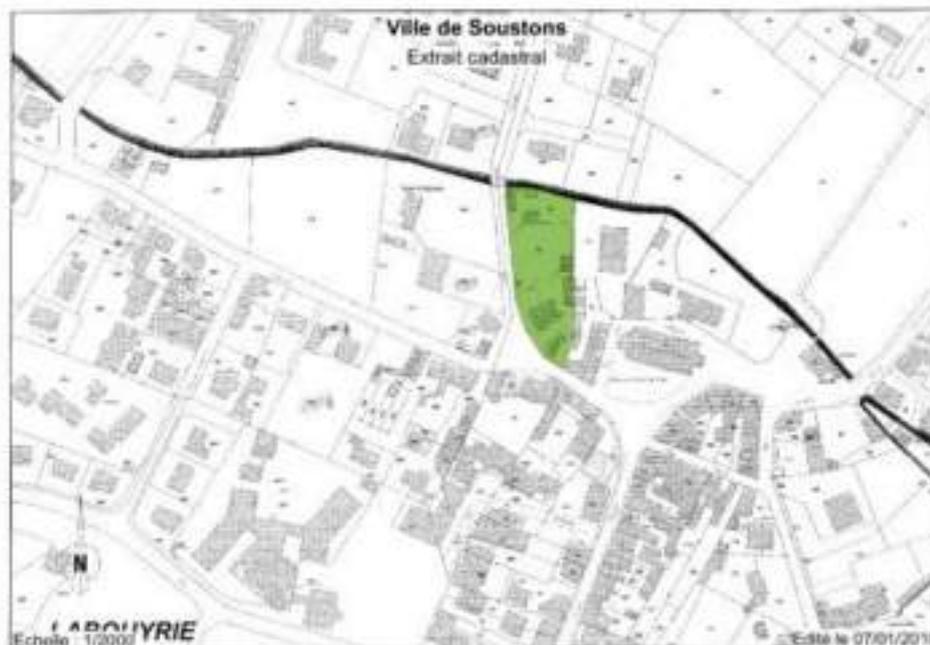
Nom	Avenue de Galleben / Allée des soupirs
Références cadastrales	AC 468, 469, 470, 472, 473, 474, 475, 476 et 477
Intérêt/description	Ensemble paysager (bâti et parc) de grande qualité
Préconisations	<p>Conserver dans l'état le bâti et les plantations. Ne pas modifier la densité du bâti (pas d'extensions) et conserver le traitement des limites (murs, murs+grilles avec portails...)</p> <p>Préserver les ouvrages de ferronnerie de belle facture.</p> <p>Ne pas transformer la volumétrie et les percements des constructions (habitations et dépendances). Conserver la nature et couleur des matériaux apparents (constructions et clôtures)</p>



FICHE n°1 ter

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Nom	Allée des soupirs
Références cadastrales	AB 47, 48, 49 et 50
Intérêt/description	Ensemble paysager (bâti et parc) de grande qualité
Préconisations	<p>Conserver dans l'état le bâti et les plantations. Ne pas modifier la densité du bâti (pas d'extensions) et conserver le traitement des limites (murs, murs+grilles avec portails...)</p> <p>Préserver les ouvrages de ferronnerie de belle facture.</p> <p>Ne pas transformer la volumétrie et les percements des constructions (habitations et dépendances). Conserver la nature et couleur des matériaux apparents (constructions et clôtures)</p>



FICHE n°2

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Nom/Localisation	Avenue de Galleben
Références cadastrales	AC 484, AC 499p
Intérêt/description	Maison bourgeoise et dépendance remarquables
Préconisations	<p>Conserver la cohérence de l'ensemble par des réhabilitations respectueuses du style et des volumes initiaux (respect de la composition originelle, conservation des ouvertures existantes). Ces préconisations concernent à la fois la maison et les dépendances.</p> <p>Conserver le traitement de la clôture sur rue (muret + grille, piles + portails). Dans le cas de la restauration, préserver la nature et couleur des matériaux.</p>



FICHE n°2 bis

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Nom/Localisation	17 Avenue de Galleben
Références cadastrales	AC 999
Intérêt/description	Maison basco landaise
Préconisations	Conserver la cohérence d'ensemble et la volumétrie actuelle (respect de la composition originelle, conservation des ouvertures existantes)

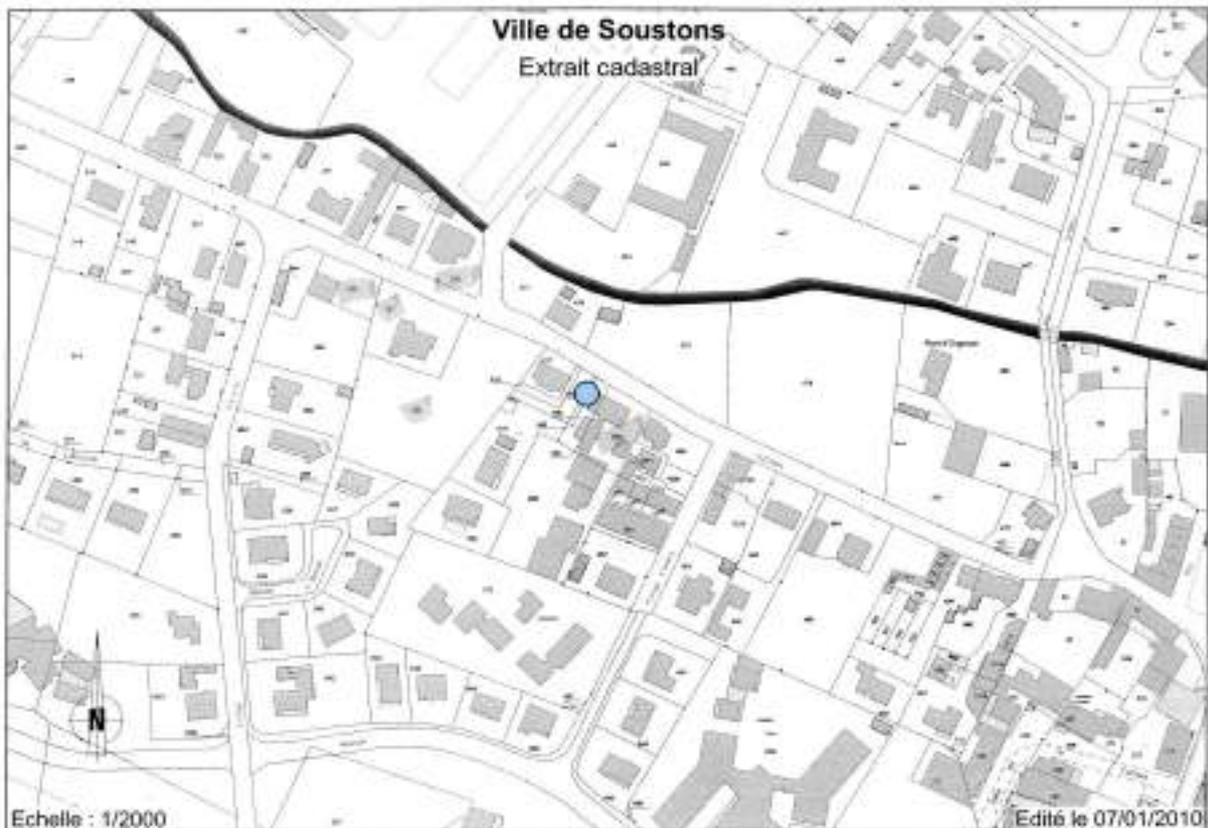
« *Le plus lourd fardeau, c'est d'exister sans vivre* ». V.Hugo



FICHE n° 3

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

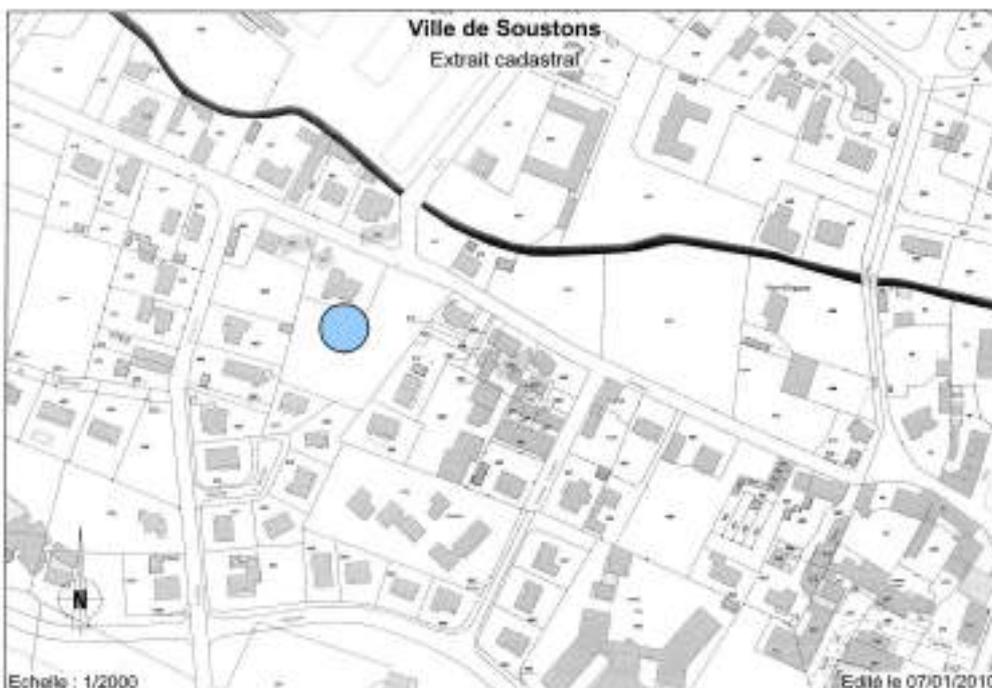
Nom/Localisation	21 Avenue de Galleben
Références cadastrales	AC 585
Intérêt/description	Maison marense typique
Préconisations	Respecter le style architectural du bâti, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Conserver les parements en brique de la façade. Préserver l'espace de représentation côté rue.



FICHE n°4

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

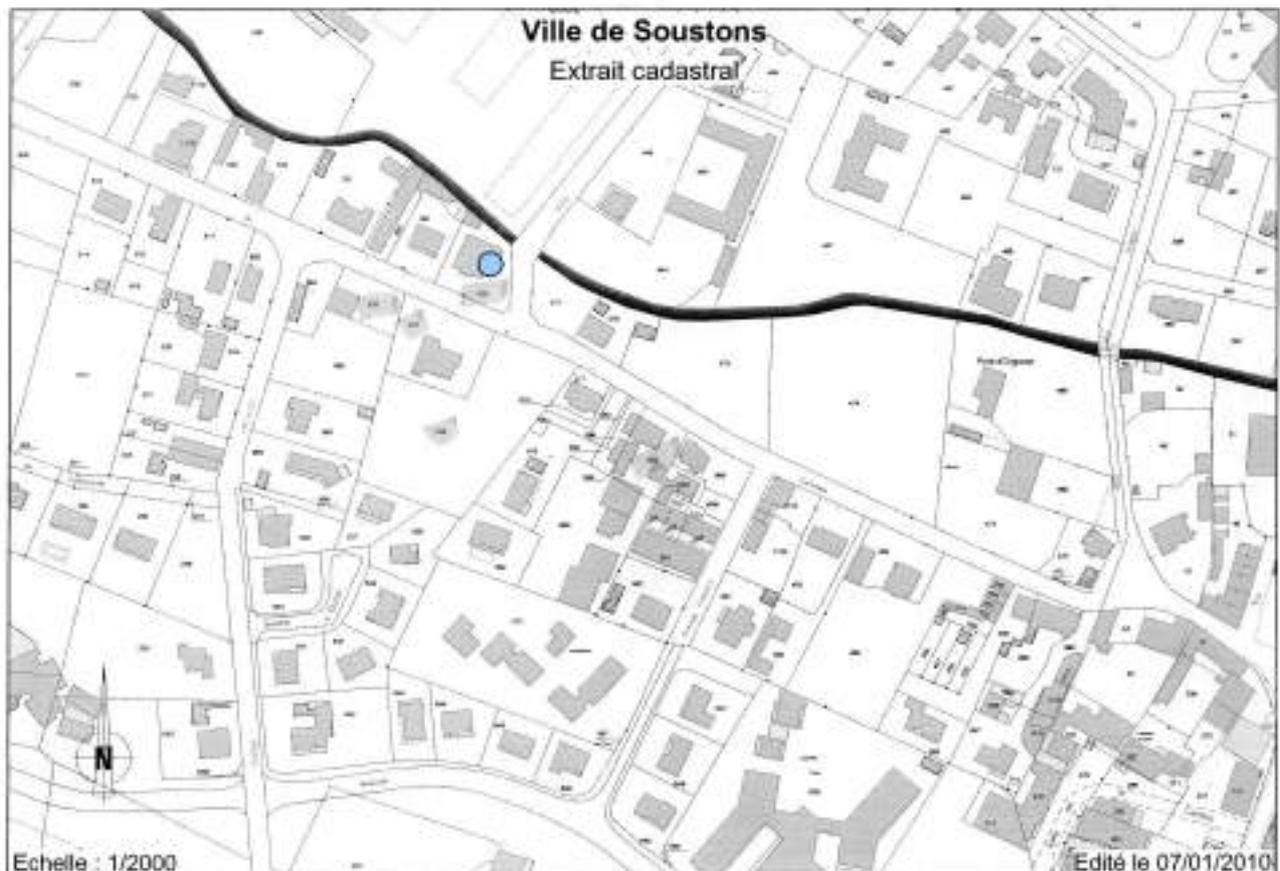
Nom/Localisation	25 Avenue de Galleben
Références cadastrales	AC 327, AC 328
Intérêt/description	Maison de maître d'inspiration anglo-normande avec clôture dans le même style
Préconisations	Conserver la cohérence de l'ensemble par des réhabilitations respectueuses du style et des volumes initiaux (respect de la composition originelle, conservation des ouvertures existantes). L'équilibre dans la structuration de cet ensemble devra être maintenu (maison-jardin de représentation donnant sur la rue et parc-mur et grilles d'enceinte)



FICHE n° 5

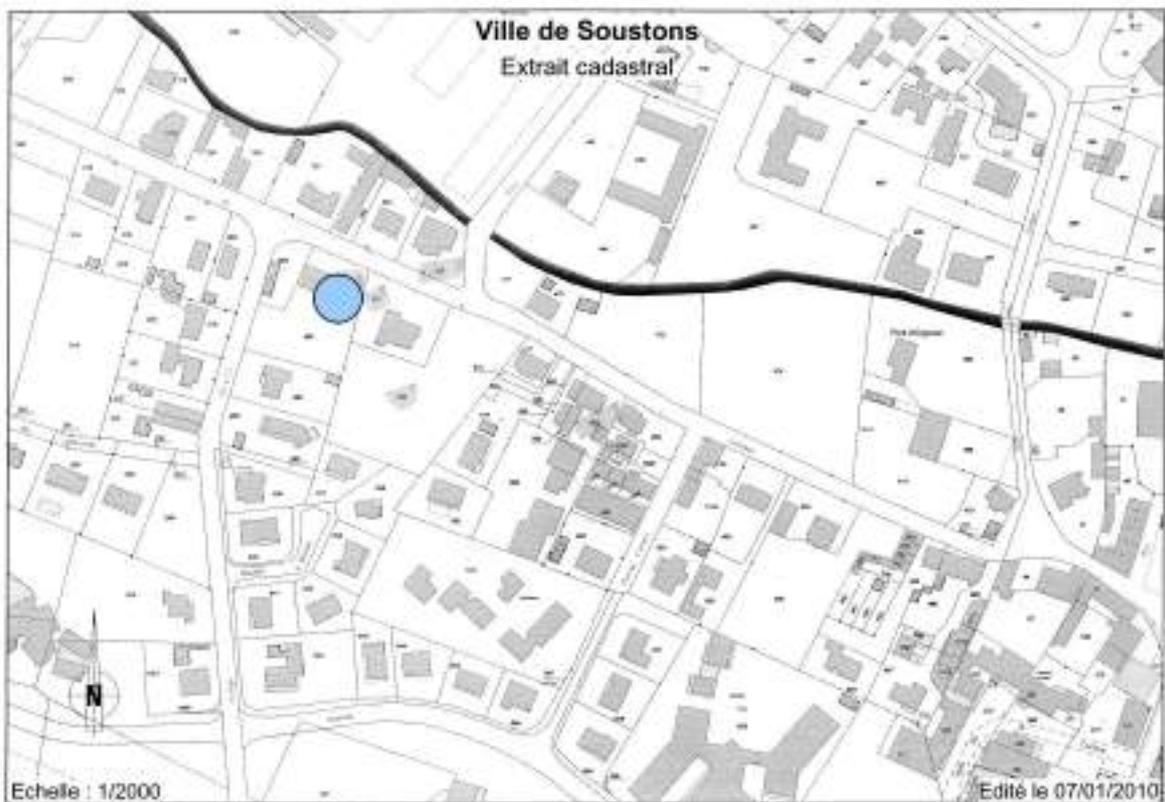
ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Nom/Localisation	6 Avenue de Galleben / angle allée du stade
Références cadastrales	AC329
Intérêt/description	Maison basco-landaise du milieu du XX ^e siècle
Préconisations	Conserver la cohérence d'ensemble et la volumétrie actuelle (respect de la composition originelle, conservation des ouvertures existantes).



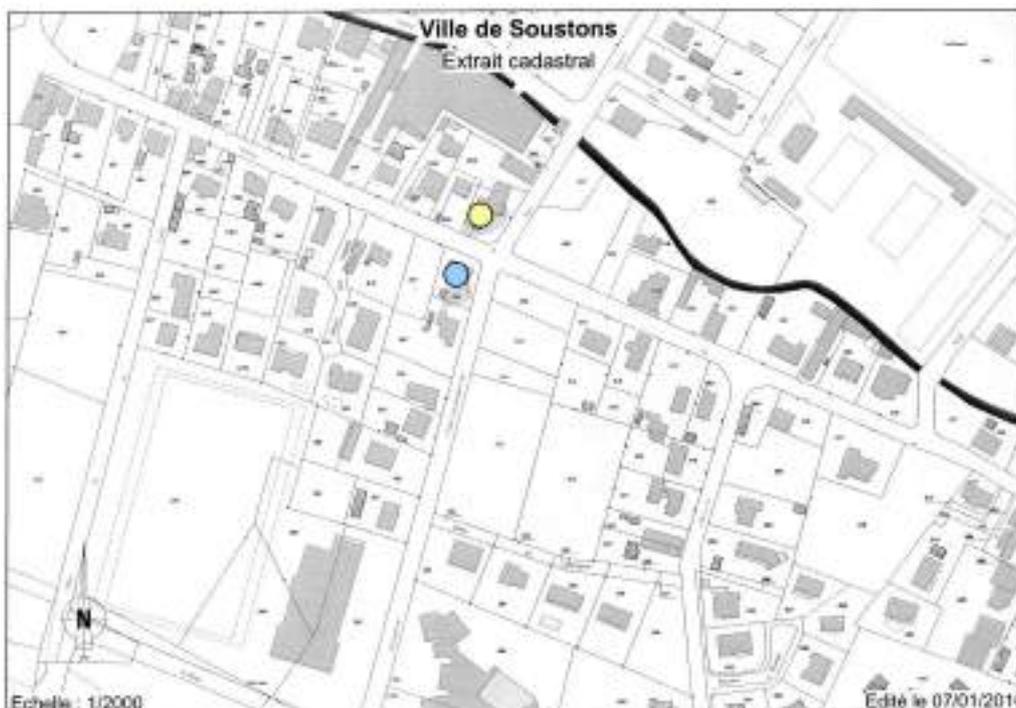
FICHE n° 6	
Nom/Localisation	27 Avenue de Galleben
Références cadastrales	AC 326
Intérêt/description	Ensemble remarquable constitué d'une maison bourgeoise et d'une dépendance du début du XX ^e siècle entourées d'un parc
Préconisations	Conserver la cohérence de l'ensemble par des réhabilitations respectueuses du style et des volumes initiaux (respect de la composition originelle, conservation des ouvertures existantes). L'équilibre dans la structuration de cet ensemble devra être maintenu (maison-jardin de représentation)

« La Ronchère »



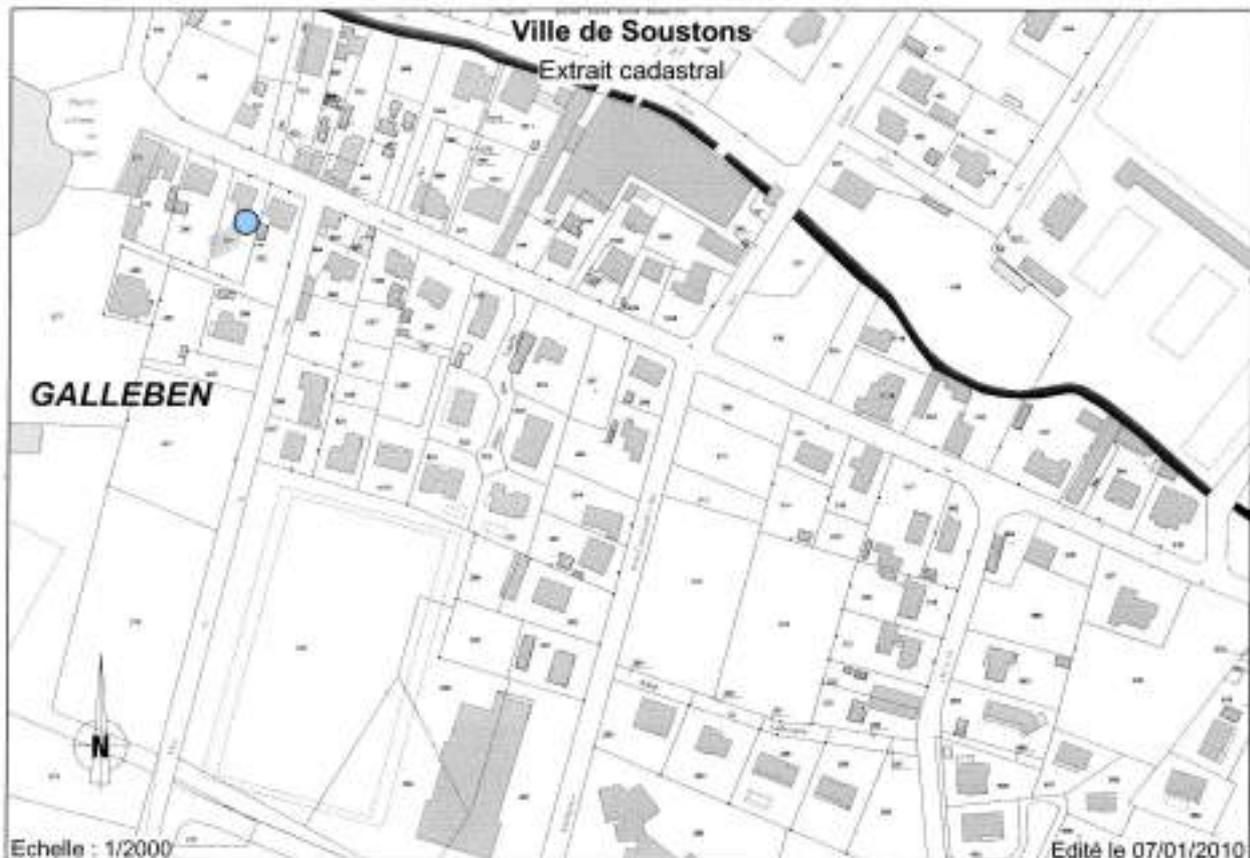
FICHE n° 7

Nom/Localisation	20 et 45 Avenue de Galleben / angle Avenue Gaston Pontneau/Rue de Madagascar
Références cadastrales	AC308, AC 1028
Intérêt/description	Maisons bourgeoises symétriques de part et d'autre de l'Avenue de Galleben (malgré des traitements différents)
Préconisations	Conserver la cohérence d'ensemble et la volumétrie (respect de la composition originelle, conservation des ouvertures existantes) Concernant la maison du 45 avenue de Galleben, il convient de protéger la clôture sur rues ; grille sur muret (grille et portail fins et élégants témoignage de beaux ouvrages de ferronnerie). Beau parc de représentation à préserver.



FICHE n° 8

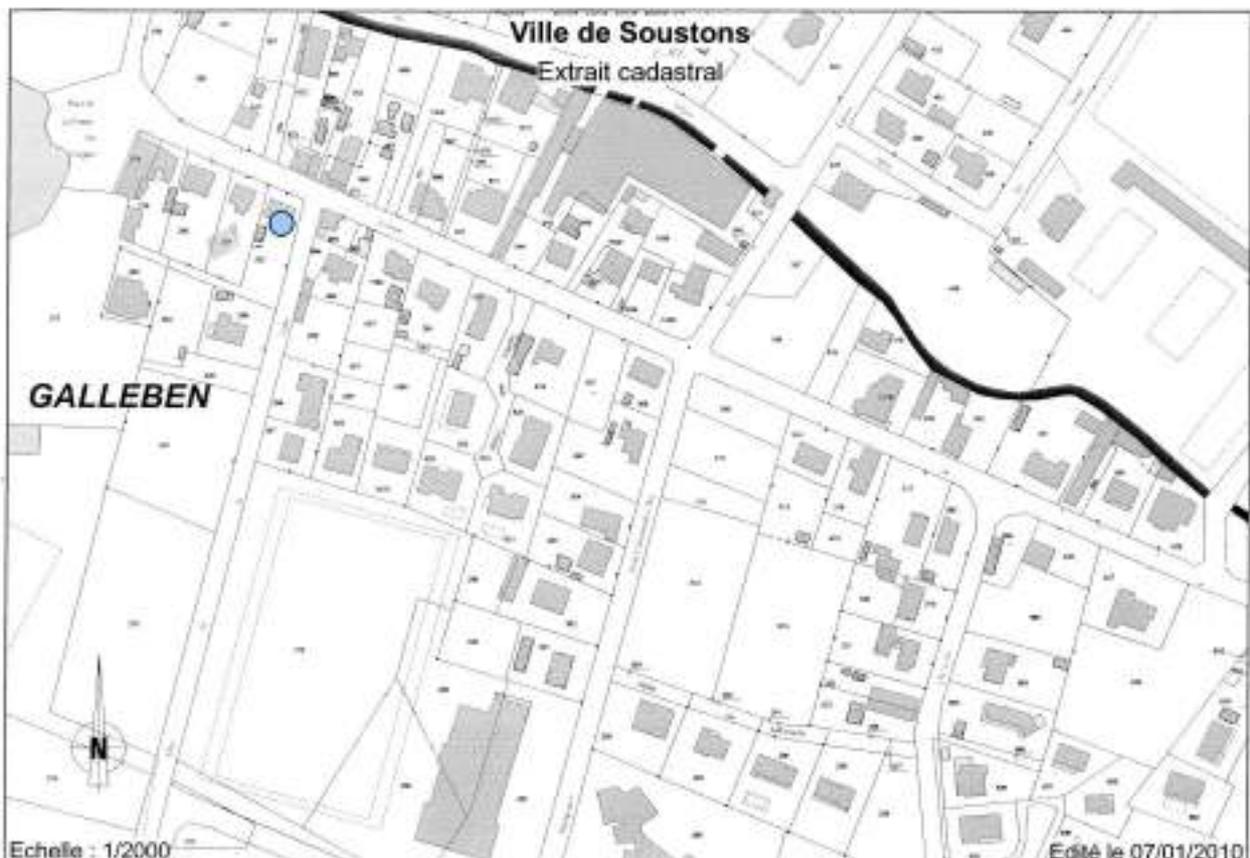
Nom/Localisation	57 Avenue de Galleben
Références cadastrales	AC 281
Intérêt/description	Maison marenسية traditionnelle
Préconisations	Conserver la cohérence d'ensemble et la volumétrie actuelle (respect de la composition originelle, conservation des ouvertures existantes)

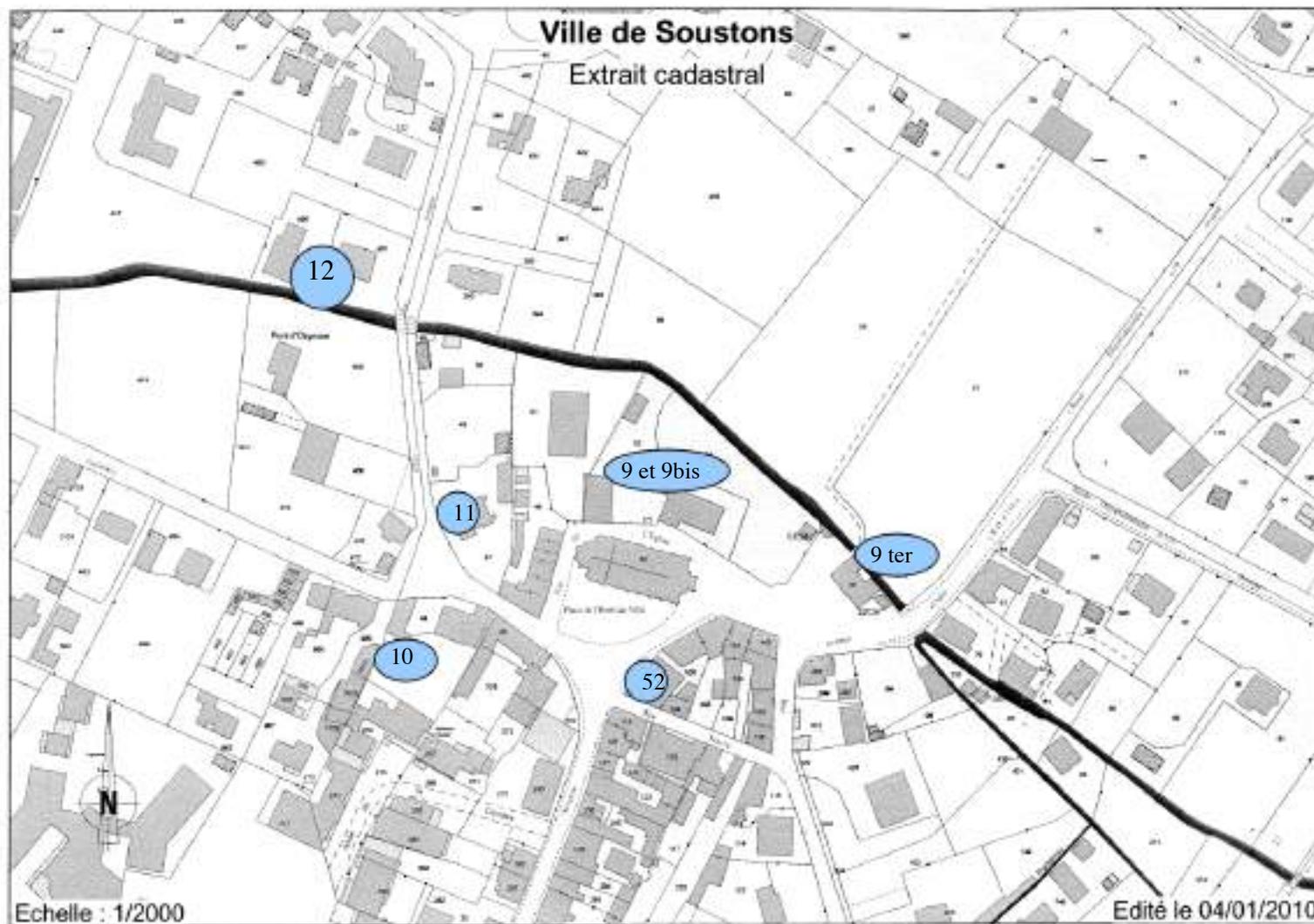


FICHE n° 8 bis

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

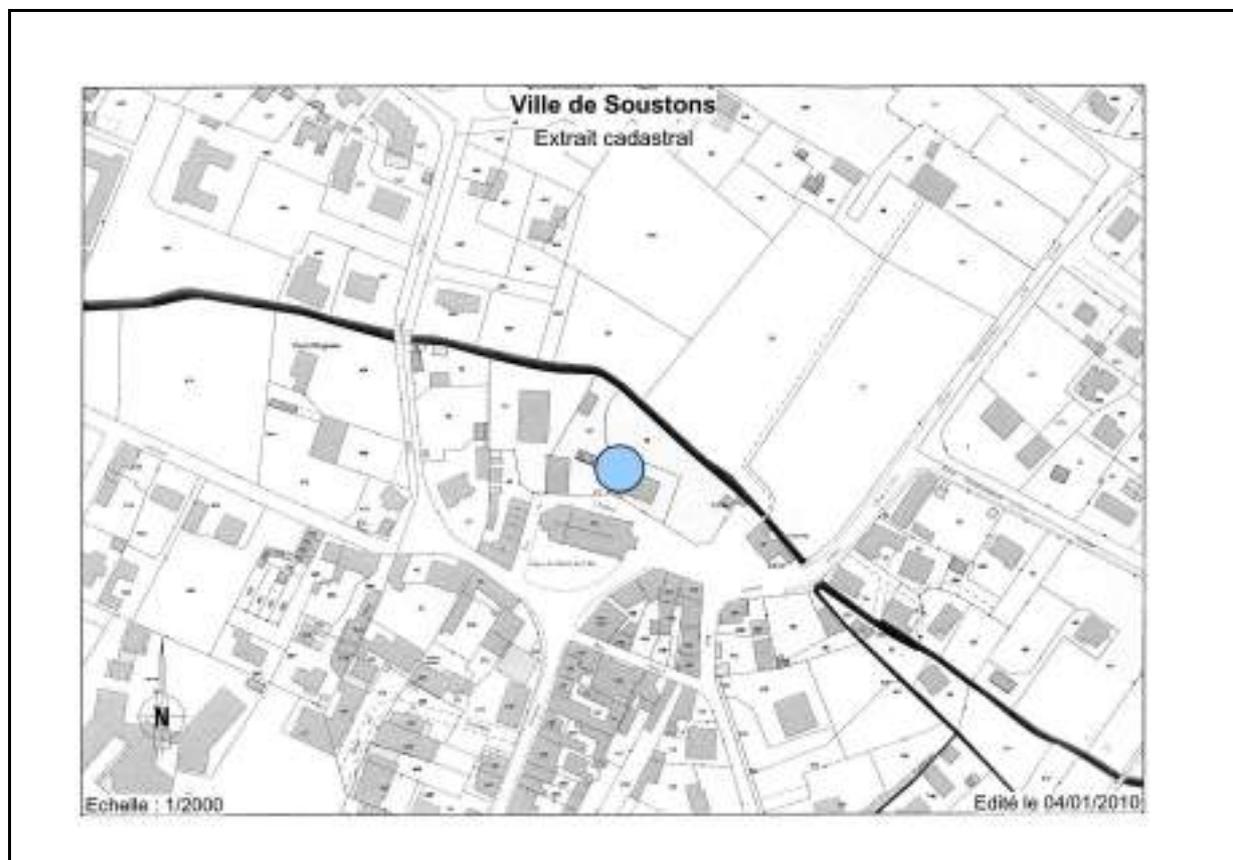
Nom/Localisation	Avenue de Galleben
Références cadastrales	AC 282
Intérêt/description	Maison marenسية traditionnelle
Préconisations	Conserver la cohérence d'ensemble et la volumétrie actuelle (respect de la composition originelle, conservation des ouvertures existantes)





Fiche 9 à 12 et 52 – Allée des Soupirs et place de l'église

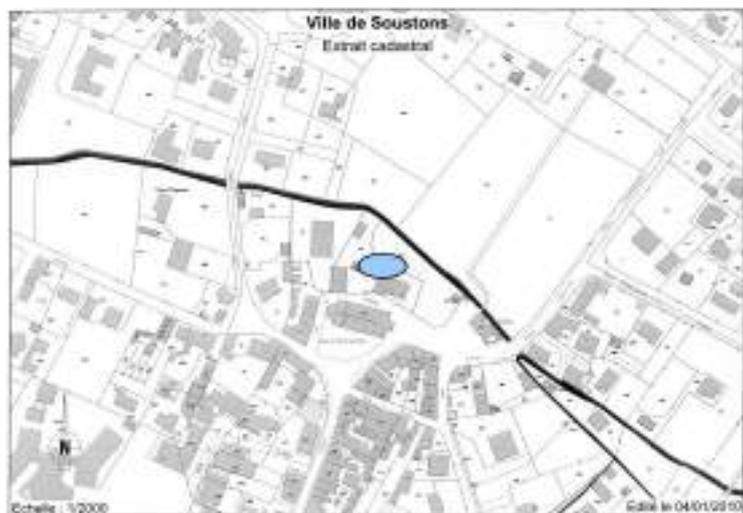
FICHE n° 9	
Nom/localisation	2 rue de l'église
Références cadastrales	AB 52, AB 54
Intérêt/description	Maison de maître, chais, parc et mur d'enceinte formant un ensemble homogène et remarquable
Préconisations	Conserver la cohérence de l'ensemble par des réhabilitations respectueuses du style et des volumes initiaux (respect de la composition originelle, conservation des ouvertures existantes). Le mur d'enceinte devra être conservé, ainsi que la partie du parc faisant office de jardin de représentation (importance de la perspective grilles d'enceinte, parc et éléments bâtis)



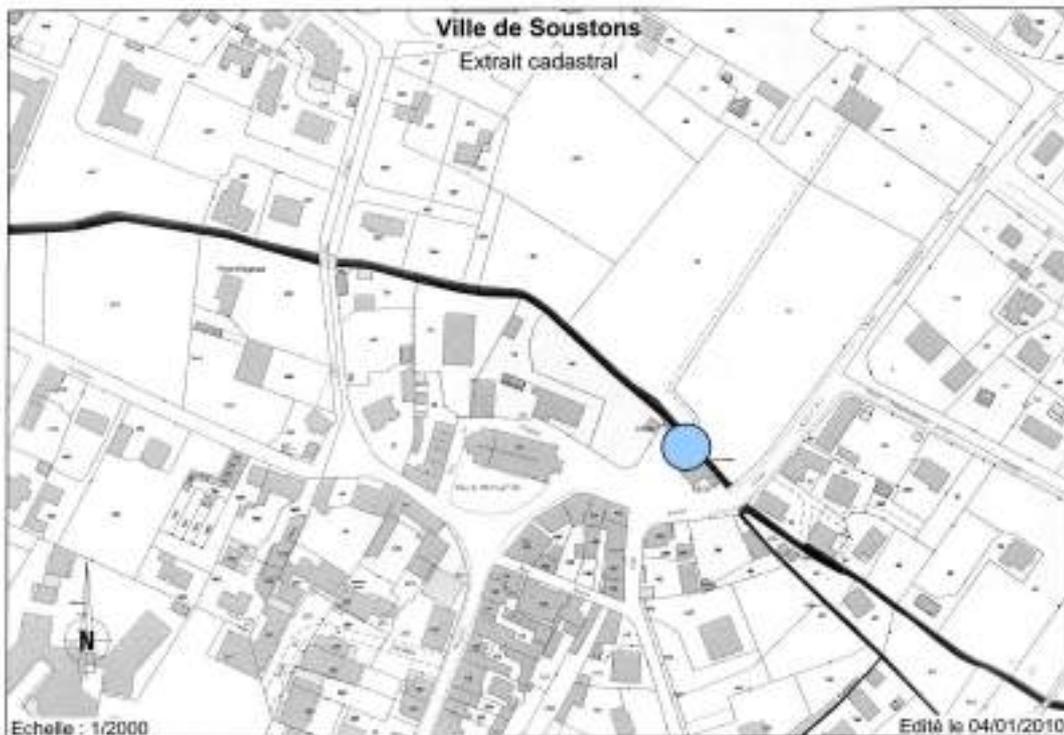
FICHE n° 9 bis

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Nom/localisation	rue de l'église
Références cadastrales	AB 52 et 54
Intérêt/description	Ensemble bâti cours et jardins de grande qualité paysagère et architecturale.
Préconisations	Conserver la cohérence d'ensemble, les compositions originelles et les ouvertures existantes. Préserver le traitement de/des clôtures sur rue (murs, grilles et portails).

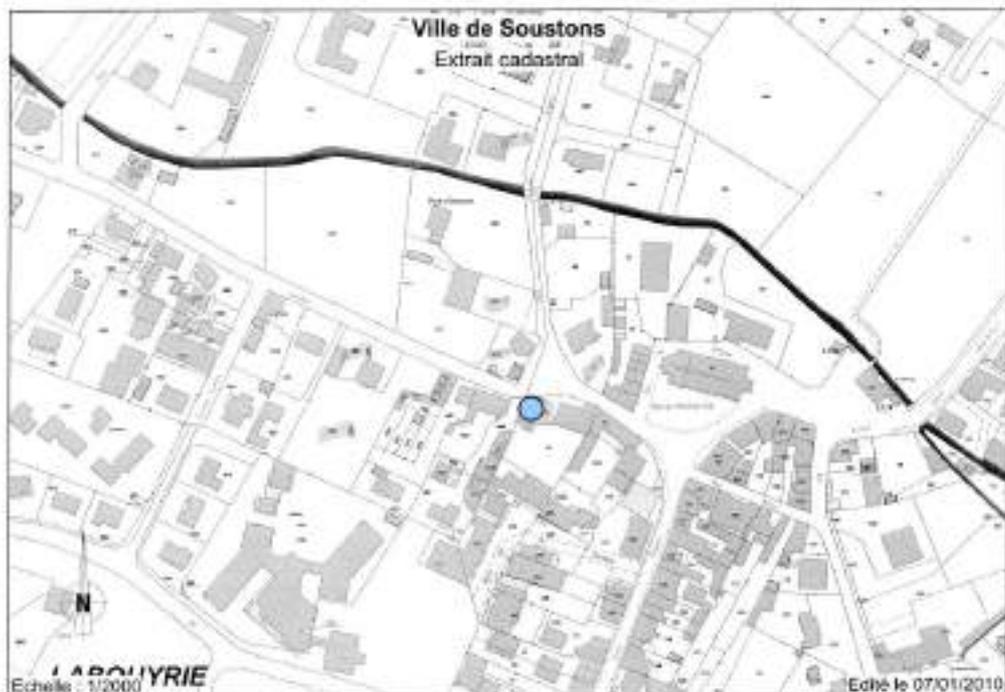


FICHE n° 9 ter	
Nom/localisation	Bains douches
Références cadastrales	AB 78
Intérêt/description	Bel édifice (ancien bains douches) de qualité architecturale dont l'implantation au bord du ruisseau et sur la place lui confère un rôle urbain structurant.
Préconisations	Conserver la cohérence d'ensemble (volumétrie actuelle, ouvertures et matériaux)



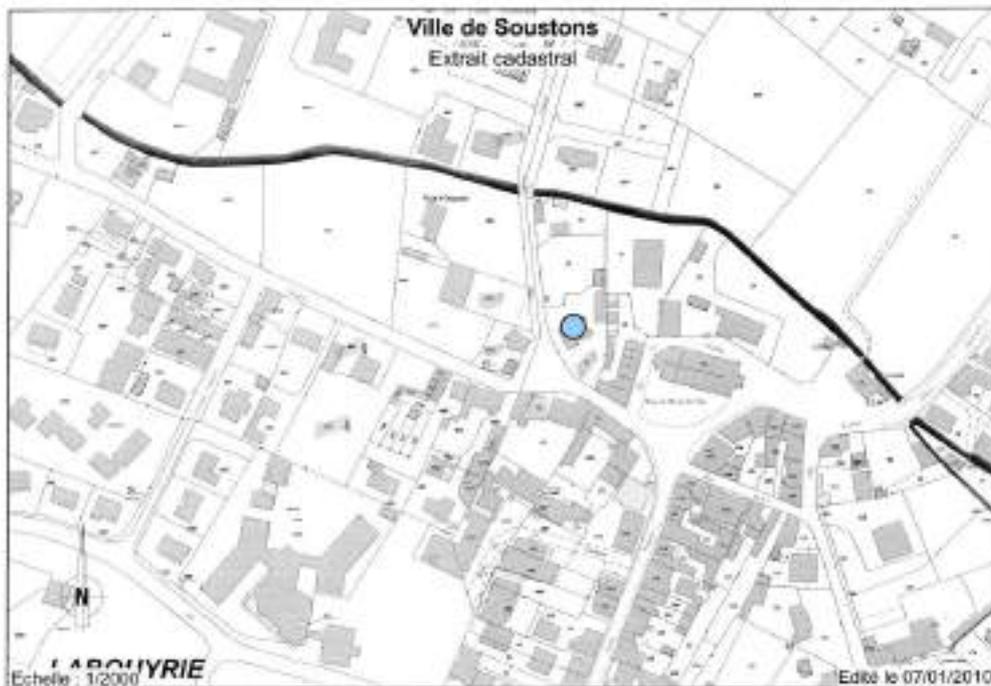
FICHE n° 10

Nom/localisation	Les glycines (17, place de l'Hôtel de Ville)
Références cadastrales	AB 44
Intérêt/description	Ensemble bâti de grande qualité (maison bourgeoise, cour intérieure, pigeonnier)
Préconisations	Conserver la cohérence d'ensemble, les compositions originelles et les ouvertures existantes. Préserver le traitement des clôtures (murets, grilles et portails).



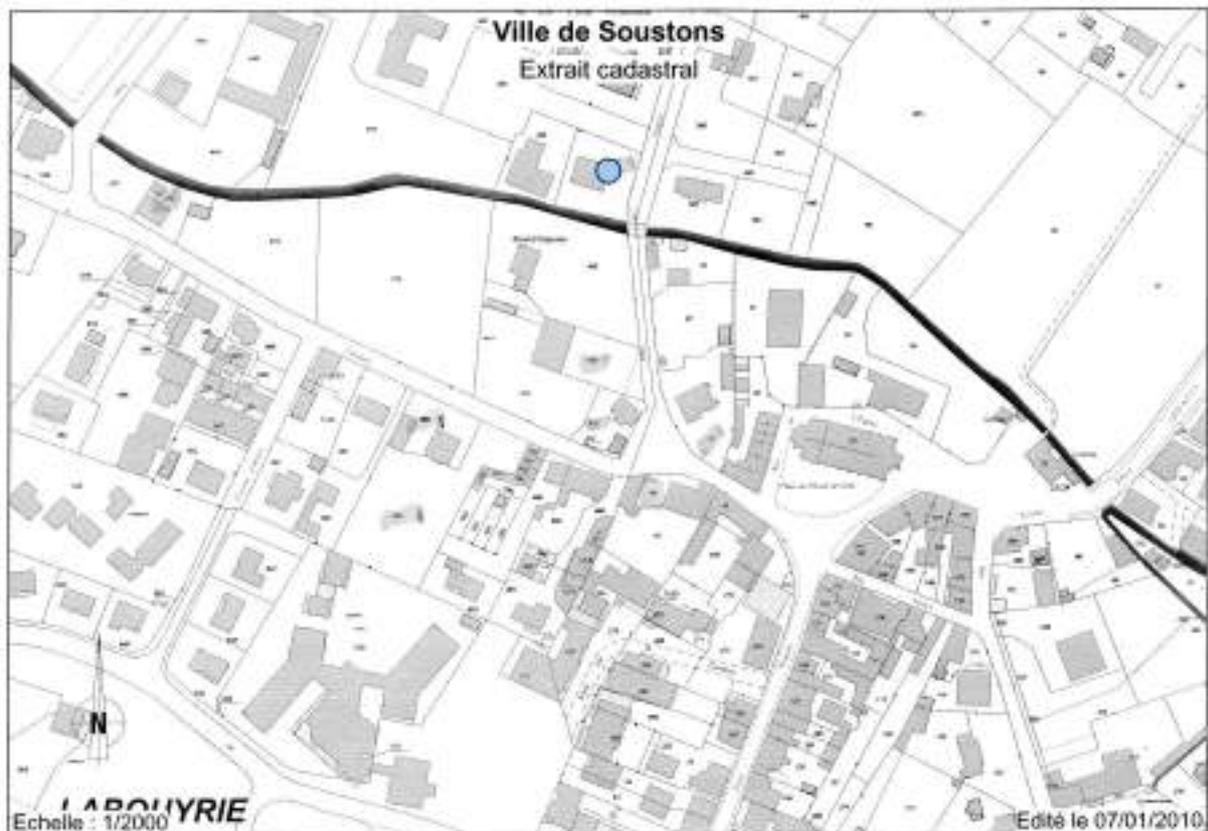
FICHE n° 11

Nom/localisation	29, Allée des Soupirs
Références cadastrales	AB 47
Intérêt/description	Maison de maître et parc remarquables
Préconisations	Conserver la cohérence d'ensemble, les compositions originelles et les ouvertures existantes de la maison d'habitation et des dépendances. Préserver le traitement des clôtures (murets, grilles et portails). L'entité demeure, dépendances et parc devront être préservés



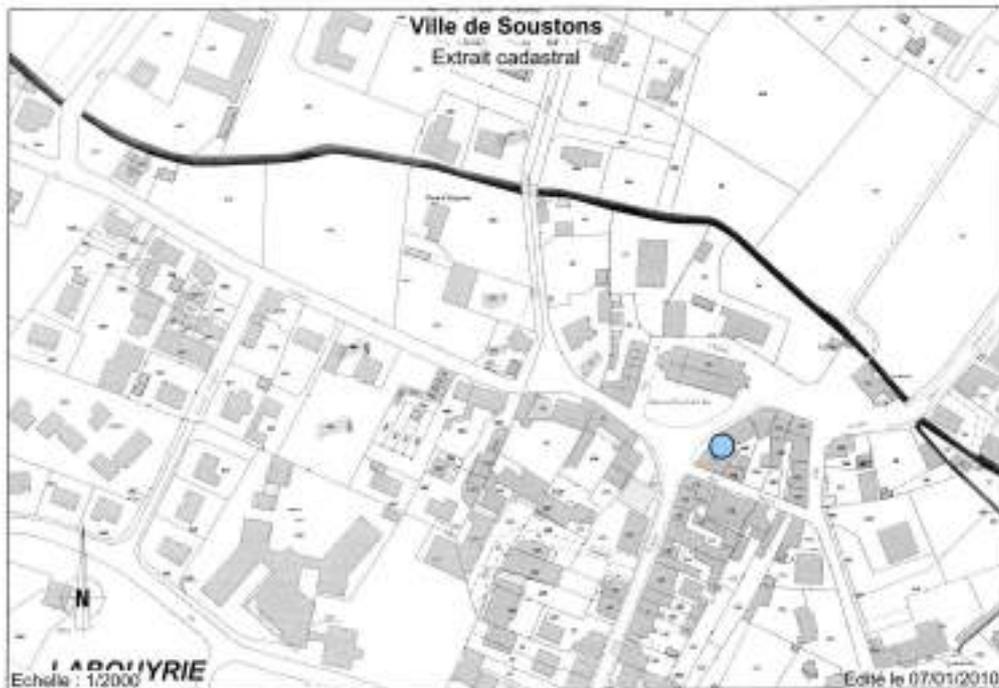
FICHE n° 12

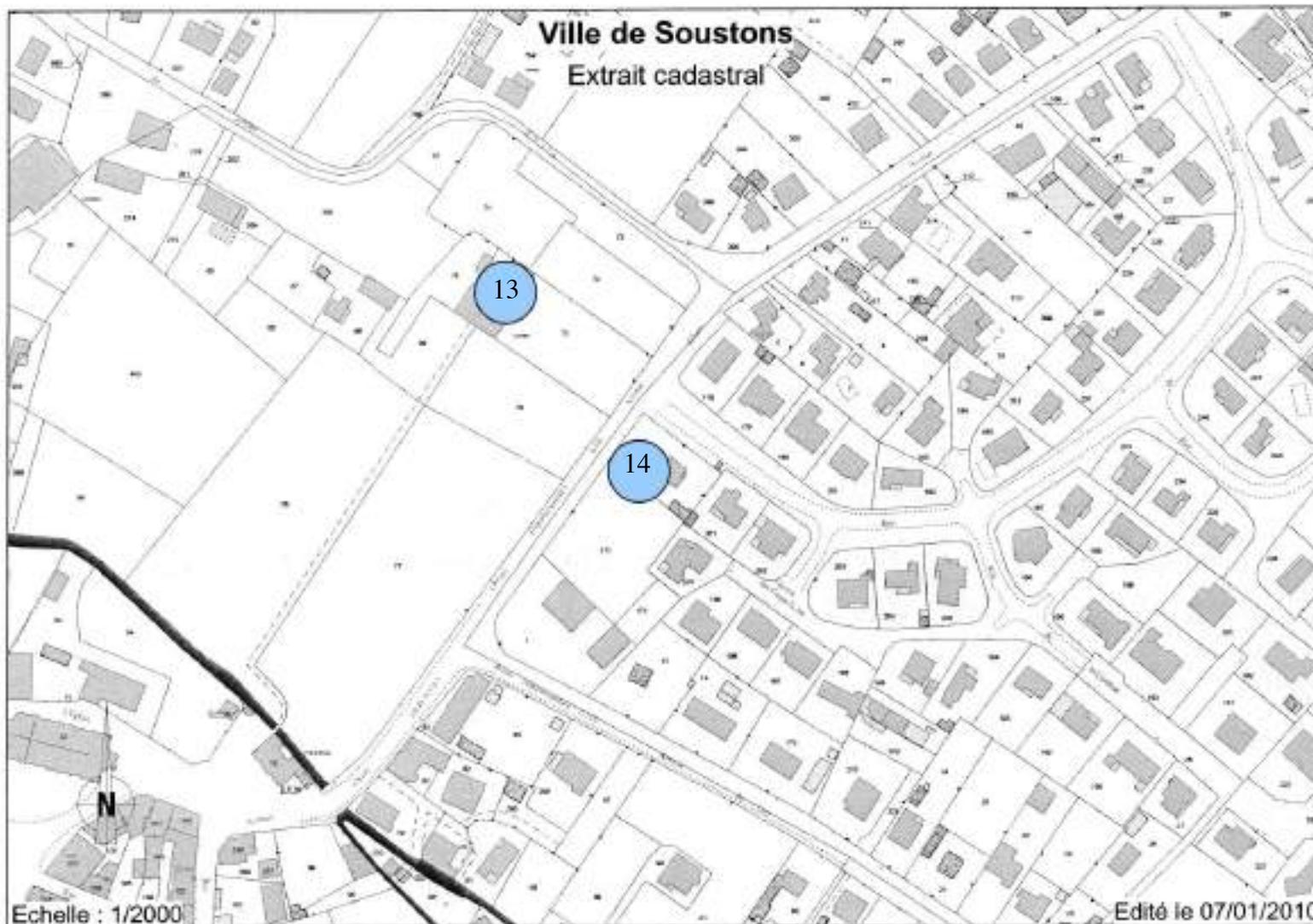
Nom/Localisation	4 Allée des Soupirs
Références cadastrales	AC 467
Intérêt/description	Maison landaise dont l'Intérêt réside dans la présence d'éléments traditionnels sur le parement de la façade (briquettes, corniche avec fougères et écureuils ...)
Préconisations	Conserver la volumétrie actuelle ainsi que les éléments de façade décrits ci-dessus. Toute extension devra se faire sur l'arrière.



FICHE n° 52

Nom	Mairie
Références cadastrales	AB 107
Intérêt/description	Bâtiment qui, par sa composition (beffroi) et sa volumétrie présente un intérêt architectural et symbolique
Préconisations	Conserver la volumétrie et la composition actuelles



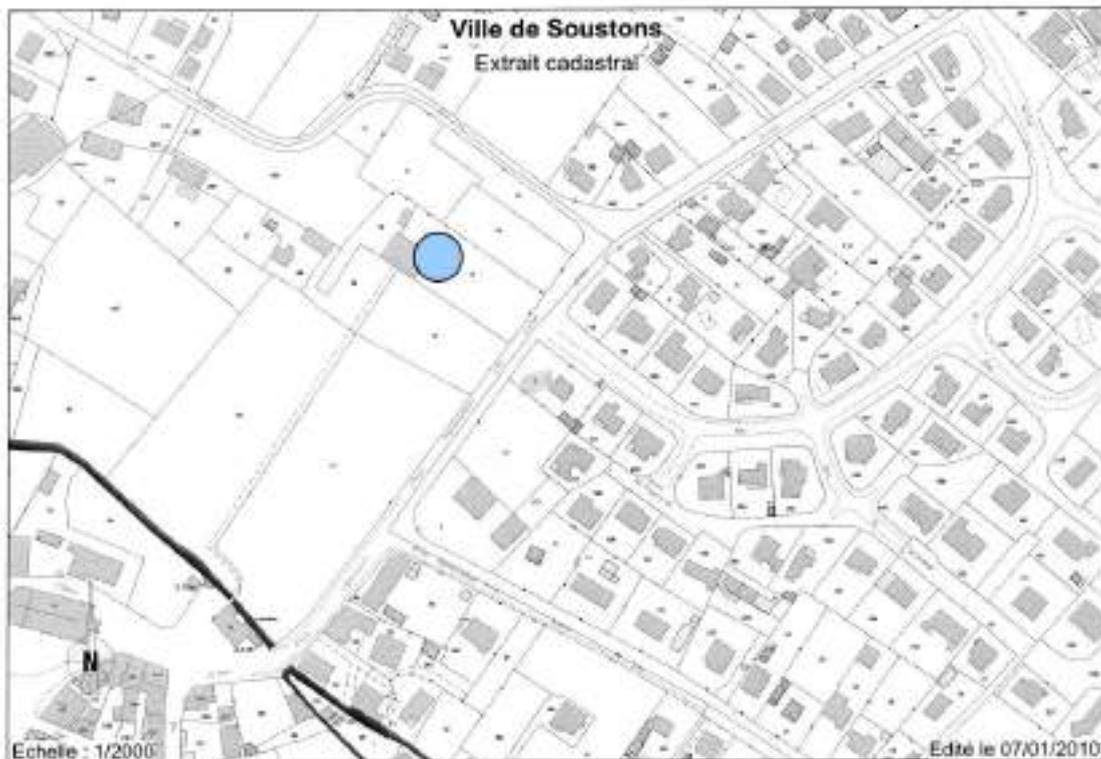


Fiche 13 et 14 – Route d'Azur

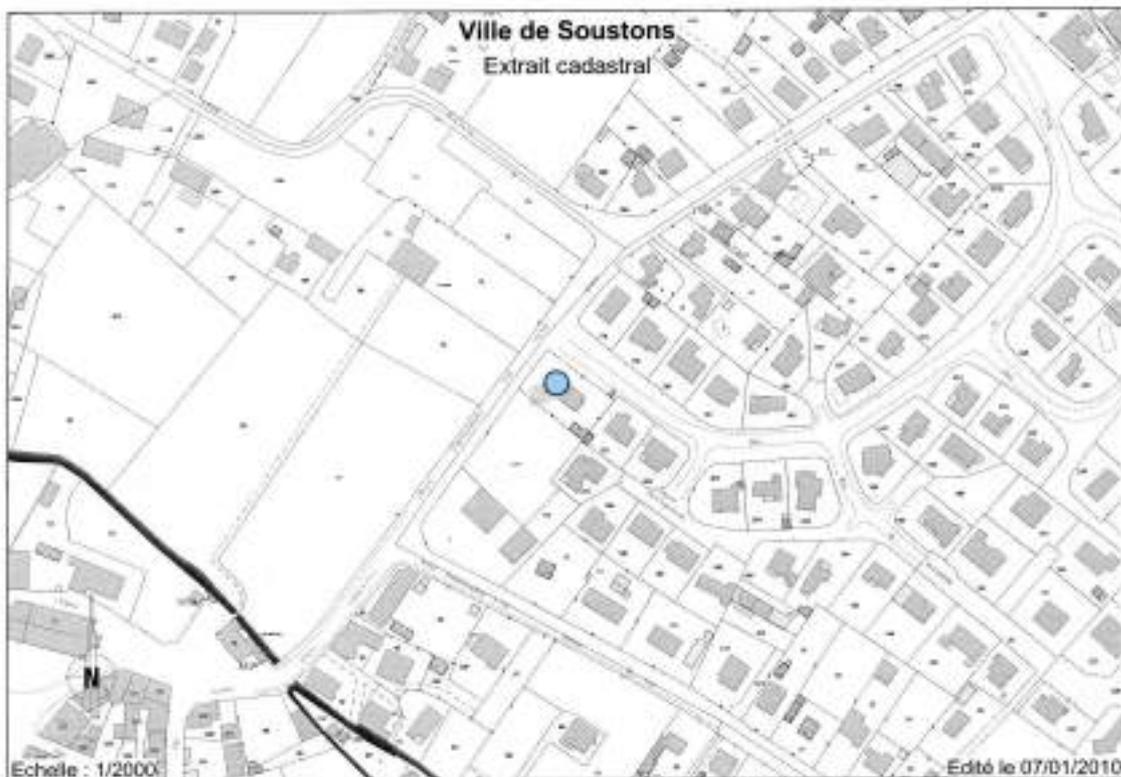
FICHE n° 13

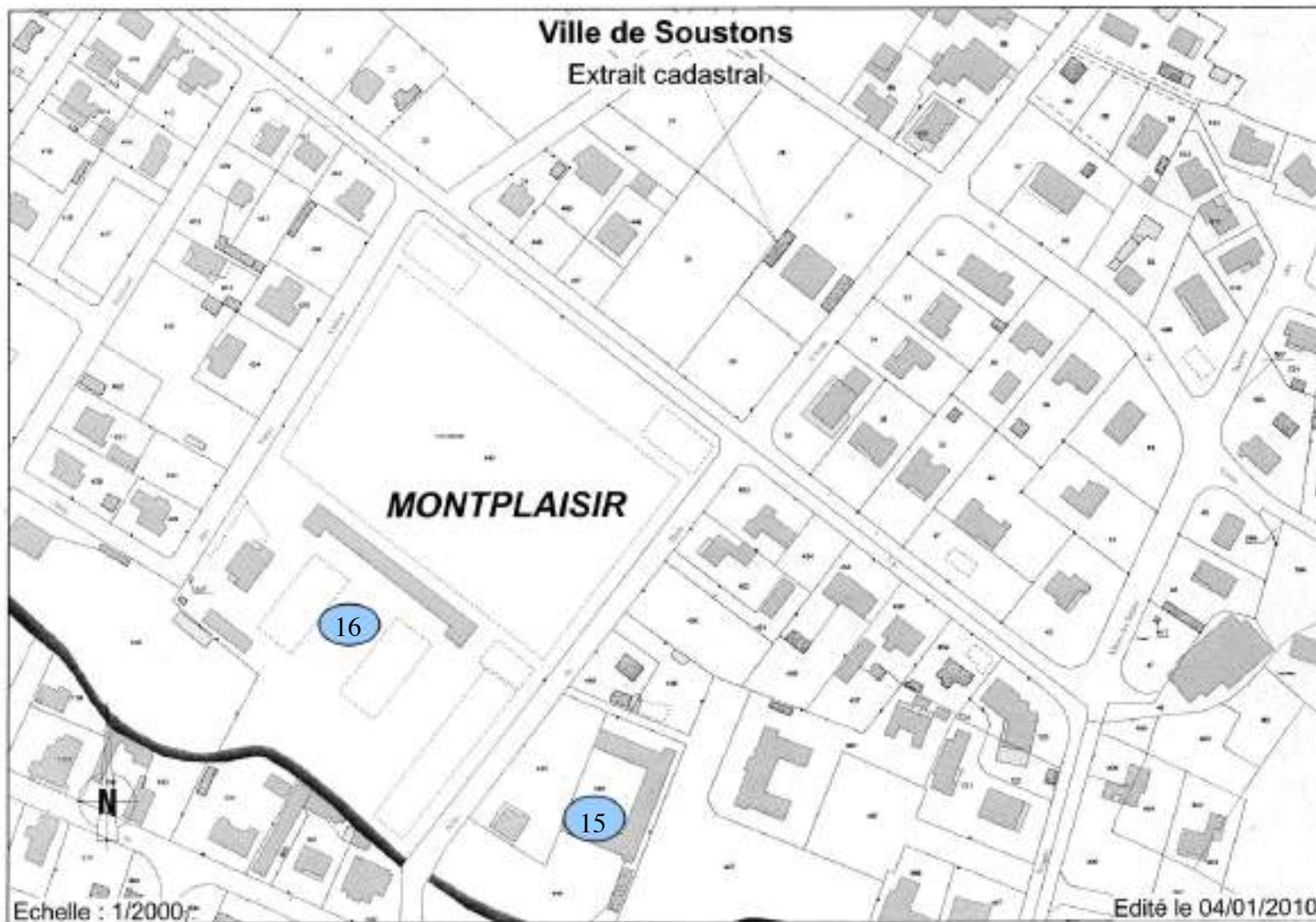
ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Nom	Route d'Azur / Rue de la Croix du Jubilé
Références cadastrales	AB 591 et AB 584
Intérêt/description	Maison de maître et dépendance remarquables, parc ouvert et boisé partiellement remarquable : arial urbain
Préconisations	Respecter le style architectural originel, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Le parc sera également conservé afin de maintenir une cohérence à l'ensemble et de garder le même rythme entre espaces bâtis et non bâtis. Préserver les beaux chênes dans le parc.



FICHE n° 14	
Nom/Localisation	Route d'Azur
Références cadastrales	AE3
Intérêt/description	Maison bourgeoise du début du XX ^e siècle
Préconisations	Respecter le style architectural du bâti, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Conserver les parements en brique de la façade.



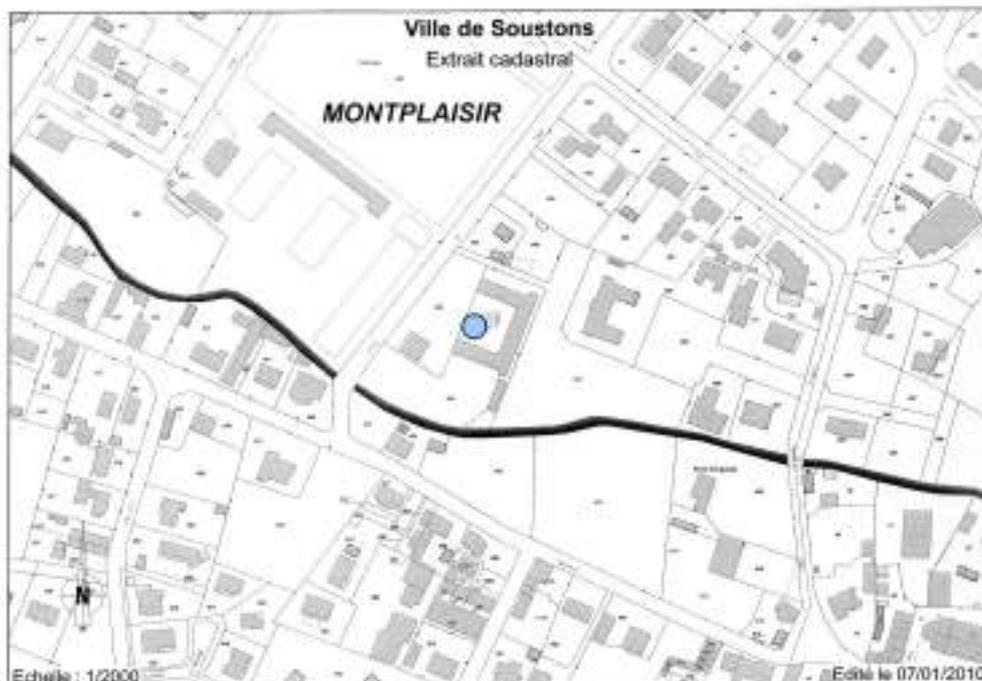


Fiche 15 et 16 – Allée du stade

FICHE n° 15

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

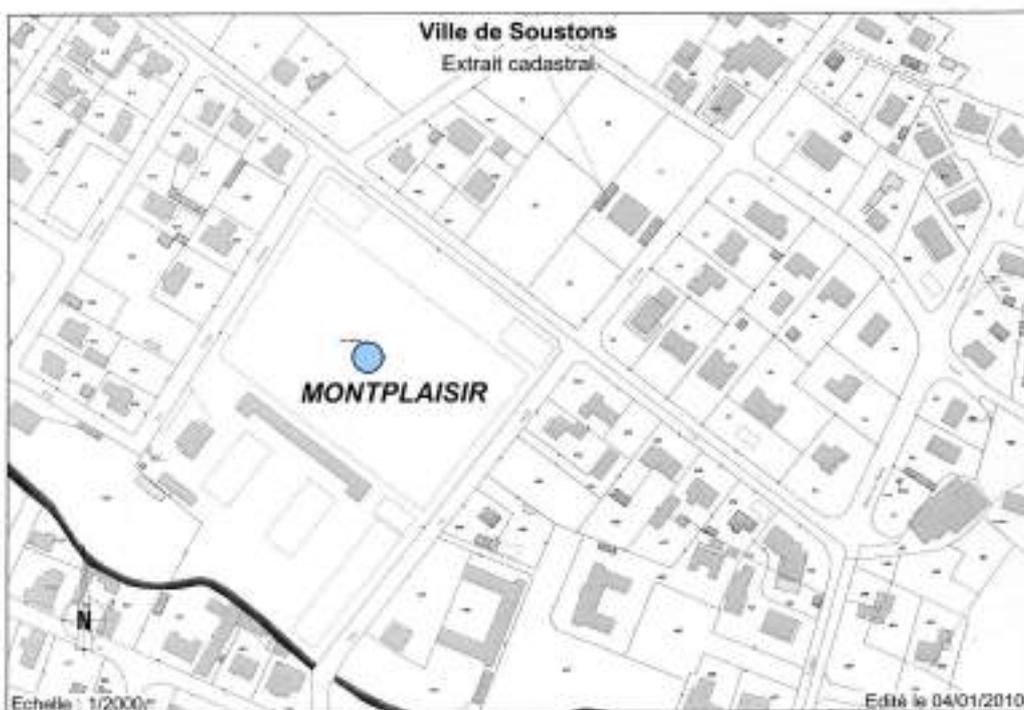
Nom	Centre de loisirs / allée du stade
Références cadastrales	AC 446
Intérêt/description	Bâtiment en forme de U de style marensin
Préconisations	Conserver la volumétrie et la composition actuelle, maintenir les arches en brique et les ouvertures

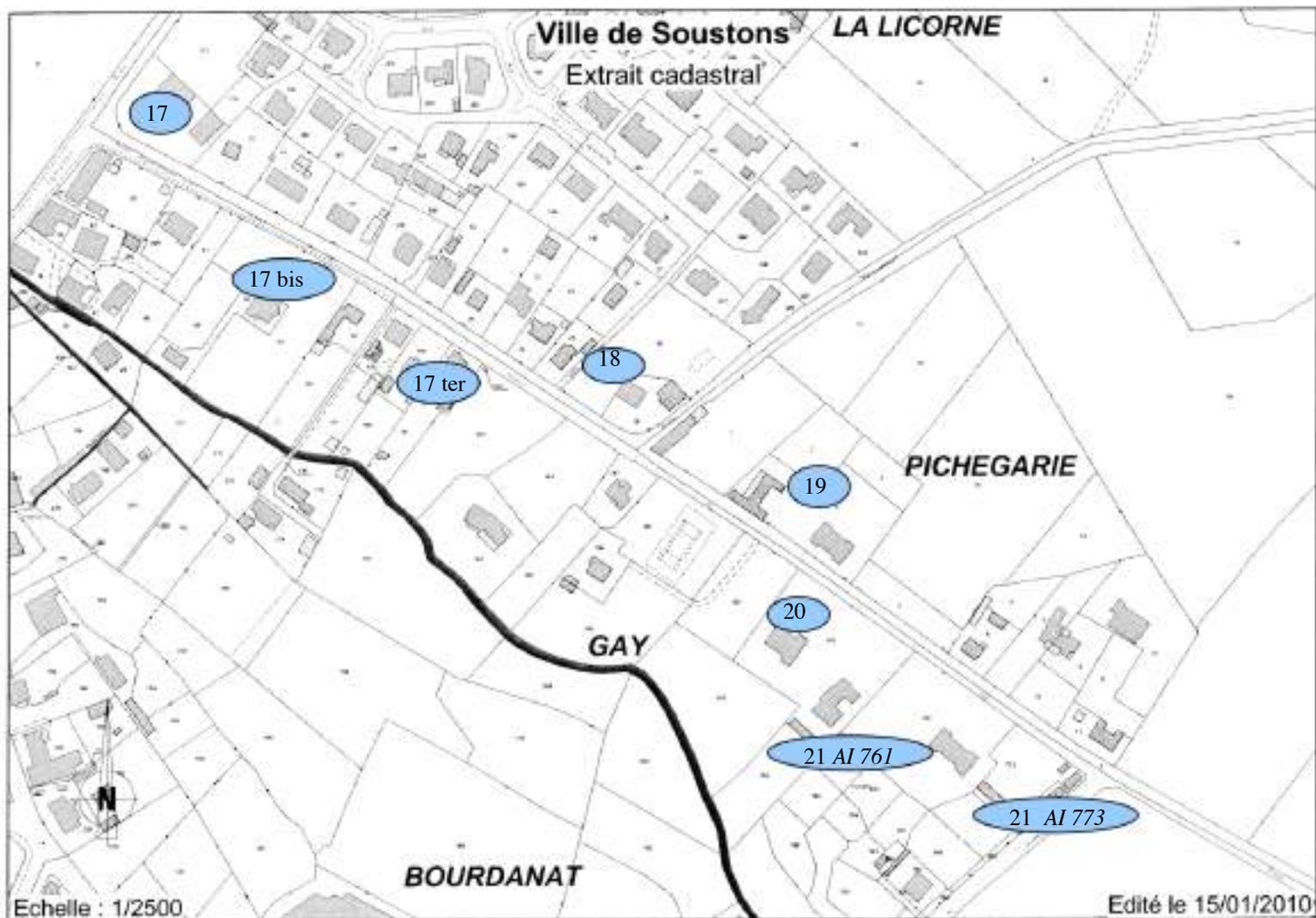


FICHE n° 16

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Nom	Stade Rémi Goalard – allée du stade
Références cadastrales	AC 443
Intérêt/description	Tribunes remarquables par leur composition (extrémités formées par des maisons) et par le style architectural de type basco-landais (construites en 1938)
Préconisations	Conserver la volumétrie, les arcs, la composition actuelle et le style architectural d'origine.





Fiche 17 à 21 – Avenue du Gay

FICHE n° 17

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Nom/Localisation	Angle Route d'Azur / 1 Avenue du Gay
Références cadastrales	AE1
Intérêt/description	Maison de maître datant de 1900. Dépendance de style marensin. Parc boisé remarquable formant, avec le mur d'enceinte, un ensemble remarquable.
Préconisations	Respecter le style architectural de ces deux entités bâties, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Le jardin de représentation sera également conservé afin de maintenir une cohérence à l'ensemble et de garder le même rythme entre espaces bâtis et non bâtis. Préserver la clôture sur rue (muret + grille et portail en retrait)



FICHE n° 17 bis

Nom/Localisation	4 Avenue du Gay
Références cadastrales	AB 90
Intérêt/description	Maison basco landaise (ocre/rouge) intéressante par son écriture architecturale. Belle maison et dépendances dans un beau parc avec de très beaux chênes notamment.
Préconisations	Respecter l'écriture architecturale originelle, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Conserver le parc et protéger les beaux sujets afin de maintenir la cohérence de l'ensemble et de garder le même rythme entre espaces bâtis et non bâtis.

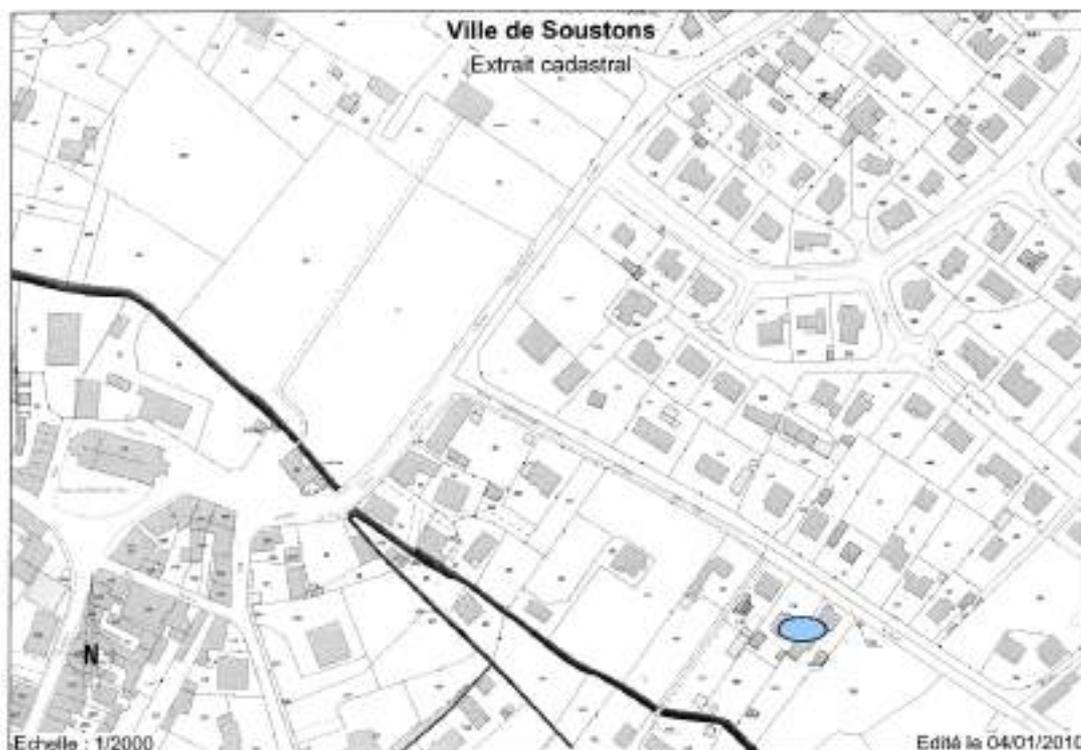


FICHE n° 17 ter	
Nom/Localisation	6 et 10 Avenue du Gay
Références cadastrales	AI 181 et 179
Intérêt/description	Maisons basco landaise (ocre/rouge et blanc/vert) intéressantes par leur écriture architecturale.
Préconisations	Les deux maisons et dépendances constituent un ensemble cohérent dont il convient de conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures. L'extension coté rue de la maison blanc/rouge (boulangerie – pâtisserie) est dommageable et gagnerait à être déconstruite (retour à la forme architecturale originelle).

AI 181

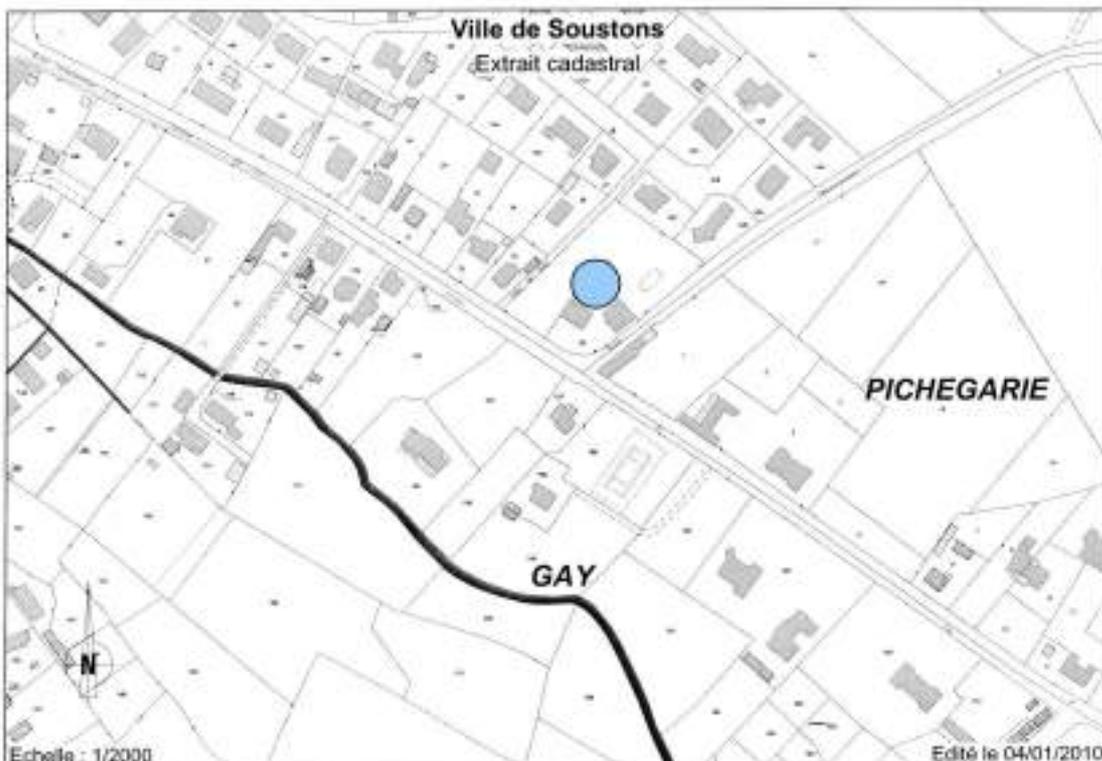


AI 179



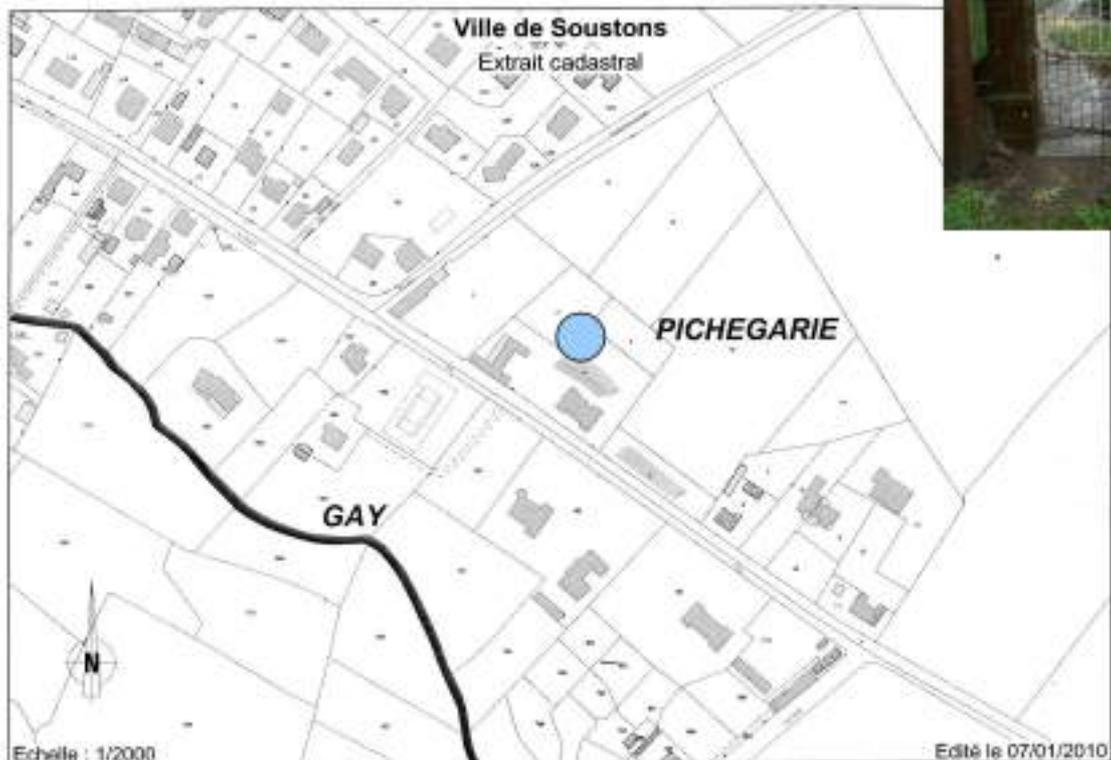
FICHE n° 18

Nom/Localisation	23 Avenue du Gay
Références cadastrales	AE 29, AE 30
Intérêt/description	Maison bourgeoise construite en 1900.
Préconisations	Respecter le style architectural, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Le jardin de représentation sera également conservé afin de maintenir une cohérence à l'ensemble et de garder le même rythme entre espaces bâtis et non bâtis. Préserver les clôtures sur rue.



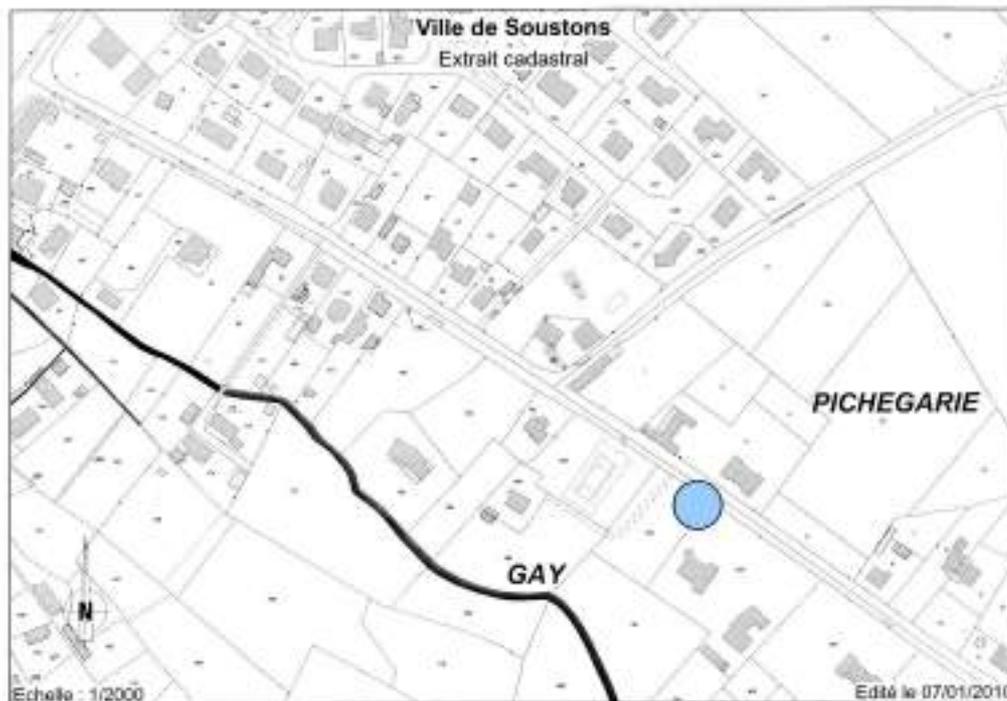
FICHE n° 19

Nom/Localisation	25 Avenue du Gay
Références cadastrales	AH 324 et AH 305
Intérêt/description	Maison de maître datant de 1850 et dépendance attenante de 1900 créant, avec le jardin de représentation attenant et le mur d'enceinte, un ensemble remarquable.
Préconisations	Respecter le style architectural de ces deux entités bâties, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Le jardin de représentation ainsi que le mur d'enceinte seront également conservés afin de maintenir une cohérence à l'ensemble et de garder le même rythme entre espaces bâtis et non bâtis.



FICHE n° 20

Nom/Localisation	18 Avenue du Gay
Références cadastrales	AI 193p
Intérêt/description	Maison de maître datant de 1883. Parc boisé remarquable formant, avec le mur d'enceinte, un ensemble remarquable.
Préconisations	Respecter le style architectural originel, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Le parc sera également conservé afin de maintenir une cohérence à l'ensemble et de garder le même rythme entre espaces bâtis et non bâtis. Préserver les clôtures sur rue (grilles sur muret et portails).



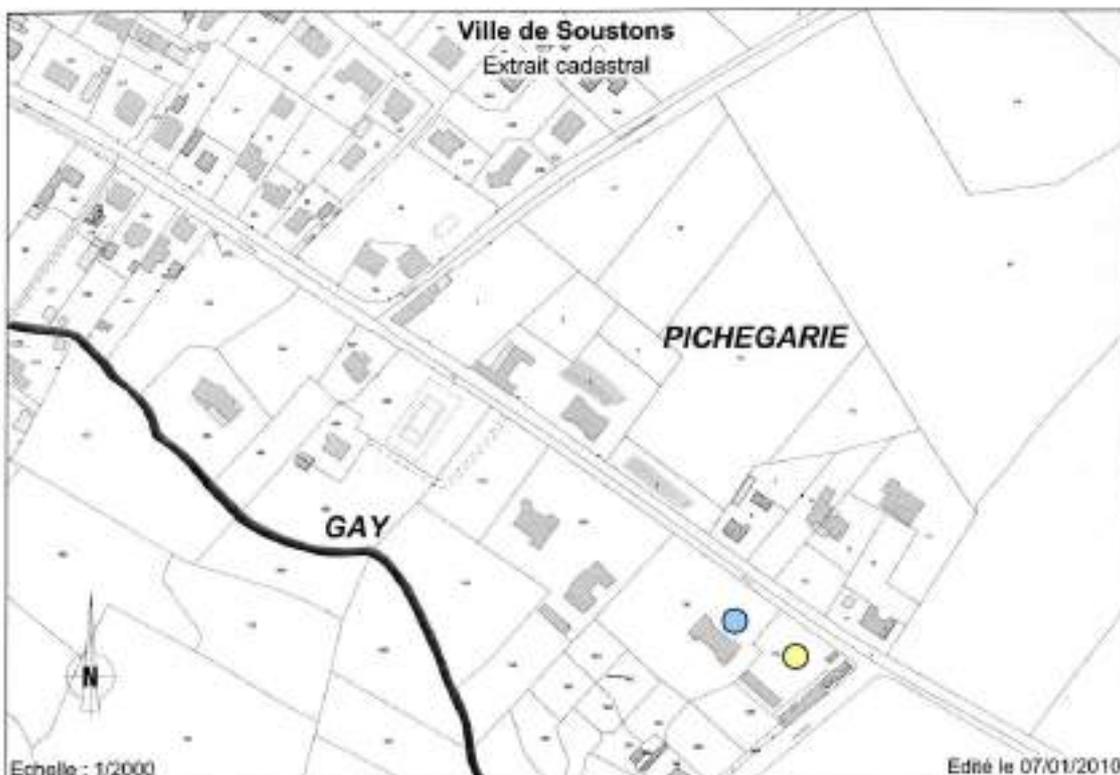
FICHE n° 21	
Nom/Localisation	20 et 22 Avenue du Gay
Références cadastrales	AI 773 et AI 761, AI 772
Intérêt/description	Maison de maître datant de 1830 avec cour d'honneur, jardin de représentation remarquables. Dépendances de style marensin avec parc attenant remarquables.
Préconisations	Respecter le style architectural de ces deux entités bâties, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Les jardins de représentation des deux entités seront également conservés afin de maintenir une cohérence à l'ensemble et de garder le même rythme entre espaces bâtis et non bâtis.

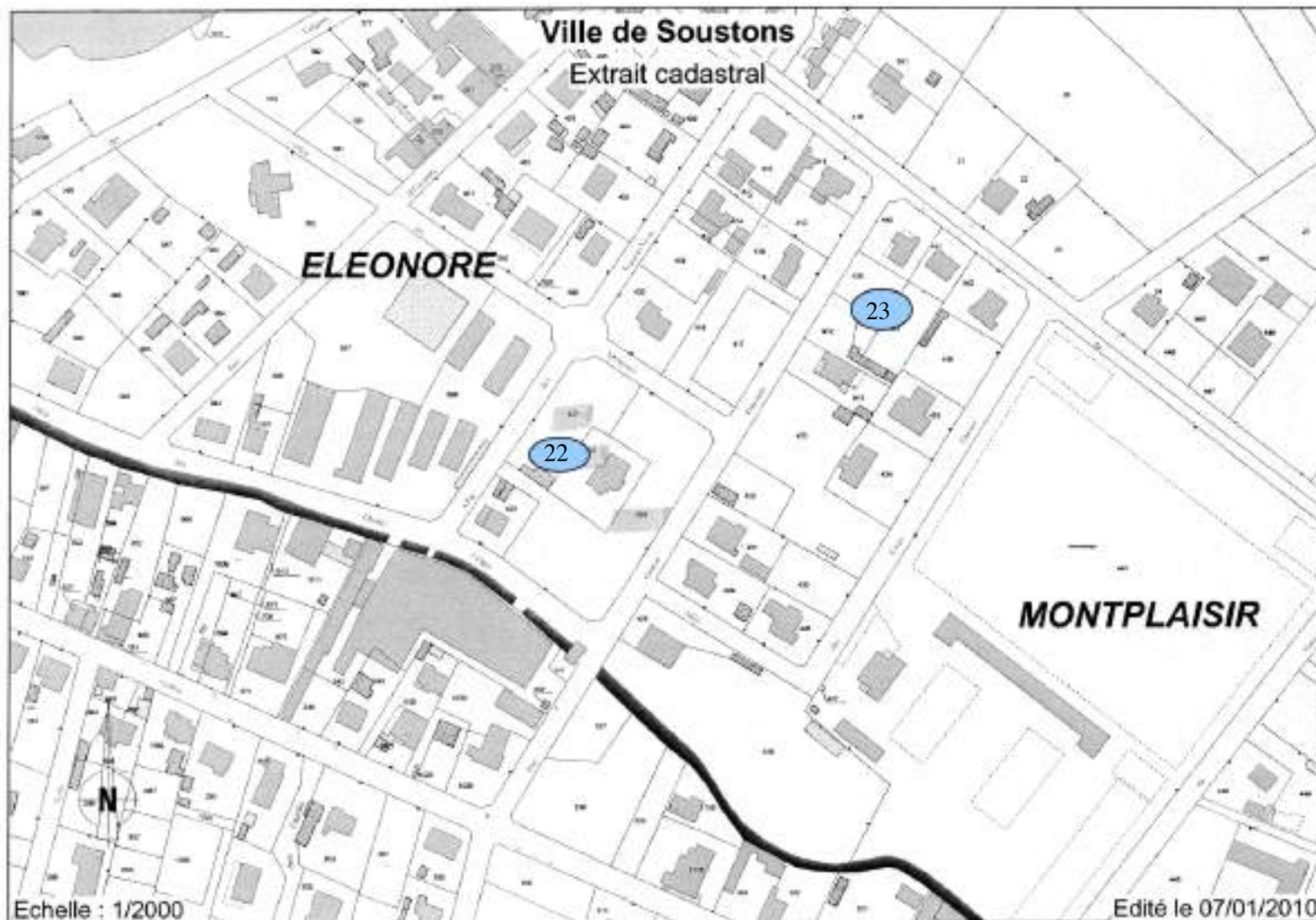


AI 761



AI 773



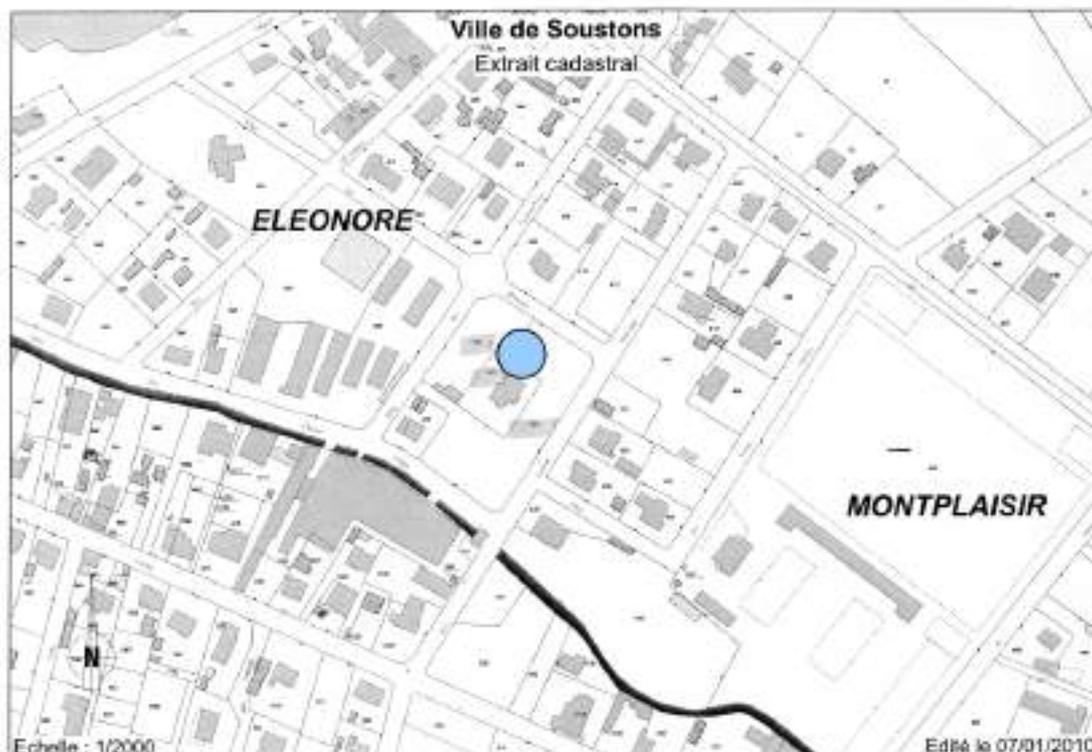


Fiche 22 à 23 – Rue Gaston Pontneau

FICHE n° 22

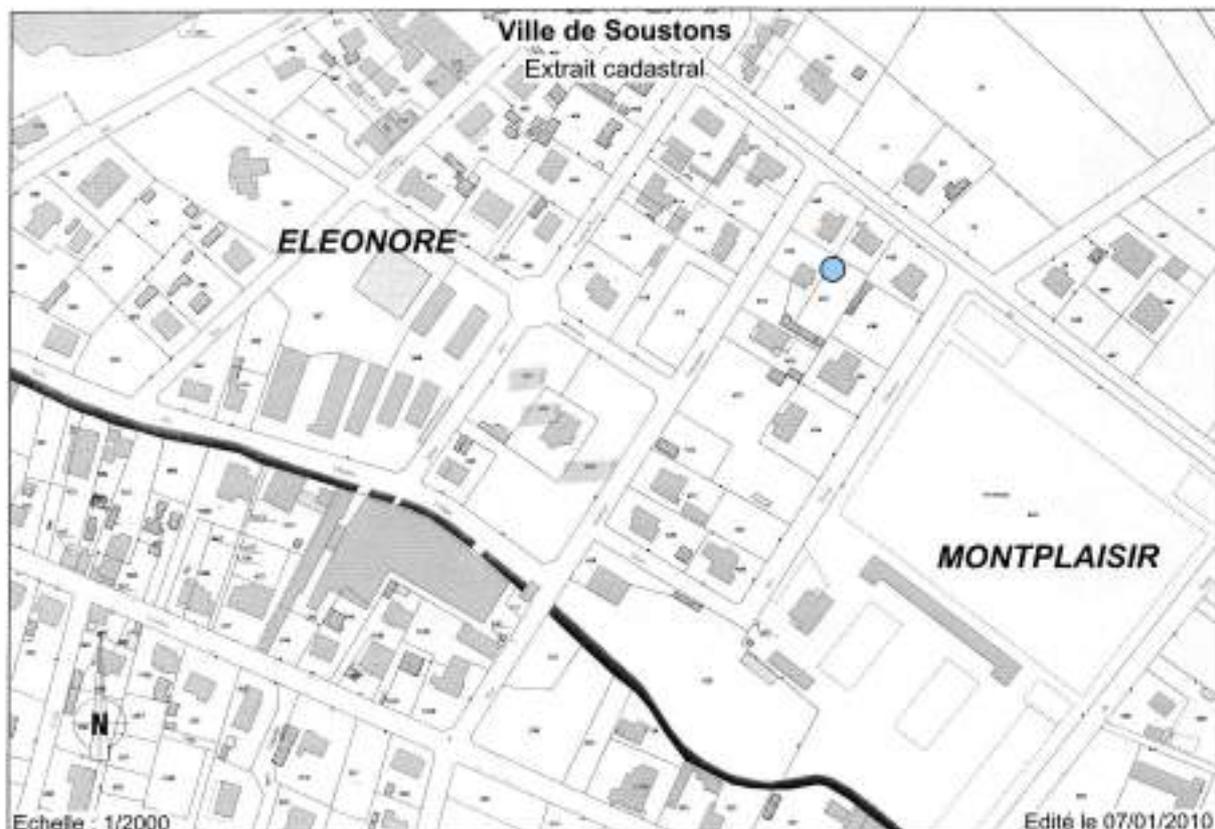
ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Nom/Localisation	Villa Monrepos (Avenue des Mimosas, des Fusains verts, des Chênes-Liège) 1 rue Gaston Pontneau
Références cadastrales	AC 421, AC 422, AC 424
Intérêt/description	Maison de maître en pierre datant de 1910, typique du style architectural balnéaire de l'époque Parc boisé remarquable formant, avec l'enceinte, un ensemble remarquable.
Préconisations	Respecter le style architectural originel, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Le parc sera également conservé afin de maintenir une cohérence à l'ensemble et de garder le même rythme entre espaces bâtis et non bâtis. Conservation également des grilles de clôture.

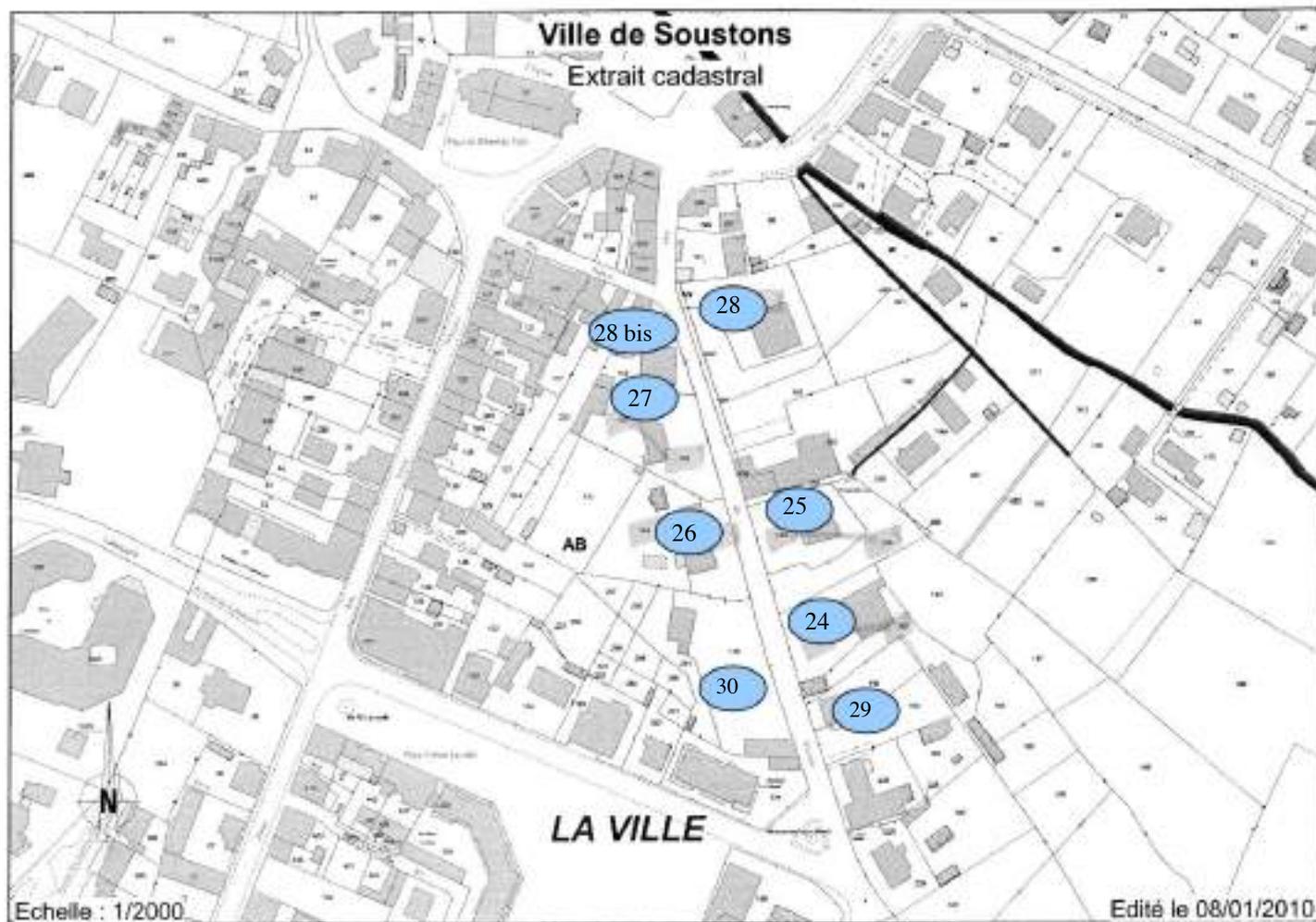


FICHE n° 23

Nom/Localisation	12 Rue Gaston Pontneau
Références cadastrales	AC 439
Intérêt/description	Maison basco-landaise des années 1930
Préconisations	Respecter le style architectural du bâti, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Conserver les parements de brique en façade

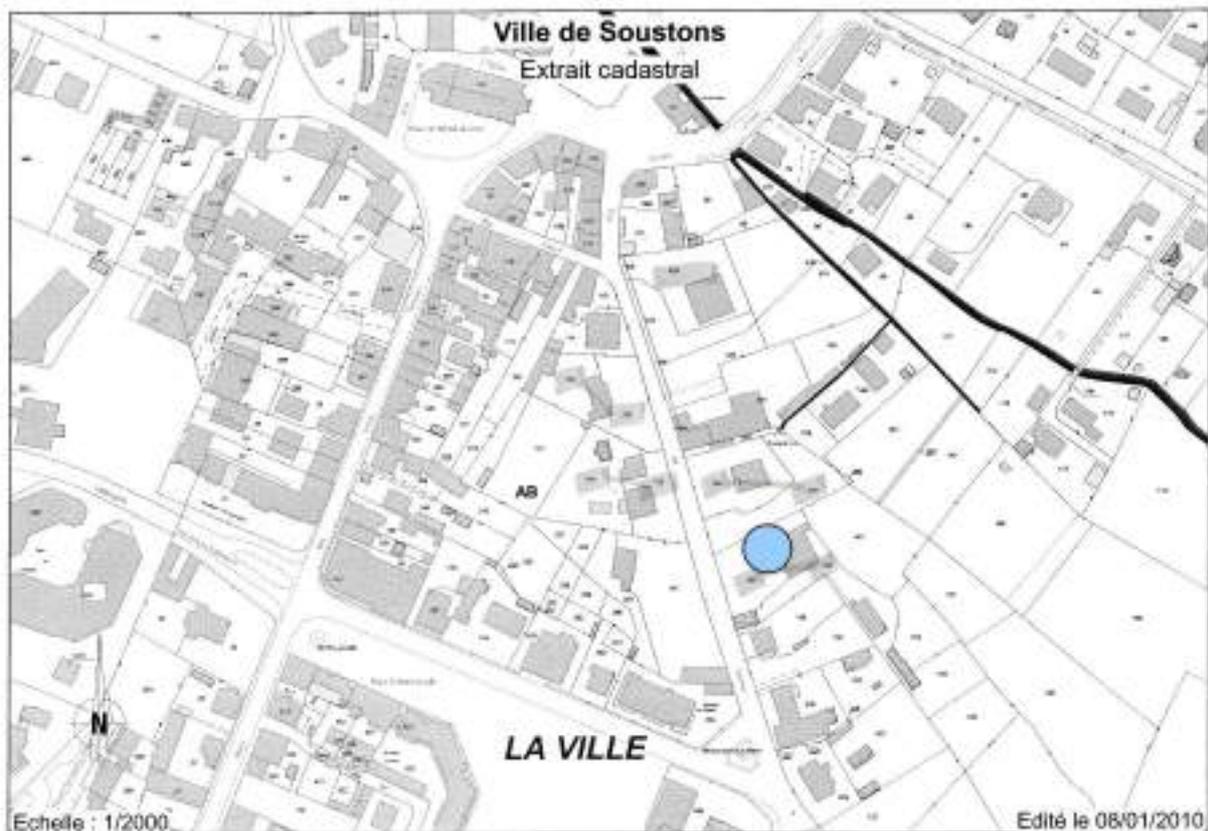


Fiche 24 à 30 – Rue du Vicomte



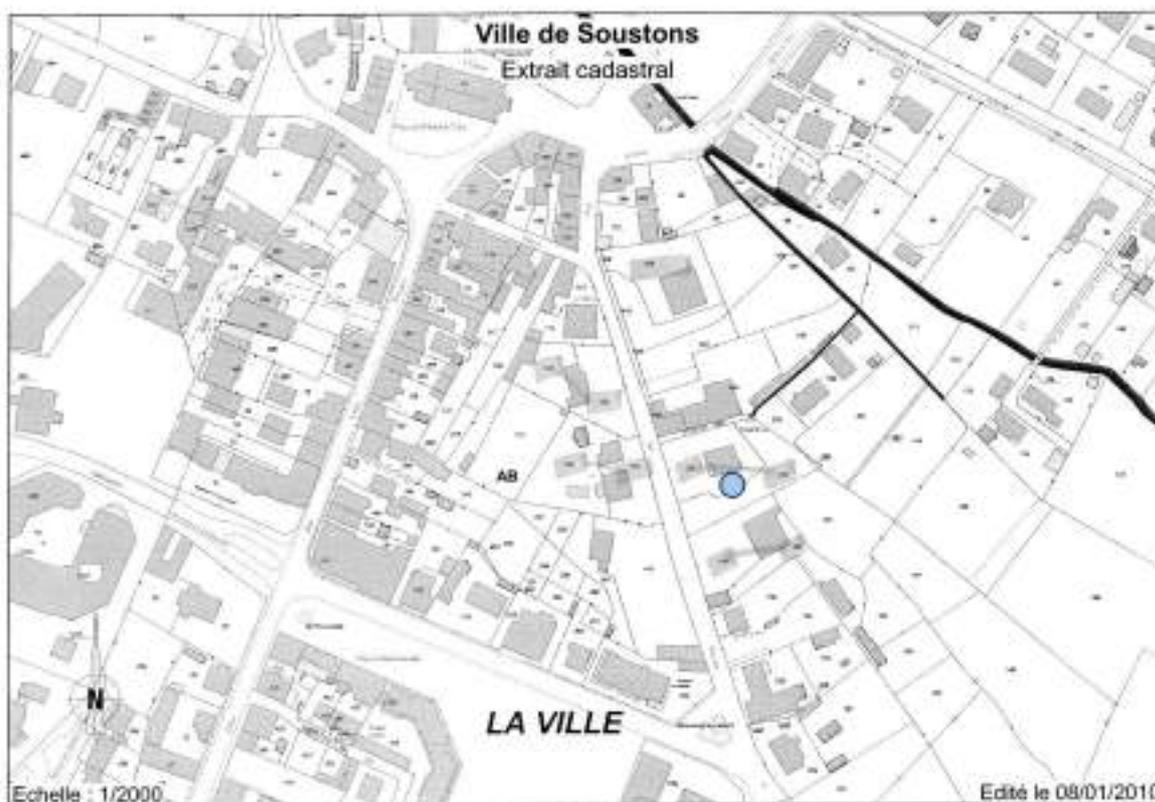
FICHE n° 24

Nom/Localisation	9 Rue du Vicomte
Références cadastrales	AB 163
Intérêt/description	Maison typique du style basco-landais du XX ^e siècle
Préconisations	Respecter le style architectural du bâti, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Conserver les parements en brique de la façade. Préserver la clôture sur rue, mur + grille + portail



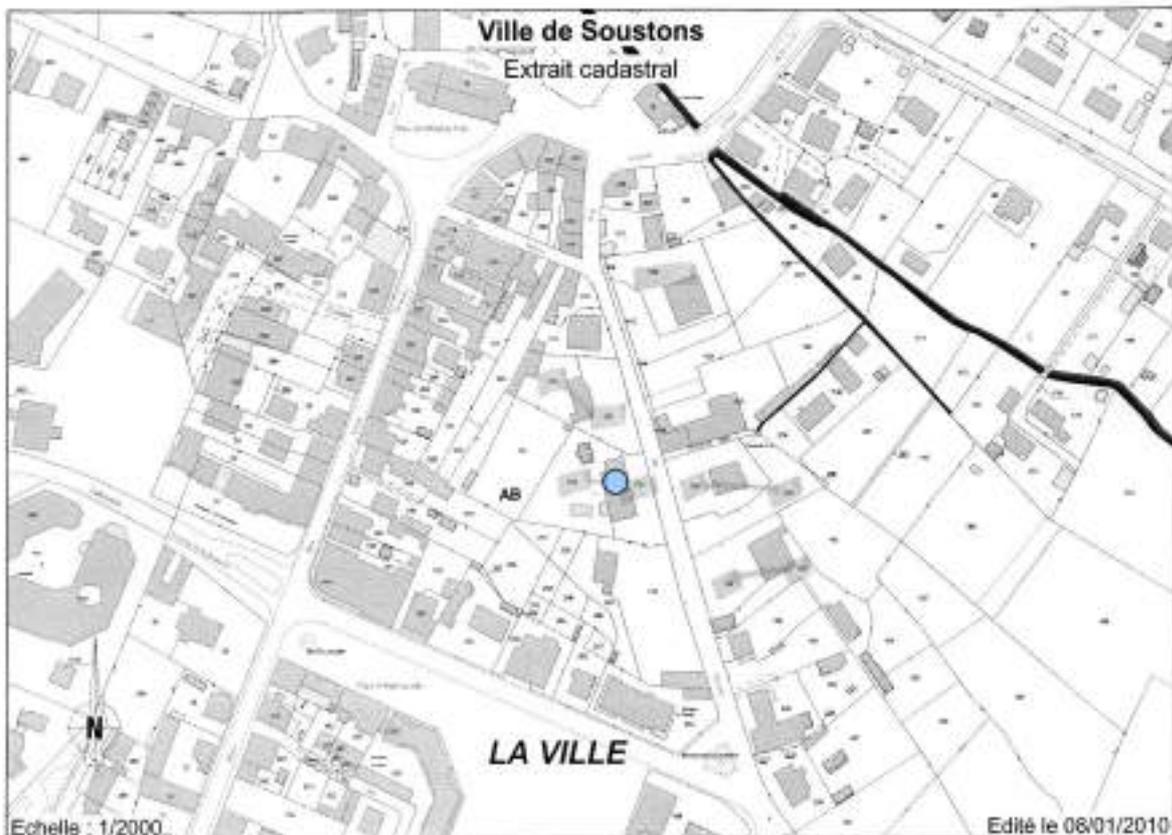
FICHE n° 25

Nom/Localisation	7 Rue du Vicomte
Références cadastrales	AB 136, AB 554
Intérêt/description	Maison bourgeoise en pierre, du début du XX ^e siècle
Préconisations	Respecter le style architectural du bâti, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Conserver le jardin de représentation situé entre le domaine public et la maison. Préserver les murs de clôtures et portail sur rue.



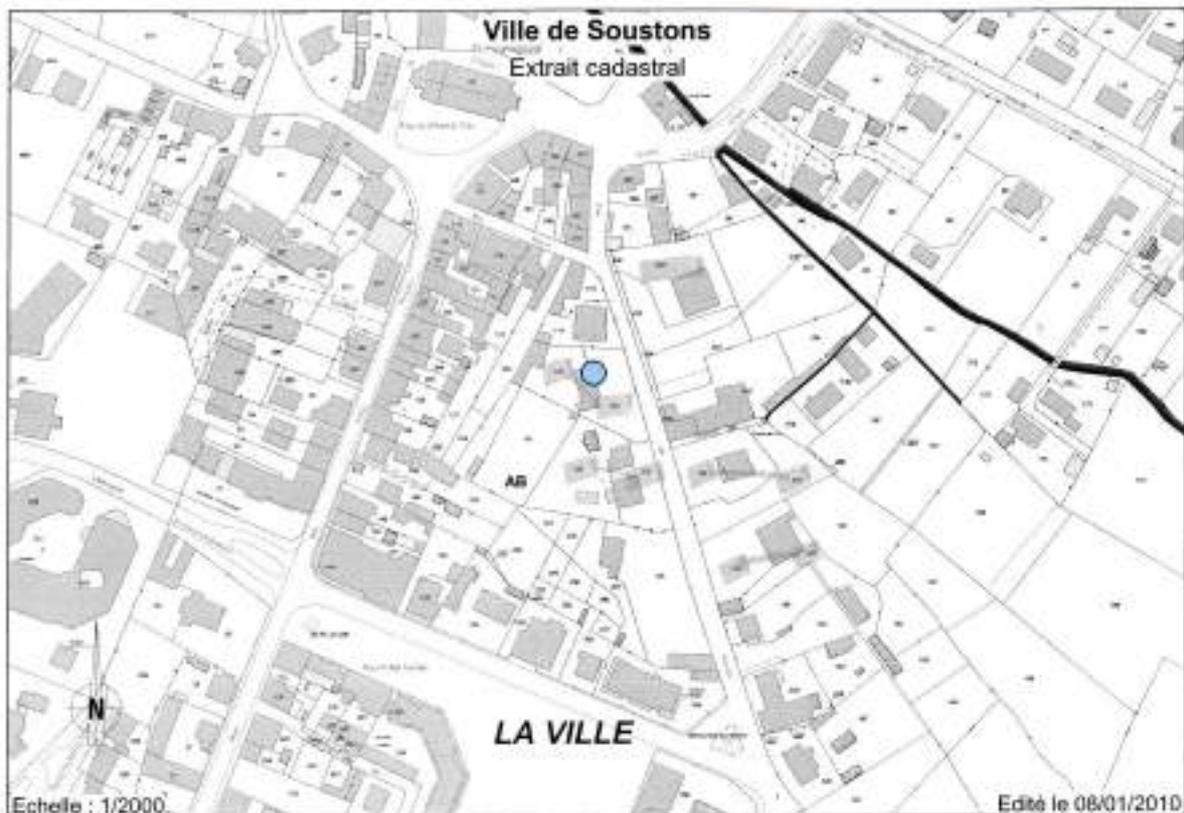
FICHE n° 26

Nom/Localisation	14 Rue du Vicomte
Références cadastrales	AB 134, AB 135
Intérêt/description	Maison bourgeoise et dépendance du début du XX ^e siècle
Préconisations	Respecter le style architectural du bâti, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Conserver le jardin de représentation situé entre le domaine public et la maison. Clôture ; muret + grille et portail à préserver

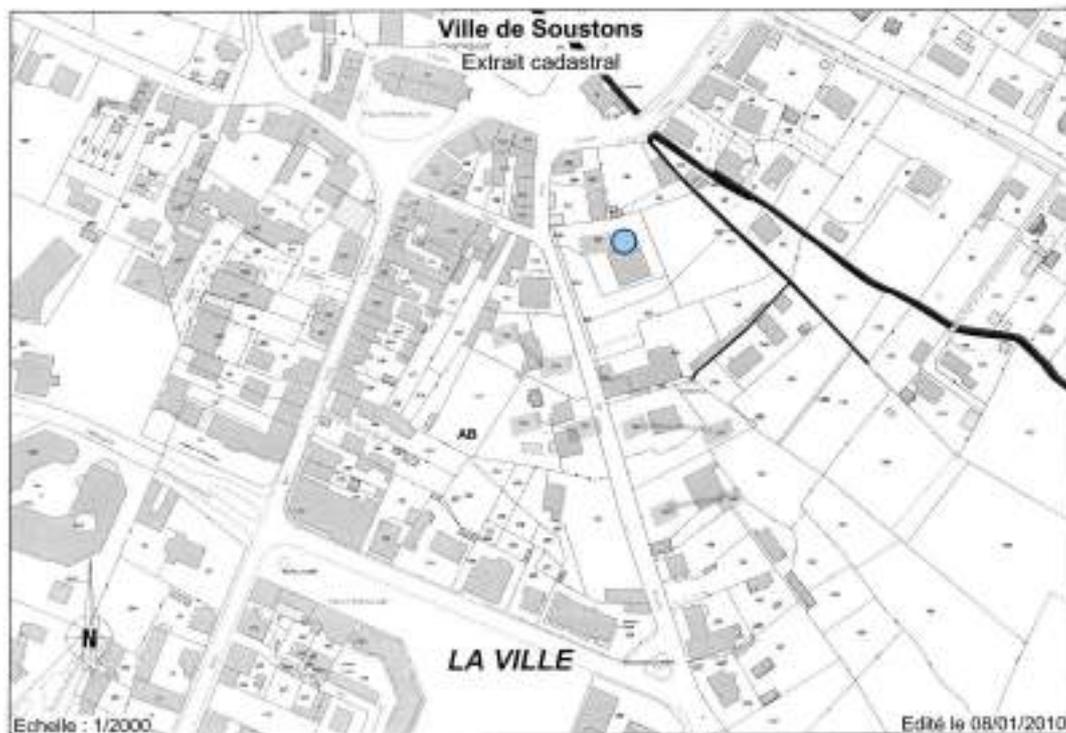


FICHE n° 27

Nom/Localisation	12 Rue du Vicomte
Références cadastrales	AB 132
Intérêt/description	Maison bourgeoise du début du XX ^e siècle et dépendance
Préconisations	Respecter le style architectural du bâti, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures. Conserver le jardin de représentation situé entre le domaine public et la maison, ainsi que les murs et grilles de clôture. Deux beaux magnolias à préserver dans le jardin de représentation.



FICHE n° 28	
Nom	Le Bergeron – 3 rue du Vicomte
Références cadastrales	AB 11, AB 112p, AB 113 (AB 428)
Intérêt/description	Château, parc attenant, mur et grille d'enceinte formant un ensemble remarquable (construits en 1870)
Préconisations	Conservier la cohérence de l'ensemble par des réhabilitations respectueuses du style et des volumes initiaux (respect de la composition originelle, conservation des ouvertures existantes). L'équilibre dans la structuration de cet ensemble devra être maintenu (château-jardin de représentation donnant sur la rue et parc-mur et grilles d'enceinte)



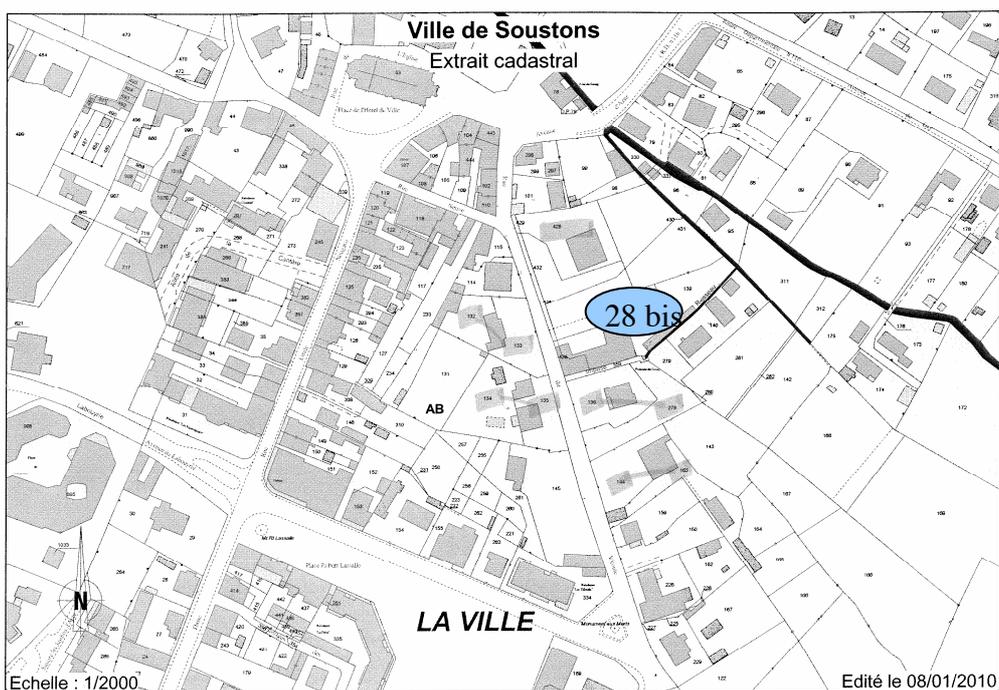
FICHE n° 28 bis

Nom	8, 10 et 12 Rue du Vicomte
Références cadastrales	AB 114, 115, 132 et 133
Intérêt/description	Ensemble de maisons de ville avec jardins sur rue remarquable notamment du point de vue de la morphologie urbaine
Préconisations	Préserver la composition urbaine existante et respecter l'écriture architecturale des maisons de ville (conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux apparents en façades). Conserver les murets et grilles de clôture ainsi que les portails.

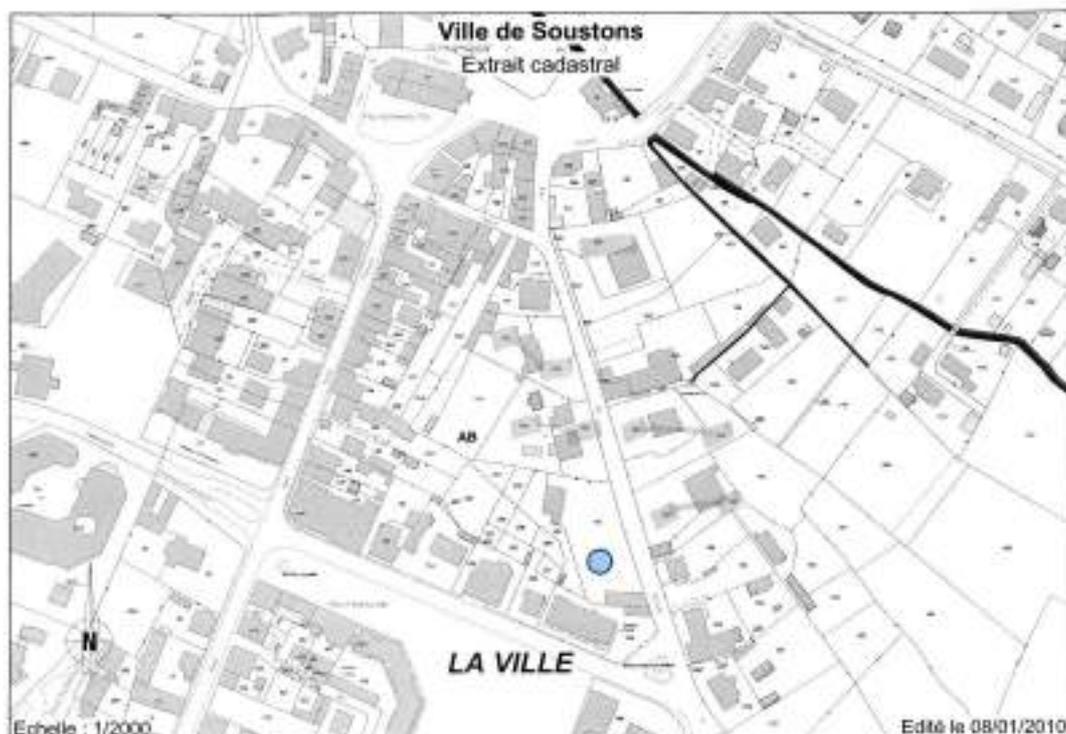


FICHE n° 28 bis	
Nom	5 rue du Vicomte
Références cadastrales	AB 435, AB 436
Intérêt/description	Annexes du Château du Bergeron Ensemble architectural de grande qualité constitué d'éléments bâtis, de murs et de grilles Magnifie l'entrée de ville de Soustons
Préconisations	Conserver la cohérence de l'ensemble par des réhabilitations respectueuses du style et des volumes initiaux (respect de la composition originelle, conservation des ouvertures existantes). Un équilibre entre espaces bâtis, parc et grilles et murets devra être maintenu.

Les Chais

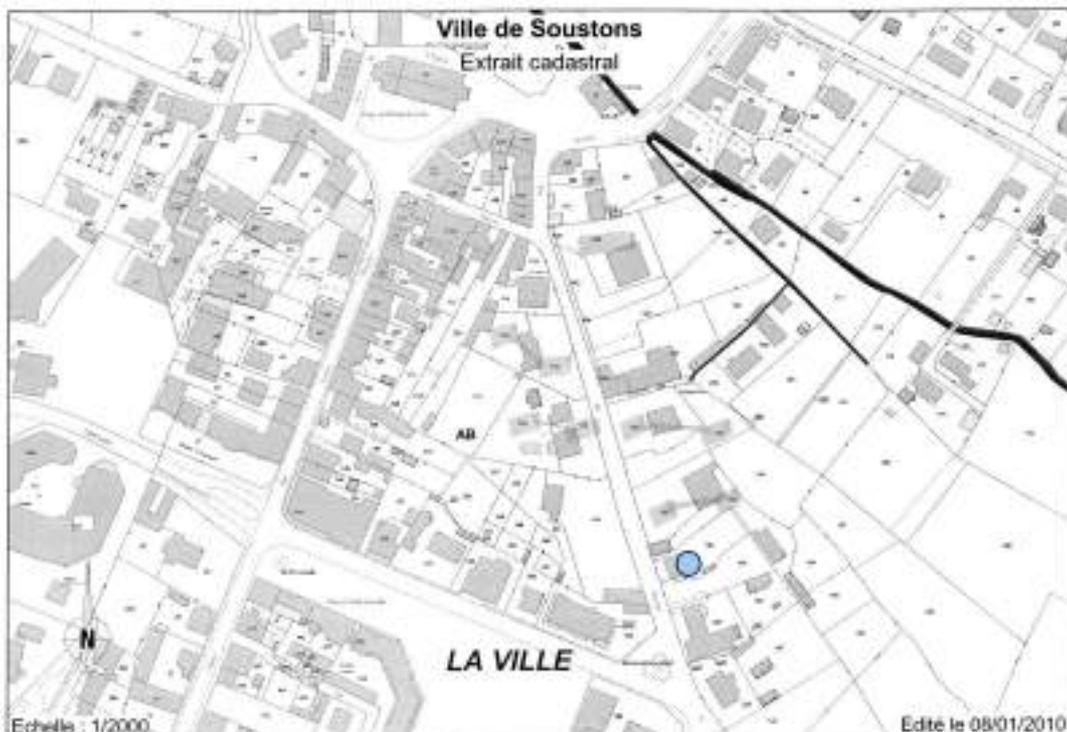


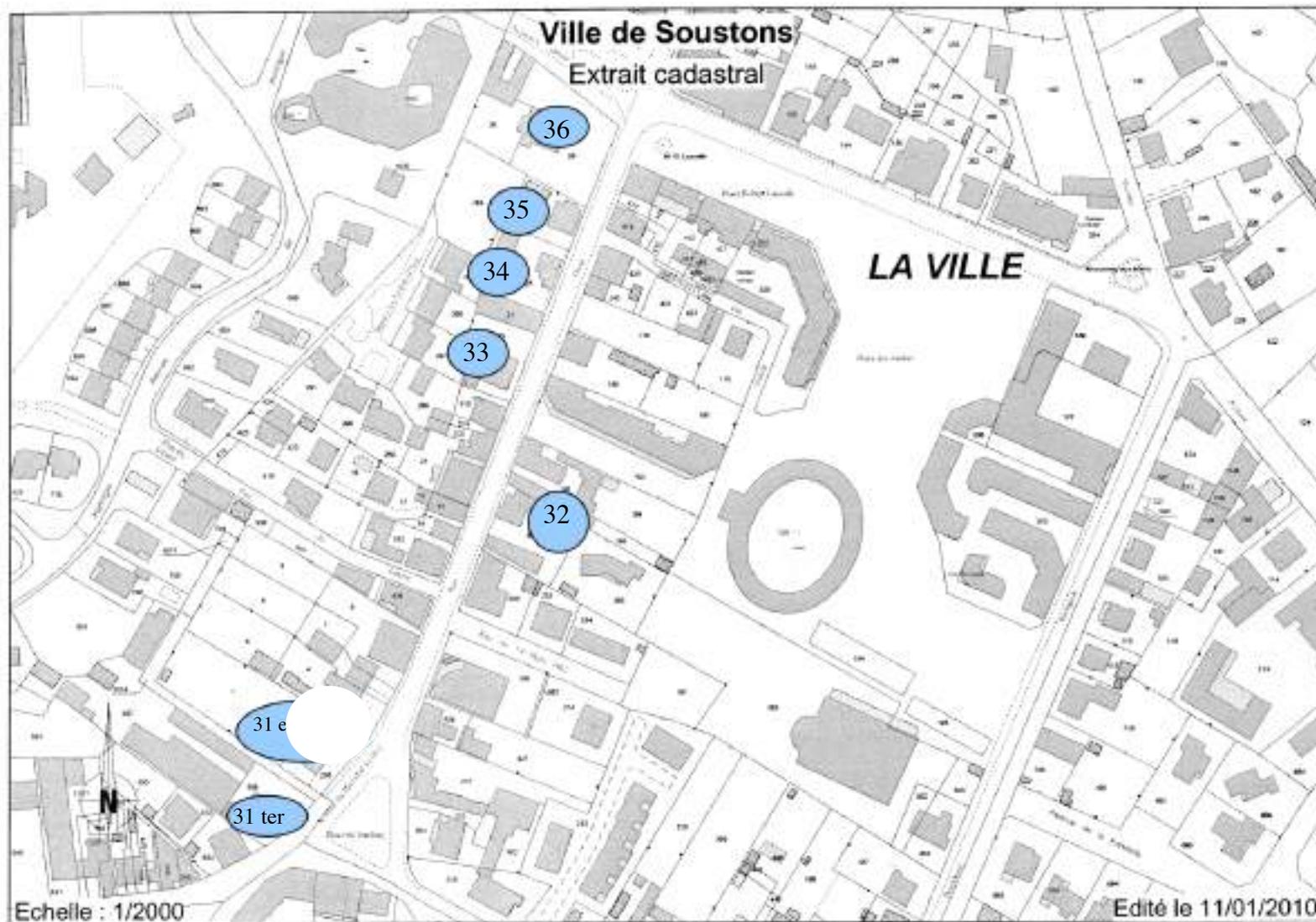
FICHE n° 29	
Nom	16 Rue du Vicomte
Références cadastrales	AB 145
Intérêt/description	Ancien bâtiment d'exploitation agricole remarquable par la sobriété de son écriture architecturale aux proportions intéressantes. Construction, mémoire du lieu dont l'implantation dans le contexte lui confère un rôle urbain au carrefour des rues Le Vicomte et Jean Moulin
Préconisations	Conservier la volumétrie, la composition et les proportions des ouvertures actuelles. Conservier la nature et couleur des matériaux apparents ainsi que l'espace de « représentation » au Nord de « l'édifice ».



FICHE n° 30

Nom	11 Rue du Vicomte
Références cadastrales	AB 449
Intérêt/description	Ensemble architectural cohérent avec dépendances et jardin de représentation sur rue structurant et caractéristique
Préconisations	Préserver la composition d'ensemble, respecter l'écriture architecturale (conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux apparents en façades). Conserver le muret avec grille formant l'enclos du jardin





Fiche 31 à 36 – Rue Daste

FICHE n° 31

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Nom/Localisation	2 place de Sterling
Références cadastrales	AB 3
Intérêt/description	Maison marenseine
Préconisations dans le cadre d'une réhabilitation ou d'une restauration	Préserver l'implantation et respecter l'écriture architecturale (conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux apparents en façades). Corriger dès que possible la couleur bleu des menuiseries extérieures. A préserver la composition urbaine établie avec la longère implantée en retrait avec les deux platanes et jardin de devant sur rue.



FICHE n° 31 ter	
Nom/Localisation	6 place de Sterling
Références cadastrales	AC 558
Intérêt/description	Maison basco-landaise
Préconisations dans le cadre d'une réhabilitation ou d'une restauration	Respecter l'écriture architecturale (conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux apparents en façades). Les corps secondaires (dépendances) sont également à préserver. Ensemble bâti à protéger.



FICHE n° 32

Nom/Localisation	17 rue Daste
Références cadastrales	AB 387p
Intérêt/description	Maison typique du style balnéaire du début du XX ^e siècle (arcachonnaise)
Préconisations dans le cadre d'une réhabilitation ou d'une restauration	Respecter le style architectural du bâti, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Conserver les parements en brique de la façade.



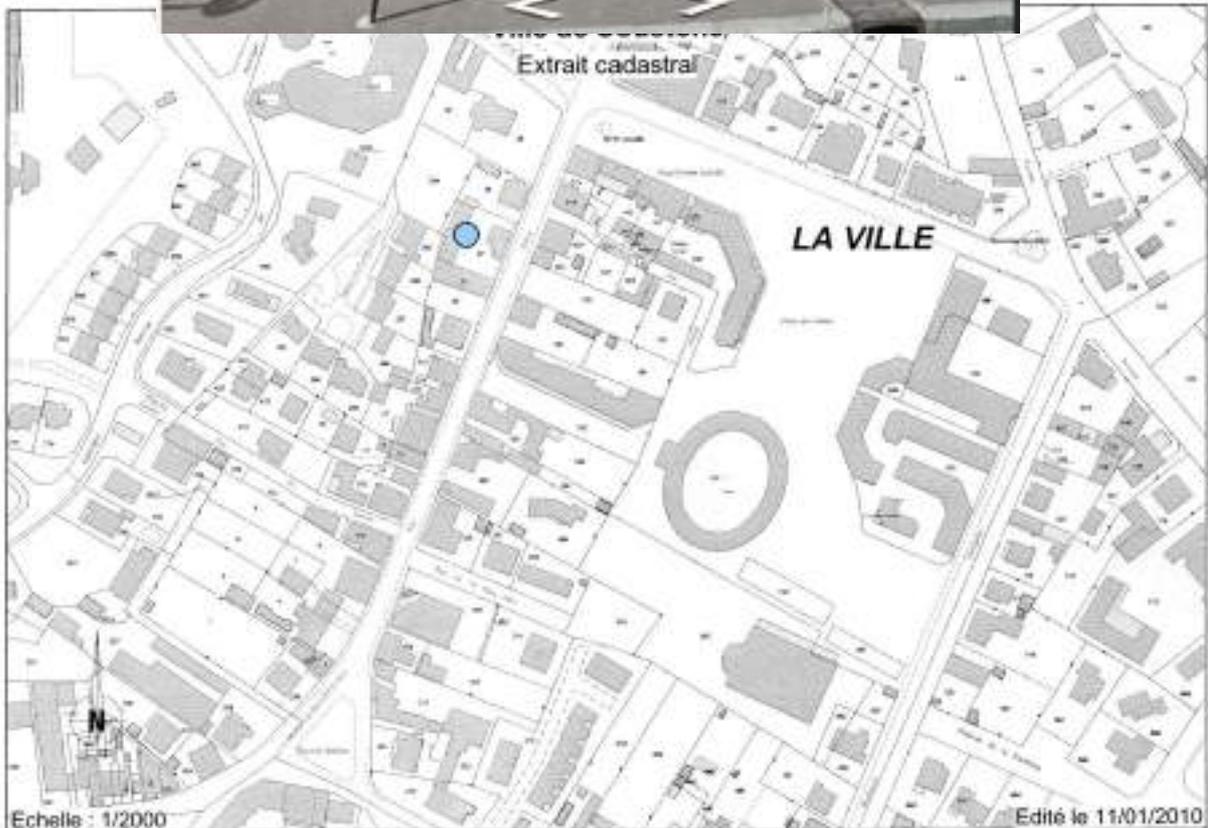
FICHE n° 33

Nom/Localisation	10 Rue Daste
Références cadastrales	AB 23p
Intérêt/description	Maison typique du style balnéaire du début du XX ^e siècle (arcachonnaise)
Préconisations dans le cadre d'une réhabilitation ou d'une restauration	Respecter le style architectural du bâti, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures.



FICHE n° 34

Nom/Localisation	6 Rue Daste
Références cadastrales	AB27p
Intérêt/description	Maison marense du début du XX ^e siècle (1934)
Préconisations dans le cadre d'une réhabilitation ou d'une restauration	Respecter le style architectural du bâti, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Conserver les parements en brique de la façade.



FICHE n° 35

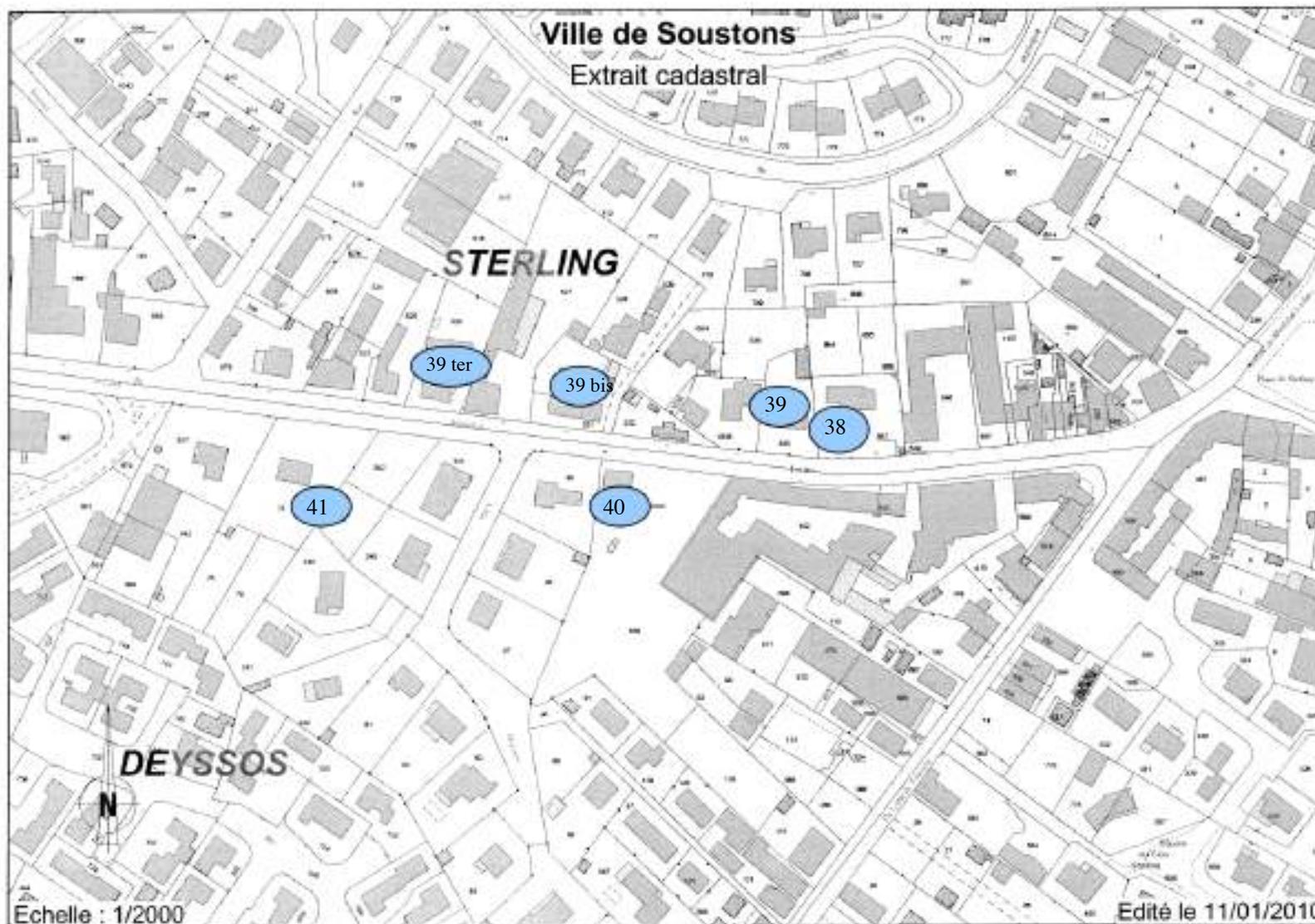
Nom/Localisation	4 rue Daste
Références cadastrales	AB 28
Intérêt/description	Maison bourgeoise marense construite en 1890.
Préconisations dans le cadre d'une réhabilitation ou d'une restauration	Respecter le style architectural du bâti, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Conserver le traitement clôture sur rue ; grille sur muret et portails. Préserver le beau tilleul dans le jardin (entrée véhicule)



FICHE n° 36

Nom/Localisation	2 Rue Daste, face au monument Robert Lassalle
Références cadastrales	AB 600
Intérêt/description	Maison de maître du début du XX ^e siècle Jardin de représentation
Préconisations dans le cadre d'une réhabilitation ou d'une restauration	Respecter le style architectural du bâti, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Le parc sera également conservé, notamment les arbres, afin de maintenir une cohérence à l'ensemble et de garder le même rythme entre espaces bâtis et non bâtis. Conserver le principe de clôture (mur et grille sur muret) et les piles du portail d'entrée.

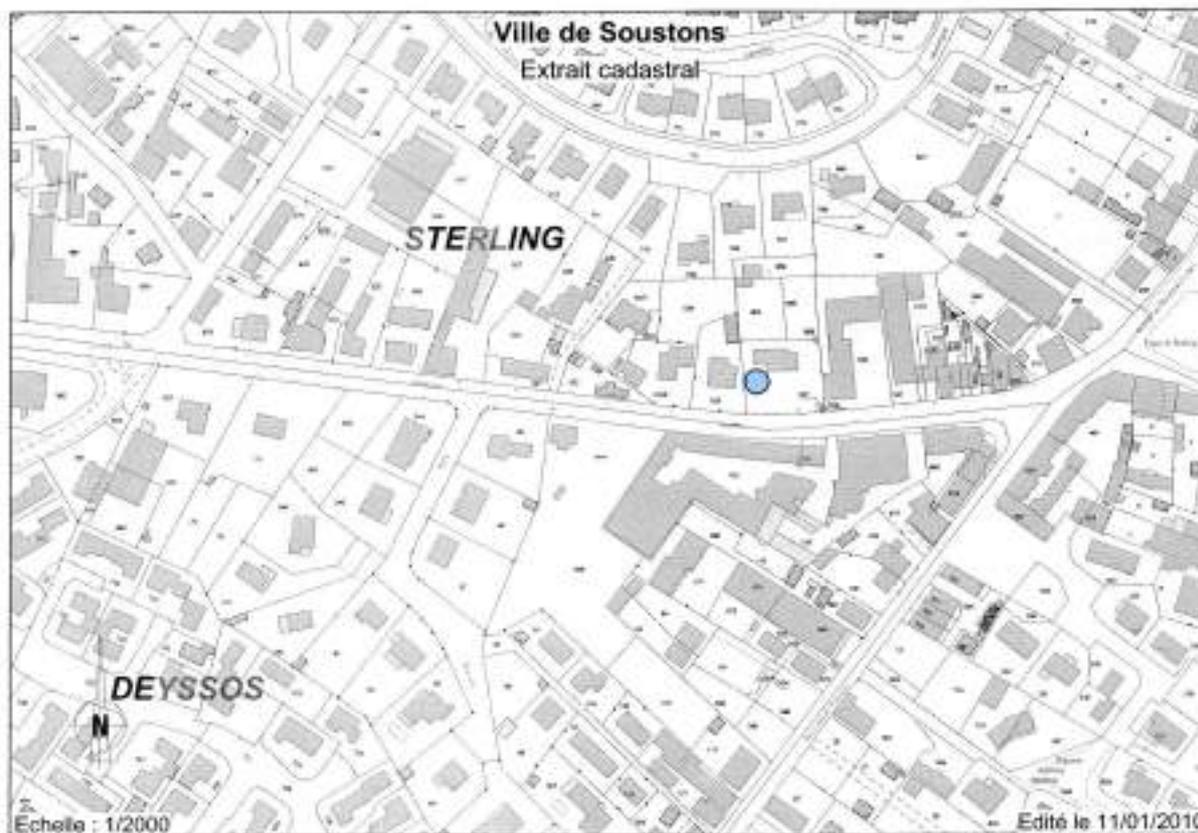




Fiche 38 à 41 – Avenue du Maréchal Leclerc

FICHE n° 38

Nom/Localisation	16 Avenue du Maréchal Leclerc
Références cadastrales	AC 869
Intérêt/description	Maison basco-landaise des années 1930
Préconisations	Respecter le style architectural du bâti, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux.



FICHE n° 39

Nom/Localisation	Avenue du Maréchal Leclerc
Références cadastrales	AC 535
Intérêt/description	Maison basco-landaise des années 1930
Préconisations	Respecter le style architectural du bâti, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux.



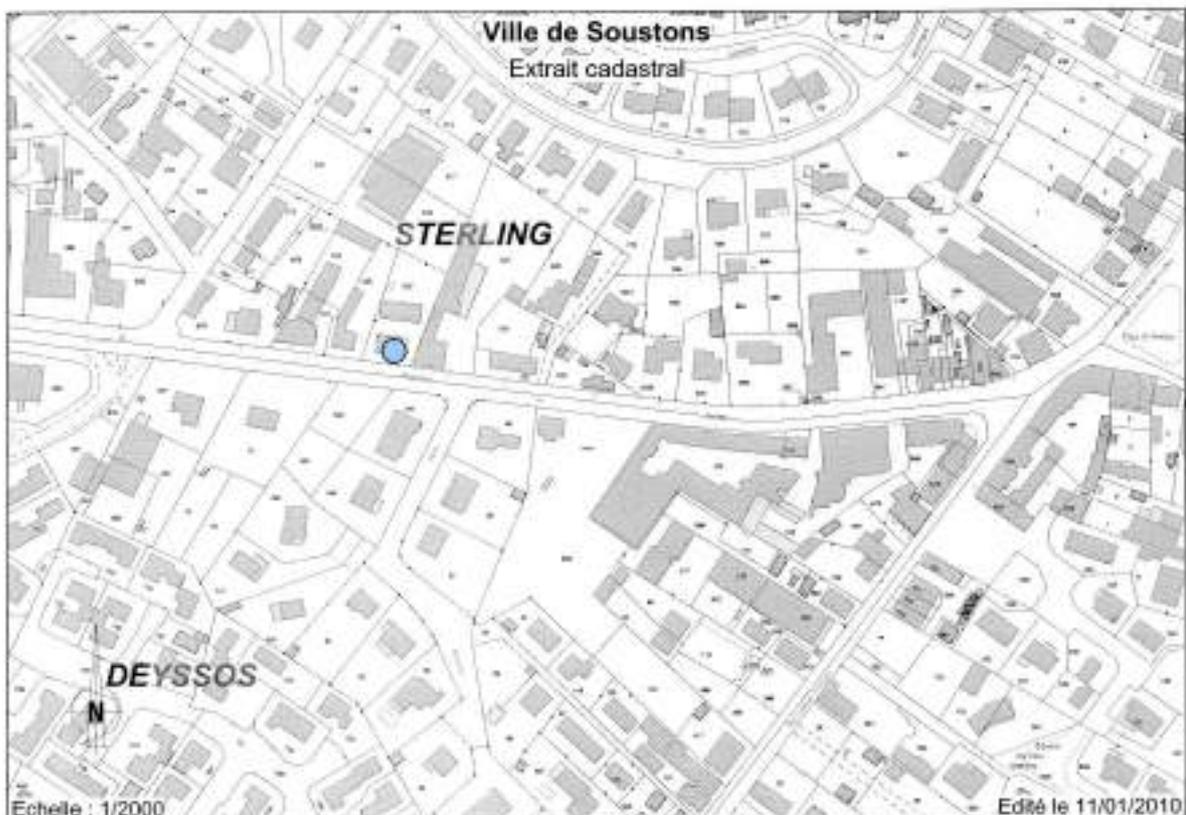
FICHE n° 39 bis

Nom/Localisation	26 Avenue du Maréchal Leclerc
Références cadastrales	AC 531
Intérêt/description	Maison traditionnelle landaise
Préconisations	Bâti traditionnel avec jardinet sur avenue et potager à l'arrière caractéristique de l'identité locale (belle échelle) et respecter l'écriture architecturale simple aux belles proportions (conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux apparents en façades)



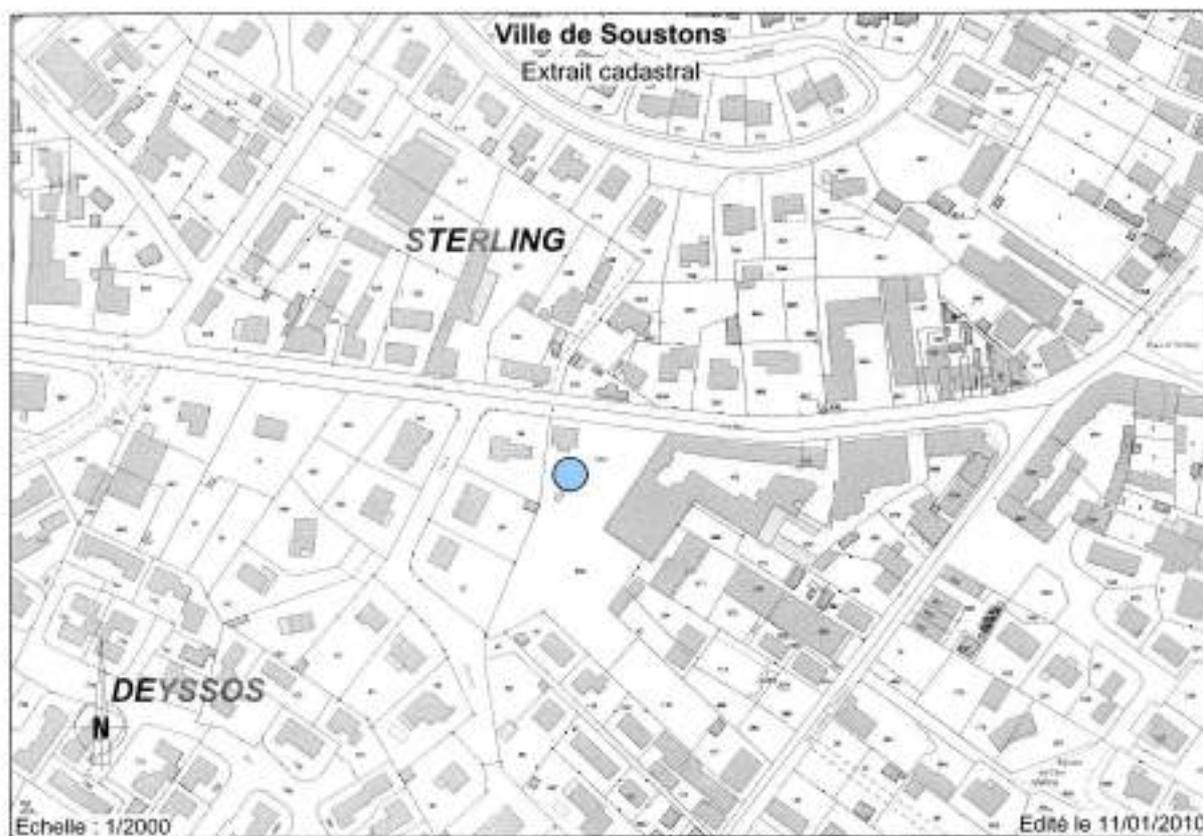
FICHE n° 39 ter

Nom/Localisation	30 Avenue du Maréchal Leclerc
Références cadastrales	AC 526
Intérêt/description	Maison basco-landaise
Préconisations	Préserver l'implantation (en retrait/alignement de l'avenue) et respecter l'écriture architecturale (conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux apparents en façades). Conserver le type de clôture et portail (béton et métal) dont le dessin est cohérent. Côté cour, dépendances dont le gabarit et le rapport de distance au corps d'habitation est à préserver.



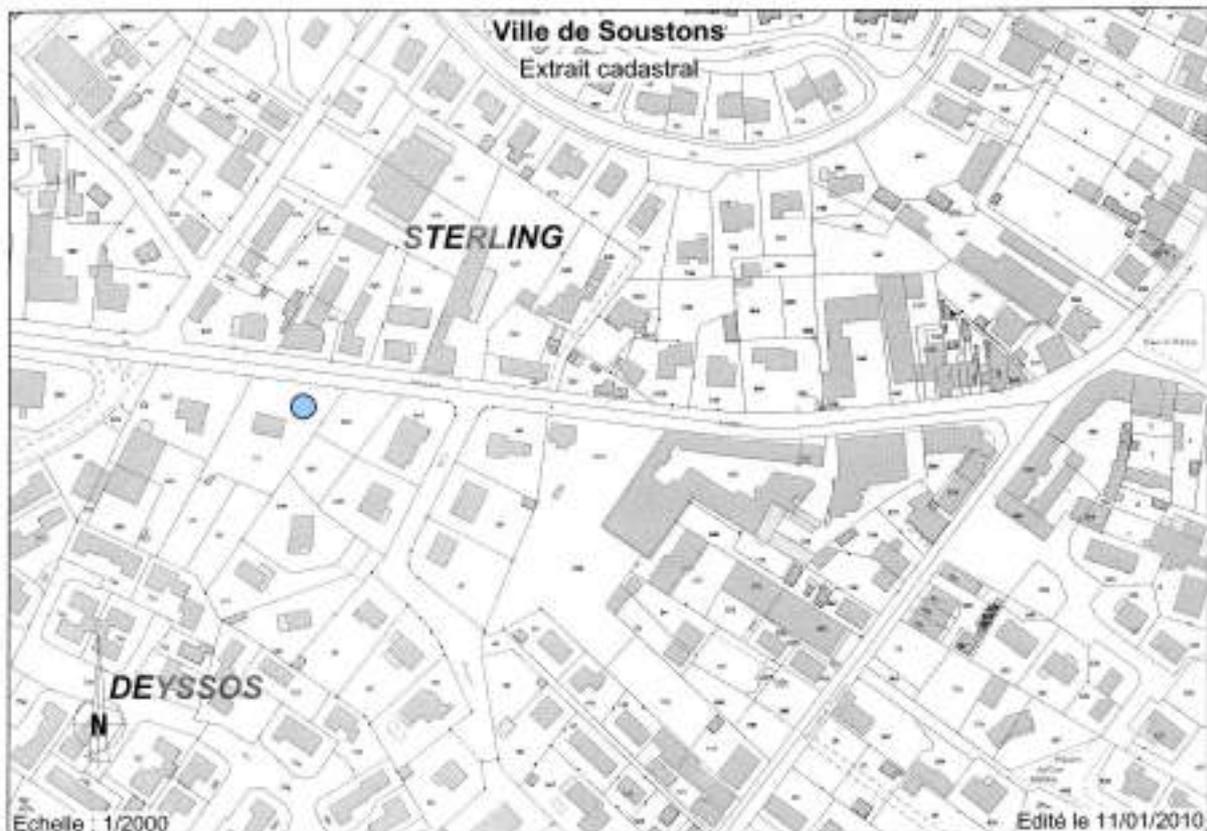
FICHE n° 40

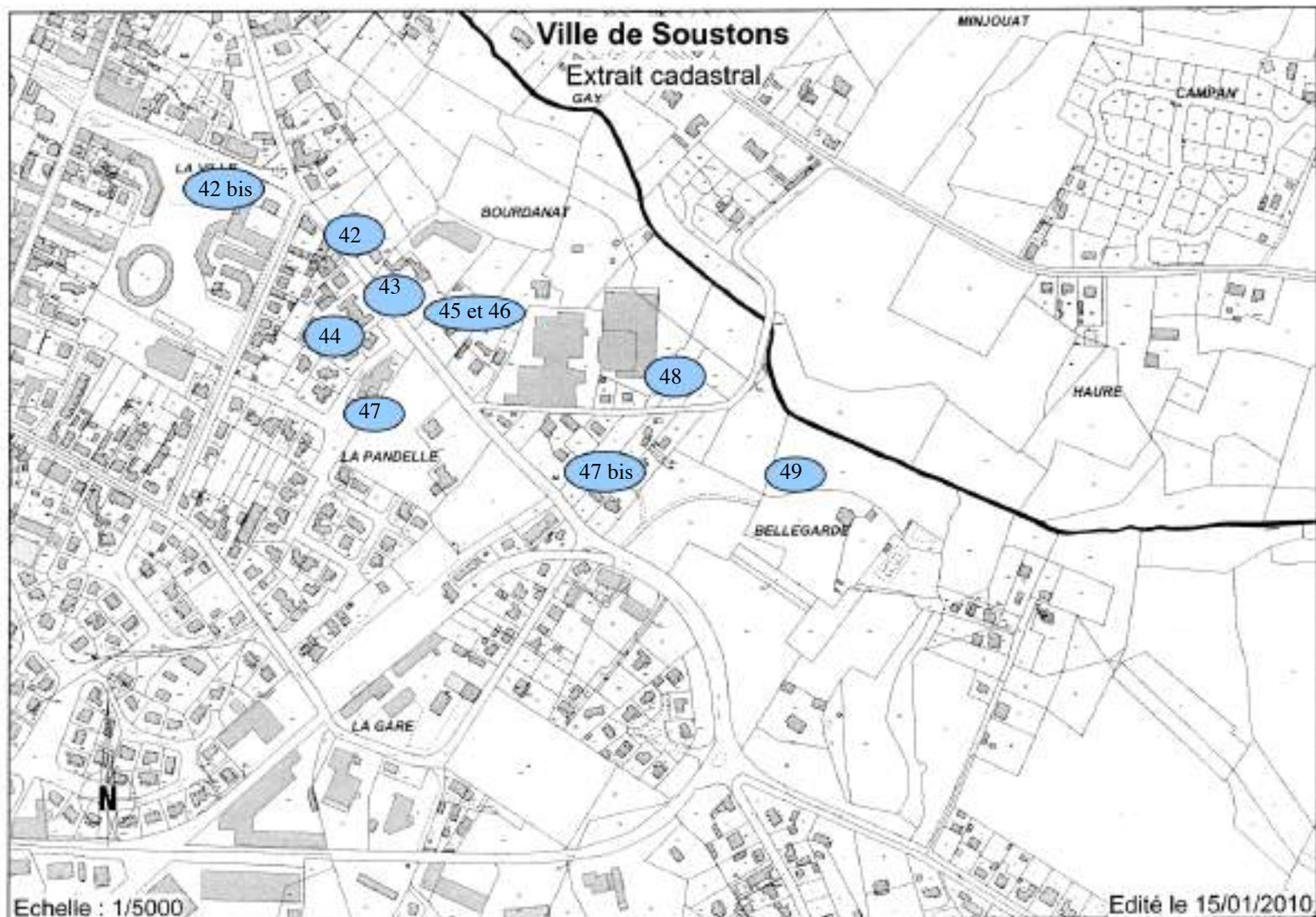
Nom/Localisation	11 Avenue du Maréchal Leclerc
Références cadastrales	BW 864
Intérêt/description	Maison marenzino traditionnelle
Préconisations	Conserver la volumétrie actuelle.



FICHE n° 41

Nom/Localisation	15 Avenue du Maréchal Leclerc
Références cadastrales	BW 74
Intérêt/description	Maison basco-landaise des années 1930
Préconisations	Respecter le style architectural du bâti, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Parc spacieux à préserver qui participe à la qualité architecturale du lieu.



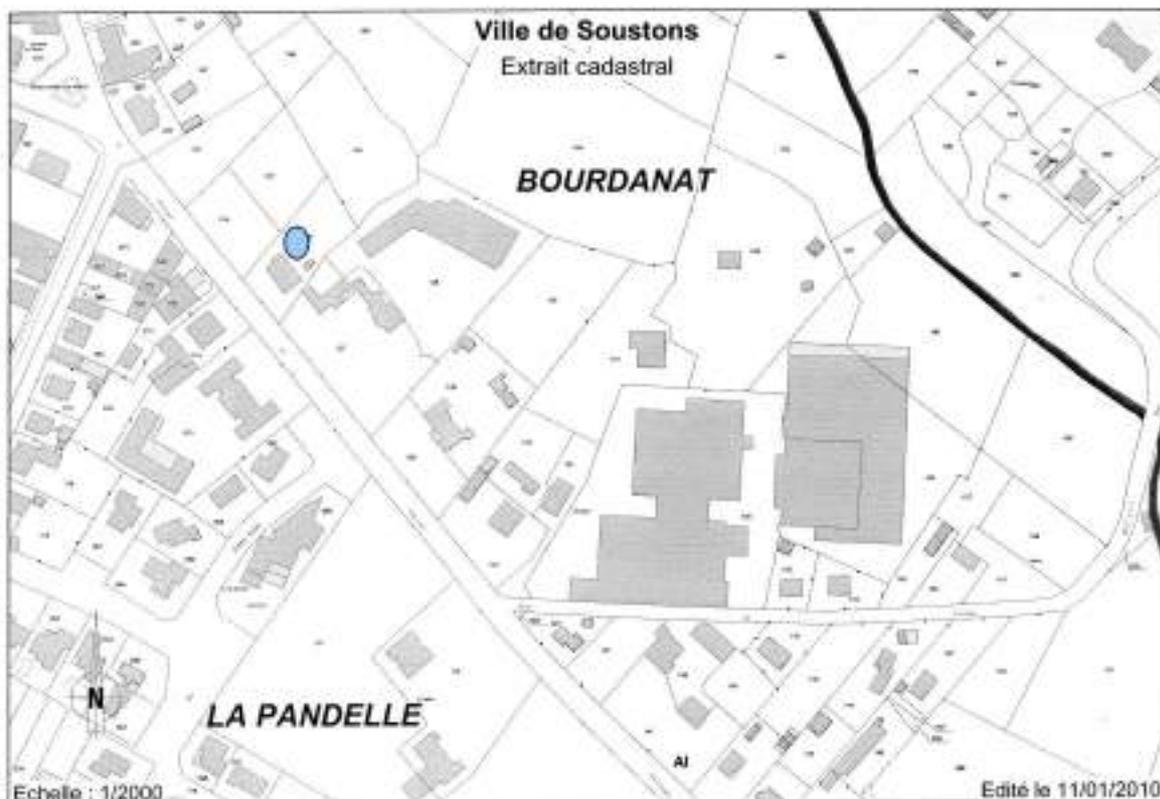


Fiche 42 à 49 – Avenue du Général De Gaulle

FICHE n° 42

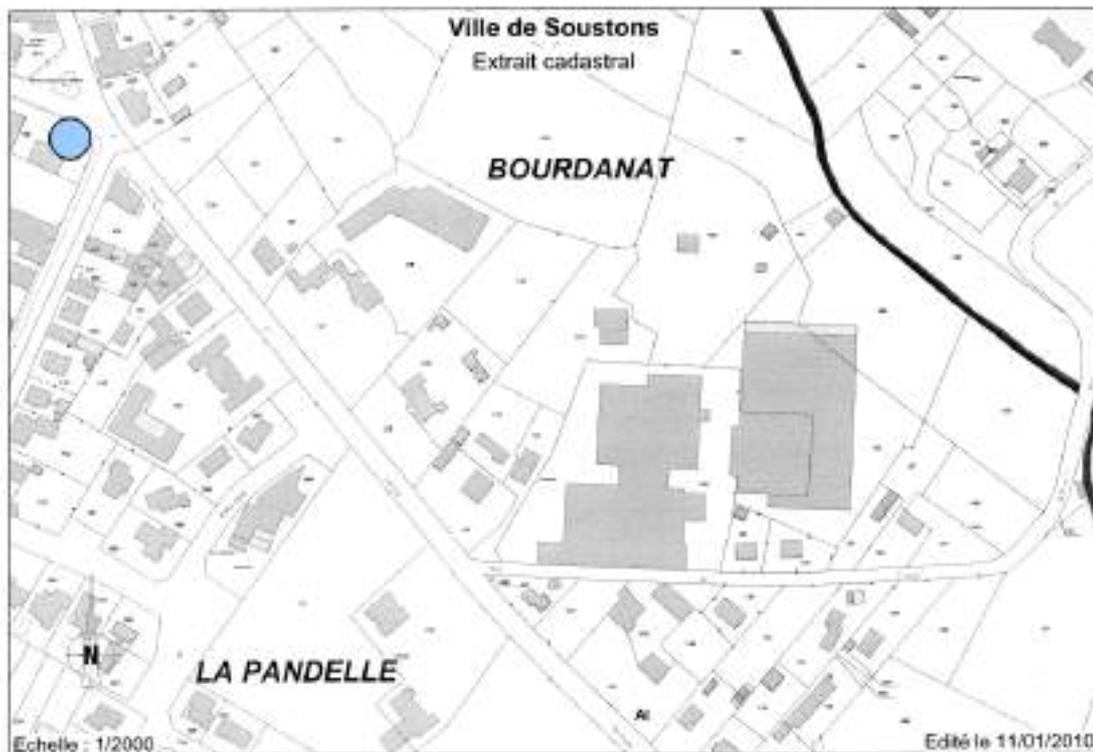
ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Nom/Localisation	3 Avenue du Général de Gaulle
Références cadastrales	AI 125
Intérêt/description	Maison typique du style basco-landais du XX ^e siècle (1934)
Préconisations	Respecter le style architectural du bâti, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Conserver les parements en brique de la façade.

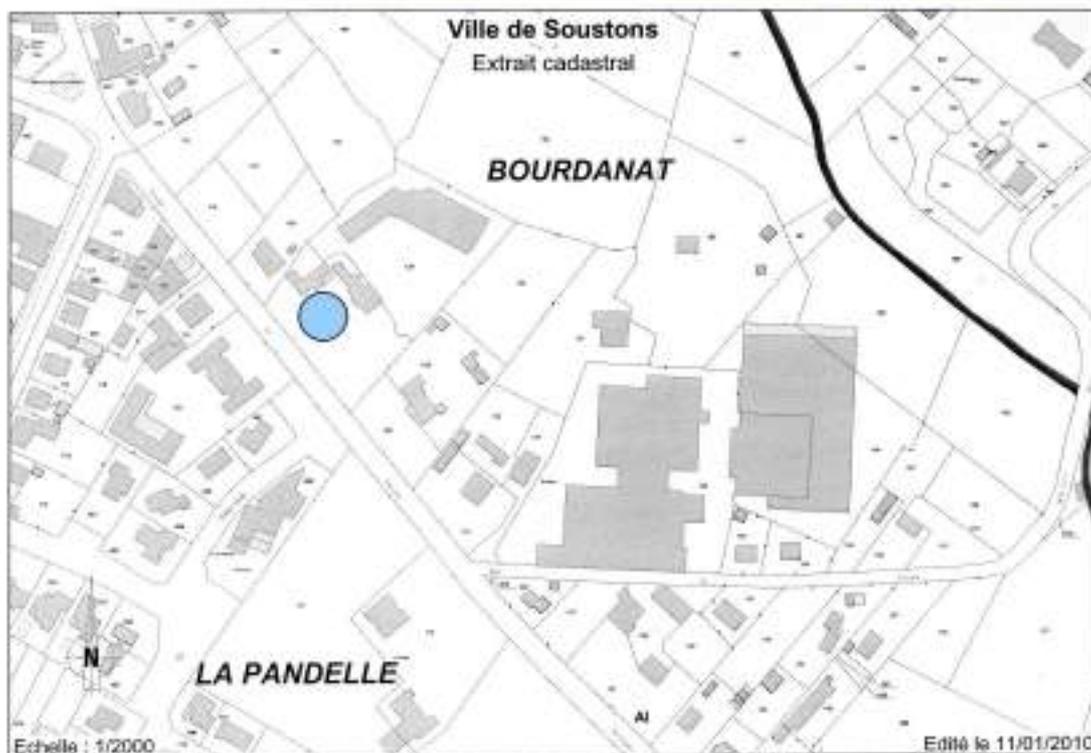


FICHE n° 42 bis

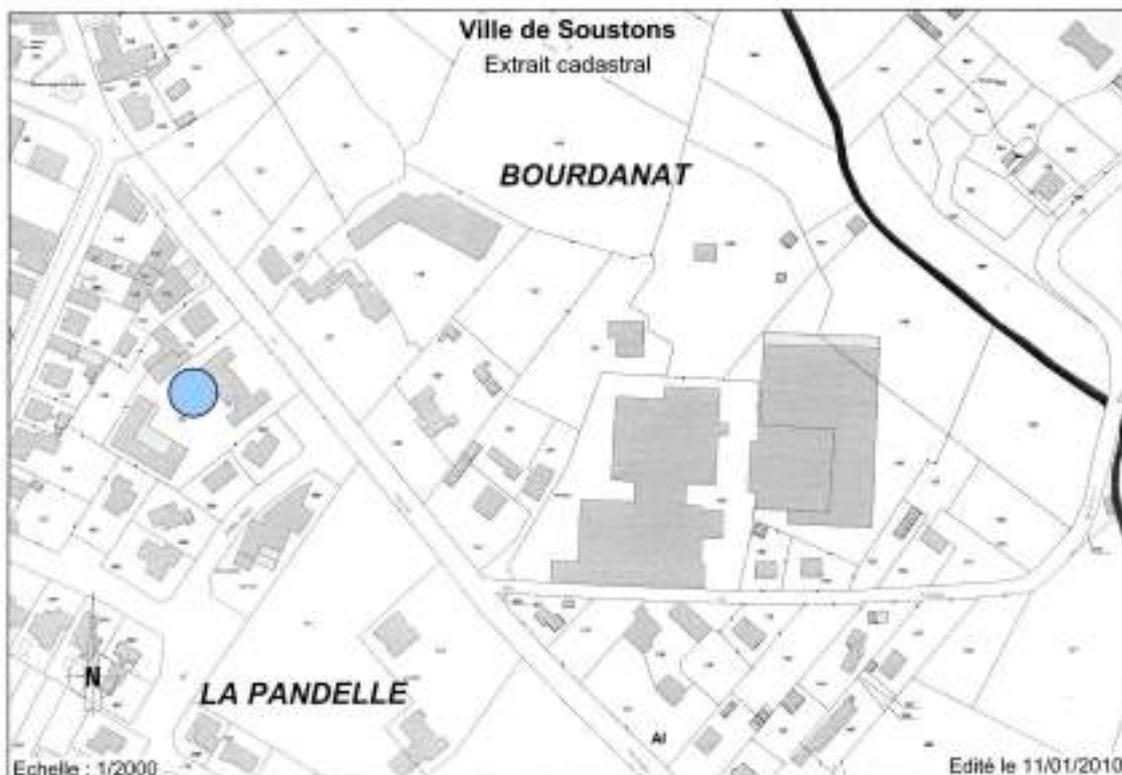
Nom/Localisation	26 rue Jean Moulin - Place du Monument aux Morts
Références cadastrales	AB 169
Intérêt/description	Maison de Maître
Préconisations	Conserv ^{er} la composition urbaine existante et respecter l'écriture architecturale (conserv ^{er} la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux apparents en façades). Préserver le reste de clôture existant (muret, piles et portail) voire rétablir les clôture originelle.



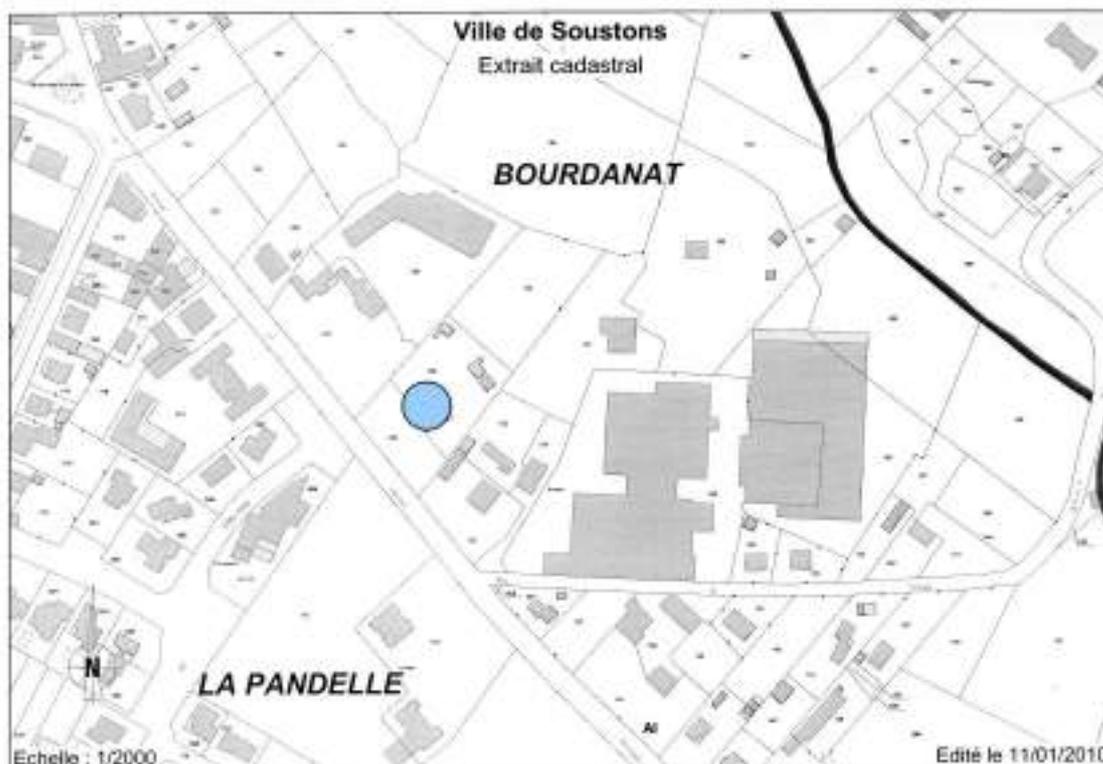
FICHE n° 43	
Nom/Localisation	Vignaloux / Avenue du Général de Gaulle
Références cadastrales	AI 127
Intérêt/description	Manoir en brique construit en 1876 et dépendance Jardin de représentation attenant remarquable (composition et arbres : cèdre, magnolia)
Préconisations	Respecter le style de l'ensemble architectural du bâti, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. La grille d'entrée, la dépendance et le jardin de représentation seront également conservés afin de maintenir une cohérence à l'ensemble et de garder le même rythme entre espaces bâtis et non bâtis. Préserver la clôture sur rue + grille + portail.



FICHE n° 44	
Nom/Localisation	Foyer St Bernard / 10 Avenue du Général de Gaulle
Références cadastrales	AI 113p
Intérêt/description	Ancien hôpital construit au début du XX ^e siècle.
Préconisations	Respecter le style architectural du bâti, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Conserver les parements en brique de la façade. Intérêt de conserver la cour existante, située entre le bâtiment et l'espace public. Ensemble architectural remarquable.

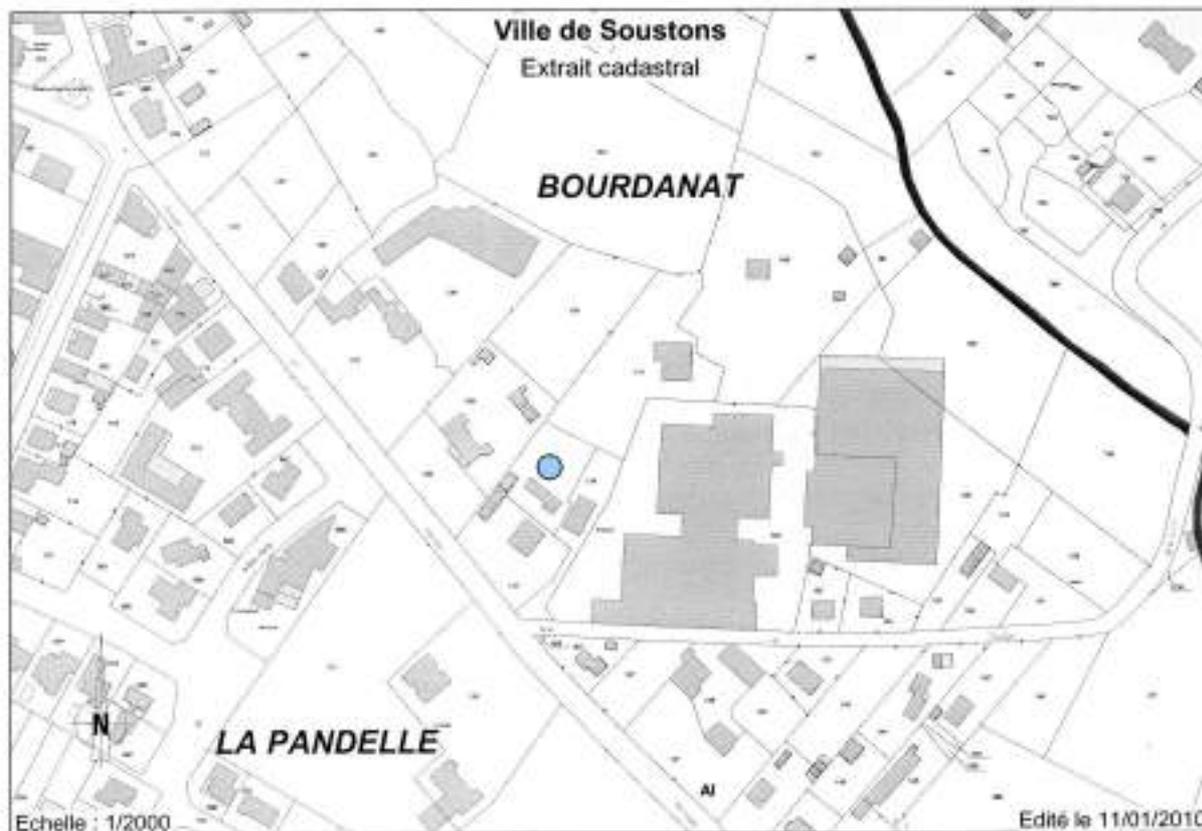


FICHE n° 45	
Nom/Localisation	7 Avenue du Général de Gaulle
Références cadastrales	AI 128, AI 129p
Intérêt/description	Maison bourgeoise récente intégrée au sein d'un jardin de représentation remarquable (magnolia)
Préconisations	Conservier la volumétrie actuelle. Préserver l'harmonie existante entre le bâti et son jardin de représentation et conserver la clôture (muret + grille) et portail existant.

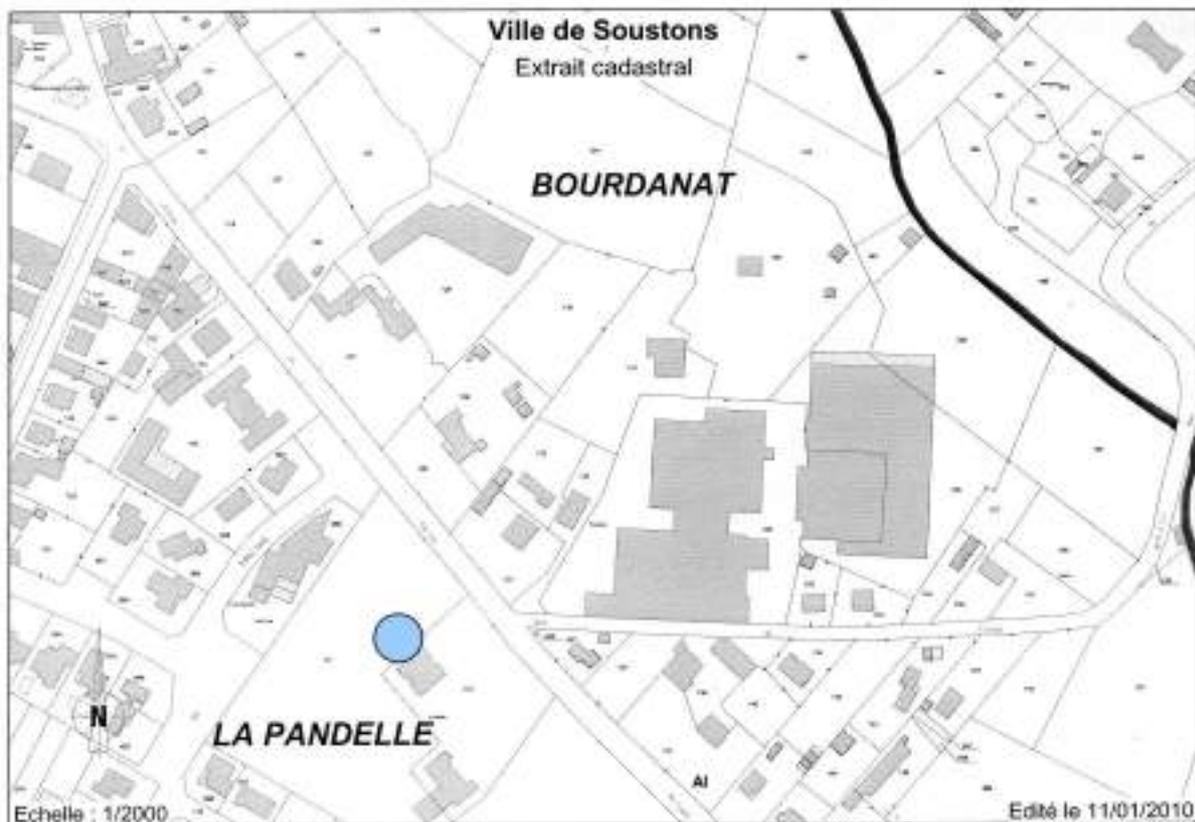


FICHE n° 46

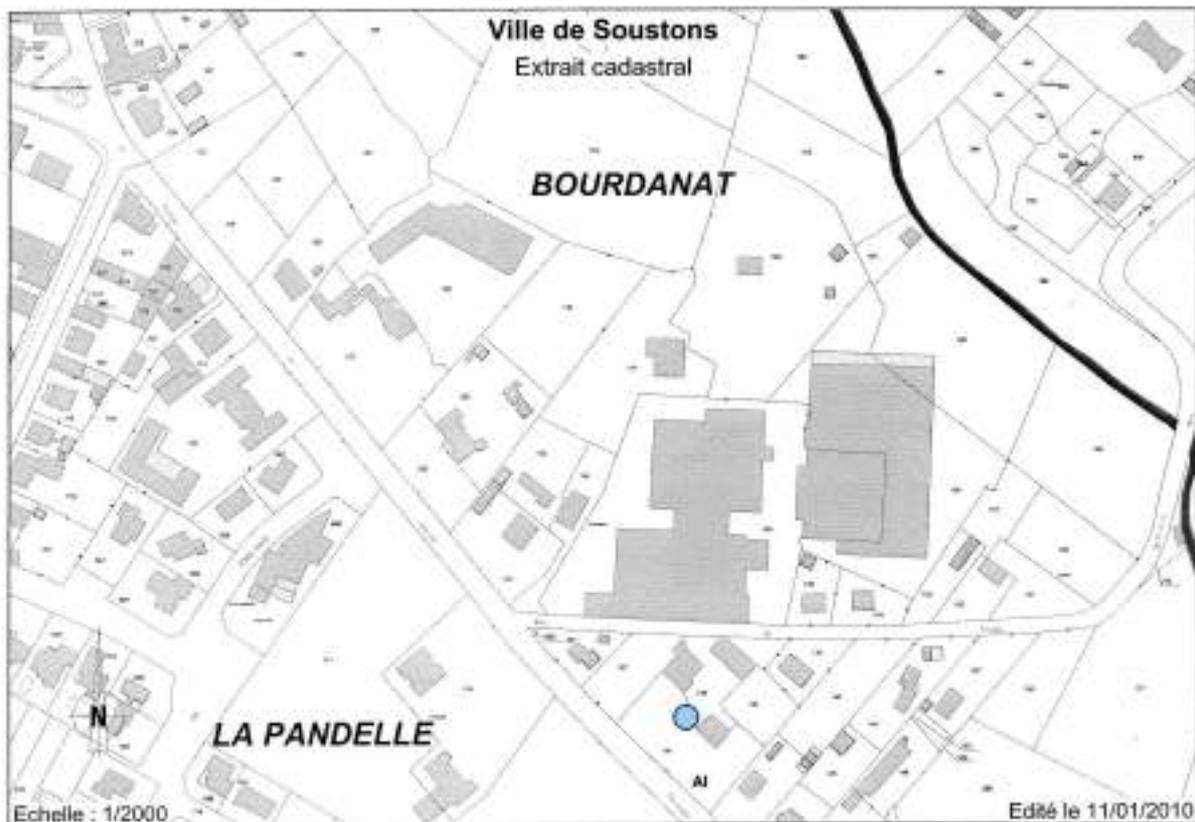
Nom/Localisation	9 Avenue du Général de Gaulle
Références cadastrales	AI 132
Intérêt/description	Maison traditionnelle marense Dégradée
Préconisations	Conserver la volumétrie actuelle et préserver l'espace parc.



FICHE n° 47	
Nom	La Pandelle
Références cadastrales	AI 110, AI 111
Intérêt/description	Maison de maître et dépendance remarquables
Préconisations	<p>Conservier la cohérence de l'ensemble par des réhabilitations respectueuses du style et des volumes initiaux (respect de la composition originelle, conservation des ouvertures existantes).</p> <p>Très beaux arbres dont magnolia côté avenue et chênaie à l'arrière dans le parc à préserver.</p> <p>Mur de clôture à conserver à l'identique</p>

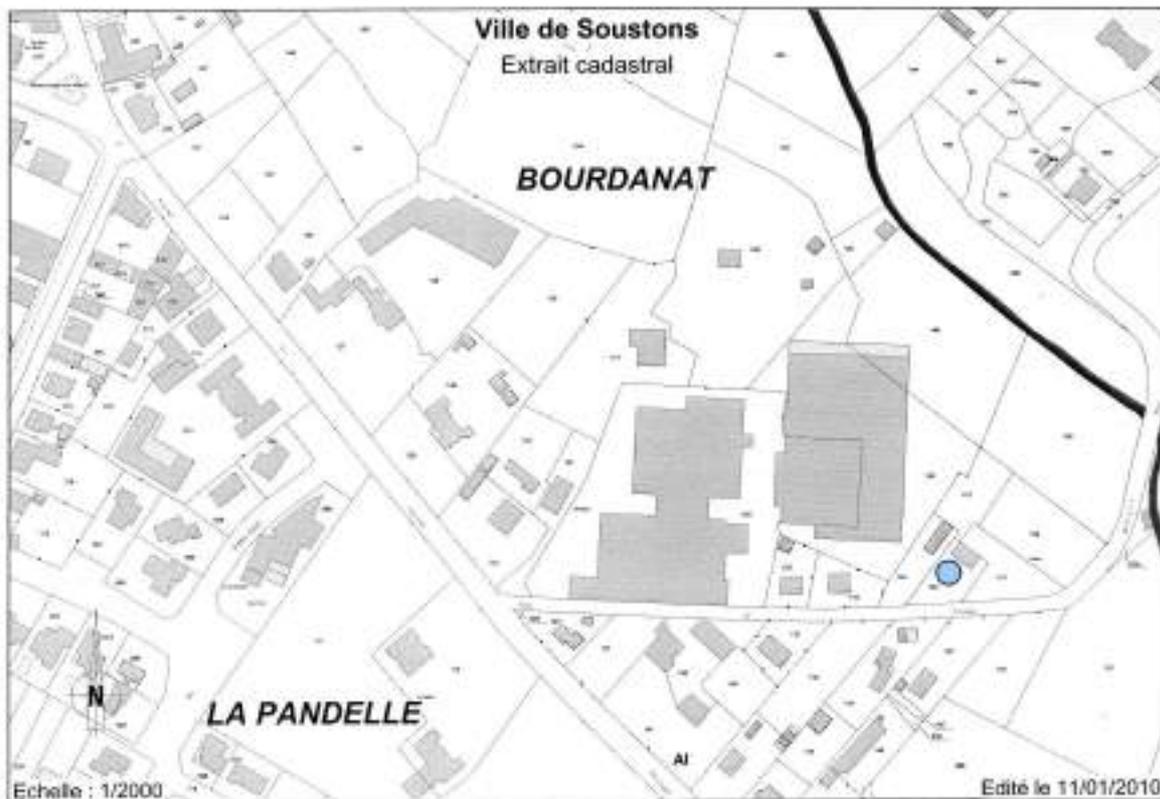


FICHE n° 47 bis	
Nom	Avenue Charles de Gaulle
Références cadastrales	AI 921
Préconisations	Préserver l'implantation et respecter l'écriture architecturale (conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux apparents en façades).

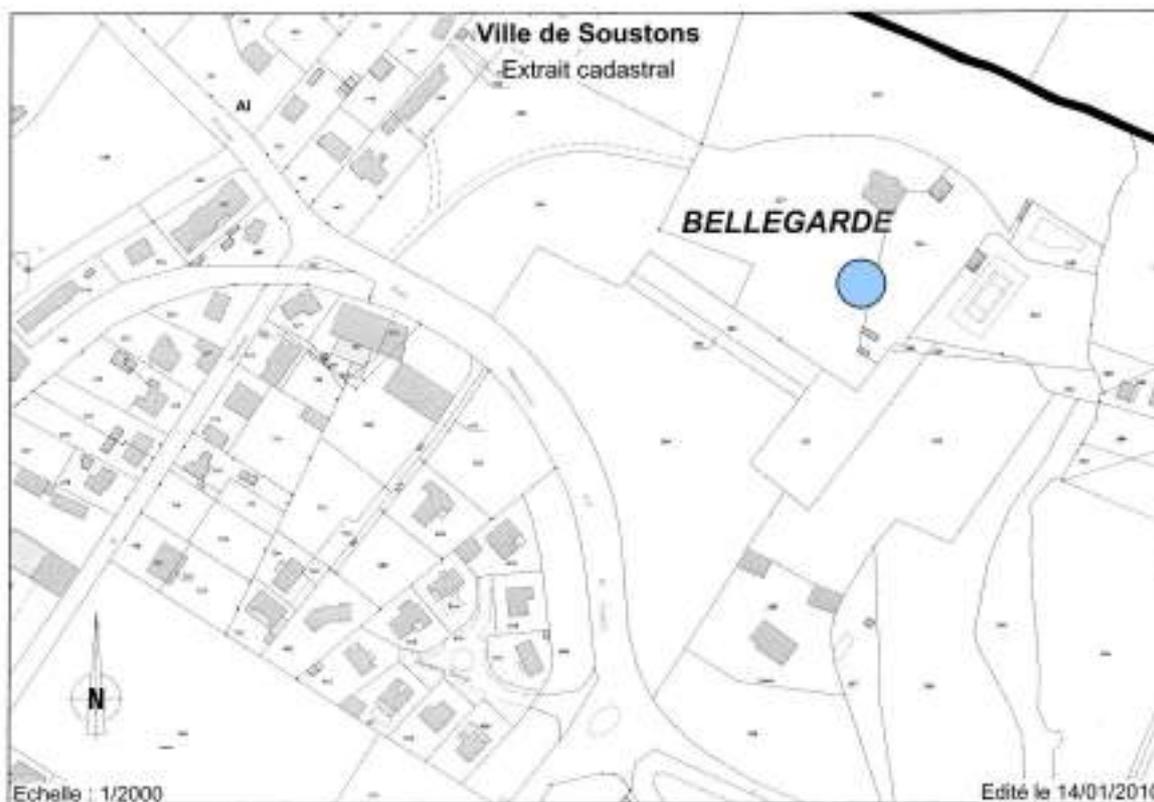


FICHE n° 48

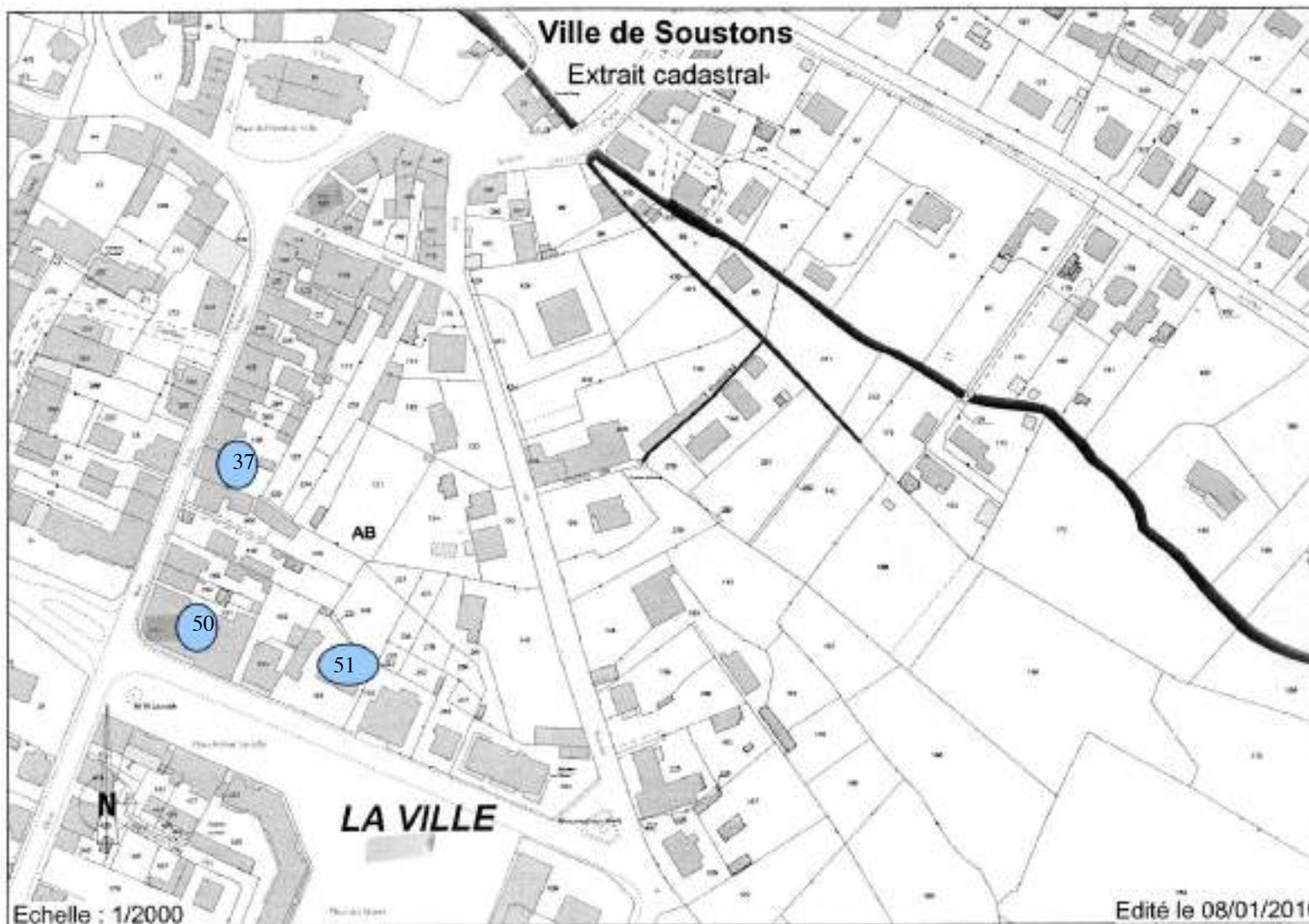
Nom/Localisation	Rue de Taulade
Références cadastrales	AI 152
Intérêt/description	Maison bourgeoise du début du XX ^e siècle, fortement dégradée
Préconisations	La réhabilitation de ce bâtiment devra conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures existantes.



FICHE n° 49	
Nom/Localisation	Bellegarde
Références cadastrales	AI 234, AI 233
Intérêt/description	Maison de maître de style basco-landais, construite en 1920, intégrée dans un environnement boisé remarquable.
Préconisations	Respecter le style architectural du bâti, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Le parc boisé sera également conservé afin de maintenir une cohérence à l'ensemble et de garder le même rythme entre espaces bâtis et non bâtis.



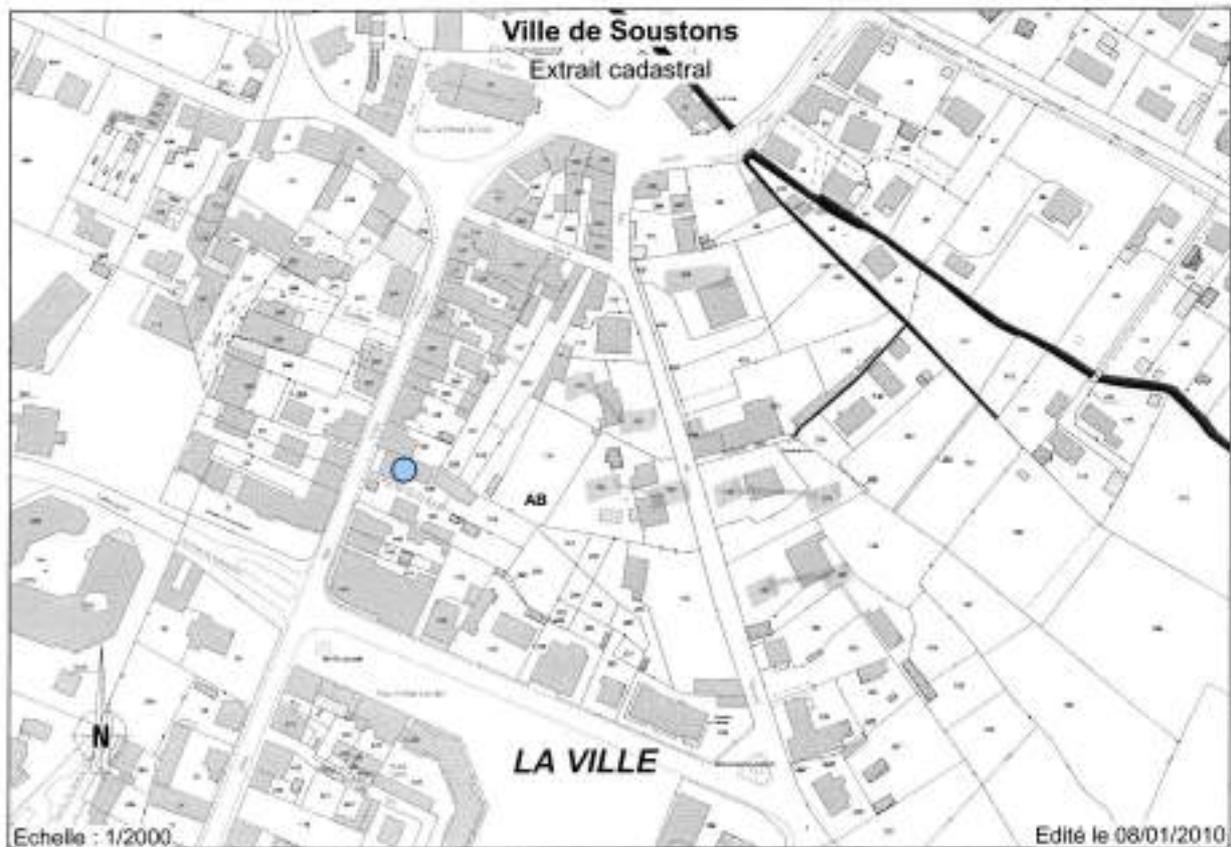
Fiche 37, 50 et 51 – place Robert Lassalle



FICHE n° 37

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

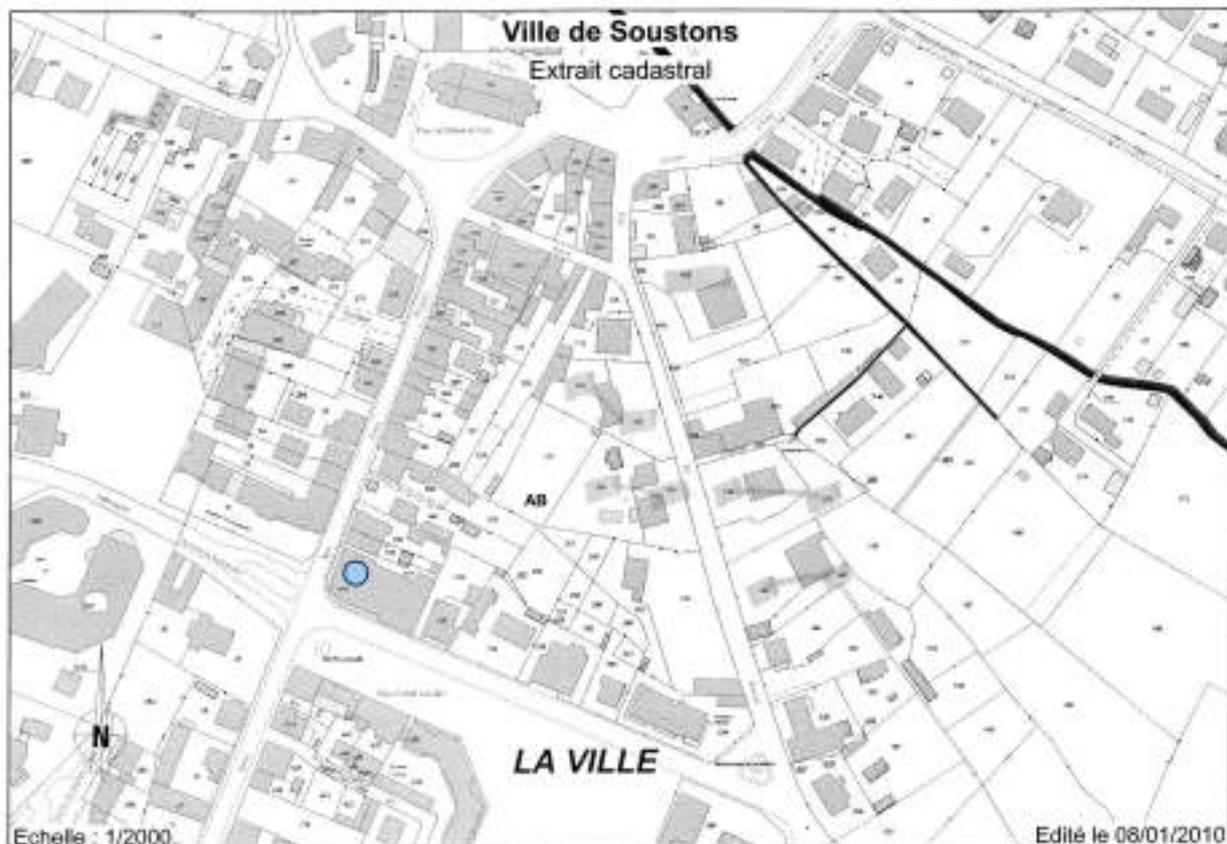
Nom/Localisation	35 Rue Emile Nogaro
Références cadastrales	AB148
Intérêt/description	Maison de ville du début du XX ^e siècle avec jardin de représentation
Préconisations	Conserver la volumétrie et les ouvertures actuelles. Préserver dans l'état le traitement actuel de la limite mur sur rue, muret + grilles et portails. L'arbre situé dans le jardin côté rue est structurant, beau port, bonne échelle.



FICHE n° 50

Nom	Théâtre - 1 place Robert Lassalle
Références cadastrales	AB 151
Intérêt/description	Bâtiment structurant l'accroche entre deux secteurs de l'hyper-centre
Préconisations	Conservier la volumétrie et la composition actuelle Favoriser les couleurs en adéquation avec la palette locale

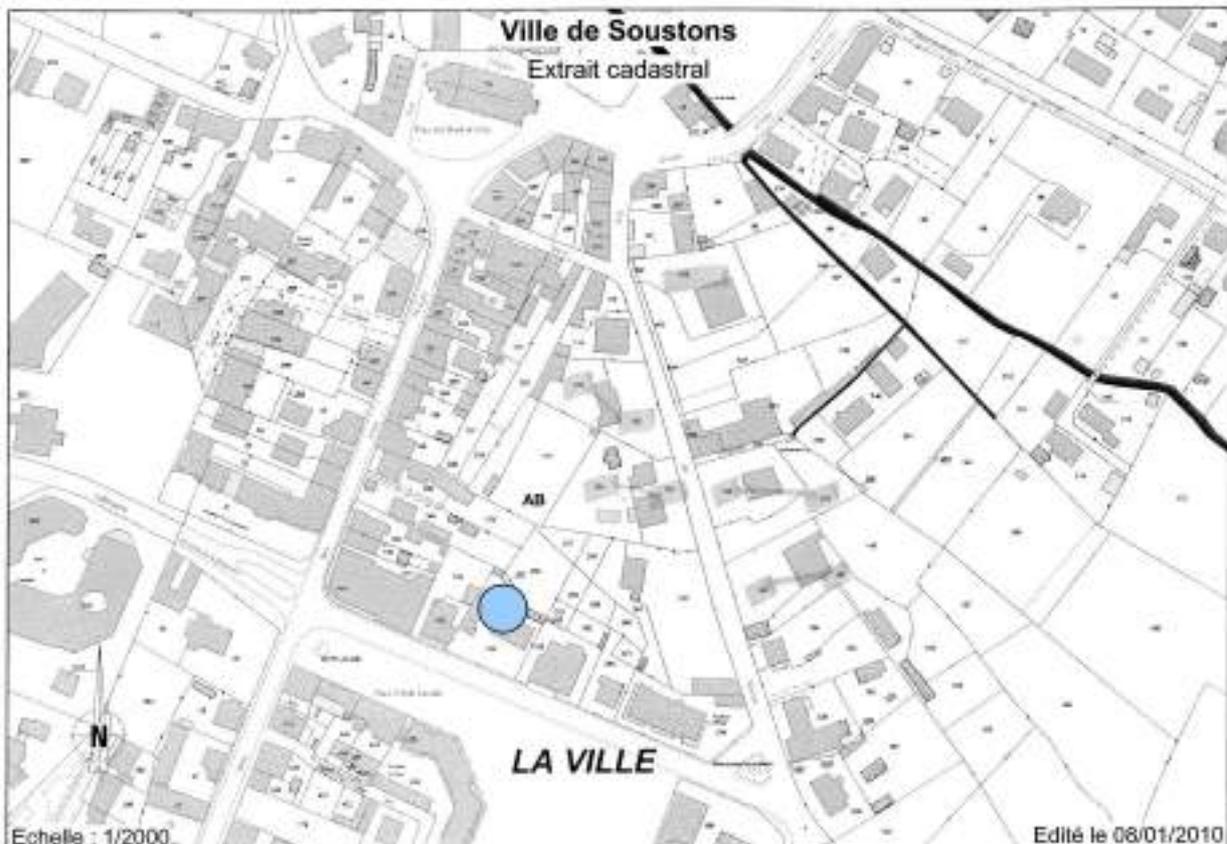
ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU



FICHE n° 51

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

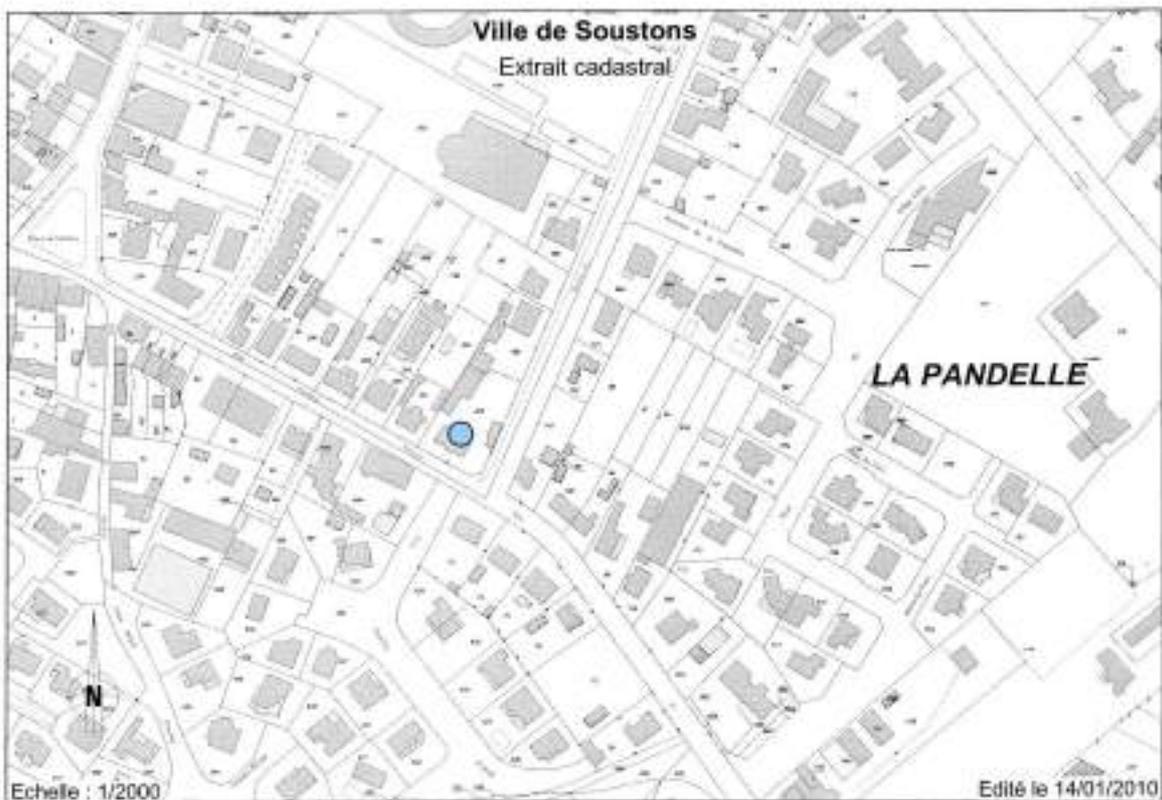
Nom	Rue Jean Moulin
Références cadastrales	AB 154
Intérêt/description	Maison de Maître et dépendances
Préconisations	Préserver la composition urbaine existante et respecter l'écriture architecturale (conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux apparents en façades).



FICHE n° 52

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Nom	Ancien bâtiment d'EDF – boulevard
Références cadastrales	AB 200
Intérêt/description	Maison bourgeoise des années 1930
Préconisations	Respecter le style architectural du bâti, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Conserver les parements en brique de la façade. Conserver l'organisation du bâti sur la parcelle et préserver l'architecture des dépendances qui participe à la qualité du patrimoine de l'ensemble (conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux apparents en façades). Conserver le très beau sujet à l'angle Sud -Est



FICHE n° 53

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

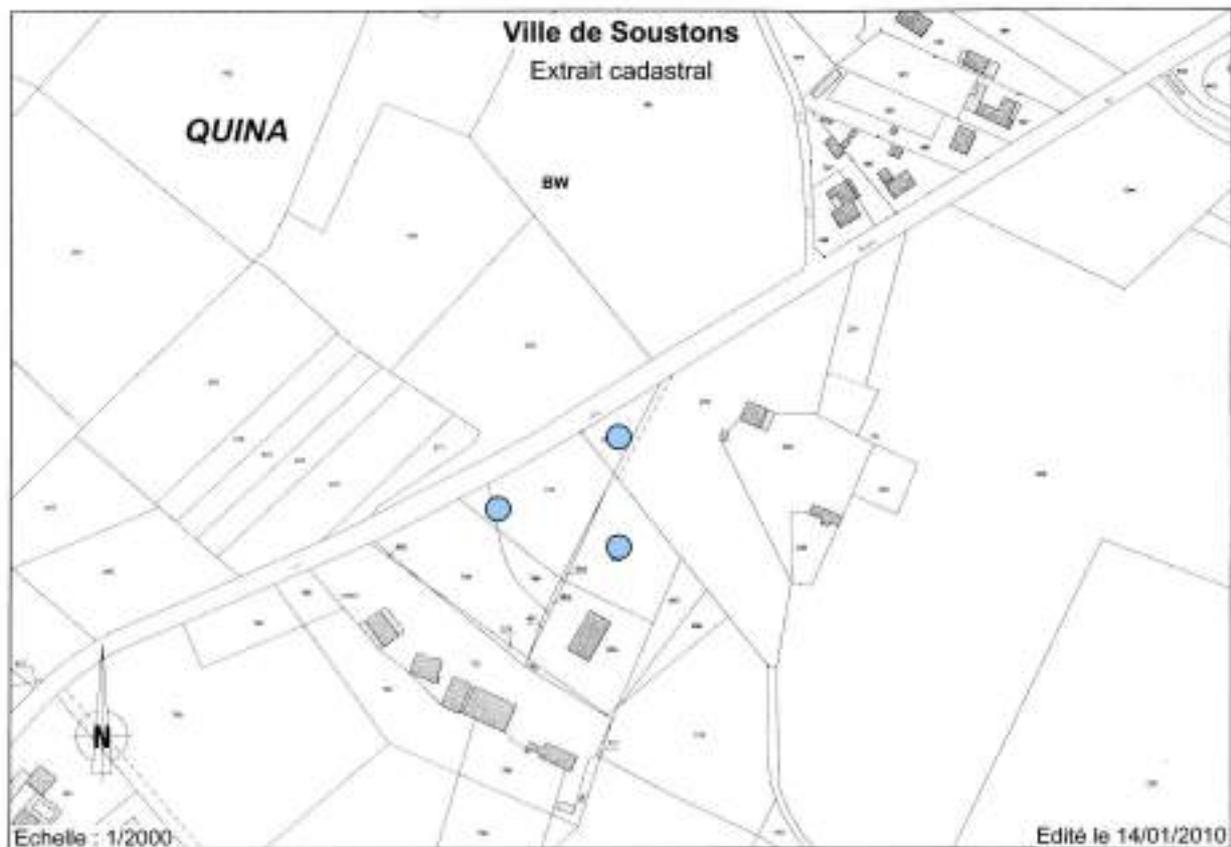
Nom	Boulevard Darrigade
Références cadastrales	AI 595
Intérêt/description	Maison typique du style basco-landaise du XX siècle
Préconisations	Respecter le style architectural du bâti, conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux. Conserver les parements en brique de la façade. Préserver la clôture existante (grille sur muret) + portail.



FICHE n° 54

Nom/Localisation	Route du Bas Hardy
Références cadastrales	BW 233, BW 653, BW 776
Intérêt/description	Ensemble de chênes lièges remarquables par leur densité et leur composition
Préconisations	Conserver la cohérence de la plantation et préserver les belles maisons sous les arbres.

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU



Envoyé en préfecture le 04/03/2020

Reçu en préfecture le 04/03/2020



FICHE n° 54 bis

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Nom/Localisation	Route de Millon
Références cadastrales	A compléter
Intérêt/description	Ensemble tracé de la route dans le relief et les végétaux.
Préconisations	Conserver la cohérence de cet ensemble de grande qualité paysagère en évitant les constructions nouvelles et les extensions sur le bâtiment existant

Photo et repérage sur plan cadastral à compléter

FICHE n° 55

Nom	Lavoirs (Taulade, Chênes – Liège, Avenue de Huningue)
Références cadastrales	AI 230, AC 341, AC 1032p
Intérêt/description	Petit patrimoine local vernaculaire
Préconisations	Restauration dans la stricte volumétrie actuelle Proscrire toute extension ou fermeture du bâti



Taulade AI 230 ●



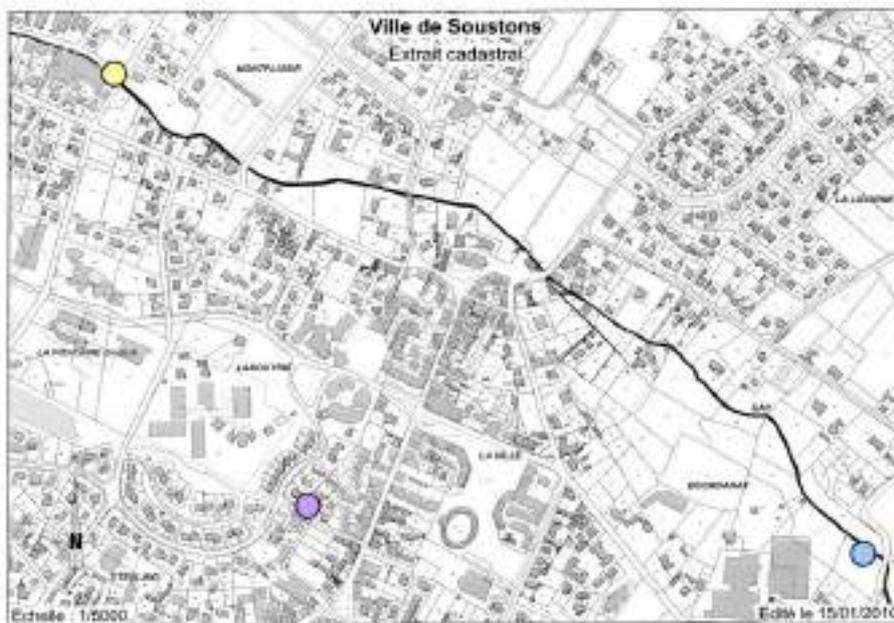
Chênes lièges AC 341 ●



Avenue de Huningue AC 1032p ●

A rajouter Lavoirs :

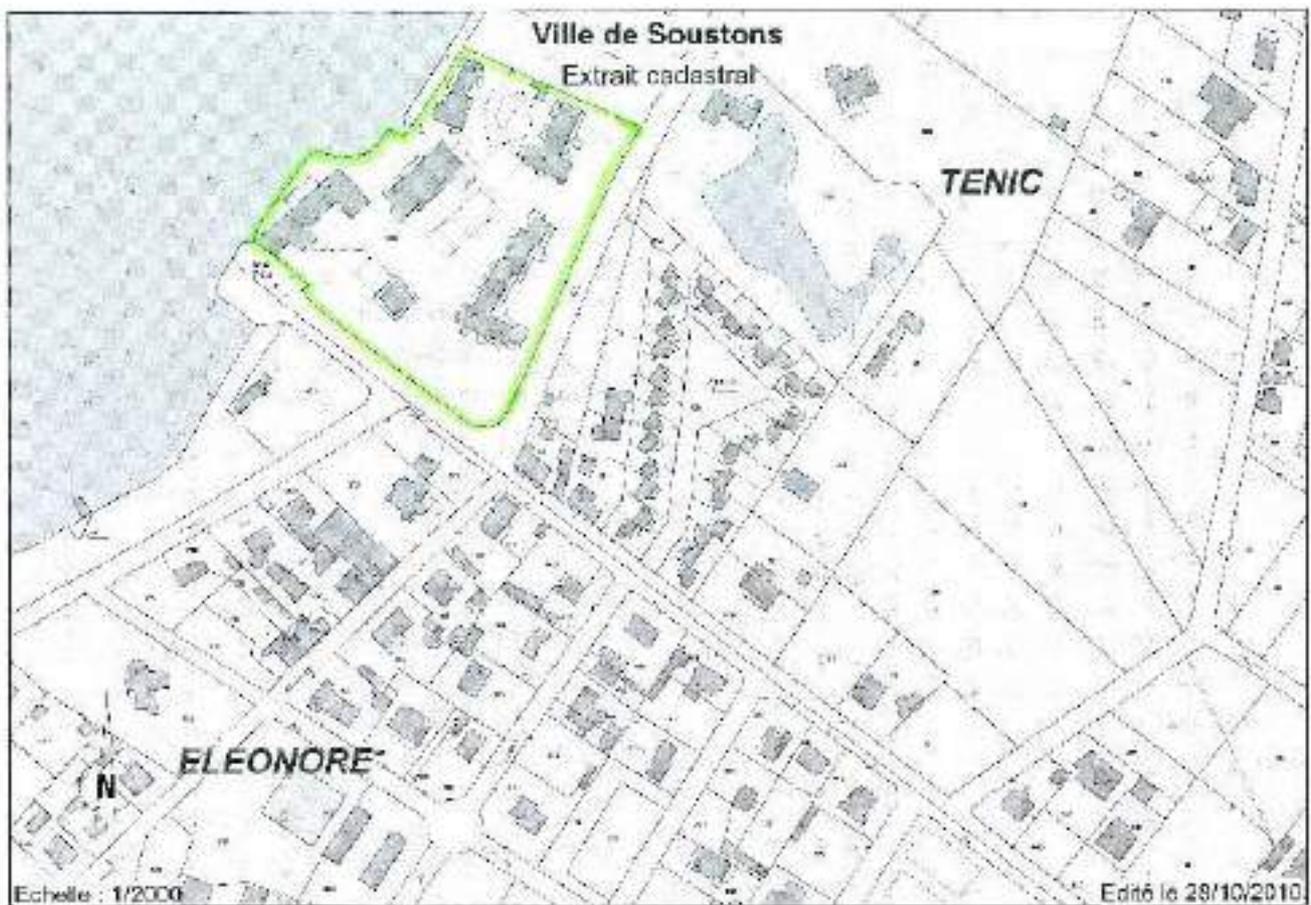
- avenue de Port d'Albret
- Hardy
- route de Montjean



**FICHE n° 56**

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Nom	Bord du lac – Avenue du lac
Références cadastrales	AD 628
Intérêt/description	Résidence le Pavillon Landais
Préconisations	Ensemble patrimonial remarquable (architecture, paysage) à protéger. Préserver la composition d'ensemble existante et respecter l'écriture architecturale (conserver la volumétrie actuelle ainsi que les ouvertures et matériaux apparents en façades).





Commune de Tosse

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

TOSSE	AS0091	ds demande commune
TOSSE	AS0088	
TOSSE	AS0163	
TOSSE	AR0118	
TOSSE	AB0370	
TOSSE	AV0053	
TOSSE	AT0124	
TOSSE	AT0069	
TOSSE	AT0001	
TOSSE	AV0050	
TOSSE	AC0057	
TOSSE	AC0056	
TOSSE	AC0052	maison de 1870
TOSSE	AC0056	
TOSSE	AC0072	
TOSSE	AC0081	
TOSSE	AV0002	
TOSSE	AV0006	
TOSSE	AV0060	maison de 1850
TOSSE	AD0139	
TOSSE	AD0099	
TOSSE	AT0017	
TOSSE	AT0033	maison de 1880
TOSSE	AD0106	
TOSSE	AI0258	
TOSSE	AE0054	
TOSSE	AE0058	
TOSSE	AI0218	
TOSSE	AI0107	
TOSSE	AK0003	
TOSSE	AI0094	
TOSSE	AI0090	



Commune de Magescq

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

MAGESCQ	C0070	1ere maison
MAGESCQ	C0104	1 maison
MAGESCQ	C0105	1 maison + 1 chgt desti
MAGESCQ	AZ0014	2 maisons en L151-19 et 1 grange en changement de destination
MAGESCQ	Q0081	1 maison en L151-19 et 1 grange en changement desti
MAGESCQ	A0180	2° grange en changement desti
MAGESCQ	B0229	maison 1 en L151-19
MAGESCQ	B0229	maison 3 en L151-20
MAGESCQ	B0231	maison 2 en L151-19
MAGESCQ	BD0014	changement destination sur 1 grange
MAGESCQ	BD0015	1 maison en L151-19 et 3 granges en changement desti
MAGESCQ	A0196	1 maison en L151-19
MAGESCQ	A0180	1° grange en changement destination
MAGESCQ	K0224	2 granges en changement desti
MAGESCQ	K0222	1 maison en L151-19 + 1 grange en changement de desti
MAGESCQ	AS0026	1 maison en L151-19
MAGESCQ	AS0026	1 grange en changement desti
MAGESCQ	AT0098	1 maison en L151-19
MAGESCQ	AT0026	1 maison en L151-19
MAGESCQ	AT0095	1 maison en L151-19 + 1 loge à cochon
MAGESCQ	D0139	fournière et loge à cochons ds aerial mais 0 protection en L151-19 ni chgt desti
MAGESCQ	D0138	grange en changement desti sur 3 parcelles D0138, 135, 134
MAGESCQ	D0137	maison en L151-19
MAGESCQ	D0139	fournière et loge à cochons ds aerial mais 0 protection en L151-19 ni chgt desti
MAGESCQ	BI0005	1 maison en L151-19
MAGESCQ	BI0005	1 grange en changement desti
MAGESCQ	BI0014	1 maison en L151-19 + 1 grange en chgt desti
MAGESCQ	BI0013	1 maison en L151-19
MAGESCQ	BI0075	maison en L151-19
MAGESCQ	BI0076	écurie en changement desti
MAGESCQ	D0017	1ere maison d'habitation en L151-19
MAGESCQ	D0015	grange en changement desti
MAGESCQ	D0018	2ème maison d'habitation en L151-19
MAGESCQ	D0017	doublon
MAGESCQ	D0009	parcelle avec écurie : parcelle à rajouter partiellement dans périmètre aerial
MAGESCQ	A0311	1 maison en L151-19
MAGESCQ	AY0008	3 maisons en L151-19
MAGESCQ	BC0043	1 maison d'habitation en L151-19
MAGESCQ	R0513	1 maison d'habitation en L151-19 et 2 granges en changement desti
MAGESCQ	AT0027	1 maison d'habitation en L151-19
MAGESCQ	AT0027	1 grange en changement desti
MAGESCQ	A0489	grange en changement desti
MAGESCQ	A0481	maison en L151-19
MAGESCQ	BI0051	1 maison en L151-19 et 2 granges en chgt desti
MAGESCQ	B0026	1° maison en L151-19
MAGESCQ	B0026	1 grange en changement desti
MAGESCQ	B0025	2° maison en L151-19
MAGESCQ	C0065	1 maison d'habitation en L151-19
MAGESCQ	C0065	1 grange en changement desti
MAGESCQ	A0168	maison 1 en L151-19
MAGESCQ	A0497	maison 2 en L151-19
MAGESCQ	A0496	grange en changement desti
MAGESCQ	C0169	2 maisons en L151-19
MAGESCQ	A0037	1 maison en L151-19
MAGESCQ	A0037	2 granges en changement desti
MAGESCQ	AY0001	1 grange en changement desti
MAGESCQ	AY0002	1 maison en L151-19
MAGESCQ	AY0001	a supprimer : doublon
MAGESCQ	D0163	1 grange en changement desti
MAGESCQ	D0168	1 maison en L151-19
MAGESCQ	E0130	1° grange en changement desti
MAGESCQ	E0129	2° grange en changement desti
MAGESCQ	E0129	3° grange en changement desti
MAGESCQ	E0129	1 maison en L151-19
MAGESCQ	R0513	1 maison en L151-19 et 2 granges en changement desti
MAGESCQ	BD0003	2 maisons en L151-19 et 1 grange en changement desti
MAGESCQ	K0031	1 maison en L151-19
MAGESCQ	K0030	1 grange en changement desti
MAGESCQ	BI0075	a supprimer : doublon avec aerial LABAT n°2
MAGESCQ	AT0032	1 maison en L151-19
MAGESCQ	C0070	2° maison (cf ligne 123)
MAGESCQ	F0202	1 maison en L151-19
MAGESCQ	F0201	1 grange en chgt desti



Commune de Magescq

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Éléments ponctuels répertoriés L.151-19 Représentés par une étoile sur le plan de zonage	Numéro Fiche
Etoile n°1 : protection de la grange 1	FICHE 1
Etoile n°2 : protection de la grange 2	
Etoile n°3 : protection sur la Maison	FICHE 2
Etoile n°4 : protection sur les anciennes bergeries	
Etoile n°5 : protection sur la maison d'habitation	FICHE 3
Etoile n°6 : protection sur la grange	
Etoile n°7 : protection de la Grange 1	FICHE 4
Etoile n°8 : protection de la maison ancienne	FICHE 5
Etoile n°9 : protection de la grange	
Etoile n°10 : protection de la maison d'habitation	FICHE 6
Etoile n°11 : protection de la grange	
Etoile n°12 : protection de la maison d'habitation	FICHE 7
Etoile n°13 : protection de la Grange 1	FICHE 9
Etoile n°14 : protection de la loge à cochons	
Etoile n°15 : protection de la maison	FICHE 10
Etoile n°16 : protection de la grange	
Etoile n°17 : protection de la fournière	
Etoile n°18 : protection de la maison	FICHE 11
Etoile n°19 : protection de la grange 1	
Etoile n°20 : protection de la grange 2	
Etoile n°21 : protection de la grange 3	
Etoile n°22 : protection de la maison	FICHE 12
Etoile n°23 : protection de la grange	
Etoile n°24 : protection de la maison d'habitation ancienne	FICHE 13
Etoile n°25 : protection de la maison récente	
Etoile n°26 : protection de la loge à cochons	
Etoile n°27 : protection de la fournière	FICHE 14
Etoile n°28 : protection de la loge à cochons	
Etoile n°29 : protection de la grange	FICHE 15
Etoile n°30 : protection du four à pain	
Etoile n°31 : protection de la maison 1	FICHE 16
Etoile n°32 : protection de la maison d'habitation	FICHE 17
Etoile n°33 : protection de l'écurie	
Etoile n°34 : protection du puits	
Etoile n°35 : protection de la Maison 2, récente	FICHE 18
Etoile n°36 : protection de la grange	
Etoile n°37 : protection de l'écurie	
Etoile n°38 : protection de la fournière	
Etoile n°39 : protection du puits	
Etoile n°40 : protection de la maison	FICHE 19
Etoile n°41 : protection de la maison 1	FICHE 20
Etoile n°42 : protection de la maison d'habitation	FICHE 21
Etoile n°43 : protection de la maison d'habitation	FICHE 22
Etoile n°44 : protection de la maison	FICHE 24
Etoile n°45 : protection de la grange 1	
Etoile n°46 : protection de la maison ancienne d'habitation	FICHE 25
Etoile n°47 : protection de la maison d'habitation 1	FICHE 26
Etoile n°48 : protection de la maison d'habitation	FICHE 27
Etoile n°49 : protection de la maison d'habitation ancienne	FICHE 28
Etoile n°50 : protection de la maison d'habitation	FICHE 29
Etoile n°51 : protection de la maison 1	FICHE 30
Etoile n°52 : protection de la maison 2	
Etoile n°53 : protection de la fournière	
Etoile n°54 : protection de la grange 4	FICHE 31
Etoile n°55 : protection de la maison 3	FICHE 32
Etoile n°56 : protection de la de la maison 1	
Etoile n°57 : protection de la maison 1	FICHE 33
Etoile n°58 : protection de la grange 1	
Etoile n°59 : protection de la grange 2	
Etoile n°60 : protection du chêne remarquable	FICHE 34
Etoile n°61 : protection de l'ensemble arboré	FICHE 35
Etoile n°62 : protection de du platane	FICHE 36
Etoile n°63 : protection du chêne pédonculé	FICHE 37
Etoile n°64 : protection du chêne	FICHE 38
Etoile n°65 : protection de l'arbre remarquable, route de Soustons	FICHE 39
Etoile n°66 : protection du lavoir	FICHE 40
Etoile n°67 : protection sur la maison	FICHE 56
Etoile n°68 : protection de la maison de maître	FICHE 57
Etoile n°69 : protection de la dépendance (écuries)	

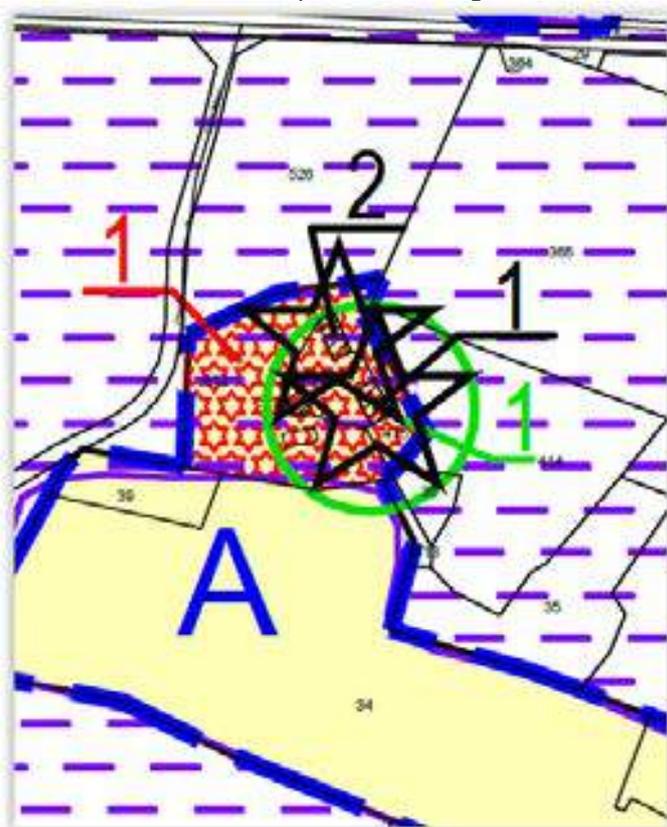
12.2.3. FICHES DESCRIPTIVES DES ÉLÉMENTS BÂTIS ET NON BÂTIS RECENSÉS

12.2.3.1 PATRIMOINE AVEC CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISÉ

FICHE n°1

Airial BAQUI

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°1 : protection de la grange 1

Etoile n°2 : protection de la grange 2

Surface n°1 : protection des éléments paysagers de l'airial

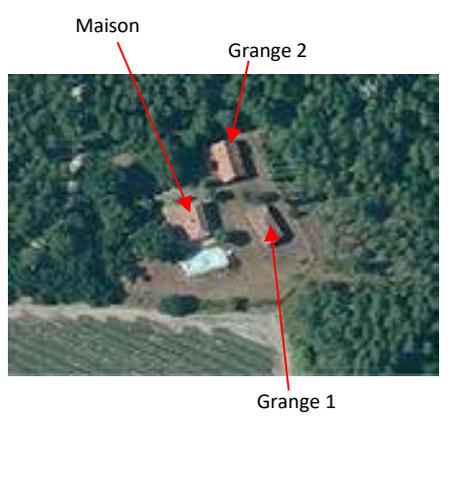
Cercle n°1 : changement de destination permis sur la grange 1

Envoyé en préfecture le 04/03/2020

Reçu en préfecture le 04/03/2020



ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

AIRIAL	FICHE n°1	
Lieu-dit : BAQUI	Section et parcelles : Section A, parcelles 0037, 0412 et 0415	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		
PHOTOS		
Maison d'habitation		
		
		
2 Granges		
		
<i>Grange 1</i>	<i>Grange 1</i>	<i>Grange 2</i>



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Pignon		
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois		
Façade principale			
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent		
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale		
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade		
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / 3 / 4			
REMARQUES			
Maison R+1 de plan rectangulaire (à l'origine). Façade principale sur mur longitudinal ; composée d'un colombage d'ossature. Rénovation récente : extension (véranda) et nouveau remplissage de la façade (anciennement, briques posées à plat). Usage : Maison actuellement occupée.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL¹ (A ENTOURER)			
Faible / Moyen / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / Dépendances dissociées			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/>	Four à pain		
<input type="checkbox"/>	Fournil		
<input type="checkbox"/>	Fournière		
<input type="checkbox"/>	Puits		
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir		
<input type="checkbox"/>	Loge à cochon		
<input type="checkbox"/>	Poulailler		
<input type="checkbox"/>	Bergerie (borde)		
<input checked="" type="checkbox"/>	Grange	<i>2 Constructions faisant l'objet de l'étude de changement de destination</i>	
<input type="checkbox"/>	Etable		
<input type="checkbox"/>	Ecurie		
<input type="checkbox"/>	Clôture		
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	Piscine	
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION			
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 1			
TYPE D'ARCHITECTURE			
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne		
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente		
Détails particuliers (modes de construction...)			
Ancien parc à moutons de plan rectangulaire couvert d'un toit à 3 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement. Usage actuel : Probablement stockage.			
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / 3 / 4			
Volume			
Environ 120 m ² (Soustraction partielle du volume du fait de l'extrusion frontale)			
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)			
Faible / Moyen / Fort			
REMARQUES			
/			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			

¹ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION			
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 2			
TYPE D'ARCHITECTURE			
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne		
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente		
Détails particuliers (modes de construction...)			
Ancien parc à moutons de plan rectangulaire couvert d'un toit à 2 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement. Usage actuel : Probablement stockage.			
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / (2) / 3 / 4			
Volume			
Environ 150 m ²			
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)			
Faible / Moyen / (Fort)			
REMARQUES			
Rénovation récente de la couverture : perte d'une partie de sa qualité architecturale.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / (Rénové)			
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Type d'éléments	X		
Remarques/Détails			
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>		
Haies	<input type="checkbox"/>		
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input type="checkbox"/>		
Pas de cours d'eau à proximité immédiate (environ 400 mètres à l'est)			
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX			
Présence : (Oui) Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :			
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris ;			
- Aléa Feux de forêt.			
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)			
DESSERTE EN RESEAUX			
Accessibilité au réseau routier : (Facile) / Difficile → Desservi par piste DFCI gravée et empierrée			
Adduction en eau potable (Oui) Non			
Electricité : (Existante) / Inexistante			
Défense incendie : (Assurée) Non assurée			
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement			
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE			
Distance avec :			
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 800 mètres – Lieu-dit Chiouleben			
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 800 mètres (Pisciculture) – Lieu-dit Chiouleben			
Commentaires particuliers : Exploitation agricole présente en limite de parcelle : séparation par chemin agricole			
SYNTHESE DE L'ANALYSE			
Niveau d'équipement en réseaux	Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Pas de contrainte particulière		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / (Fort)		
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / (Fort)		
Changement de destination GRANGE 1	Habitation, hébergement hôtelier	(OUI) NON	
	Autre qu'un nouveau logement	(OUI) NON	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
<input type="checkbox"/>		Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole	
	<input type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)	
	<input type="checkbox"/>	Autre	
Changement de destination GRANGE 2	Habitation, hébergement hôtelier	OUI (NON)	
	Autre qu'un nouveau logement	OUI (NON)	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
<input type="checkbox"/>		Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole	

Envoyé en préfecture le 04/03/2020

Reçu en préfecture le 04/03/2020



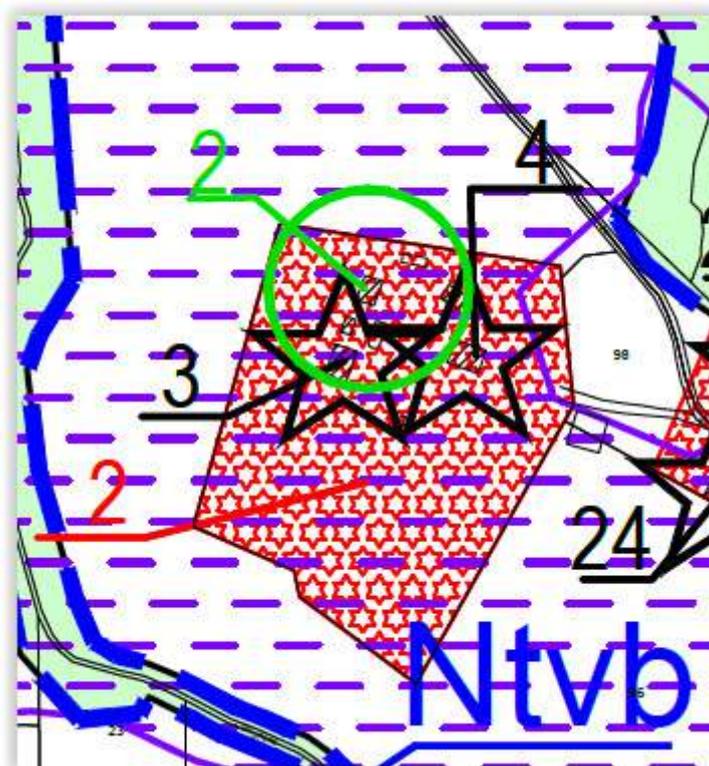
ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

		<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
		<input type="checkbox"/>	Autre
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	OU / NON		

FICHE n°2

Airial JEANTIC

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°3 : protection sur la Maison

Etoile n°4 : protection sur les anciennes bergeries

Surface n°2 : protection des éléments paysagers de l'airial

Cercle n°2 : changement de destination permis sur la Grange

AIRIAL		FICHE n°2
Lieu-dit : JEANTIC		Section et parcelles : Section AT, parcelle 0027
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		<p>Grange Anciennes bergeries Maison</p>

PHOTOS

Maison d'habitation



Grange





ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
<input checked="" type="checkbox"/>	Pignon		
<input type="checkbox"/>	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois		
Façade principale			
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent		
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale		
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade		
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / <u>2</u> / 3 / 4			
REMARQUES			
Maison actuellement habitée. Façade composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées à plat. Muret de soubassement.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / <u>Rénové</u>			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL² (A ENTOURER)			
Faible / Moyen / <u>Fort</u>			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/>	Four à pain		
<input type="checkbox"/>	Fornil		
<input type="checkbox"/>	Fournière		
<input type="checkbox"/>	Puits		
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir		
<input type="checkbox"/>	Loge à cochon		
<input type="checkbox"/>	Poulailler		
<input checked="" type="checkbox"/>	Bergerie	Rénové	Fort
<input checked="" type="checkbox"/>	Grange	<i>Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination</i>	
<input type="checkbox"/>	Etable		
<input type="checkbox"/>	Ecurie		
<input type="checkbox"/>	Clôture		
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	Piscine	
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION			
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE			
TYPE D'ARCHITECTURE			
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne		
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente		
Détails particuliers (modes de construction...)			
/			
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / <u>2</u> / 3 / 4			
Volume			
< 100 m ²			
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)			
Faible / <u>Moyen</u> / Fort			
REMARQUES			
/			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			

² On peut accorder à certains bâtiments un **intérêt patrimonial** lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'**intérêt architectural** strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



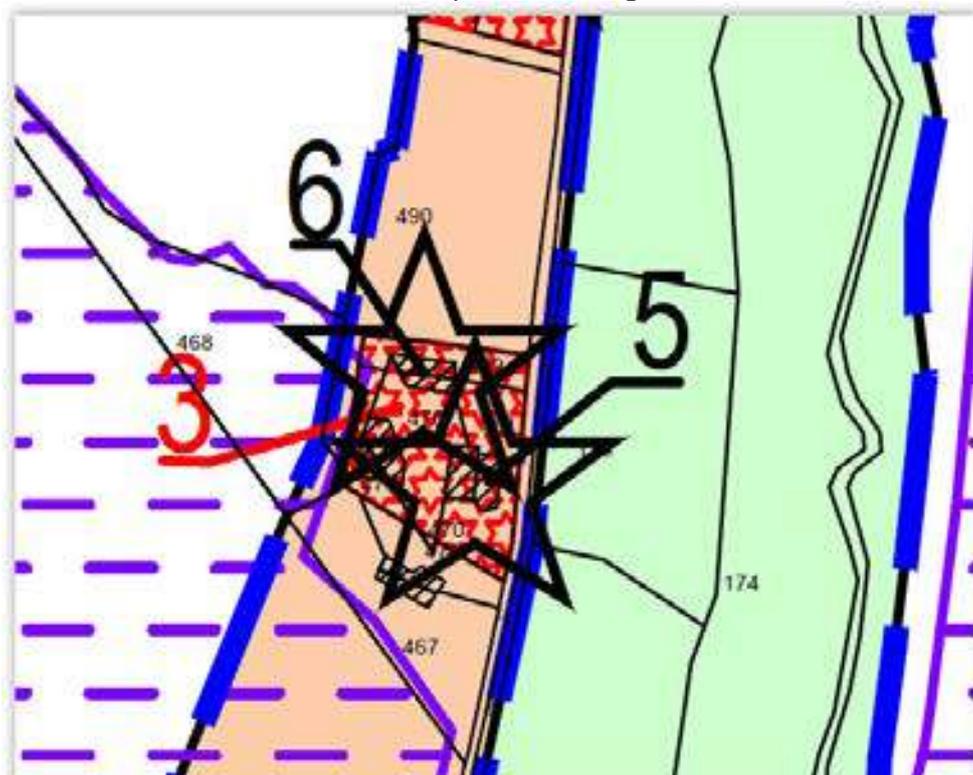
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL		
Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>	D'airial
Haies	<input type="checkbox"/>	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input type="checkbox"/>	Plus proche cours d'eau : 100 mètres à l'ouest
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : <input checked="" type="checkbox"/> Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :		
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris ;		
- Risques naturels : Zone d'aléa retrait gonflement des argiles faible et zone d'aléa feux de forêt.		
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier : <input checked="" type="checkbox"/> Facile / Difficile		
Adduction en eau potable <input checked="" type="checkbox"/> Oui Non		
Electricité : <input checked="" type="checkbox"/> Existante / Inexistante		
Défense incendie : <input checked="" type="checkbox"/> Assurée Non assurée		
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement		
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE		
Distance avec :		
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1,2 km – Lieu-dit Chiouleben		
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1 km (Pisciculture) – Lieu-dit Chiouleben		
Commentaires particuliers : /		

SYNTHESE DE L'ANALYSE			
Niveau d'équipement en réseaux	Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte particulière		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / <input checked="" type="checkbox"/> Fort		
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / <input checked="" type="checkbox"/> Fort		
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	<input checked="" type="checkbox"/> OUI / NON	
	Autre qu'un nouveau logement	<input checked="" type="checkbox"/> OUI / NON	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
<input type="checkbox"/>		Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole	
	<input type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)	
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	<input checked="" type="checkbox"/> OUI / NON		

FICHE n°3

Airial JEAN-JACQUES

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°5 : protection sur la maison d'habitation

Etoile n°6 : protection sur la grange

Surface n°3 : protection des éléments paysagers de l'airial

AIRIAL	FICHE n°3	
Lieu-dit : JEAN-JACQUES	Section et parcelles : Section A, Parcelles 0476, 0478, 0481 et 0489	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 <p data-bbox="1139 315 1203 338">Grange</p> <p data-bbox="975 734 1098 786">Haie en limite De parcelle</p> <p data-bbox="1129 748 1305 770">Maison d'habitation</p>
PHOTOS		
Vue d'ensemble		
		
Maison d'habitation		
		
Grange		



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

Pignon

Gouttereau

Structure (à cocher)

Ossature bois

Façade principale

Sans auvent

Auvent en position centrale

Auvent occupant la totalité de la façade

Auvent partiel

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 (2) / 3 / 4

REMARQUES

Maison de plan allongé couvert d'un toit à 2 eaux ; façade principale sur mur gouttereau.

R + combles : façade composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées à plat, le tout posé sur un mur de soubassement.

Usage actuel : actuellement occupée.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové

INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL³ (A ENTOURER)

Faible / Moyen **Fort**

ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Dépendances groupées / Dépendances dissociées

TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/> Four à pain			
<input type="checkbox"/> Fournil			
<input type="checkbox"/> Fournière			
<input type="checkbox"/> Puits			
<input type="checkbox"/> Abreuvoir			
<input type="checkbox"/> Loge à cochon			
<input type="checkbox"/> Poulailier			
<input type="checkbox"/> Bergerie (borde)			
<input checked="" type="checkbox"/> Grange	<i>Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination</i>		
<input type="checkbox"/> Etable			
<input type="checkbox"/> Ecurie			
<input type="checkbox"/> Clôture			
<input type="checkbox"/> Autre			

ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION

CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : **GRANGE**

³ On peut accorder à certains bâtiments un **intérêt patrimonial** lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'**intérêt architectural** strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



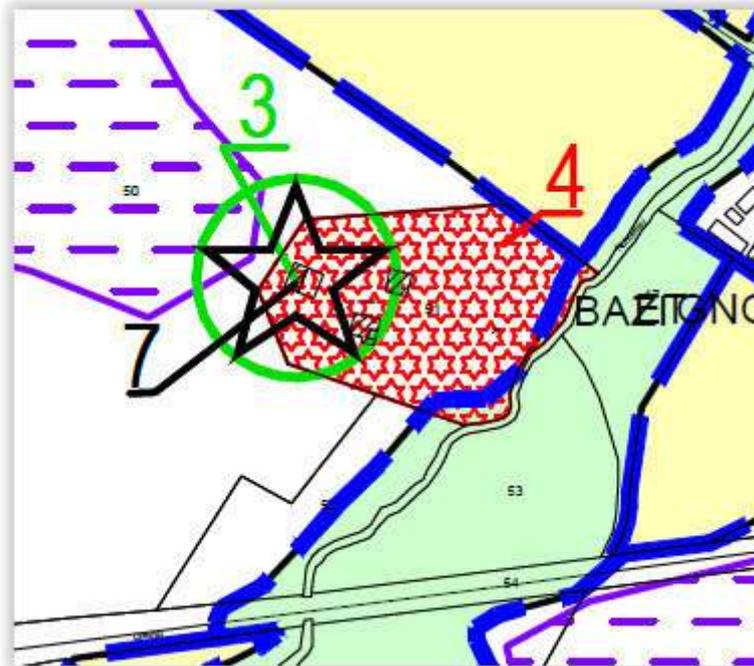
TYPE D'ARCHITECTURE		
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne	
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente	
Détails particuliers (modes de construction...)		
Grange de plan rectangulaire couvert d'un toit à 3 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissages en bardage vertical ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement. Usage actuel : non connu mais vraisemblablement lieu de stockage.		
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / 2 / 3 / 4		
Volume		
Environ 140 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
Faible / Moyen / Fort		
REMARQUES		
Présence d'une cheminée		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové		
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL		
Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence d'arbres d'ornement
Haies	<input checked="" type="checkbox"/>	Haie au sud matérialisant limite de propriété
Cours d'eau / Plan d'eau / Fossé	<input type="checkbox"/>	Pas de cours d'eau directement concerné. Cours d'eau le plus proche : environ 80 m à l'est.
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : Oui Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) : - Granges : Gîte potentielle pour les chauves-souris.		
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier : Facile / Difficile		
Adduction en eau potable Oui Non		
Electricité : Existante / Inexistante		
Défense incendie : Assurée Non assurée		
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement		
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE		
Distance avec : - Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 500 mètres – Lieu-dit Mailloun - Le bâtiment d'élevage le plus proche : + de 2 kilomètres (pisciculture) – Lieu-dit Chiouleben		
Commentaires particuliers : /		

SYNTHESE DE L'ANALYSE			
Niveau d'équipement en réseaux	Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / Fort		
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / Fort		
Changement de destination Située en zone de STECAL (Nh) le changement de destination permis par l'article L151.11.2° du CU n'est pas possible	Habitation, hébergement hôtelier	OUI NON	
	Autre qu'un nouveau logement	OUI NON	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		<input type="checkbox"/>	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
<input type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
<input type="checkbox"/>	Autre : Localisation incompatible avec le fonctionnement du chenil		
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	OUI NON		
Préconisations	Dans le cadre d'un projet de densification ou d'urbanisation du site, il devra se faire dans un cadre bien précis qui visera, à conserver les clôtures traditionnelles, à conserver les arbres à hautes tiges qui participent à la qualité paysagère du site, et à prévoir une distance importante entre chaque bâtiment, dans le but de conserver un espace aéré et planté, de qualité		

FICHE n°4

Airial PERROCHE

Extrait du plan de zonage :



- Etoile n°7 : protection de la Grange 1
- Surface n°4 : protection des éléments paysagers de l'airial
- Cercle n°3 : changement de destination permis sur la Grange 1

AIRIAL	FICHE n°4	
Lieu-dit : PERROCHE	Section et parcelles : Section BI, parcelles 0051	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
PHOTOS		
Maison d'habitation		
Grange n°1		
Grange n°2		



Ruine (ancienne grange)

Cabane à oiseaux

Cabane



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

Pignon

Gouttereau

Structure (à cocher)

Ossature bois

Façade principale

Sans auvent

Auvent en position centrale

Auvent occupant la totalité de la façade

Auvent partiel

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / 3 / 4

REMARQUES

Maison R + combles, actuellement occupée.
Enduit à la chaux. Encadrement de baies en briques badigeonnées. Chaînage d'angle en pierre.
Présence d'un mobil home à proximité de la maison, autorisé le temps des travaux

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové

INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁴ (A ENTOURER)

Faible / Moyen / Fort

ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Dépendances groupées / Dépendances dissociées

TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/> Four à pain			
<input type="checkbox"/> Fournil			
<input type="checkbox"/> Fournière			
<input type="checkbox"/> Puits			
<input type="checkbox"/> Abreuvoir			
<input type="checkbox"/> Loge à cochon			
<input type="checkbox"/> Poulailier			
<input type="checkbox"/> Bergerie (borde)			
<input checked="" type="checkbox"/> Grange	<i>2 Constructions faisant l'objet de l'étude de changement de destination</i>		
<input type="checkbox"/> Etable			

⁴ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



	Ecurie			
	Clôture			
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	Cabane à oiseaux avec toit en tôles	Modéré	Faible
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION				
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 1				
TYPE D'ARCHITECTURE				
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne			
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente			
Détails particuliers (modes de construction...)				
Orientation dos à l'ouest (avec pan de toit) Extrusion frontale du volume. Présence partielle d'un muret de soubassement.				
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / 2 / <input checked="" type="checkbox"/> / 4				
Volume				
Environ 100 m ²				
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)				
Faible / Moyen / <input checked="" type="checkbox"/> / Fort				
REMARQUES				
Sert actuellement de garage pour les voitures.				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
Bon / <input checked="" type="checkbox"/> / Dégradé / En ruine / Rénové				
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION				
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 2				
TYPE D'ARCHITECTURE				
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne			
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente			
Détails particuliers (modes de construction...)				
Orientation dos à l'ouest (avec pan de toit)				
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / 2 / <input checked="" type="checkbox"/> / 4				
Volume				
Environ 100 m ²				
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)				
Faible / <input checked="" type="checkbox"/> / Fort				
REMARQUES				
Sert actuellement d'entrepôt.				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
Bon / Modéré / <input checked="" type="checkbox"/> / En ruine / Rénové				
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL				
Type d'éléments		X	Remarques/Détails	
Arbres		<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de chênes remarquables	
Haies		<input type="checkbox"/>		
Cours d'eau / Plan d'eau / Fossé		<input checked="" type="checkbox"/>	Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 30 mètres, à l'est	
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX				
Présence : <input checked="" type="checkbox"/> Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :				
- Granges : Gîte potentielle pour les chauves-souris.				
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)				
DESSERTE EN RESEAUX				
Accessibilité au réseau routier : <input checked="" type="checkbox"/> / Difficile → Desservi par piste forestière (DFCI) gravée				
Adduction en eau potable : <input checked="" type="checkbox"/> Non				
Electricité : <input checked="" type="checkbox"/> / Inexistante				
Défense incendie : <input checked="" type="checkbox"/> Non assurée				
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement				
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE				
Distance avec :				
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 900 mètres – Lieu-dit Petit Pey				
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 900 mètres (élevage avicole) – Lieu-dit Petit Pey				
Commentaires particuliers : /				

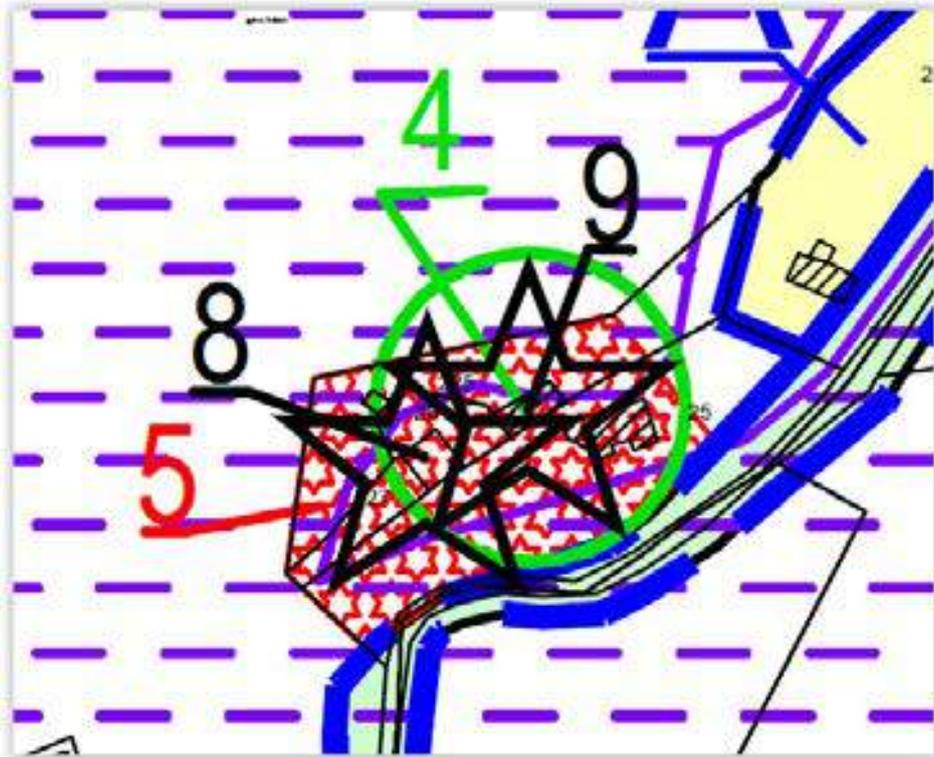


SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen (Fort)	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen (Fort)	
Changement de destination GRANGE 1	Habitation, hébergement hôtelier (OUI) NON	
	Autre qu'un nouveau logement OUI (NON)	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/> Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/> Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/> Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		<input type="checkbox"/> Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
		<input type="checkbox"/> Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
<input type="checkbox"/> Autre		
Changement de destination GRANGE 2	Habitation, hébergement hôtelier OUI (NON)	
	Autre qu'un nouveau logement OUI (NON)	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/> Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/> Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/> Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		<input type="checkbox"/> Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
		<input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
<input type="checkbox"/> Autre		
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	(OUI) / NON	

FICHE n°5

Airial LES ANIOUS

Extrait du plan de zonage :

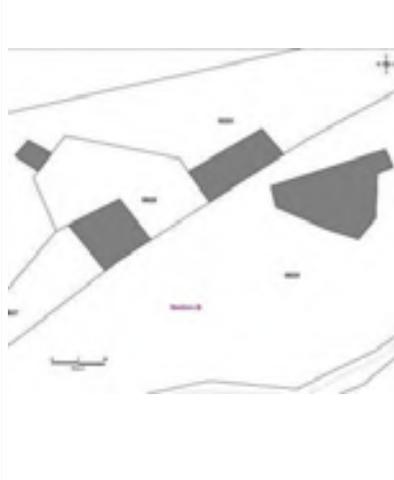


Etoile n°8 : protection de la maison ancienne

Etoile n°9 : protection de la grange

Surface n°5 : protection des éléments paysagers de l'airial

Cercle n°4 : changement de destination permis sur la grange

AIRIAL	FICHE n°5	
Lieu-dit : LES ANIOUS	Section et parcelles : Section B, Parcelles 0025, 0026, 0027 et 0225	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 <p data-bbox="1203 315 1273 338">Grange</p> <p data-bbox="995 725 1075 770">Maison ancienne</p> <p data-bbox="1267 725 1410 770">Maison récente</p>
PHOTOS		
Maison d'habitation ancienne		
		
Maison d'habitation récente		
		
Grange		
		



ANALYSE ARCHITECTURALE DES CONSTRUCTIONS A USAGE D'HABITATION			
MAISON D'HABITATION ANCIENNE			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Pignon		
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Ossature bois		
Façade principale			
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent		
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale		
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade		
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / (2) / 3 / 4			
REMARQUES			
Maison R + combles, de plan allongé couvert d'un toit à 2 eaux. Enduit à la chaux. Encadrement de baies en briques. Chaînage d'angle en pierre. Muret de soubassement. Usage actuel : Maison non occupée et sans autre usage. Projet de rénovation.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / (Dégradé) / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁵ (A ENTOURER)			
Faible / Moyen / (Fort)			
MAISON D'HABITATION RECENTE			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Pignon		
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Ossature bois		
Façade principale			
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent		
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale		
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade		
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / (3) / 4			
REMARQUES			
Maison actuellement occupée par le propriétaire. Architecture récente.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
(Bon) / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁶ (A ENTOURER)			
(Faible) / Moyen / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input checked="" type="checkbox"/> Four à pain		Dégradé	Moyen
<input type="checkbox"/> Fournil			
<input type="checkbox"/> Fournière			
<input type="checkbox"/> Puits			
<input type="checkbox"/> Abreuvoir			
<input type="checkbox"/> Loge à cochon			
<input type="checkbox"/> Poulailier			
<input type="checkbox"/> Bergerie			

⁵ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.

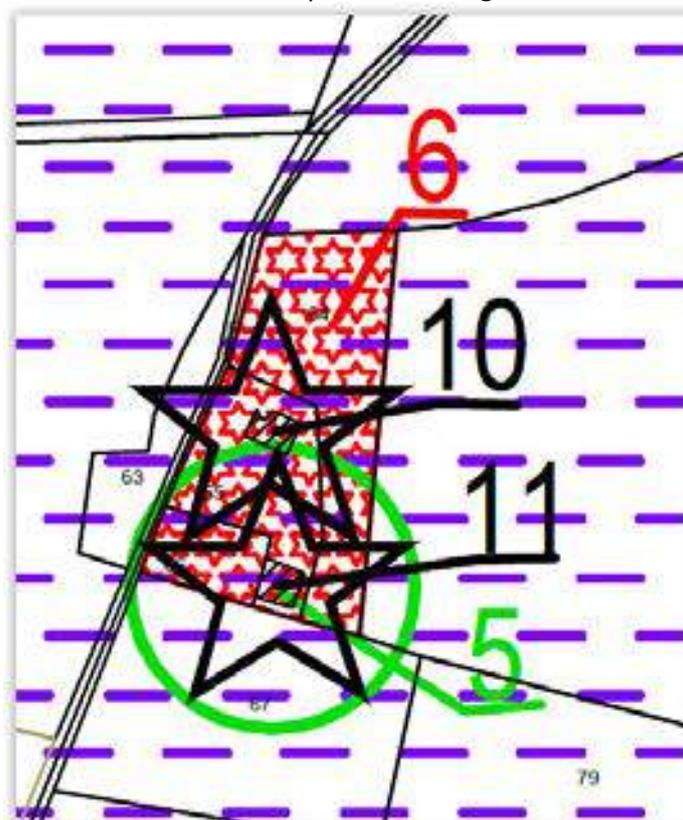


<input checked="" type="checkbox"/>	Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination		
<input type="checkbox"/>	Etable			
<input type="checkbox"/>	Ecurie			
<input type="checkbox"/>	Clôture			
<input type="checkbox"/>	Autre			
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION				
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE				
TYPE D'ARCHITECTURE				
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne			
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente			
Détails particuliers (modes de construction...)				
Grange de plan rectangulaire allongé en R + 1, couverte d'un toit à 2 eaux. RDC en colombage d'ossature et remplissages en briques posées à plat. Etage en bardage horizontal.				
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / <input checked="" type="radio"/> / 3 / 4				
Volume				
Environ 100 m ²				
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)				
Faible / Moyen / <input checked="" type="radio"/> Fort				
REMARQUES				
Ancienne grange actuellement utilisée comme garage et lieu de stockage divers				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
<input checked="" type="radio"/> Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové				
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL				
Type d'éléments	X	Remarques/Détails		
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de chênes remarquables		
Haies	<input type="checkbox"/>			
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input checked="" type="checkbox"/>	Cours d'eau en limite de parcelle (ruisseau de Saunus)		
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX				
Présence : <input checked="" type="radio"/> Oui Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :				
- Gîte potentielle pour les chauves-souris				
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)				
DESSERTE EN RESEAUX				
Accessibilité au réseau routier : <input checked="" type="radio"/> Facile / Difficile				
Adduction en eau potable : <input checked="" type="radio"/> Oui Non				
Electricité : <input checked="" type="radio"/> Existante / Inexistante				
Défense incendie : <input checked="" type="radio"/> Assurée / Non assurée				
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement				
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE				
Distance avec :				
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1 km – Lieu-dit Grand Pey				
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 130 mètres (Pisciculture) – Lieu-dit Les Anious				
Commentaires particuliers : /				
SYNTHESE DE L'ANALYSE				
Niveau d'équipement en réseaux		Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole		Aucune contrainte particulière		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti		Faible / Moyen / <input checked="" type="radio"/> Fort		
Enjeux environnementaux		Faible / Moyen / <input checked="" type="radio"/> Fort		
Changement de destination GRANGE	Habitation, hébergement hôtelier	<input checked="" type="radio"/> OUI / <input type="radio"/> NON		
	Autre qu'un nouveau logement	<input type="radio"/> OUI / <input checked="" type="radio"/> NON		
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux	
		<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel	
		<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts	
<input type="checkbox"/>		Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole		
<input type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)			
Protection au titre de l'article L. 151-19	<input checked="" type="radio"/> OUI / <input type="radio"/> NON Éléments concernés : Maison d'habitation ancienne et Grange			

FICHE n°6

Airial LANDRIOU

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°10 : protection de la maison d'habitation

Etoile n°11 : protection de la grange

Surface n°6 : protection des éléments paysagers de l'airial

Cercle n°5 : changement de destination permis sur la grange

AIRIAL	FICHE n°6	
Lieu-dit : LANDRIOU	Section et parcelles : Section C, parcelles 0064, 0065 et 0066	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
PHOTOS		
Maison d'habitation		
Grange		
Four		



ANALYSE ARCHITECTURALE DES CONSTRUCTIONS A USAGE D'HABITATION

MAISON D'HABITATION

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

<input checked="" type="checkbox"/>	Pignon
<input type="checkbox"/>	Gouttereau

Structure (à cocher)

<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois
-------------------------------------	---------------

Façade principale

<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / **(3)** / 4

REMARQUES

Maison actuellement habitée ou louée de façon saisonnière.
3 façades composées d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées en épis.
Couverture rénovée avec tuiles méridionales.
Muret de soubassement.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / **Rénové**

INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁷ (A ENTOURER)

Faible / Moyen / **Fort**

ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Dépendances groupées / Dépendances dissociées

TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input checked="" type="checkbox"/> Four à pain		Dégradé	Modéré
<input type="checkbox"/> Fournil			
<input type="checkbox"/> Fournière			
<input type="checkbox"/> Puits			
<input type="checkbox"/> Abreuvoir			
<input type="checkbox"/> Loge à cochon			
<input type="checkbox"/> Poulailier			
<input type="checkbox"/> Bergerie			
<input checked="" type="checkbox"/> Grange	<i>Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination</i>		
<input type="checkbox"/> Etable			
<input type="checkbox"/> Ecurie			
<input type="checkbox"/> Clôture			
<input type="checkbox"/> Autre			

⁷ On peut accorder à certains bâtiments un **intérêt patrimonial** lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'**intérêt architectural** strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



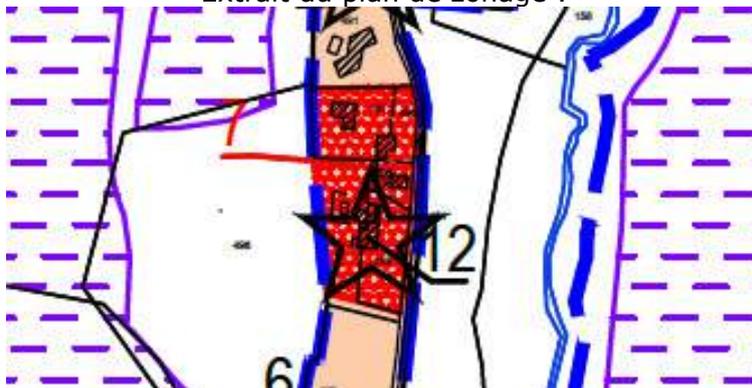
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION	
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE	
TYPE D'ARCHITECTURE	
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente
Détails particuliers (modes de construction...)	
Plan rectangulaire couvert d'un toit à 3 eaux ; façade sur mur pignon. Remplissage en bardage vertical.	
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / 3 / 4	
Volume	
Environ 110 m ²	
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)	
Faible / Moyen / Fort	
REMARQUES	
Potentiellement, ancienne bergerie actuellement utilisée comme grange de stockage.	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové	
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL	
Type d'éléments	X
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>
Haies	<input type="checkbox"/>
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input type="checkbox"/>
REMARQUES/Détails	
Présence de chênes remarquables	
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	
Présence : Oui Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :	
- Gîte potentielle pour les chauves-souris	
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)	
DESSERTE EN RESEAUX	
Accessibilité au réseau routier Facile / Difficile	
Adduction en eau potable Oui Non	
Electricité : Existante / Inexistante	
Défense incendie : Assurée / Non assurée	
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement	
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE	
Distance avec :	
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1,1 km – Lieu-dit Petit Pey	
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 800 mètres (Pisciculture) – Lieu-dit Les Anieux	
Commentaires particuliers : /	

SYNTHESE DE L'ANALYSE	
Niveau d'équipement en réseaux	Bon
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte particulière
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / Fort
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / Fort
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier OUI / NON
	Autre qu'un nouveau logement OUI / NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)
	<input type="checkbox"/> Bâtiment non desservi par les réseaux
	<input type="checkbox"/> Secteur inapte à l'assainissement individuel
<input type="checkbox"/> Bâtiments dans une zone de risques naturels forts	
<input type="checkbox"/> Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole	
<input type="checkbox"/> Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)	
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	OUI / NON Mais nécessité de remettre en place une couverture en tuiles canal

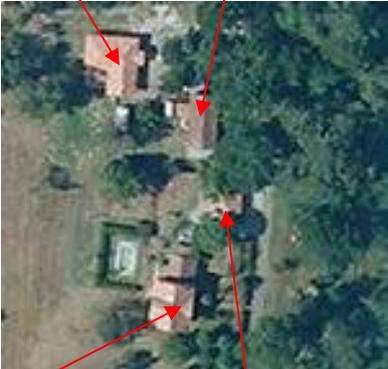
FICHE n°7

Airial BEDERREDE

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°12 : protection de la maison d'habitation
Surface n°7 : protection des éléments paysagers de l'airial

AIRIAL	FICHE n°7	
Lieu-dit : BEDERREDE	Section et parcelles : Section A, parcelles 0168, 0495, 0496 et 0497	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 <p data-bbox="1007 342 1145 365">Maison récente</p> <p data-bbox="1201 342 1267 365">Grange</p> <p data-bbox="1007 741 1161 763">Maison ancienne</p> <p data-bbox="1201 741 1337 763">Loge à cochons</p>
PHOTOS		
Maison d'habitation ancienne		
		
Maison d'habitation récente		
		
Grange		



Loge à cochons



Pigeonnier



**ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION
MAISON D'HABITATION ANCIENNE**

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

<input type="checkbox"/>	Pignon
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau
Structure (à cocher)	
<input type="checkbox"/>	Ossature bois
Façade principale	
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / <u>2</u> / 3 / 4	

REMARQUES

Maison « bourgeoise » du XIXe siècle, RdC + 1, enduit à la chaux, chaînages d'angles et d'encadrements de fenêtre en pierres de taille, volets intérieurs. Élément architectural décoratif : balcon en fer forgé.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové

INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁸ (A ENTOURER)

Faible / Moyen / Fort

**ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION
MAISON D'HABITATION RECENTE**

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

⁸ On peut accorder à certains bâtiments un **intérêt patrimonial** lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'**intérêt architectural** strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



<input type="checkbox"/>	Pignon		
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Ossature bois		
Façade principale			
<input type="checkbox"/>	Sans auvent		
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale		
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade		
<input checked="" type="checkbox"/>	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / 3 / 4 / (+)			
REMARQUES			
Construction d'architecture récente.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
(Bon) / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁹ (A ENTOURER)			
(Faible) / Moyen / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/>	Four à pain		
<input type="checkbox"/>	Fournil		
<input type="checkbox"/>	Fournière		
<input type="checkbox"/>	Puits		
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir		
<input checked="" type="checkbox"/>	Loge à cochon	Rénové partiellement (béton)	Modéré / Faible
<input type="checkbox"/>	Poulailler		
<input type="checkbox"/>	Bergerie (borde)		
<input checked="" type="checkbox"/>	Grange	<i>Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination</i>	
<input type="checkbox"/>	Etable		
<input type="checkbox"/>	Ecurie		
<input type="checkbox"/>	Clôture		
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	Pigeonnier	Bon / Faible
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION			
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE			
TYPE D'ARCHITECTURE			
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne		
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente		
Détails particuliers (modes de construction...)			
Grange de plan rectangulaire en R+1 couverte d'un toit à 2 eaux. Mur façade arrière composé de remplissage en bardage horizontal. Murs des autres façades composés de remplissage en bardage vertical. Usage actuel : lieu de stockage divers.			
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / (2) / 3 / 4			
Volume			
Environ 100 m ²			
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)			
Faible / Moyen / Fort			
REMARQUES			
Petite extension récente sur façade arrière (en béton)			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / (Modéré) / Dégradé / En ruine / Rénové			
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Type d'éléments	X	Remarques/Détails	
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence d'arbres d'ornement et chênes remarquables en bordure de route.	
Haies	<input type="checkbox"/>		
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de cours d'eau directement concerné. Cours d'eau le plus proche : environ 80 m à l'est.	

⁹ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



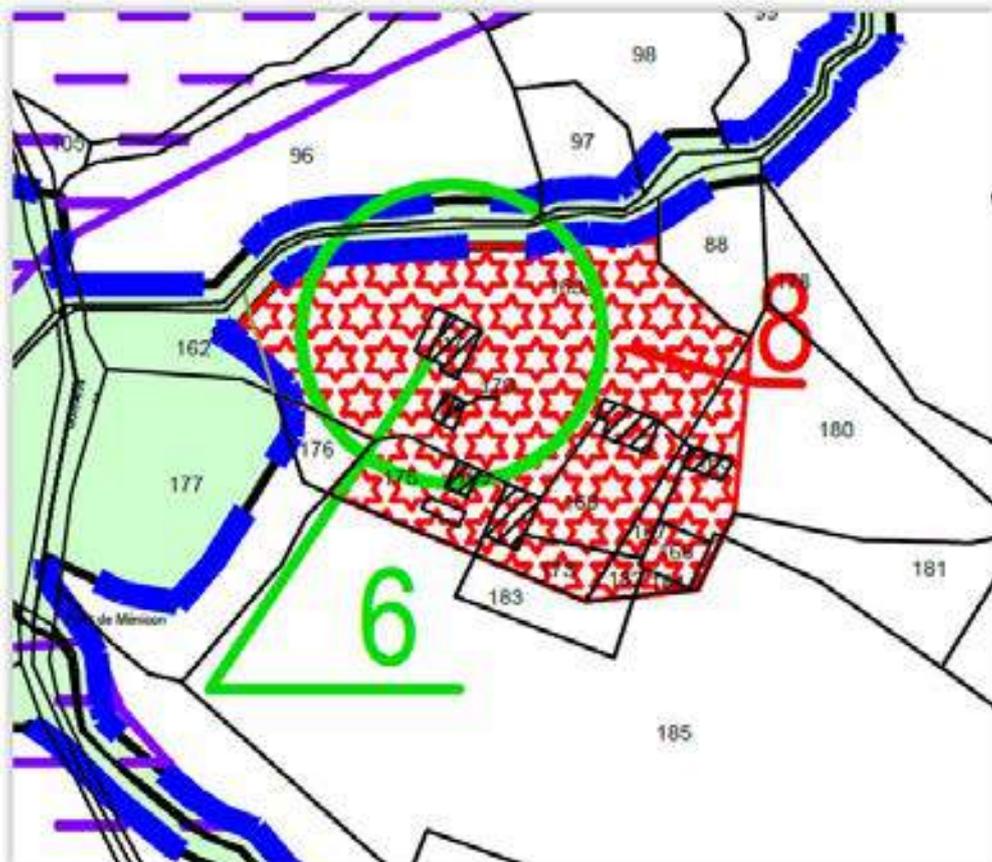
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	
Présence : <input checked="" type="radio"/> Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :	
<ul style="list-style-type: none"> - Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris ; - Aléa sismique faible ; - Aléa Feux de forêt faible à modéré. 	
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)	
DESSERTE EN RESEAUX	
Accessibilité au réseau routier : <input checked="" type="radio"/> Facile / Difficile	
Adduction en eau potable <input checked="" type="radio"/> Oui Non	
Electricité : <input checked="" type="radio"/> Existante / Inexistante	
Défense incendie : <input checked="" type="radio"/> Assurée Non assurée	
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement	
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE	
Distance avec :	
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 500 mètres – Lieu-dit Mailloun	
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : + de 2 kilomètres (pisciculture) – Lieu-dit Chiouleben	
Commentaires particuliers : /	

SYNTHESE DE L'ANALYSE			
Niveau d'équipement en réseaux	Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / <input checked="" type="radio"/> Moyen / Fort		
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / <input checked="" type="radio"/> Fort		
Changement de destination Située en zone de STECAL (Nh) le règlement de la zone Nh s'applique	Habitation, hébergement hôtelier	<input checked="" type="radio"/> OUI / <input checked="" type="radio"/> NON	
	Autre qu'un nouveau logement	<input checked="" type="radio"/> OUI / <input checked="" type="radio"/> NON	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		<input type="checkbox"/>	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
		<input type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
	<input type="checkbox"/>	Autre	
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	<input checked="" type="radio"/> OUI / <input type="radio"/> NON		
Préconisations	Dans le cadre d'un projet de densification ou d'urbanisation du site, il devra se faire dans un cadre bien précis qui visera, à conserver les clôtures traditionnelles, à conserver les arbres à hautes tiges qui participent à la qualité paysagère du site, et à prévoir une distance importante entre chaque bâtiment, dans le but de conserver un espace aéré et planté, de qualité		

FICHE n°8

Airial MENICON

Extrait du plan de zonage :



Surface n°8 : protection des éléments paysagers de l'airial
Cercle n°6 : changement de destination permis sur la grange

AIRIAL		FICHE n° 8
Lieu-dit : MENICON		Section et parcelles : Section D, parcelles 0163, 168, 0169, 0170, 0171 et 0175
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		<p>Ancienne Loge à cochons Grange Ruines</p> <p>Maison d'habitation Petite grange</p>
PHOTOS		
Maison d'habitation		
Grange 1		
Ancienne loge à cochons		Petite grange
Ruines		



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

<input type="checkbox"/>	Pignon
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau
Structure (à cocher)	
<input type="checkbox"/>	
Façade principale	
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel (moderne)

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / 3 / **4**

REMARQUES

Maison R + combles.
Enduit à la chaux. Encadrement de baies et chaînage d'angles en pierre.
Présence d'une véranda.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové

INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL¹⁰ (A ENTOURER)

Faible / **Moyen** / Fort

ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Dépendances groupées / Dépendances dissociées

TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/>	Four à pain		
<input type="checkbox"/>	Fournil		
<input type="checkbox"/>	Fournière		
<input type="checkbox"/>	Puits		
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir		
<input checked="" type="checkbox"/>	Loge à cochon	Rénové	Modéré
<input type="checkbox"/>	Poulailler		
<input type="checkbox"/>	Bergerie (borde)		
<input checked="" type="checkbox"/>	Grange	<i>Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination</i>	
<input type="checkbox"/>	Etable		
<input type="checkbox"/>	Ecurie		
<input type="checkbox"/>	Clôture		
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	Piscine	

¹⁰ On peut accorder à certains bâtiments un **intérêt patrimonial** lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'**intérêt architectural** strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION		
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE		
TYPE D'ARCHITECTURE		
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne	
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente	
Détails particuliers (modes de construction...)		
Ancien parc à mouton de plan rectangulaire allongé couvert d'un toit à 4 eaux. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage partiel en bardage vertical ; l'ensemble posé sur un muret de soubasement. Certains bardages sont remplacés par grillage à mailles fines.		
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / 2 / 3 / 4		
Volume		
Environ 150 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
Faible / Moyen / Fort		
REMARQUES		
/		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové		
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL		
Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de chênes remarquables et platanes
Haies	<input type="checkbox"/>	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 20 mètres, au nord (S4201040)
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : Oui Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :		
<ul style="list-style-type: none"> - Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris ; - Aléa sismique faible ; - Aléa Feux de forêt fort. 		
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier : Facile / Difficile		
Adduction en eau potable Oui Non		
Electricité : Existante / Inexistante		
Défense incendie : Assurée Non assurée		
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement		
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE		
Distance avec :		
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 700 mètres – Lieu-dit Laffiton		
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 700 mètres (élevage avicole) – Lieu-dit Pas de vaches		
Commentaires particuliers : Présence d'une exploitation agricole en limite de parcelle		

SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Présence d'une exploitation agricole en limite de parcelle	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / Fort	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / Fort	
Changement de destination GRANGE	Habitation, hébergement hôtelier OUI NON si réfection des tuiles	
	Autre qu'un nouveau logement OUI NON	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	
	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux
	<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel
	<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
<input type="checkbox"/>	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole	
<input type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)	
<input type="checkbox"/>	Autre : Localisation incompatible avec le fonctionnement du chenil	
Protection au titre de l'article L.151-19	OUI NON Eléments concernés : Eléments végétaux	

FICHE n°9

Airial LE TRONQUE

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°13 : protection de la Grange 1

Etoile n°14 : protection de la loge à cochons

Surface n°9 : protection des éléments paysagers de l'airial

Cercle n°7: changement de destination permis sur la Grange 1

AIRIAL	Numéro de l'airial : 41	FICHE n° 9
Lieu-dit : LE TRONQUE		
Section et parcelles : Section K, parcelles 0190, 0221, 0222, 0223 et 0224		
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
PHOTOS		
Maison d'habitation 1		
Maison d'habitation récente		
Pas de photographie		
Grange 1		
Grange 2		



Grange 3



Loge à cochons

Cabane





ANALYSE ARCHITECTURALE DES CONSTRUCTIONS A USAGE D'HABITATION			
MAISON D'HABITATION 1			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Pignon		
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Ossature bois		
Façade principale			
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent		
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale		
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade		
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / 3 / (4)			
REMARQUES			
Maison actuellement non occupée. Enduit à la chaux. Encadrement de baies en pierre. Chaînage d'angle en pierre.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
(Bon) / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL¹¹ (A ENTOURER)			
Faible / (Moyen) / Fort			
MAISON D'HABITATION RECENTE			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Pignon		
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Ossature bois		
Façade principale			
<input type="checkbox"/>	Sans auvent		
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale		
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade		
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / (3) / 4			
REMARQUES			
Maison actuellement occupée. Architecture moderne.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
(Bon) / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL¹² (A ENTOURER)			
(Faible) / Moyen / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/>	Four à pain		
<input type="checkbox"/>	Fornil		
<input type="checkbox"/>	Fournière		
<input type="checkbox"/>	Puits		
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir		
<input checked="" type="checkbox"/>	Loge à cochon	Modéré	Fort
<input type="checkbox"/>	Poulailler		
<input type="checkbox"/>	Bergerie		
<input checked="" type="checkbox"/>	Grange	<i>3 constructions faisant l'objet de l'étude de changement de destination</i>	

¹¹ On peut accorder à certains bâtiments un **intérêt patrimonial** lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'**intérêt architectural** strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



<input type="checkbox"/>	Etable			
<input type="checkbox"/>	Ecurie			
<input type="checkbox"/>	Clôture			
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	Cabane	Rénové	Faible
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION				
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 1				
TYPE D'ARCHITECTURE				
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne			
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente			
Détails particuliers (modes de construction...)				
Grange-charretterie de plan rectangulaire allongé en R+1. Bardage vertical. Toiture dissymétrique (extension latérale). Extrusion frontale du volume.				
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / <u>2</u> / 3 / 4				
Volume				
Environ 150 m ² (Soustraction partielle du volume du fait de l'extrusion frontale)				
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)				
Faible / Moyen / <u>Fort</u>				
REMARQUES				
/				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
Bon / <u>Modéré</u> / Dégradé / En ruine / Rénové				
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION				
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 2				
TYPE D'ARCHITECTURE				
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne			
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente			
Détails particuliers (modes de construction...)				
Ancien parc à mouton de plan rectangulaire couvert d'un toit à 3 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical et horizontal ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement.				
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / 2 / <u>3</u> / 4				
Volume				
Environ 180 m ²				
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)				
Faible / <u>Moyen</u> / Fort				
REMARQUES				
Présence d'une porte électrique				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
<u>Bon</u> / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové				
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION				
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 3				
TYPE D'ARCHITECTURE				
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne			
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente			
Détails particuliers (modes de construction...)				
Bardage horizontal. Muret de soubassement.				
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / 2 / 3 / <u>4</u>				
Volume				
Environ 200 m ²				
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)				
<u>Faible</u> / Moyen / Fort				
REMARQUES				
Rénovation récente (toiture nouvelle)				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / <u>Rénové</u>				
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL				
Type d'éléments	X	Remarques/Détails		

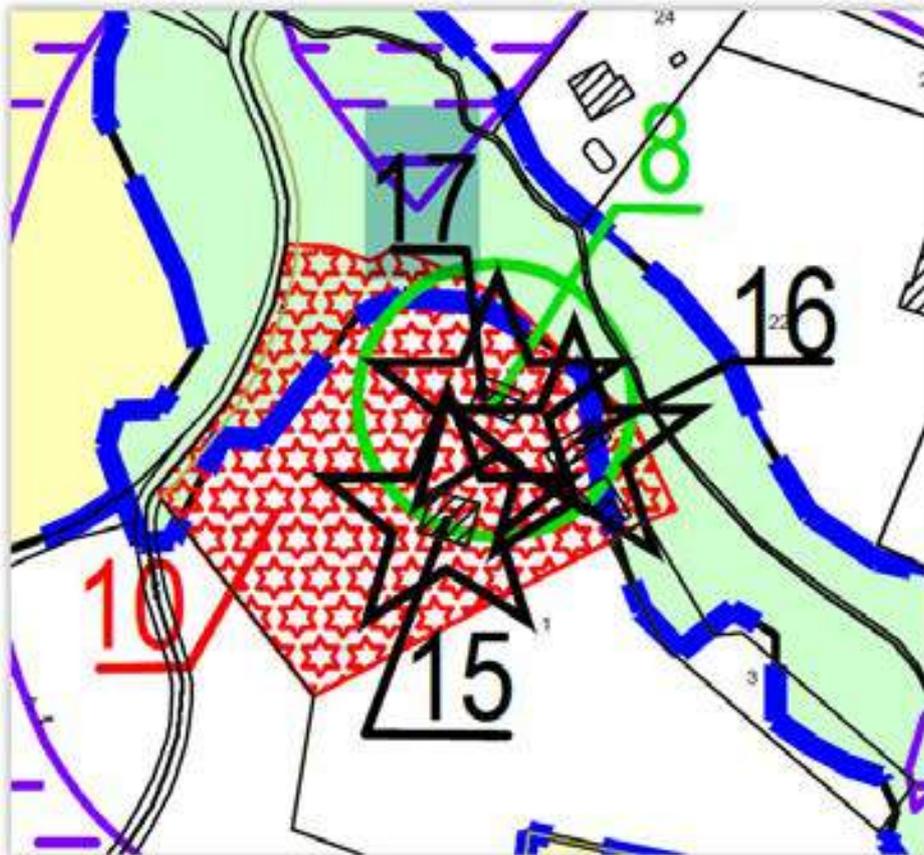


Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de chênes remarquables
Haies	<input type="checkbox"/>	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input checked="" type="checkbox"/>	Cours d'eau (S4201040) à environ 250 mètres au nord –est (S4201030)
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : <input checked="" type="checkbox"/> Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :		
- Gîte potentielle pour les chauves-souris ;		
- Aléa sismique faible.		
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier <input checked="" type="checkbox"/> Facile / Difficile		
Adduction en eau potable <input checked="" type="checkbox"/> Non		
Electricité : <input checked="" type="checkbox"/> Existante / Inexistante		
Défense incendie : <input checked="" type="checkbox"/> Assurée / Non assurée		
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement		
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE		
Distance avec :		
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 500 mètres – Lieu-dit Laffiton		
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1 km (Elevage avicole)		
Commentaires particuliers : Exploitation agricole en limite de parcelle (culture de maïs et légumes)		
SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen <input checked="" type="checkbox"/> Fort	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen <input checked="" type="checkbox"/> Fort	
Changement de destination GRANGE 1	Habitation, hébergement hôtelier	<input checked="" type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON
	Autre qu'un nouveau logement	<input type="checkbox"/> OUI / <input checked="" type="checkbox"/> NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/> Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/> Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/> Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
<input type="checkbox"/> Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole		
<input type="checkbox"/> Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
Changement de destination GRANGE 2	Habitation, hébergement hôtelier	<input type="checkbox"/> OUI / <input checked="" type="checkbox"/> NON
	Autre qu'un nouveau logement	<input type="checkbox"/> OUI / <input checked="" type="checkbox"/> NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/> Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/> Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/> Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
<input type="checkbox"/> Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole		
<input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
Changement de destination GRANGE 3	Habitation, hébergement hôtelier	<input type="checkbox"/> OUI / <input checked="" type="checkbox"/> NON
	Autre qu'un nouveau logement	<input type="checkbox"/> OUI / <input checked="" type="checkbox"/> NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/> Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/> Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/> Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
<input type="checkbox"/> Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole		
<input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	<input checked="" type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON	Chênes remarquables

FICHE n°10

Airial LABEILLE

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°15 : protection de la maison

Etoile n°16 : protection de la grange

Etoile n°17 : protection de la fourrière

Surface n°10 : protection des éléments paysagers de l'airial

Cercle n°8 : changement de destination permis sur la fourrière

AERIAL	FICHE n°10	
Lieu-dit : LABELLE	Section et parcelles : Section AY, parcelles 001 et 002	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 <p data-bbox="1171 306 1257 331">Fourrière</p> <p data-bbox="1310 315 1374 340">Grange</p> <p data-bbox="1018 730 1086 754">Maison</p>
PHOTOS		
Maison d'habitation		
		
Grange n°1		



Fournière



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)



Pignon



Gouttereau

Structure (à cocher)



Ossature bois

Façade principale



Sans auvent

Auvent en position centrale

Auvent occupant la totalité de la façade

Auvent partiel

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / **(3)** / 4

REMARQUES

Maison R + combles de plan rectangulaire couverte d'un toit à 3 eaux.

Façade composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées en épis.

Usage : Maison actuellement occupée.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

(Bon) / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové

INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL¹³ (A ENTOURER)

Faible / Moyen / **(Fort)**

ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Dépendances groupées / **(Dépendances dissociées)**

TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
---------------------------------	-----------	----------------------	---------

¹³ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



	Four à pain			
	Fournil			
<input checked="" type="checkbox"/>	Fournière		Bon	Fort
	Puits			
	Abreuvoir			
	Loge à cochon			
	Poulailler			
	Bergerie (borde)			
<input checked="" type="checkbox"/>	Grange	1 Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination		
	Etable			
	Ecurie			
	Clôture			
	Autre			

ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE

TYPE D'ARCHITECTURE

<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne
	Typologie architecturale récente

Détails particuliers (modes de construction...)

Grange de plan rectangulaire couverte d'un toit à 2 eaux ; façade sur mur pignon.
Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement (en briques).

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / / 3 / 4

Volume

Environ 140 m²

Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)

Faible / Moyen / Fort

REMARQUES

Sert actuellement de lieu de stockage.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové

ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de chênes remarquables et allée de platanes
Haies		
Cours d'eau / Plan d'eau / Fossé	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 25 mètres, au nord est (ruisseau de la papeterie)

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Présence : Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :

- Granges : Gîte potentielle pour les chauves-souris ;
- Aléa sismique faible ;
- Aléa Feux de forêt faible ;
- Aléa Retrait et gonflement des argiles faible.

Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)

DESSERTE EN RESEAUX

Accessibilité au réseau routier : Facile / Difficile

Adduction en eau potable Oui / Non

Electricité : Existante / Inexistante

Défense incendie : Assurée / Non assurée

Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement

PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE

Distance avec :

- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1,5 km – Lieu-dit Cere
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1,4 km (élevage avicole) – Lieu-dit Cere

Commentaires particuliers : Exploitation agricole à proximité

SYNTHESE DE L'ANALYSE

Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Exploitation agricole à proximité	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / <input checked="" type="checkbox"/> Fort	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / <input checked="" type="checkbox"/> Fort	
Changement de destination GRANGE	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / <input checked="" type="checkbox"/> NON
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / <input checked="" type="checkbox"/> NON

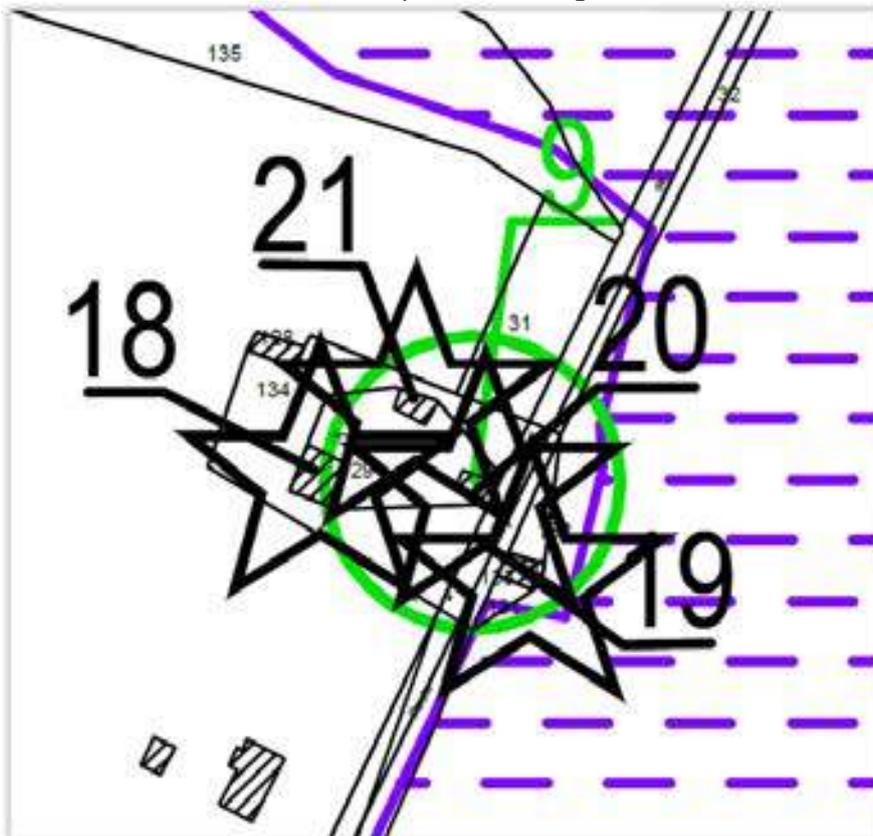


	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		<input type="checkbox"/>	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
		<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
		<input type="checkbox"/>	Autre : Localisation incompatible avec le fonctionnement du chenil
Changement de destination FOURNIERE	Habitation, hébergement hôtelier	<input checked="" type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON
	Autre qu'un nouveau logement	<input type="checkbox"/>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		<input type="checkbox"/>	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
		<input type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
		<input type="checkbox"/>	Autre : Localisation incompatible avec le fonctionnement du chenil
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19		<input checked="" type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON

FICHE n°11

Airial ARROUZERES

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°18 : protection de la maison

Etoile n°19 : protection de la grange 1

Etoile n°20 : protection de la grange 2

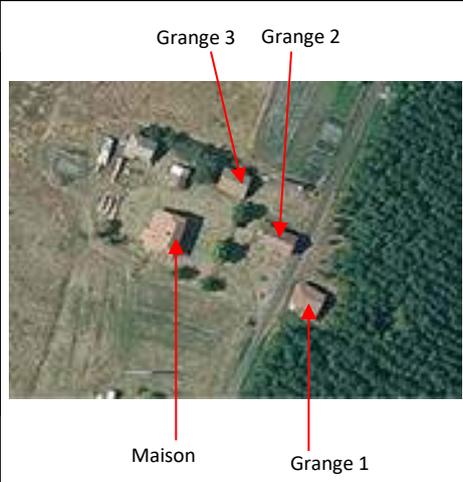
Etoile n°21 : protection de la grange 3

Cercle n°9 : changement de destination permis sur la grange 2



AIRIAL	FICHE n° 11
Lieu-dit : ARROUZERES	Section et parcelles : Section E, parcelles 0128, 0129, 0130, 0131, 0132, 0133 et 0134

SITUATION GEOGRAPHIQUE

A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		

PHOTOS
Maison



Grange 1





Grange 2		Grange 3		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION MAISON				
TYPE D'ARCHITECTURE				
Façade principale (à cocher)				
<input type="checkbox"/>	Pignon			
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau			
Structure (à cocher)				
<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois			
Façade principale				
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent			
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale			
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade			
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel			
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / 2 / 3 / 4				
REMARQUES				
Maison R + 1 couverte d'un toit à 4 eaux.				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové				
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL¹⁴ (A ENTOURER)				
Faible / Moyen / Fort				
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL				
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>				
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)		REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/>	Four à pain			
<input type="checkbox"/>	Fournil			
<input type="checkbox"/>	Fournière			
<input type="checkbox"/>	Puits			
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir			
<input type="checkbox"/>	Loge à cochon			
<input type="checkbox"/>	Poulailler			
<input type="checkbox"/>	Bergerie (borde)			
<input checked="" type="checkbox"/>	Grange	<i>3 Constructions faisant l'objet de l'étude de changement de destination</i>		
<input type="checkbox"/>	Etable			
<input type="checkbox"/>	Ecurie			
<input type="checkbox"/>	Clôture			
<input type="checkbox"/>	Autre			

¹⁴ On peut accorder à certains bâtiments un **intérêt patrimonial** lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'**intérêt architectural** strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION		
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 1		
TYPE D'ARCHITECTURE		
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne	
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente	
Détails particuliers (modes de construction...)		
Grange de plan rectangulaire couvert d'un toit à 2 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical, le tout posé sur un muret de soubassement (en briques).		
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / 2 / (3) / 4		
Volume		
Environ 140 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
Faible / Moyen / (Fort)		
REMARQUES		
/		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
Bon / Modéré / (Dégradé) / En ruine / Rénové		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION		
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 2		
TYPE D'ARCHITECTURE		
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne	
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente	
Détails particuliers (modes de construction...)		
Ancien parc à moutons de plan rectangulaire couvert d'un toit à 2 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement (en briques).		
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / (2) / 3 / 4		
Volume		
Environ 100 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
Faible / Moyen / (Fort)		
REMARQUES		
Usage actuel : probablement stockage.		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
Bon / (Modéré) / Dégradé / En ruine / Rénové		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION		
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 3		
TYPE D'ARCHITECTURE		
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne	
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente	
Détails particuliers (modes de construction...)		
Ancien parc à moutons de plan rectangulaire couvert d'un toit à 2 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical. Très dégradé.		
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / (2) / 3 / 4		
Volume		
Environ 100 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
Faible / Moyen / (Fort)		
REMARQUES		
/		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
Bon / Modéré / (Dégradé) / En ruine / Rénové		
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL		
Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	<input type="checkbox"/>	
Haies	<input type="checkbox"/>	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 350 mètres, à l'est (ruisseau de mollevielle)



ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	
Présence : <input checked="" type="radio"/> Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :	
<ul style="list-style-type: none"> - Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris : - Aléa sismique faible ; - Aléa Feux de forêt faible. 	
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)	
DESSERTE EN RESEAUX	
Accessibilité au réseau routier : <input checked="" type="radio"/> Facile / Difficile	
Adduction en eau potable <input checked="" type="radio"/> Non	
Electricité : <input checked="" type="radio"/> Existante / Inexistante	
Défense incendie : <input checked="" type="radio"/> Assurée Non assurée	
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement	
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE	
Distance avec :	
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1 km - Lieu-dit Petit Nerthe	
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1 km - Lieu-dit Petit Nerthe	
Commentaires particuliers : /	

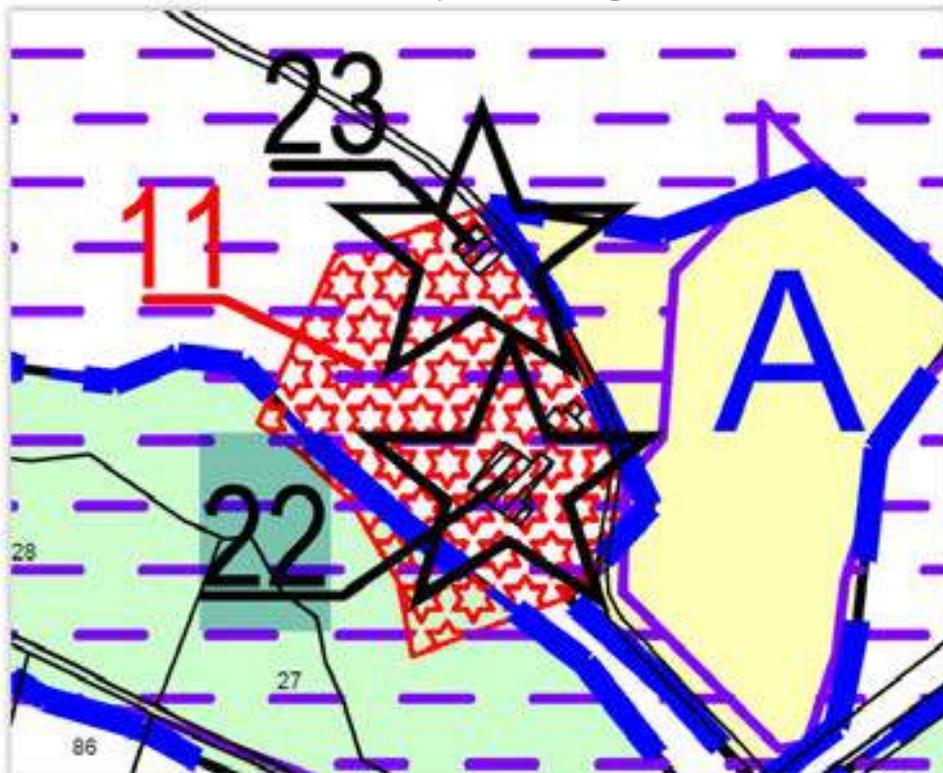
SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Pas de contrainte agricole particulière	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen <input checked="" type="radio"/> Fort	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen <input checked="" type="radio"/> Fort	
Changement de destination GRANGE 1	Habitation, hébergement hôtelier	<input checked="" type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON
	Autre qu'un nouveau logement	<input checked="" type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/> Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/> Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/> Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
<input type="checkbox"/> Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole		
<input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
Autre		
Changement de destination GRANGE 2	Habitation, hébergement hôtelier	<input checked="" type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON
	Autre qu'un nouveau logement	<input checked="" type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/> Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/> Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/> Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
<input type="checkbox"/> Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole		
<input type="checkbox"/> Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
Autre		
Changement de destination GRANGE 3	Habitation, hébergement hôtelier	<input checked="" type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON
	Autre qu'un nouveau logement	<input checked="" type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/> Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/> Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/> Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
<input type="checkbox"/> Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole		
<input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
Autre		
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	<input checked="" type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON	

12.2.3.2. PATRIMOINE SANS CHANGEMENT DE DESTINATION

FICHE n°12

Airial CAPDET

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°22 : protection de la maison

Etoile n°23 : protection de la grange

Surface n°11 : protection des éléments paysagers de l'airial



AERIAL	FICHE n° 12	
Lieu-dit : CAPDET	Section et parcelles : Section AS, parcelle 0026	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		<p data-bbox="1356 414 1431 443">Grange</p> <p data-bbox="1356 571 1431 622">Loge à cochons</p> <p data-bbox="1356 638 1431 667">Maison</p>
PHOTOS		
Maison d'habitation		
Grange		

Loge à cochons			
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Pignon		
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois		
Façade principale			
<input type="checkbox"/>	Sans auvent		
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale		
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade		
<input checked="" type="checkbox"/>	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / 3 / 4			
REMARQUES			
<p>Maison de plan rectangulaire en R+combles ; couverte d'un toit à 3 eaux. Avant-toit porté par des contrefiches. Façade composée d'un colombage et de remplissages en briques posées en épis (très abimée). Muret de soubassement. Usage actuel : Maison non occupée.</p>			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ¹ (A ENTOURER)			
Faible / Moyen / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / Dépendances dissociées			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/>	Four à pain		
<input type="checkbox"/>	Fournil		
<input type="checkbox"/>	Fournière		
<input type="checkbox"/>	Puits		
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir		
<input checked="" type="checkbox"/>	Loge à cochon	Toit en partie en tôles	Dégradé / Moyen
<input type="checkbox"/>	Poulailler		
<input type="checkbox"/>	Bergerie (borde)		
<input checked="" type="checkbox"/>	Grange	<i>Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination</i>	
<input type="checkbox"/>	Etable		
<input type="checkbox"/>	Ecurie		
<input type="checkbox"/>	Clôture		
<input type="checkbox"/>	Autre		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION			
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE			
TYPE D'ARCHITECTURE			
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne		
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente		

¹ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



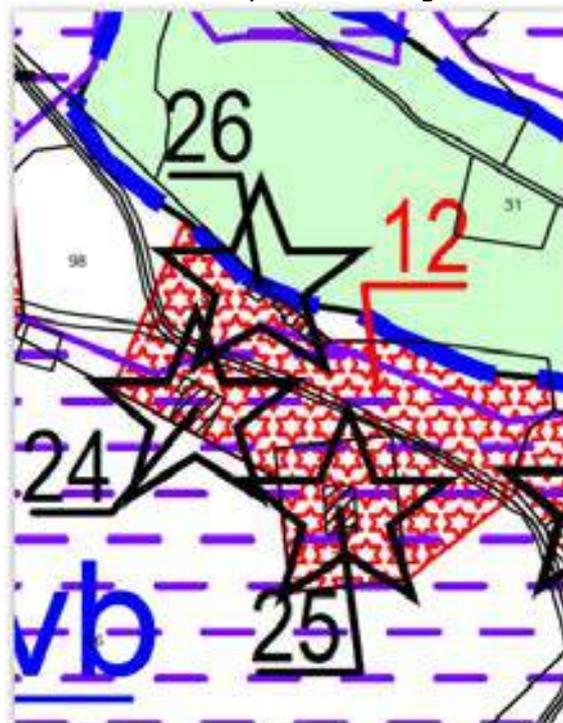
Détails particuliers (modes de construction...)		
Ancien parc à moutons de plan rectangulaire couvert d'un toit à 2 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical. Construction en chêne et pin		
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / 2 / 3 / 4		
Volume		
Environ 75 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
Faible / Moyen / Fort		
REMARQUES		
Patrimoine très dégradé à revaloriser.		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové		
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL		
Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de chênes remarquables
Haies	<input type="checkbox"/>	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input checked="" type="checkbox"/>	Cours d'eau en limite de parcelle
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : Oui Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :		
<ul style="list-style-type: none"> - Gîte potentielle pour les chauves-souris ; - Risques naturels : Zone d'aléa retrait gonflement des argiles faible et zone d'aléa feux de forêt ; - Relief relativement accidenté. 		
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier : Facile / Difficile → desservi par chemin DFCl (naturel / gravée)		
Adduction en eau potable : Oui Non		
Electricité : Existante / Inexistante		
Défense incendie : Assurée / Non assurée		
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement		
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE		
Distance avec :		
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1,1 km – Lieu-dit Chiouleben		
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1 km (Pisciculture) – Lieu-dit Chiouleben		
Commentaires particuliers : Exploitation agricole en limite de parcelle (culture de maïs) : chemin d'accès emprunté par engins agricoles		

SYNTHESE DE L'ANALYSE			
Niveau d'équipement en réseaux	Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte particulière		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / Fort		
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / Fort		
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / NON	
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / NON	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
<input type="checkbox"/>		Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole	
<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
<input type="checkbox"/>	Autre		
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	OUI NON		

FICHE n°13

Airial JEANTIC

Extrait du plan de zonage :



- Etoile n°24 : protection de la maison d'habitation ancienne
- Etoile n°25 : protection de la maison récente
- Etoile n°26 : protection de la loge à cochons
- Surface n°12 : protection des éléments paysagers de l'airial

AIRIAL		FICHE n°13
Lieu-dit : JEANTIC		Section et parcelles : Section AT, parcelles 0026, 0095, 0098
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		<ul style="list-style-type: none"> ← Loge à cochons ← Maison d'habitation 2 ← Maison d'habitation 1 ← Poulailler ← Maison récente
PHOTOS		
Maison d'habitation 1		
Ancienne étable rénovée en maison	Maison d'habitation récente	
Loge à cochons	Poulailler	



ANALYSE ARCHITECTURALE DES CONSTRUCTIONS A USAGE D'HABITATION	
MAISON D'HABITATION ANCIENNE	
TYPE D'ARCHITECTURE	
Façade principale (à cocher)	
<input type="checkbox"/>	Pignon
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau
Structure (à cocher)	
<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois
Façade principale	
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade
<input checked="" type="checkbox"/>	Auvent partiel
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / 3 / 4	
REMARQUES	
<p>Avant-toit porté par des contrefiches. Façade composée d'un colombage et de remplissages en briques posées à plat. Muret de soubassement. Petite grange directement associée à la maison. Usage actuel : Maison actuellement inoccupée.</p>	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové	
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL² (A ENTOURER)	
Faible / Moyen / Fort	
MAISON D'HABITATION RECENTE	
TYPE D'ARCHITECTURE	
Façade principale (à cocher)	
<input type="checkbox"/>	Pignon
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau
Structure (à cocher)	
<input type="checkbox"/>	Ossature bois
Façade principale	
<input type="checkbox"/>	Sans auvent
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / 3 / 4	
REMARQUES	
<p>Usage actuel : Maison actuellement occupée. Maison typique des années 30.</p>	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové	
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (A ENTOURER)	
Faible / Moyen / Fort	
MAISON D'HABITATION 2	
TYPE D'ARCHITECTURE	
Façade principale (à cocher)	
<input type="checkbox"/>	Pignon
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau
Structure (à cocher)	
<input type="checkbox"/>	Ossature bois
Façade principale	
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / 3 / 4	
REMARQUES	
Enduit à la chaux. Encadrement de baies en briques	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové	

² On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



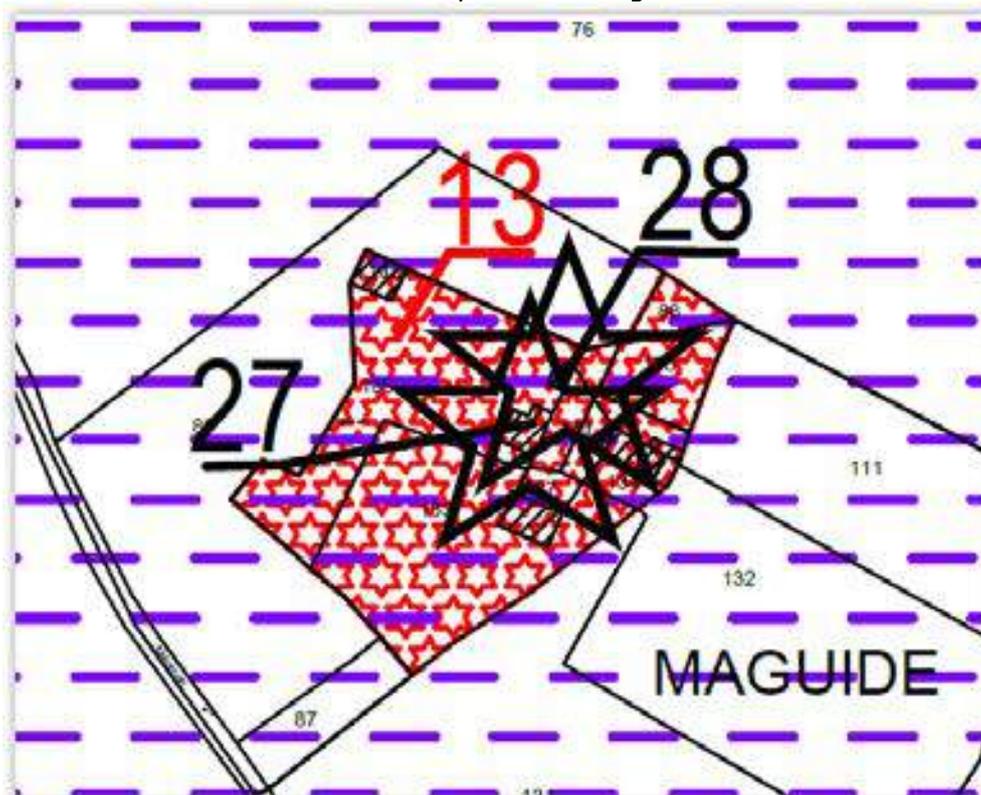
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (A ENTOURER)			
Faible / Moyen / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / Dépendances dissociées			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/> Four à pain			
<input type="checkbox"/> Fournil			
<input type="checkbox"/> Fournière			
<input type="checkbox"/> Puits			
<input type="checkbox"/> Abreuvoir			
<input checked="" type="checkbox"/> Loge à cochon		Modéré	Fort
<input checked="" type="checkbox"/> Poulailier		Modéré	Moyen
<input type="checkbox"/> Bergerie (borde)			
<input type="checkbox"/> Grange			
<input type="checkbox"/> Etable			
<input type="checkbox"/> Ecurie			
<input type="checkbox"/> Clôture			
<input type="checkbox"/> Autre			
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Type d'éléments	X	Remarques/Détails	
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de chênes remarquables en bordure de la piste DFCI	
Haies	<input type="checkbox"/>		
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input checked="" type="checkbox"/>		
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX			
Présence : Oui / Non			
Remarques : Aerial concerné par deux aléas naturels : aléa feux de forêt d'intensité modérée, aléa retrait et gonflement des argiles d'intensité faible			
DESSERTE EN RESEAUX			
Accessibilité au réseau routier : Facile / Difficile → Desservi par piste DFCI gravée et empierrée			
Adduction en eau potable : Oui / Non			
Electricité : Existante / Inexistante			
Défense incendie : Assurée / Non assurée			
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement			
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE			
Distance avec :			
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1,2 km – Lieu-dit Chiouleben			
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1 km (Pisciculture) – Lieu-dit Chiouleben			
Commentaires particuliers : /			

SYNTHESE DE L'ANALYSE			
Niveau d'équipement en réseaux	Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte particulière		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / Fort		
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / Fort		
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / NON	
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / NON	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/> Bâtiment non desservi par les réseaux	
		<input type="checkbox"/> Secteur inapte à l'assainissement individuel	
		<input type="checkbox"/> Bâtiments dans une zone de risques naturels forts	
		<input type="checkbox"/> Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole	
<input type="checkbox"/> Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)			
<input checked="" type="checkbox"/> Autre : Aucun bâtiment concerné par étude de changement de destination			
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	OUI / NON		

FICHE n°14

Airial MAGUIDE

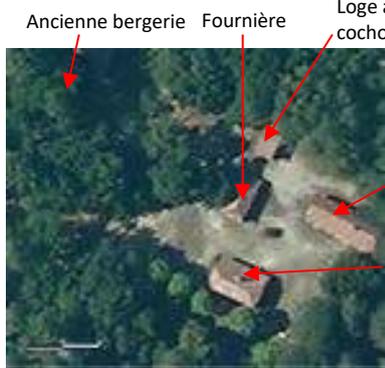
Extrait du plan de zonage :



Etoile n°27 : protection de la fourrière

Etoile n°28 : protection de la loge à cochons

Surface n°13 : protection des éléments paysagers de l'airial

AIRIAL	Numéro de l'airial : 20	Fiche n°6
Lieu-dit : MAGUIDE		Section et parcelles : Section G, parcelles 0133, 0134, 0135, 136, 138, 139 et 140
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		
PHOTOS		
Maison d'habitation		
		
Fournière		
		
Ancienne bergerie		
		

Grange		Loge à cochons avec Poulailler aménagé au-dessus		
				
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION				
TYPE D'ARCHITECTURE				
Façade principale (à cocher)				
<input type="checkbox"/>	Pignon			
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau			
Structure (à cocher)				
<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois			
Façade principale				
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent			
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale			
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade			
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel (moderne)			
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / 2 / 3 / <u>4</u>				
REMARQUES				
Maison actuellement occupée. Façade composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées en épis. Couverture en tuiles méridionales. Muret de soubassement.				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / <u>Rénové</u>				
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL³ (A ENTOURER)				
Faible / <u>Moyen</u> / Fort				
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL				
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>				
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)		REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/>	Four à pain			
<input type="checkbox"/>	Fournil			
<input checked="" type="checkbox"/>	Fournière	Appentis récent sur façade Est du bâtiment	Rénové	Fort
<input type="checkbox"/>	Puits			
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir			
<input checked="" type="checkbox"/>	Loge à cochon	Grillage au-dessus de la loge à cochon indiquant vraisemblablement l'aménagement passé d'un poulailler	Modéré	Fort
<input checked="" type="checkbox"/>	Poulailler			
<input checked="" type="checkbox"/>	Bergerie	<i>Ancienne bergerie vraisemblablement réaménagée en garage ; faisant l'objet de l'étude de changement de destination</i>		
<input checked="" type="checkbox"/>	Grange	<i>Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination</i>		
<input type="checkbox"/>	Etable			
<input type="checkbox"/>	Ecurie			
<input type="checkbox"/>	Clôture			
<input type="checkbox"/>	Autre			

³ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION		
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : ANCIENNE BERGERIE		
TYPE D'ARCHITECTURE		
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne	
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente	
Détails particuliers (modes de construction...)		
Ancienne bergerie rénovée. Ouvertures étroites et peu nombreuses.		
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / <input checked="" type="checkbox"/> / 3 / 4		
Volume		
Environ 110 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
<input checked="" type="checkbox"/> Faible / Moyen / Fort		
REMARQUES		
Typologie architecturale d'une ancienne bergerie (porte charretière, plan rectangulaire, volume) mais rénovation ayant entraîné une dégradation de l'intérêt patrimonial et architectural (prise en considération relative des principaux caractères de l'habitat ancien : absence de bardage). Utilisation actuelle potentielle : garage.		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / <input checked="" type="checkbox"/> Rénové		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION		
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE		
TYPE D'ARCHITECTURE		
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne	
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente	
Détails particuliers (modes de construction...)		
Grange rénovée. Portes charretières.		
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / <input checked="" type="checkbox"/> / 3 / 4		
Volume		
Environ 110 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
Faible / <input checked="" type="checkbox"/> Moyen / Fort		
REMARQUES		
Typologie architecturale d'une ancienne grange mais rénovation ayant entraîné une dégradation de l'intérêt patrimonial et architectural (prise en considération relative des principaux caractères de l'habitat ancien et installation d'une gouttière).		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / <input checked="" type="checkbox"/> Rénové		
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL		
Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>	
Haies	<input type="checkbox"/>	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input type="checkbox"/>	
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : <input checked="" type="checkbox"/> Oui / Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :		
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris.		
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier : <input checked="" type="checkbox"/> Facile / Difficile → Desservi par piste forestière (DFCI) en sol naturel		
Adduction en eau potable <input checked="" type="checkbox"/> Oui / Non		
Electricité : <input checked="" type="checkbox"/> Existante / Inexistante		
Défense incendie : <input checked="" type="checkbox"/> Assurée / Non assurée		
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement		
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE		
Distance avec :		
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1,2 km – Lieu-dit Les Anious		
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1,2 km (Pisciculture) – Lieu-dit Les Anious		

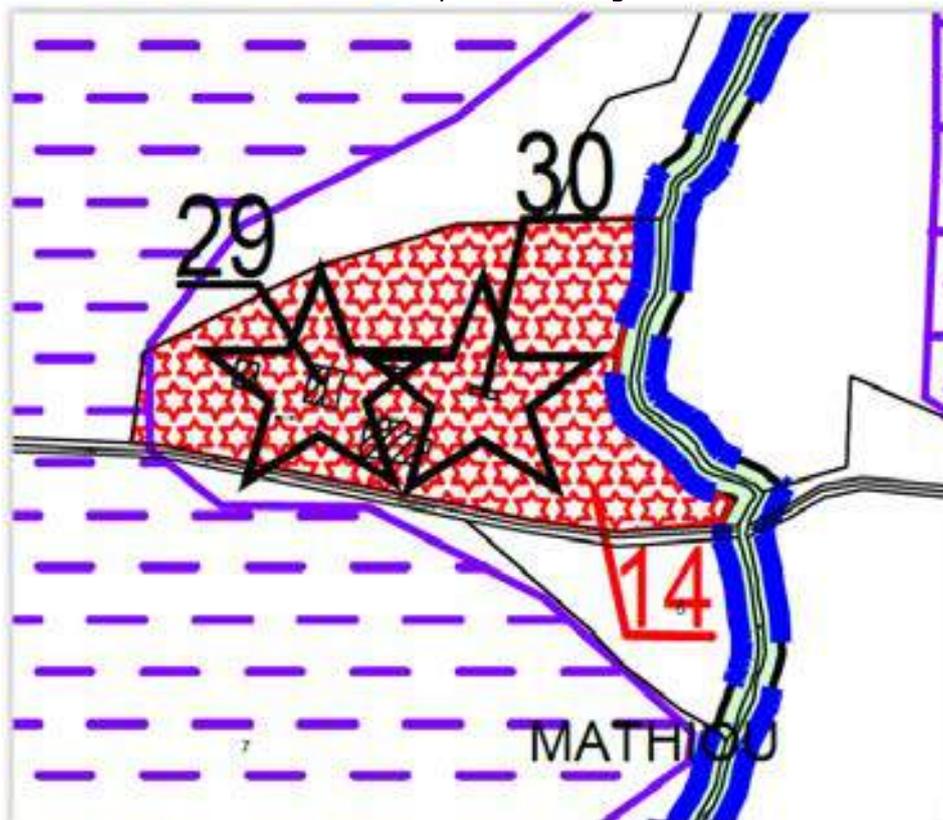


SYNTHESE DE L'ANALYSE			
Niveau d'équipement en réseaux	Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / Fort		
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / Fort		
Changement de destination de l'ancienne bergerie	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / NON	
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / NON	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		<input type="checkbox"/>	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
		<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
<input type="checkbox"/>	Autre		
Changement de destination de la grange	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / NON	
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / NON	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		<input type="checkbox"/>	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
		<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
<input type="checkbox"/>	Autre		
Protection au titre de l'article L.151-19	OUI / NON Élément concerné : Fourrière, espace d'aérial (chênes, ...)		

FICHE n°15

Airial MATHIOU

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°29 : protection de la grange
Etoile n°30 : protection du four à pain
Surface n°14 : protection des éléments paysagers de l'airial

AIRIAL		Fiche n°15
Lieu-dit : MATHIOU		Section et parcelles : Section BI, parcelle 0005
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
PHOTOS		
Maison d'habitation		
Grange		
Loge à cochons	Four à pain	



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION				
TYPE D'ARCHITECTURE				
Façade principale (à cocher)				
<input checked="" type="checkbox"/>	Pignon			
<input type="checkbox"/>	Gouttereau			
Structure (à cocher)				
<input type="checkbox"/>	Ossature bois			
Façade principale				
<input type="checkbox"/>	Sans auvent			
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale			
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade			
<input checked="" type="checkbox"/>	Auvent partiel (modernes)			
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / <u>2</u> / 3 / 4				
REMARQUES				
Maison R + combles de plan rectangulaire couverte d'un toit à 2 eaux, façade principale sur mur pignon. Enduit à la chaux. Chaînage d'angle en pierre. Extensions récentes. Maison actuellement occupée par le propriétaire.				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / <u>Rénové</u>				
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁴ (A ENTOURER)				
Faible / <u>Moyen</u> / Fort				
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL				
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>				
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)		REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input checked="" type="checkbox"/>	Four à pain	Couvert par toit en appentis, ouvert sur 3 côtés	Rénové	Fort
<input type="checkbox"/>	Fournil			
<input type="checkbox"/>	Fournière			
<input type="checkbox"/>	Puits			
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir			
<input checked="" type="checkbox"/>	Loge à cochon		Rénové	Moyen
<input type="checkbox"/>	Poulailler			
<input type="checkbox"/>	Bergerie (borde)			
<input checked="" type="checkbox"/>	Grange	<i>Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination</i>		
<input type="checkbox"/>	Etable			
<input type="checkbox"/>	Ecurie			
<input type="checkbox"/>	Clôture			
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	Présence d'un chenil (construction récente)		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION				
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE				
TYPE D'ARCHITECTURE				
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne			
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente			
Détails particuliers (modes de construction...)				
Grange-charretterie de plan rectangulaire allongé en R+1. Murs en maçonnerie au rez-de-chaussée et en bardage vertical à l'étage. Toiture dissymétrique (extension latérale). Extrusion latérale du volume : présence d'une galerie ouverte à 3 travées.				
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / <u>2</u> / 3 / 4				
Volume				
Environ 130 m ² (Soustraction partielle du volume du fait de l'extrusion latérale)				
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)				
Faible / Moyen / <u>Fort</u>				
REMARQUES				
/				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
<u>Bon</u> / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové				

⁴ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



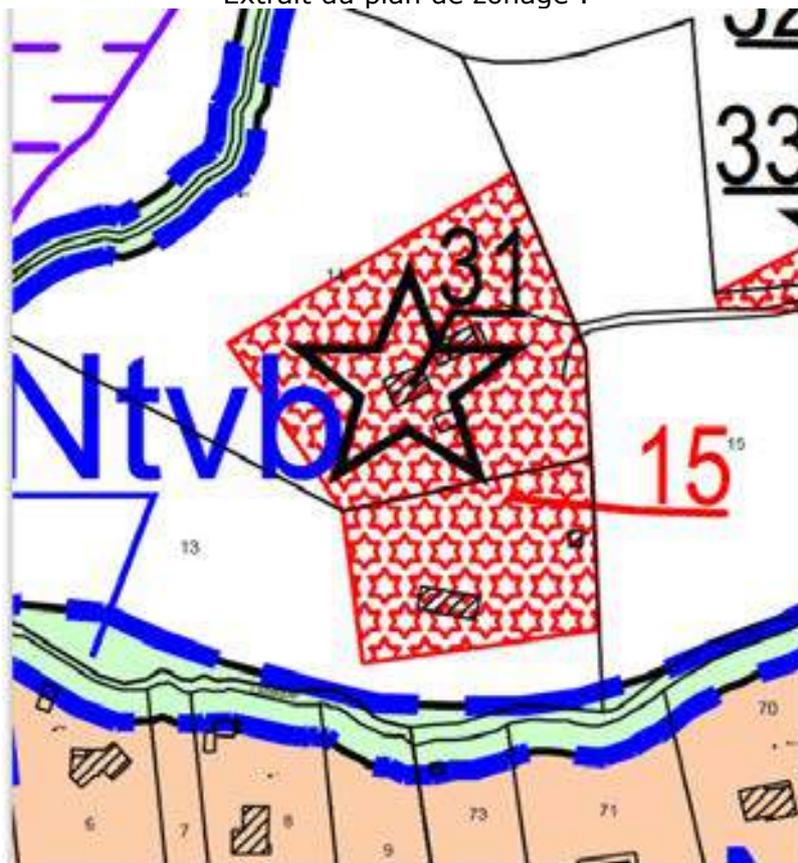
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL		
Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de chênes remarquables
Haies	<input type="checkbox"/>	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 30 mètres, à l'est
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : <input checked="" type="checkbox"/> Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :		
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris.		
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier : <input checked="" type="checkbox"/> Facile / Difficile → Desservi par piste forestière (DFCI) en sol naturel		
Adduction en eau potable <input checked="" type="checkbox"/> Oui Non		
Electricité : <input checked="" type="checkbox"/> Existante / Inexistante		
Défense incendie : <input checked="" type="checkbox"/> Assurée Non assurée		
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement		
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE		
Distance avec :		
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1,2 km – Lieu-dit Les Anious		
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1,2 km (Pisciculture) – Lieu-dit Les Anious		
Commentaires particuliers : Présence d'un chenil sur la parcelle		

SYNTHESE DE L'ANALYSE			
Niveau d'équipement en réseaux	Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Contrainte liée à la présence du chenil (périmètre d'isolement de 150 mètres)		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen <input checked="" type="checkbox"/> Fort		
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen <input checked="" type="checkbox"/> Fort		
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	
	Autre qu'un nouveau logement	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		<input type="checkbox"/>	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : Localisation incompatible avec le fonctionnement du chenil		
Protection au titre de l'article L.151-19	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Eléments concernés : Grange (nécessité de refaire la couverture avec des tuiles canal), espace d'airial		

FICHE n°16

Airial LABAT

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°31 : protection de la maison 1

Surface n°15 : protection des éléments paysagers de l'airial



AIRIAL	FICHE n°16	
Lieu-dit : LABAT	Section et parcelles : Section BI, parcelles 0013, 0014	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
PHOTOS		
Maison d'habitation 1		
Maison d'habitation 2		
Grange	Cabane	



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION			
MAISON D'HABITATION 1			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Pignon		
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Ossature bois		
Façade principale			
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent		
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale		
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade		
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / 3 / <input checked="" type="radio"/> 4			
REMARQUES			
Maison R + combles, en plan rectangulaire. Enduit à la chaux. Encadrement en briques. Chaînage d'angle en pierre. Présence de fenêtres de toit Velux et menuiseries blanches. Maison actuellement occupée.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
<input checked="" type="radio"/> Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ⁵ (A ENTOURER)			
Faible / <input checked="" type="radio"/> Moyen / <input type="radio"/> Fort			
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION			
MAISON D'HABITATION 2			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
<input checked="" type="checkbox"/>	Pignon		
<input type="checkbox"/>	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Ossature bois		
Façade principale			
<input type="checkbox"/>	Sans auvent		
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale		
<input checked="" type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade avant		
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / 3 / <input checked="" type="radio"/> 4			
REMARQUES			
Ancienne grange réhabilitée en maison d'habitation. Maison R + combles, en plan rectangulaire. Murs en bardage vertical. Maison actuellement occupée de façon saisonnière.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
<input checked="" type="radio"/> Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (A ENTOURER)			
Faible / <input checked="" type="radio"/> Moyen / <input type="radio"/> Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <input checked="" type="radio"/> Dépendances dissociées			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/>	Four à pain		
<input type="checkbox"/>	Fournil		
<input type="checkbox"/>	Fournière		
<input type="checkbox"/>	Puits		
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir		
<input type="checkbox"/>	Loge à cochon		
<input type="checkbox"/>	Poulailler		
<input type="checkbox"/>	Bergerie (borde)		

⁵ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.

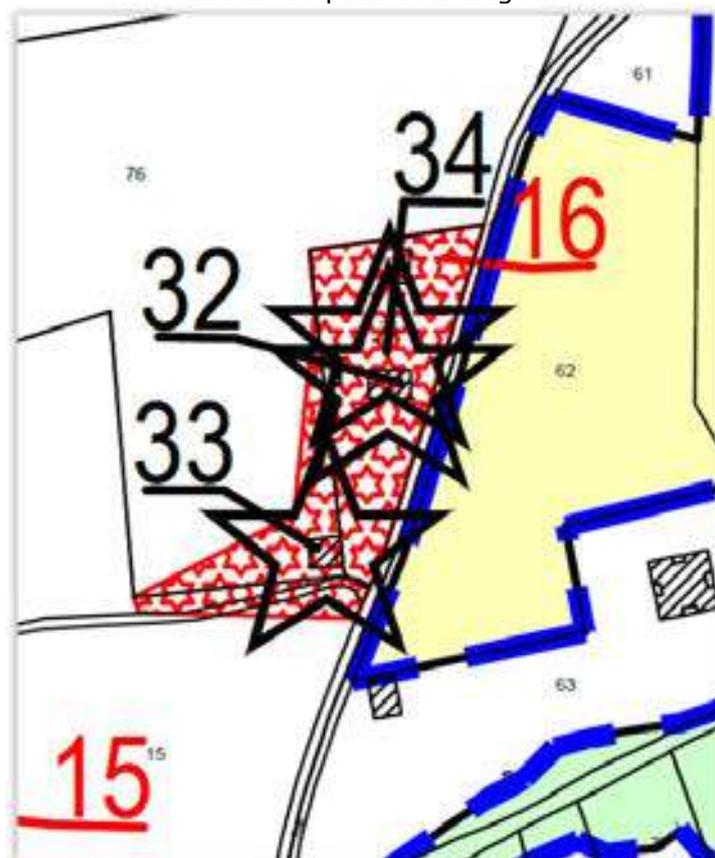


<input checked="" type="checkbox"/>	Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination		
<input type="checkbox"/>	Etable			
<input type="checkbox"/>	Ecurie			
<input type="checkbox"/>	Clôture			
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	Cabane	Rénové Faible	
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION				
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE				
TYPE D'ARCHITECTURE				
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne			
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente			
Détails particuliers (modes de construction...)				
Ancien parc à moutons de plan rectangulaire couvert d'un toit à 3 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical. Usage actuel : lieu de stockage divers.				
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / 2 / <input checked="" type="checkbox"/> / 4				
Volume				
Environ 150 m ²				
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)				
Faible / <input checked="" type="checkbox"/> / Fort				
REMARQUES				
Présence de petites extensions récentes. Particularité : basse.				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
Bon / <input checked="" type="checkbox"/> / Dégradé / En ruine / Rénové				
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL				
Type d'éléments	X	Remarques/Détails		
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de chênes remarquables		
Haies	<input type="checkbox"/>			
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input checked="" type="checkbox"/>	Cours d'eau en limite de parcelle au sud (ruisseau de Saunus)		
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX				
Présence : <input checked="" type="checkbox"/> Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :				
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris.				
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)				
DESSERTE EN RESEAUX				
Accessibilité au réseau routier : <input checked="" type="checkbox"/> / Difficile				
Adduction en eau potable : <input checked="" type="checkbox"/> Non				
Electricité : <input checked="" type="checkbox"/> / Inexistante				
Défense incendie : <input checked="" type="checkbox"/> Non assurée				
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement				
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE				
Distance avec :				
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 850 mètres – Lieu-dit Lesclaous				
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1,1 km (Elevage avicole) – Lieu-dit Petit Pey				
Commentaires particuliers : /				
SYNTHESE DE L'ANALYSE				
Niveau d'équipement en réseaux	Bon			
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte			
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / <input checked="" type="checkbox"/> / Fort			
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / <input checked="" type="checkbox"/>			
Changement de destination GRANGE	Habitation, hébergement hôtelier	<input checked="" type="checkbox"/> NON		
	Autre qu'un nouveau logement	<input checked="" type="checkbox"/> NON		
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux	
		<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel	
		<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts	
		<input type="checkbox"/>	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole	
<input type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)			
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : Hauteur non cohérente avec un projet d'habitation (trop basse)			
Protection au titre de l'article L.151-19	<input checked="" type="checkbox"/> NON Eléments concernés : Eléments végétaux			

FICHE n°17

Airial LABAT

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°32 : protection de la maison d'habitation

Etoile n°33 : protection de l'écurie

Etoile n°34 : protection du puits

Surface n°16 : protection des éléments paysagers de l'airial

AIRIAL		FICHE n°17
Lieu-dit : LABAT		Section et parcelles : Section Bl, parcelles 0015, 0075, 0076
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		<p>Poulailier</p> <p>Puits</p> <p>Ecurie</p> <p>Maison d'habitation</p>
PHOTOS		
Maison d'habitation		
Ecurie		
Poulailier		
Puits		



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

<input type="checkbox"/>	Pignon
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau
Structure (à cocher)	
<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois
Façade principale	
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel (moderne)

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / 3 / **4**

REMARQUES

Maison en R + 1, avant-toit porté par des contrefiches. Façade composée d'un colombage et de remplissage en briques posées en épis. Muret de soubassement partiel. Couverture en tuiles canal disparue. Maison actuellement occupée.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / **Modéré** / Dégradé / En ruine / Rénové

INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁶ (A ENTOURER)

Faible / Moyen / **Fort**

ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Dépendances groupées / Dépendances dissociées

TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/>	Four à pain		
<input type="checkbox"/>	Fournil		
<input type="checkbox"/>	Fournière		
<input checked="" type="checkbox"/>	Puits	Actuellement utilisé comme parterre de fleurs	Dégradé / Fort
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir		
<input type="checkbox"/>	Loge à cochon		
<input checked="" type="checkbox"/>	Poulailler	Toit en tôles	Dégradé / Faible
<input type="checkbox"/>	Bergerie (borde)		
<input type="checkbox"/>	Grange		
<input type="checkbox"/>	Etable		
<input checked="" type="checkbox"/>	Ecurie	<i>Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination</i>	
<input type="checkbox"/>	Clôture		
<input type="checkbox"/>	Autre		

⁶ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



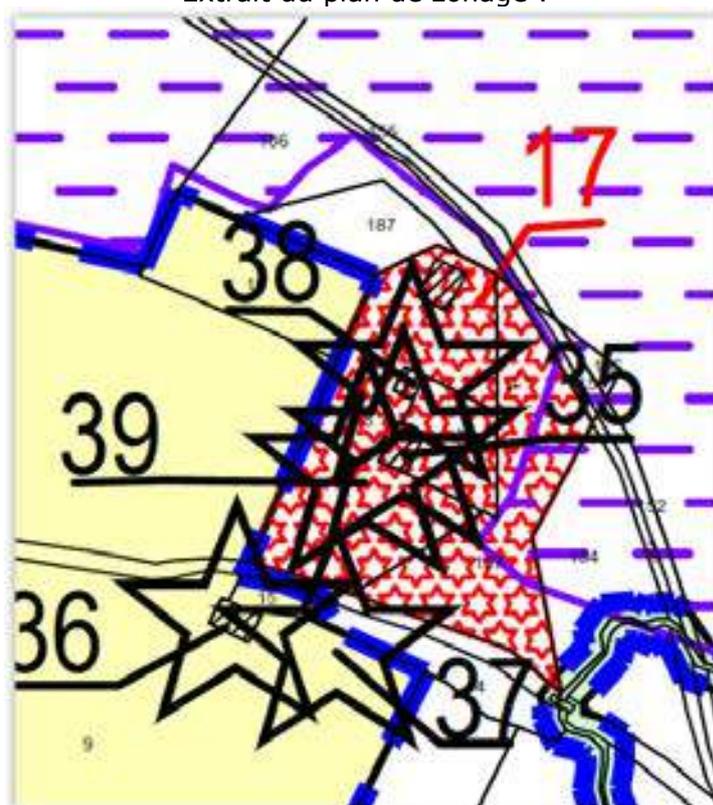
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION	
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : ECURIE	
TYPE D'ARCHITECTURE	
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente
Détails particuliers (modes de construction...)	
Grange à plan rectangulaire couvert d'un toit à 3 eaux ; façade sur mur pignon. Remplissage en bardage horizontal. Muret de soubassement.	
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / <input checked="" type="checkbox"/> / 3 / 4	
Volume	
Environ 80 m ²	
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)	
Faible / Moyen / <input checked="" type="checkbox"/>	
REMARQUES	
Actuellement utilisée comme écurie (prairie à proximité immédiate)	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
<input checked="" type="checkbox"/> / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové	
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL	
Type d'éléments	X
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/> Présence de chênes remarquables
Haies	<input type="checkbox"/>
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input type="checkbox"/> Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 90 mètres, au sud (ruisseau de Saunus)
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	
Présence : <input checked="" type="checkbox"/> Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :	
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris ;	
- Aléa Feux de forêt.	
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)	
DESSERTE EN RESEAUX	
Accessibilité au réseau routier : <input checked="" type="checkbox"/> / Difficile	
Adduction en eau potable <input checked="" type="checkbox"/> Non	
Electricité : <input checked="" type="checkbox"/> / Inexistante	
Défense incendie : <input checked="" type="checkbox"/> Non assurée	
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement	
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE	
Distance avec :	
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 850 mètres – Lieu-dit Lesclaous	
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1,1 km (Elevage avicole) – Lieu-dit Petit Pey	
Commentaires particuliers : Prairie à proximité directe.	

SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte.	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / <input checked="" type="checkbox"/>	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / <input checked="" type="checkbox"/>	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / <input checked="" type="checkbox"/>
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / <input checked="" type="checkbox"/>
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/> Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/> Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/> Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		<input type="checkbox"/> Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
<input type="checkbox"/> Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
<input checked="" type="checkbox"/> Autre : Utilisation « agricole » actuelle de la grange (prairie/écurie)		
Protection au titre de l'article L.151-19	<input checked="" type="checkbox"/> NON Élément concerné : Maison d'habitation, puits, écurie, espace d'airial	

FICHE n°18

Airial PLAN

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°35 : protection de la Maison 2, récente

Etoile n°36 : protection de la grange

Etoile n°37 : protection de l'écurie

Etoile n°38 : protection de la fournière

Etoile n°39 : protection du puits

Surface n°17 : protection des éléments paysagers de l'airial

AIRIAL	Fiche n°18	
Lieu-dit : PLAN	Section et parcelles : Section D, parcelles 0014, 0015, 0017 et 0018	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 <p>Maison d'habitation 1</p> <p>Fournière</p> <p>Maison d'habitation 2</p> <p>Puits</p> <p>Grange</p> <p>Ecurie</p>
PHOTOS		
Maison d'habitation 1		
		
Maison d'habitation 2		
		
Grange		
		

Fournière	Ecurie	Puits
ANALYSE ARCHITECTURALE DES CONSTRUCTIONS A USAGE D'HABITATION		
MAISON D'HABITATION 1		
TYPE D'ARCHITECTURE		
Façade principale (à cocher)		
<input checked="" type="checkbox"/>	Pignon	
<input type="checkbox"/>	Gouttereau	
Structure (à cocher)		
<input type="checkbox"/>	Ossature bois	
Façade principale		
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent	
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale	
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade	
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel	
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / 2 / (3) / 4		
REMARQUES		
Maison actuellement occupée par le propriétaire.		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
(Bon) / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové		
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁷ (A ENTOURER)		
(Faible) / Moyen / Fort		
MAISON D'HABITATION RECENTE		
TYPE D'ARCHITECTURE		
Façade principale (à cocher)		
<input type="checkbox"/>	Pignon	
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau	
Structure (à cocher)		
<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois	
Façade principale		
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent	
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale	
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade	
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel	
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / (2) / 3 / 4		
REMARQUES		
Maison R + combles avec uniquement façade principale composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posée à plat. Muret de soubassement.		
Usage : Maison actuellement occupée par le locataire.		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
(Bon) / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové		
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁸ (A ENTOURER)		
Faible / Moyen / (Fort)		

⁷ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / Dépendances dissociées			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/>	Four à pain		
<input type="checkbox"/>	Fournil		
<input checked="" type="checkbox"/>	Fournière	Bon	Fort
<input checked="" type="checkbox"/>	Puits	Envahi par la végétation	Modéré
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir		
<input type="checkbox"/>	Loge à cochon		
<input type="checkbox"/>	Poulailler		
<input type="checkbox"/>	Bergerie		
<input checked="" type="checkbox"/>	Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination	
<input type="checkbox"/>	Etable		
<input checked="" type="checkbox"/>	Ecurie	Bon	Fort
<input type="checkbox"/>	Clôture		
<input type="checkbox"/>	Autre		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION			
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE			
TYPE D'ARCHITECTURE			
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne		
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente		
Détails particuliers (modes de construction...)			
Plan rectangulaire couvert d'un toit à 3 eaux ; façade sur mur pignon			
Remplissage en bardage vertical			
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / <input checked="" type="checkbox"/> / 4			
Volume			
Environ 110 m ²			
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)			
Faible / Moyen / <input checked="" type="checkbox"/> Fort			
REMARQUES			
Ancien parc à moutons de plan rectangulaire couvert d'un toit à 3 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement. Usage : Actuellement utilisée comme grange de stockage du matériel agricole.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
<input checked="" type="checkbox"/> Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Type d'éléments	X	Remarques/Détails	
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de chênes remarquables	
Haies	<input type="checkbox"/>		
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input checked="" type="checkbox"/>	Cours d'eau (S4201040) à environ 100 mètres à l'est	
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX			
Présence <input checked="" type="checkbox"/> Oui Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :			
- Gîte potentielle pour les chauves-souris			
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)			
DESSERTE EN RESEAUX			
Accessibilité au réseau routier <input checked="" type="checkbox"/> Facile / Difficile			
Adduction en eau potable <input checked="" type="checkbox"/> Oui Non			
Electricité : <input checked="" type="checkbox"/> Existante / Inexistante			
Défense incendie : <input checked="" type="checkbox"/> Assurée / Non assurée			
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement			
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE			
Distance avec :			
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 500 mètres – Lieu-dit Laffiton			
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1 km (Elevage avicole)			
Commentaires particuliers : Exploitation agricole en limite de parcelle (culture de maïs et légumes)			

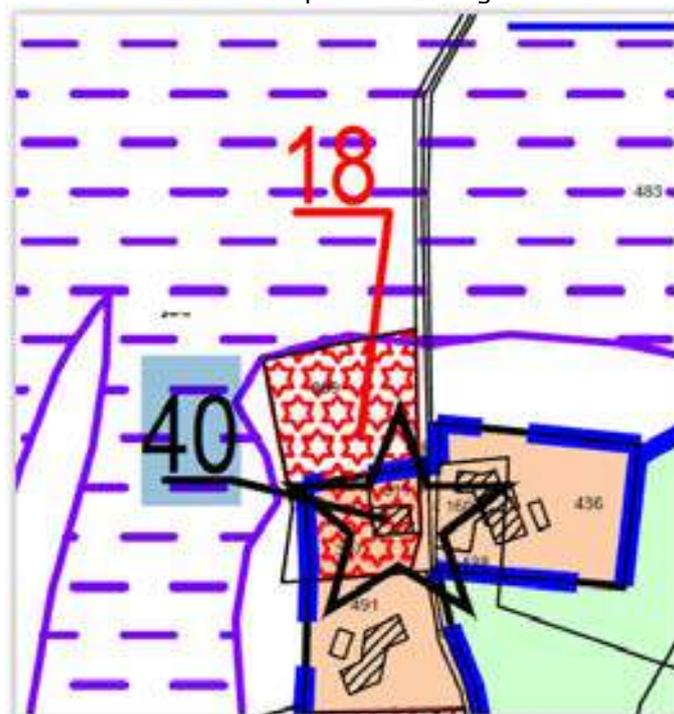


SYNTHESE DE L'ANALYSE			
Niveau d'équipement en réseaux	Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Airial non situé à proximité d'un bâtiment d'élevage mais à grange utilisée pour l'exploitation agricole située en limite de parcelle		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen (Fort)		
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen (Fort)		
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / (NON)	
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / (NON)	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	Bâtiment non desservi par les réseaux	
		Secteur inapte à l'assainissement individuel	
		Bâtiments dans une zone de risques naturels forts	
Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole Précision : Grange actuellement utilisée pour l'exploitation agricole située à proximité			
Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)			
Protection au titre de l'article L.151-19	OUI / NON		

FICHE n°19

Airial BEDERREDE

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°40 : protection de la maison
Surface n°18 : protection des éléments paysagers de l'airial

AIRIAL		FICHE n°19
Lieu-dit : BEDERREDE		Section et parcelles : Section A, parcelles 0307, 0309 et 0311
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
PHOTOS		
Maison d'habitation		
Loge à cochons		



ANALYSE ARCHITECTURALE DES CONSTRUCTIONS A USAGE D'HABITATION

MAISON D'HABITATION

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

<input type="checkbox"/>	Pignon
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau
Structure (à cocher)	
<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois
Façade principale	
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / **(3)** / 4

REMARQUES

Maison actuellement habitée ou louée de façon saisonnière.
3 façades composées d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées en épis.
Couverture en tuiles méridionale.
Muret de soubassement.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / **Rénové**

INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁹ (A ENTOURER)

Faible / Moyen / **Fort**

ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Dépendances groupées / Dépendances dissociées

TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/>	Four à pain		
<input type="checkbox"/>	Fournil		
<input type="checkbox"/>	Fournière		
<input type="checkbox"/>	Puits		
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir		
<input checked="" type="checkbox"/>	Loge à cochon	Modéré	Modéré
<input type="checkbox"/>	Poulailler		
<input type="checkbox"/>	Bergerie		
<input type="checkbox"/>	Grange		
<input type="checkbox"/>	Etable		
<input type="checkbox"/>	Ecurie		
<input type="checkbox"/>	Clôture		
<input type="checkbox"/>	Autre		

ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Type d'éléments	X	Remarques/Détails
-----------------	---	-------------------

⁹ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



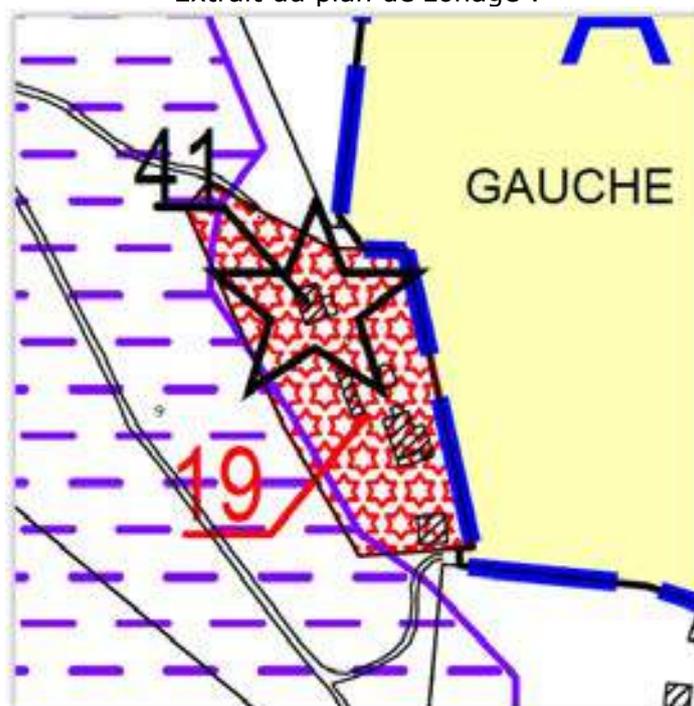
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de chênes remarquables
Haies	<input type="checkbox"/>	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input type="checkbox"/>	Cours d'eau à environ 120 mètres à l'est (ruisseau de cap-coste)
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : <input checked="" type="radio"/> Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :		
<ul style="list-style-type: none"> - Gîte potentielle pour les chauves-souris ; - Aléa sismique faible ; - Aléa Feux de forêt faible à modéré. 		
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier : <input checked="" type="radio"/> Facile / Difficile		
Adduction en eau potable : <input checked="" type="radio"/> Oui / Non		
Electricité : <input checked="" type="radio"/> Existante / Inexistante		
Défense incendie : <input checked="" type="radio"/> Assurée / Non assurée		
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement		
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE		
Distance avec :		
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1,1 km – Lieu-dit Petit Pey		
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 800 mètres (Pisciculture) – Lieu-dit Les Anious		
Commentaires particuliers : /		

SYNTHESE DE L'ANALYSE	
Niveau d'équipement en réseaux	Bon
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte particulière
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen <input checked="" type="radio"/> Fort
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen <input checked="" type="radio"/> Fort
Changement de destination	Aucun bâtiment susceptible d'un changement de destination et ayant fait l'objet d'une étude spécifique
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	<input checked="" type="radio"/> OUI / NON Nécessité de restaurer la couverture avec des tuiles canal.
Préconisations	Dans le cadre d'un projet de densification ou d'urbanisation du site, il devra se faire dans un cadre bien précis qui visera, à conserver les clôtures traditionnelles, à conserver les arbres à hautes tiges qui participent à la qualité paysagère du site, et à prévoir une distance importante entre chaque bâtiment, dans le but de conserver un espace aéré et planté, de qualité

FICHE n°20

Airial LAFITTE

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°41 : protection de la maison 1

Surface n°19 : protection des éléments paysagers de l'airial

AERIAL	FICHE n° 20	
Lieu-dit : LAFFITTE Section et parcelles : Section AY, parcelle 0008		
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 <p data-bbox="1161 331 1246 353">Maison 1</p> <p data-bbox="1070 757 1155 779">Maison 2</p> <p data-bbox="1299 757 1383 779">Maison 3</p>
PHOTOS		
Maison d'habitation 1		
		
Maison d'habitation 2		
		
Maison d'habitation 3		
		



ANALYSE ARCHITECTURALE DES CONSTRUCTIONS A USAGE D'HABITATION	
MAISON D'HABITATION 1	
TYPE D'ARCHITECTURE	
Façade principale (à cocher)	
<input type="checkbox"/>	Pignon
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau
Structure (à cocher)	
<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois
Façade principale	
<input type="checkbox"/>	Sans auvent
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade
<input checked="" type="checkbox"/>	Auvent partiel (moderne)
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / 3 / 4	
REMARQUES	
Maison R + combles de plan rectangulaire couverte d'un toit à 4 eaux ; façade principale sur mur longitudinal. Façade composé d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées à plat ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement. Particularité : avant-toit porté par des contrefiches.	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové	
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL¹⁰ (A ENTOURER)	
Faible / Moyen / Fort	
MAISON D'HABITATION 2	
TYPE D'ARCHITECTURE	
Façade principale (à cocher)	
<input checked="" type="checkbox"/>	Pignon
<input type="checkbox"/>	Gouttereau
Structure (à cocher)	
<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois
Façade principale	
<input type="checkbox"/>	Sans auvent
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale
<input checked="" type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel (moderne)
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / 3 / 4	
REMARQUES	
/	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové	
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (A ENTOURER)	
Faible / Moyen / Fort	
MAISON D'HABITATION 3	
TYPE D'ARCHITECTURE	
Façade principale (à cocher)	
<input type="checkbox"/>	Pignon
<input type="checkbox"/>	Gouttereau
Structure (à cocher)	
<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois
Façade principale	
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel (moderne)
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / 3 / 4	
REMARQUES	
/	

¹⁰ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



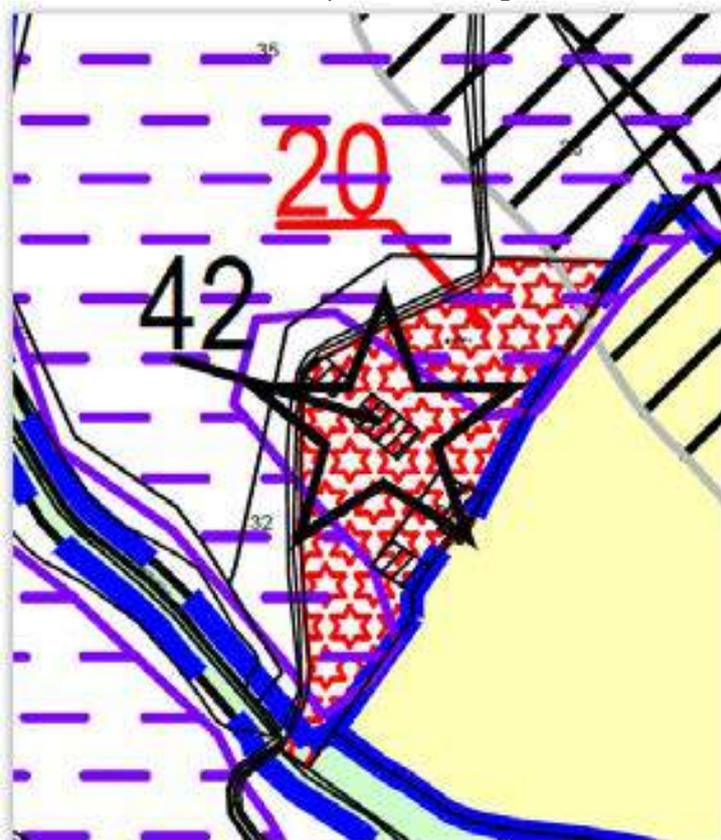
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / <u>Rénové</u>			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (A ENTOURER)			
Faible / <u>Moyen</u> / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES		ETAT DE CONSERVATION
<input type="checkbox"/>	Four à pain		
<input type="checkbox"/>	Fournil		
<input type="checkbox"/>	Fournière		
<input type="checkbox"/>	Puits		
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir		
<input type="checkbox"/>	Loge à cochon		
<input type="checkbox"/>	Poulailler		
<input type="checkbox"/>	Bergerie (borde)		
<input type="checkbox"/>	Grange		
<input type="checkbox"/>	Etable		
<input type="checkbox"/>	Ecurie		
<input type="checkbox"/>	Clôture		
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	Piscine	
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Type d'éléments	X	Remarques/Détails	
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de châtaigner	
Haies	<input checked="" type="checkbox"/>		
Cours d'eau / Plan d'eau / Fossé	<input type="checkbox"/>	Plus proche cours d'eau : 210 mètres à l'est (ruisseau de la papeterie, classé Natura 2000)	
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX			
Présence : <u>Oui</u> / Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :			
- Aléa sismique faible ;			
- Aléa feux de forêt faible à modéré			
Remarques : /			
DESSERTE EN RESEAUX			
Accessibilité au réseau routier : <u>Facile</u> / Difficile			
Adduction en eau potable : <u>Oui</u> / Non			
Electricité : <u>Existante</u> / Inexistante			
Défense incendie : <u>Assurée</u> / Non assurée			
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement			
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE			
Distance avec :			
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1,4 km – Lieu-dit Frèches			
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1 km (élevage avicole) – Lieu-dit Frèches			
Commentaires particuliers : Terre agricole en limite de parcelle			

SYNTHESE DE L'ANALYSE			
Niveau d'équipement en réseaux	Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Terre agricole en limite de parcelle		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / <u>Fort</u>		
Enjeux environnementaux	<u>Faible</u> / Moyen / Fort		
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / <u>NON</u>	
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / <u>NON</u>	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
<input type="checkbox"/>	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole		
<input type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : Aucun bâtiment concerné par étude de changement de destination		
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L. 151-19	<u>OUI</u> / NON Espace d'airial, dont châtaigniers		

FICHE n°21

Airial LEBIGNE

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°42 : protection de la maison d'habitation
Surface n°20 : protection des éléments paysagers de l'airial

AERIAL	FICHE n° 21	
Lieu-dit : LEBIGNE	Section et parcelles : Section K, parcelles 0030 et 0031	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
PHOTOS		
Vue d'ensemble		
Maison d'habitation		



Grange	
	
Ruines	
	
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION	
TYPE D'ARCHITECTURE	
Façade principale (à cocher)	
<input checked="" type="checkbox"/>	Pignon
<input type="checkbox"/>	Gouttereau
Structure (à cocher)	
<input type="checkbox"/>	Ossature bois
Façade principale	
<input type="checkbox"/>	Sans auvent
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade
<input checked="" type="checkbox"/>	Auvent partiel
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1	<u>2</u> / 3 / 4
REMARQUES	
Maison R + combles, actuellement occupée. Enduit à la chaux. Encadrement de baies et chaînage d'angle en brique. Couverture en tuiles de Marseille.	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
<u>Bon</u>	Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ¹¹ (A ENTOURER)	
Faible	<u>Moyen</u> / Fort

¹¹ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/>	Four à pain		
<input type="checkbox"/>	Fournil		
<input type="checkbox"/>	Fournière		
<input type="checkbox"/>	Puits		
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir		
<input type="checkbox"/>	Loge à cochon		
<input type="checkbox"/>	Poulailler		
<input type="checkbox"/>	Bergerie (borde)		
<input checked="" type="checkbox"/>	Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination	
<input type="checkbox"/>	Etable		
<input type="checkbox"/>	Ecurie		
<input type="checkbox"/>	Clôture		
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	Présence d'un garage	
		Présence de ruines	
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION			
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE			
TYPE D'ARCHITECTURE			
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne		
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente		
Détails particuliers (modes de construction...)			
Ancien parc à moutons de plan rectangulaire couvert d'un toit à 3 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement. Ouvertures récentes.			
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / <u>3</u> / 4			
Volume			
Environ 140 m ² (Soustraction partielle du volume du fait de l'extrusion latérale)			
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)			
Faible / <u>Moyen</u> / Fort			
REMARQUES			
Actuellement utilisée comme bâtiment de stockage			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
<u>Bon</u> / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Type d'éléments	X	Remarques/Détails	
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de chênes remarquables	
Haies	<input type="checkbox"/>		
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence d'un cours d'eau (S4201070) à une distance d'environ 50 mètres, au sud	
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX			
Présence : <u>Oui</u> / Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :			
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris ;			
- Aléa sismique faible ;			
- Aléa feux de forêt faible à modéré.			
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)			
DESSERTE EN RESEAUX			
Accessibilité au réseau routier : <u>Facile</u> / Difficile			
Adduction en eau potable : <u>Oui</u> / Non			
Electricité : <u>Existante</u> / Inexistante			
Défense incendie : <u>Assurée</u> / Non assurée			
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement			
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE			
Distance avec :			
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1 km – Lieu-dit Houdin			
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 700 mètres (élevage avicole) – Lieu-dit Lecoume			
Commentaires particuliers : /			

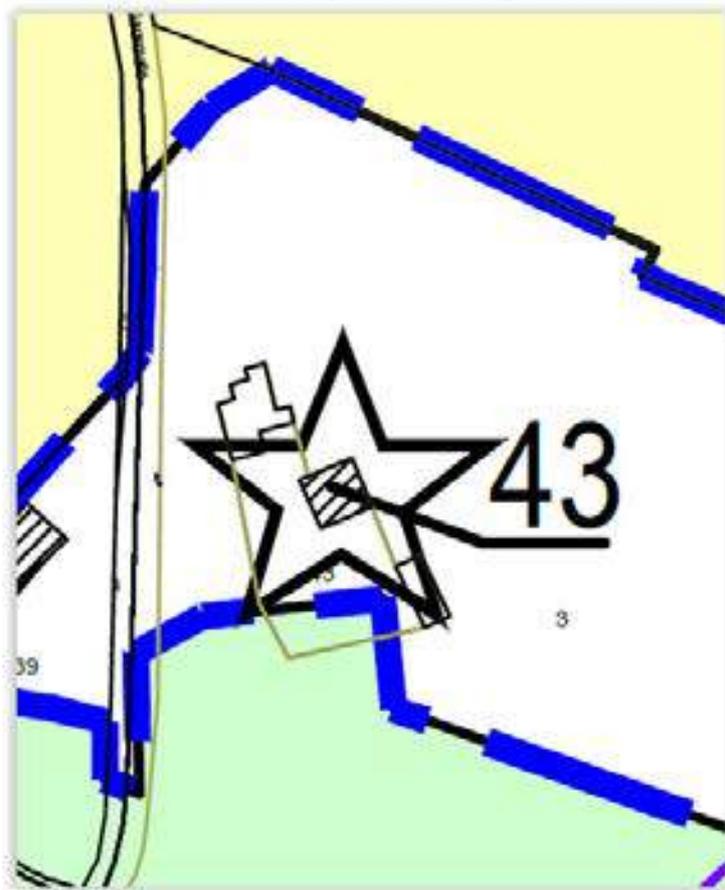


SYNTHESE DE L'ANALYSE			
Niveau d'équipement en réseaux	Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte vis-à-vis de l'activité agricole		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / Fort		
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / Fort		
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / NON	
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / NON	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		<input type="checkbox"/>	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
<input type="checkbox"/>	Autre		
Protection au titre de l'article L.151-19°	OUI NON Eléments concernés : Maison et éléments végétaux		

FICHE n°22

Airial TRIN

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°43 : protection de la maison d'habitation

AERIAL	FICHE n° 22	
Lieu-dit : TRIN	Section et parcelles : Section BC, parcelles 0003, 0043	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	Maison d'habitation
		
PHOTOS		
Maison d'habitation		
		
Fournière en ruines		
		

Ancienne écurie en ruines



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

 Pignon Gouttereau

Structure (à cocher)

 Ossature bois

Façade principale

 Sans auvent Auvent en position centrale Auvent occupant la totalité de la façade Auvent partiel

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / 3 / 4

REMARQUES

Maison actuellement occupée, en cours de rénovation.

Maison de plan rectangulaire en R + combles, couverte d'un toit à 2 eaux.

Avant-toit porté par des contrefiches. Façade composée d'un colombage et de remplissage en briques posées en épis (en cours de rénovation).

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové (en cours)INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL¹ (A ENTOURER)Faible / Moyen / Fort

ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Dépendances groupées / Dépendances dissociées

TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/> Four à pain			
<input type="checkbox"/> Fournil			
<input checked="" type="checkbox"/> Fournière	En partie en ruine (rénovation prévue en garage)	En ruine	Fort
<input type="checkbox"/> Puits			
<input type="checkbox"/> Abreuvoir			

¹ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



	Loge à cochon			
	Poulailler			
	Bergerie (borde)			
	Grange			
	Etable			
<input checked="" type="checkbox"/>	Ecurie		En ruine	Faible
	Clôture			
	Autre			

ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres		
Haies		
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 80 mètres, au sud-ouest (S4210530)

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUXPrésence : Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :

- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris ;
- Aléa sismique faible ;
- Aléa Feux de forêt faible à modéré.

Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)

DESSERTE EN RESEAUXAccessibilité au réseau routier : Facile / DifficileAdduction en eau potable Oui NonElectricité : Existante / InexistanteDéfense incendie : Assurée Non assurée

Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement

PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE

Distance avec :

- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 400 mètres – Lieu-dit Thié
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 200 mètres (élevage avicole) – Lieu-dit Thié

Commentaires particuliers : /

SYNTHESE DE L'ANALYSE

Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Forte proximité avec activité d'élevage avicole	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen <input checked="" type="checkbox"/> Fort	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen <input checked="" type="checkbox"/> Fort	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	
	Autre qu'un nouveau logement <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/> Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/> Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/> Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		<input type="checkbox"/> Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
<input type="checkbox"/> Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
<input checked="" type="checkbox"/> Autre : Aucun bâtiment concerné par étude de changement de destination		
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	<input checked="" type="checkbox"/> OUI / <input checked="" type="checkbox"/> NON Uniquement la maison	

FICHE n°23

Airial TRIN

Extrait du plan de zonage :



Surface n°21 : protection des éléments paysagers de l'airial

AIRIAL	FICHE n° 23	
Lieu-dit : TRIN	Section et parcelles : Section BC, parcelle 0004	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		<p>Maison d'habitation</p>  <p>Grange</p>
PHOTOS		
Vue d'ensemble		
		
Maison d'habitation		
		



Grange			
			
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
<input checked="" type="checkbox"/>	Pignon		
<input type="checkbox"/>	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois		
Façade principale			
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent		
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale		
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade		
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel (moderne)		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1	<input checked="" type="checkbox"/> 2	3	4
REMARQUES			
Maison de plan allongé couvert d'un toit à 2 eaux. R + combles : Façade composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées à plat, le tout posé sur un muret de soubassement. Couverture en tuiles méridionales. Usage actuel : Maison actuellement habitée.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon	Modéré	Dégradé	En ruine
			<input checked="" type="checkbox"/> <u>Rénové</u>
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ² (A ENTOURER)			
Faible	<input checked="" type="checkbox"/> <u>Moyen</u>		Fort
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <input checked="" type="checkbox"/> <u>Dépendances dissociées</u>			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/>	Four à pain		
<input type="checkbox"/>	Fornil		
<input type="checkbox"/>	Fournière		
<input type="checkbox"/>	Puits		
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir		
<input type="checkbox"/>	Loge à cochon		
<input type="checkbox"/>	Poulailler		
<input type="checkbox"/>	Bergerie (borde)		
<input checked="" type="checkbox"/>	Grange	<i>Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination</i>	
<input type="checkbox"/>	Etable		
<input type="checkbox"/>	Ecurie		
<input type="checkbox"/>	Clôture		
<input type="checkbox"/>	Autre		

² On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



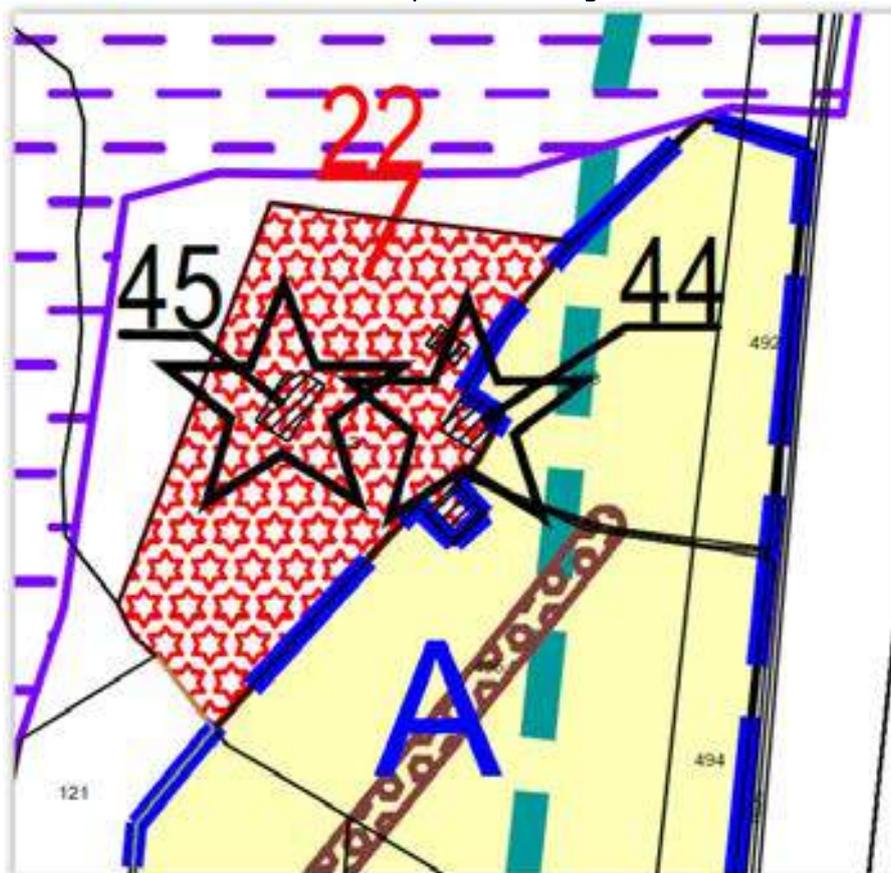
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION		
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE		
TYPE D'ARCHITECTURE		
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne	
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente	
Détails particuliers (modes de construction...)		
Grange très dégradée, façade probablement éventrée. Sert actuellement de lieu de stockage de matériel.		
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / (2) / 3 / 4		
Volume		
Environ 80 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
(Faible) / Moyen / Fort		
REMARQUES		
Actuellement utilisée pour le stockage de matériel.		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
Bon / Modéré / (Dégradé) / En ruine / Rénové		
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL		
Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de chênes remarquables
Haies	<input type="checkbox"/>	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 80 mètres, au sud (S4210530)
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : (Oui) Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :		
- Aléa sismique faible ;		
- Aléa Feux de forêt fort.		
Remarques : /		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier : (Facile) / Difficile		
Adduction en eau potable : (Oui) Non		
Electricité : (Existante) / Inexistante		
Défense incendie : (Assurée) Non assurée		
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement		
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE		
Distance avec :		
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 400 mètres – Lieu-dit Thié		
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 380 mètres (élevage avicole) – Lieu-dit Thié		
Commentaires particuliers : /		

SYNTHESE DE L'ANALYSE			
Niveau d'équipement en réseaux	Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte agricole particulière		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / (Moyen) / Fort		
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / (Fort)		
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / (NON)	
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / (NON)	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		<input type="checkbox"/>	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
<input type="checkbox"/>	Autre		
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	(OUI) / NON		
	Chênes remarquables		

FICHE n°24

Airial BALENTON

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°44 : protection de la maison

Etoile n°45: protection de la grange 1

Surface n°22 : protection des éléments paysagers de l'airial

AIRIAL		FICHE n° 20
Lieu-dit : BALENTON		Section et parcelles : Section R, parcelle 0513
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		<p>Grange 2</p> <p>Maison</p> <p>Grange 1</p>

PHOTOS

Maison d'habitation



Grange 1



Grange2			
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Pignon		
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois		
Façade principale			
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent		
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale		
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade		
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel (moderne)		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / 3 / 4			
REMARQUES			
Maison de plan rectangulaire en R+combles ; couverte d'un toit à 3 eaux. Avant-toit porté par des contrefiches. Façade composée d'un colombage et de remplissages en briques posées en épis. Muret de soubassement. Usage actuel : Maison non occupée.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ³ (A ENTOURER)			
Faible / Moyen / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / Dépendances dissociées			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/>	Four à pain		
<input type="checkbox"/>	Fournil		
<input type="checkbox"/>	Fournière		
<input type="checkbox"/>	Puits		
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir		
<input type="checkbox"/>	Loge à cochon		
<input type="checkbox"/>	Poulailler		
<input type="checkbox"/>	Bergerie (borde)		

³ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



<input checked="" type="checkbox"/>	Grange	2 constructions faisant l'objet de l'étude de changement de destination	
<input type="checkbox"/>	Etable		
<input type="checkbox"/>	Ecurie		
<input type="checkbox"/>	Clôture		
<input type="checkbox"/>	Autre		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION			
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 1			
TYPE D'ARCHITECTURE			
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne		
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente		
Détails particuliers (modes de construction...)			
Ancien parc à mouton de plan rectangulaire allongé couvert d'un toit à 4 eaux. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement.			
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / 3 / 4			
Volume			
Environ 170 m ²			
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)			
Faible / Moyen / Fort			
REMARQUES			
Quelques modifications récentes (présence de briques)			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION			
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 2			
TYPE D'ARCHITECTURE			
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne		
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente		
Détails particuliers (modes de construction...)			
Grange couvert d'un toit en 2 eaux. Remplissage partiel en bardage vertical			
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / 3 / 4			
Volume			
Environ 100 m ²			
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)			
Faible / Moyen / Fort			
REMARQUES			
Quelques modifications récentes (absence de bardage en bois sur certaines façades)			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Type d'éléments	x	Remarques/Détails	
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de chênes remarquables	
Haies	<input type="checkbox"/>		
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input type="checkbox"/>	Présence d'un cours d'eau à environ 150 mètres (ruisseau de la Moulaque)	
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX			
Présence : Oui Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :			
- Granges : Gîte potentielle pour les chauves-souris ;			
- Aléa Feux de forêt faible à modéré ;			
- Aléa sismique faible.			
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)			
DESSERTE EN RESEAUX			
Accessibilité au réseau routier : Facile / Difficile			
Adduction en eau potable Oui Non			
Electricité : Existante / Inexistante			
Défense incendie : Assurée Non assurée			
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement			



PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE

Distance avec :

- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 800 mètres – Lieu-dit Houecq

- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 750 mètres (élevage avicole) – Lieu-dit Houecq

Commentaires particuliers : Présence de terres agricoles en limite de parcelle

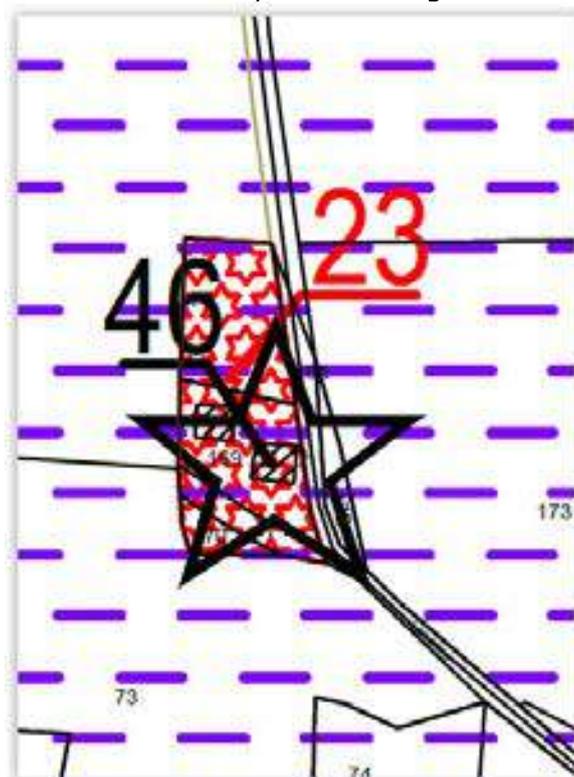
SYNTHESE DE L'ANALYSE

Niveau d'équipement en réseaux	Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Présence de terres agricoles en limite de parcelle		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / <u>Moyen</u> / Fort		
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / <u>Fort</u>		
Changement de destination GRANGE 1	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / <u>NON</u>	
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / <u>NON</u>	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		<input type="checkbox"/>	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : Nuisances sonores de l'autoroute		
Changement de destination GRANGE 2	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / <u>NON</u>	
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / <u>NON</u>	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		<input type="checkbox"/>	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : Nuisances sonores de l'autoroute		
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.123-1-5-7°	<u>OUI</u> / NON		

FICHE n°25

Airial MONTAUT

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°46 : protection de la maison ancienne d'habitation
Surface n°23 : protection des éléments paysagers de l'airial

AIRIAL	FICHE n° 25	
Lieu-dit : MONTAUT	Section et parcelles : Section C, parcelles 0169, 0170 et 0171	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	Maison d'habitation ancienne
PHOTOS		
Maison d'habitation ancienne		
Maison d'habitation récente		
ANALYSE ARCHITECTURALE DES CONSTRUCTIONS A USAGE D'HABITATION		
MAISON D'HABITATION ANCIENNE		
TYPE D'ARCHITECTURE		
Façade principale (à cocher)		
<input checked="" type="checkbox"/>	Pignon	
<input type="checkbox"/>	Gouttereau	
Structure (à cocher)		
<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois	
Façade principale		
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent	
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale	
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade	



Auvent partiel			
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / (3) / 4			
REMARQUES			
Façade principale composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posée à plat. Muret de soubassement.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
(Bon) / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁴ (A ENTOURER)			
Faible / Moyen / (Fort)			
MAISON D'HABITATION RECENTE			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
<input checked="" type="checkbox"/>	Pignon		
<input type="checkbox"/>	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Ossature bois		
Façade principale			
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent		
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale		
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade		
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / (2) / 3 / 4			
REMARQUES			
Maison actuellement occupée par le propriétaire.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
(Bon) / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (A ENTOURER)			
(Faible) / Moyen / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/>	Four à pain		
<input type="checkbox"/>	Fournil		
<input type="checkbox"/>	Fournière		
<input type="checkbox"/>	Puits		
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir		
<input type="checkbox"/>	Loge à cochon		
<input type="checkbox"/>	Poulailler		
<input type="checkbox"/>	Bergerie		
<input type="checkbox"/>	Grange		
<input type="checkbox"/>	Etable		
<input type="checkbox"/>	Ecurie		
<input type="checkbox"/>	Clôture		
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	Petite cabane	Modéré
			Faible
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Type d'éléments	X	Remarques/Détails	
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de chênes remarquables	
Haies	<input type="checkbox"/>		
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input type="checkbox"/>	Cours d'eau le plus proche à environ 350 mètres à l'ouest (S4201010)	

⁴ On peut accorder à certains bâtiments un **intérêt patrimonial** lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'**intérêt architectural** strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



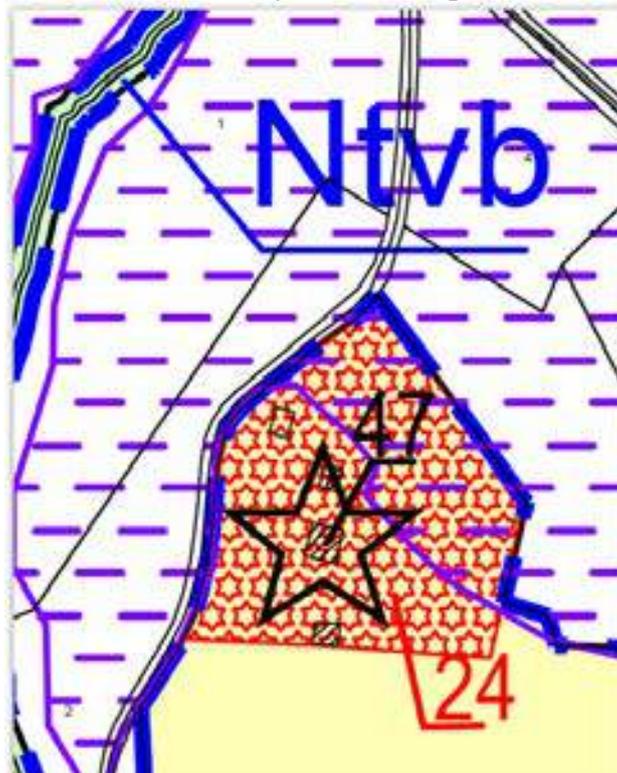
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	
Présence : <input checked="" type="radio"/> Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :	
<ul style="list-style-type: none"> - Aléa Feux de forêt fort ; - Aléa sismique faible ; - Aléa Retrait et gonflement des argiles faible. 	
Remarques : /	
DESSERTE EN RESEAUX	
Accessibilité au réseau routier <input checked="" type="radio"/> Facile / Difficile	
Adduction en eau potable <input checked="" type="radio"/> Oui Non	
Electricité : <input checked="" type="radio"/> Existante / Inexistante	
Défense incendie : <input checked="" type="radio"/> Assurée / Non assurée	
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement	
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE	
Distance avec :	
<ul style="list-style-type: none"> - Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 900 mètres – Lieu-dit Grand Pey - Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 900 mètres (pisciculture) – Lieu-dit Les Anious 	
Commentaires particuliers : /	

SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte particulière	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen <input checked="" type="radio"/> Fort	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen <input checked="" type="radio"/> Fort	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	<input checked="" type="radio"/> OUI / <input checked="" type="radio"/> NON
	Autre qu'un nouveau logement	<input checked="" type="radio"/> OUI / <input checked="" type="radio"/> NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/> Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/> Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/> Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		<input type="checkbox"/> Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
<input type="checkbox"/> Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
<input checked="" type="checkbox"/> Aucun bâtiment concerné par étude de changement de destination		
Protection au titre de l'article L.151-19°	<input checked="" type="radio"/> OUI / <input type="radio"/> NON Éléments concernés : Maison d'habitation ancienne, chênes remarquables de l'airial, espace d'airial	

FICHE n°26

Airial BETTE

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°47 : protection de la maison d'habitation 1
Surface n°24 : protection des éléments paysagers de l'airial

AIRIAL	FICHE n° 26	
Lieu-dit : BETTE	Section et parcelles : Section BD, parcelle 0003	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
PHOTOS		
Maison d'habitation 1		
Maison d'habitation 2		
Grange		



Ruines



ANALYSE ARCHITECTURALE DES CONSTRUCTIONS A USAGE D'HABITATION

MAISON D'HABITATION 1

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

Pignon

Gouttereau

Structure (à cocher)

Ossature bois

Façade principale

Sans auvent

Auvent en position centrale

Auvent occupant la totalité de la façade

Auvent partiel

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / **(3)** / 4

REMARQUES

Maison R+ combles de plan rectangulaire couverte d'un toit à 3 eaux.

Façade composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées à plat.

Usage : Maison occupée de façon saisonnière par le propriétaire.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

(Bon) / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové

INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁵ (A ENTOURER)

Faible / Moyen / **(Fort)**

MAISON D'HABITATION 2

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

Pignon

Gouttereau

Structure (à cocher)

Ossature bois

Façade principale

Sans auvent

Auvent en position centrale

Auvent occupant la totalité de la façade (moderne)

Auvent partiel

⁵ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / <input checked="" type="radio"/> / 3 / 4			
REMARQUES			
Maison actuellement occupée par le locataire. Bardage vertical récent. Muret de soubassement.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / <input checked="" type="radio"/> Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ⁶ (A ENTOURER)			
<input checked="" type="radio"/> Faible / Moyen / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <input checked="" type="radio"/> Dépendances dissociées			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/> Four à pain			
<input type="checkbox"/> Fournil			
<input type="checkbox"/> Fournière			
<input type="checkbox"/> Puits			
<input type="checkbox"/> Abreuvoir			
<input type="checkbox"/> Loge à cochon			
<input type="checkbox"/> Poulailier			
<input type="checkbox"/> Bergerie			
<input checked="" type="checkbox"/> Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination		
<input type="checkbox"/> Etable			
<input type="checkbox"/> Ecurie			
<input type="checkbox"/> Clôture			
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	Grange en ruines	Ruines	Faible
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION			
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE			
TYPE D'ARCHITECTURE			
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne		
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente		
Détails particuliers (modes de construction...)			
Grange de plan rectangulaire couvert d'un toit à 2 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement.			
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / <input checked="" type="radio"/> / 3 / 4			
Volume			
Environ 120 m ²			
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)			
<input checked="" type="radio"/> Faible / Moyen / Fort			
REMARQUES			
Usage actuel : Probablement stockage.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
<input checked="" type="radio"/> Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Type d'éléments	X	Remarques/Détails	
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de chênes remarquables	
Haies	<input type="checkbox"/>		
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input checked="" type="checkbox"/>	Cours d'eau (S4201080) à environ 110 mètres à l'ouest	
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX			
Présence : <input checked="" type="radio"/> Oui / Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :			
<ul style="list-style-type: none"> - Gîte potentielle pour les chauves-souris ; - Aléa sismique faible ; - Aléa Feux de Forêt faible. 			
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)			
DESSERTE EN RESEAUX			
Accessibilité au réseau routier <input checked="" type="radio"/> Facile / Difficile			
Adduction en eau potable <input checked="" type="radio"/> Oui / Non			
Electricité : <input checked="" type="radio"/> Existante / Inexistante			
Défense incendie : <input checked="" type="radio"/> Assurée / Non assurée			

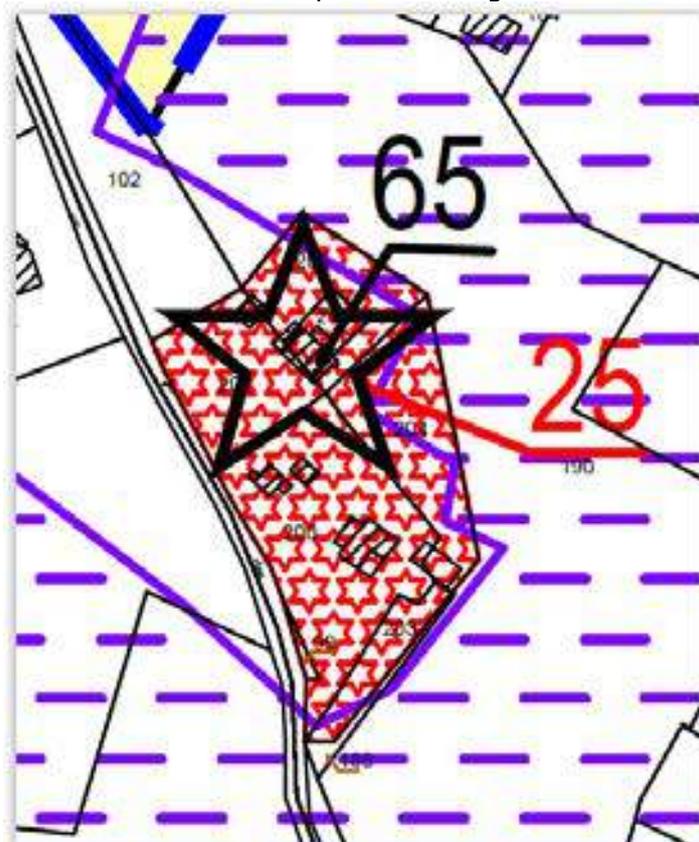


Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement			
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE			
Distance avec : - Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 420 mètres – Lieu-dit Escarebousse - Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 420 mètres (chenil) – Lieu-dit Escarebousse			
Commentaires particuliers : Exploitation agricole en limite de parcelle			
SYNTHESE DE L'ANALYSE			
Niveau d'équipement en réseaux	Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Exploitation agricole en limite de parcelle		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / Fort		
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / Fort		
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / (NON)	
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / (NON)	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole		
<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	OUI / NON		

FICHE n°27

Airial HUS

Extrait du plan de zonage :



Surface n°25 : protection des éléments paysagers de l'airial
Etoile n°65 : protection de la maison d'habitation

AIRIAL	FICHE n° 27	
Lieu-dit : HUS	Section et parcelles : Section F, parcelles 0100, 0101, 0187, 0189	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 <p data-bbox="1011 318 1075 340">Grange</p> <p data-bbox="1369 698 1417 721">Abri</p> <p data-bbox="1018 757 1197 779">Maison d'habitation</p>
PHOTOS		
Maison d'habitation		
		
Grange		
		
Abri		
		



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION				
TYPE D'ARCHITECTURE				
Façade principale (à cocher)				
<input type="checkbox"/>	Pignon			
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau			
Structure (à cocher)				
<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois			
Façade principale				
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent			
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale			
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade			
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel (moderne)			
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / <input checked="" type="checkbox"/> / 3 / 4				
REMARQUES				
Façade composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées à plat. Extension récente (toit en tôles et bardage vertical)				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
Bon / <input checked="" type="checkbox"/> / Dégradé / En ruine / Rénové				
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁷ (A ENTOURER)				
Faible / <input checked="" type="checkbox"/> / Fort				
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL				
Dépendances groupées / <input checked="" type="checkbox"/> Dépendances dissociées				
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)		REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/>	Four à pain			
<input type="checkbox"/>	Fournil			
<input type="checkbox"/>	Fournière			
<input type="checkbox"/>	Puits			
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir			
<input type="checkbox"/>	Loge à cochon			
<input type="checkbox"/>	Poulailler			
<input type="checkbox"/>	Bergerie (borde)			
<input checked="" type="checkbox"/>	Grange	<i>Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination</i>		
<input type="checkbox"/>	Etable			
<input type="checkbox"/>	Ecurie			
<input type="checkbox"/>	Clôture			
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	Abri en tôles	Dégradé	Nul
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION				
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE				
TYPE D'ARCHITECTURE				
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne			
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente			
Détails particuliers (modes de construction...)				
Petite grange en bardage vertical.				
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / <input checked="" type="checkbox"/> / 3 / 4				
Volume				
Environ 50 m ²				
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)				
<input checked="" type="checkbox"/> / Moyen / Fort				
REMARQUES				
/				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
Bon / Modéré / <input checked="" type="checkbox"/> / En ruine / Rénové				
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL				
Type d'éléments	X	Remarques/Détails		

⁷ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de chênes remarquables
Haies	<input type="checkbox"/>	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 500 mètres, au nord est (S4201030)
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : <input checked="" type="checkbox"/> Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :		
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris ;		
- Aléa sismique faible.		
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier : <input checked="" type="checkbox"/> Facile / Difficile		
Adduction en eau potable <input checked="" type="checkbox"/> Non		
Electricité : <input checked="" type="checkbox"/> Existante / Inexistante		
Défense incendie : <input checked="" type="checkbox"/> Assurée Non assurée		
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement		
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE		
Distance avec :		
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 650 mètres – Lieu-dit Houdin		
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 200 mètres (élevage avicole) – Lieu-dit Hus		
Commentaires particuliers : /		

SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Forte proximité avec activité d'élevage avicole	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / <input checked="" type="checkbox"/> Fort	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / <input checked="" type="checkbox"/> Fort	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier <input checked="" type="checkbox"/> OUI / <input checked="" type="checkbox"/> NON	
	Autre qu'un nouveau logement <input checked="" type="checkbox"/> OUI / <input checked="" type="checkbox"/> NON	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/> Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/> Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/> Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		<input type="checkbox"/> Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
<input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
<input type="checkbox"/> Autre		
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	<input checked="" type="checkbox"/> OUI / NON Chênes remarquables, ...	

FICHE n°28

Airial TINGA

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°48 : protection de la maison d'habitation ancienne
Surface n°26 : protection des éléments paysagers de l'airial

AERIAL	FICHE n°28	
Lieu-dit : TINGA	Section et parcelles : Section AZ, parcelle 0014	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 <p data-bbox="1023 329 1086 351">Grange</p> <p data-bbox="1161 306 1422 329">Maison d'habitation ancienne</p> <p data-bbox="1086 754 1331 777">Maison d'habitation récente</p>
PHOTOS		
Maison d'habitation ancienne		
		



Maison d'habitation récente	
	
Grange	Cabane
	
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION MAISON D'HABITATION ANCIENNE	
TYPE D'ARCHITECTURE	
Façade principale (à cocher)	
<input type="checkbox"/>	Pignon
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau
Structure (à cocher)	
<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois
Façade principale	
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / 3 / 4	
REMARQUES	
Maison de plan rectangulaire en R+combles, couverte d'un toit à 3 eaux ; façade principale sur mur pignon avec avant-toit porté par des contrefiches ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement. Façade composée d'un colombage serré et de remplissage en briques posées en épis. Usage : Maison actuellement inoccupée.	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové	
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁸ (A ENTOURER)	
Faible / Moyen / Fort	

⁸ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION MAISON D'HABITATION RECENTE			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Pignon		
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Ossature bois		
Façade principale			
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent		
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale		
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade		
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / <input checked="" type="checkbox"/> / 4			
REMARQUES			
Maison actuellement occupée par le propriétaire. Construction inachevée			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
<input checked="" type="checkbox"/> / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁹ (A ENTOURER)			
<input checked="" type="checkbox"/> / Moyen / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <input checked="" type="checkbox"/> Dépendances dissociées			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/>	Four à pain		
<input type="checkbox"/>	Fournil		
<input type="checkbox"/>	Fournière		
<input type="checkbox"/>	Puits		
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir		
<input type="checkbox"/>	Loge à cochon		
<input type="checkbox"/>	Poulailler		
<input type="checkbox"/>	Bergerie (borde)		
<input checked="" type="checkbox"/>	Grange	<i>Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination</i>	
<input type="checkbox"/>	Etable		
<input type="checkbox"/>	Ecurie		
<input type="checkbox"/>	Clôture		
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	Cabane : toit en partie en tôles	Modéré Nul
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE			
TYPE D'ARCHITECTURE			
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne		
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente		
Détails particuliers (modes de construction...)			
Toit en tôles.			
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / <input checked="" type="checkbox"/> / 3 / 4			
Volume			
Environ 100 m ²			
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)			
<input checked="" type="checkbox"/> / Moyen / Fort			
REMARQUES			
Actuellement utilisé comme lieu de stockage			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / <input checked="" type="checkbox"/> / En ruine / Rénové			

⁹ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



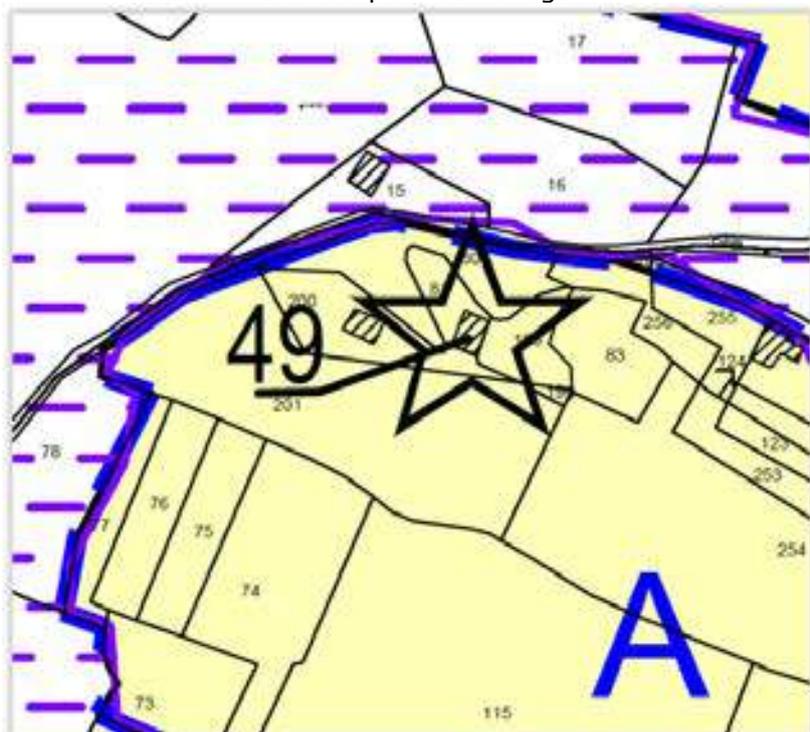
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL	
Type d'éléments	Remarques/Détails
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/> Présence de chênes remarquables
Haies	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	
Présence : <input checked="" type="checkbox"/> Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :	
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris ;	
- Aléa sismique faible.	
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)	
DESSERTE EN RESEAUX	
Accessibilité au réseau routier : <input checked="" type="checkbox"/> Facile / Difficile	
Adduction en eau potable <input checked="" type="checkbox"/> Non	
Electricité : <input checked="" type="checkbox"/> Existante / Inexistante	
Défense incendie : <input checked="" type="checkbox"/> Assurée Non assurée	
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement	
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE	
Distance avec :	
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 600 mètres – Lieu-dit Escarebousse	
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 600 mètres (Elevage canin) – Lieu-dit Escarebousse	
Commentaires particuliers : /	

SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / <input checked="" type="checkbox"/> Moyen / Fort	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / <input checked="" type="checkbox"/> Fort	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	<input checked="" type="checkbox"/> OUI / <input checked="" type="checkbox"/> NON
	Autre qu'un nouveau logement	<input checked="" type="checkbox"/> OUI / <input checked="" type="checkbox"/> NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/> Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/> Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/> Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		<input type="checkbox"/> Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
<input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
<input type="checkbox"/> Autre		
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	<input checked="" type="checkbox"/> OUI / NON Arbres remarquables uniquement	

FICHE n°29

Airial HOUREUGUE

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°49 : protection de la maison d'habitation

AIRIAL	FICHE n° 29	
Lieu-dit : HOURREUGUE	Section et parcelles : Section Q, parcelles 0080, 0081, 0198, 0199 et 0200 ; section P parcelle 0015	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		<p>Grange</p> <p>Poulailler/pigeonnier</p> <p>Maison d'habitation</p>
PHOTOS		
Maison d'habitation		
Grange		
Poulailler / Pigeonnier		



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

<input type="checkbox"/>	Pignon
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau
Structure (à cocher)	
<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois
Façade principale	
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / 3 / (4)	

REMARQUES

Maison de plan allongé couvert d'un toit à 4 eau ; façade principale sur mur gouttereau.
R + combles : façade composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées à plat.
Usage actuel : maison actuellement occupée.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

(Bon) / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové

INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL¹⁰ (A ENTOURER)

Faible / Moyen / **(Fort)**

ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Dépendances groupées / **(Dépendances dissociées)**

TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/>	Four à pain		
<input type="checkbox"/>	Fornil		
<input type="checkbox"/>	Fournière		
<input type="checkbox"/>	Puits		
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir		
<input type="checkbox"/>	Loge à cochon		
<input checked="" type="checkbox"/>	Poulailler	Poulailler/pigeonnier	Faible / Modéré
<input type="checkbox"/>	Bergerie (borde)		
<input checked="" type="checkbox"/>	Grange	<i>Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination</i>	
<input type="checkbox"/>	Etable		
<input type="checkbox"/>	Ecurie		
<input type="checkbox"/>	Clôture		

¹⁰ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



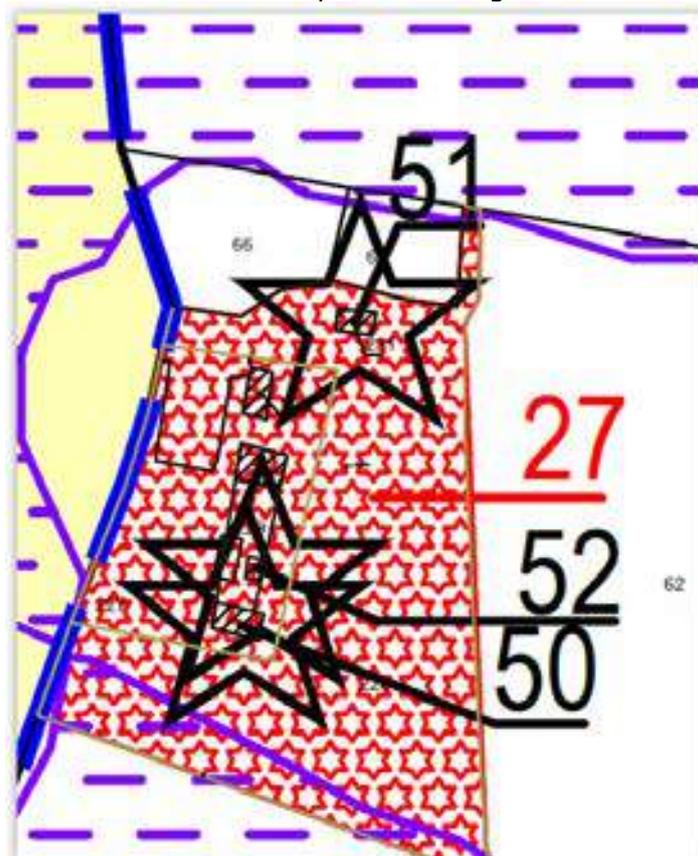
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION	
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE	
TYPE D'ARCHITECTURE	
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente
Détails particuliers (modes de construction...)	
Bergerie couverte d'un toit à 4 eaux. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissages en bardage vertical.	
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / 3 / 4	
Volume	
Environ 100 m ²	
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)	
Faible / Moyen / Fort	
REMARQUES	
Sert actuellement pour l'élevage caprin	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové	
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL	
Type d'éléments	X
Arbres	
Haies	
Cours d'eau / Plan d'eau / Fossé	<input checked="" type="checkbox"/>
Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 1 km, à l'est (ruisseau de la papeterie)	
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	
Présence : Oui / Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :	
<ul style="list-style-type: none"> - Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris ; - Aléa sismique faible ; - Aléa Feux de forêt faible. 	
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)	
DESSERTE EN RESEAUX	
Accessibilité au réseau routier : Facile / Difficile	
Adduction en eau potable : Oui / Non	
Electricité : Existante / Inexistante	
Défense incendie : Assurée / Non assurée	
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement	
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE	
Distance avec :	
<ul style="list-style-type: none"> - Le siège d'exploitation le plus proche : Maison d'habitation comme siège d'exploitation - Le bâtiment d'élevage le plus proche : Grange utilisée comme Bergerie (élevage caprin) 	
Commentaires particuliers : Exploitation agricole en limite de parcelle	

SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Elevage caprin sur la parcelle	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / Fort	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / Fort	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier : OUI / NON	
	Autre qu'un nouveau logement : OUI / NON	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	
	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux
	<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel
<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts	
<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole	
<input type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)	
<input type="checkbox"/>	Autre	
Protection au titre de l'article L.151-19	OUI / NON Eléments concernés : Maison d'habitation	

FICHE n°30

Airial JUNTRAS

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°50 : protection de la maison 1

Etoile n°51 : protection de la maison 2

Etoile n°52 : protection de la fourrière

Surface n°27 : protection des éléments paysagers de l'airial

AIRIAL		FICHE n°30
Lieu-dit : JUNTRAS		Section et parcelles : Section B, parcelles 0227, 0228, 0229, 0230 et 0231
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		<p>Maison 3 Grange et extension Maison 2</p> <p>Maison 1 Fournière</p>
PHOTOS		
Vue d'ensemble		

Grange (extension maison 3)



Fournière



**ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION
MAISON 1**

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)



Pignon

Gouttereau

Structure (à cocher)



Façade principale

Sans auvent

Auvent en position centrale



Auvent occupant la totalité de la façade

Auvent partiel

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / **3** / 4

REMARQUES

Maison R+ combles de plan rectangulaire.

Façade composée d'un colombage d'ossature, et de remplissage en briques posées en épis, le tout posé sur un muret de soubassement.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / **Rénové**

INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL¹¹ (A ENTOURER)

Faible / Moyen / **Fort**

**ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION
MAISON 2**

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)



Pignon

¹¹ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



	Gouttereau	Structure (à cocher)		
<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois	Façade principale		
	Sans auvent			
<input checked="" type="checkbox"/>	Auvent en position centrale			
	Auvent occupant la totalité de la façade			
	Auvent partiel			
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / (2) / 3 / 4				
REMARQUES				
Maison R+ combles de plan rectangulaire. Façade composée d'un colombage d'ossature, et de remplissage en briques posées en épis, le tout posé sur un muret de soubassement.				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / (Rénové)				
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (A ENTOURER)				
Faible / Moyen / (Fort)				
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION MAISON 3				
TYPE D'ARCHITECTURE				
Façade principale (à cocher)				
	Pignon			
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau			
Structure (à cocher)				
	Ossature bois			
Façade principale				
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent			
	Auvent en position centrale			
	Auvent occupant la totalité de la façade			
	Auvent partiel			
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / 2 / 3 / (4)				
REMARQUES				
Maison R+1 de plan rectangulaire (à l'origine). Façade principale sur mur longitudinal. Rénovation récente : extension (lien entre maison et ancienne grange). Usage : Maison actuellement occupée.				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
(Bon) / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové				
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (A ENTOURER)				
Faible / (Moyen) / Fort				
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL				
Dépendances groupées / (Dépendances dissociées)				
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)		REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
	Four à pain			
	Fornil			
<input checked="" type="checkbox"/>	Fournière		Rénové	Fort
<input checked="" type="checkbox"/>	Puits			
	Abreuvoir			
	Loge à cochon			
	Poulailler			
	Bergerie (borde)			
	Grange			
	Etable			
	Ecurie			
	Clôture			
	Autre			
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL				
Type d'éléments	X	Remarques/Détails		
Arbres	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de chênes remarquables		
Haies	<input type="checkbox"/>			
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input type="checkbox"/>	Pas de cours d'eau à environ 800 mètres à l'ouest (ruisseau de cap-coste)		



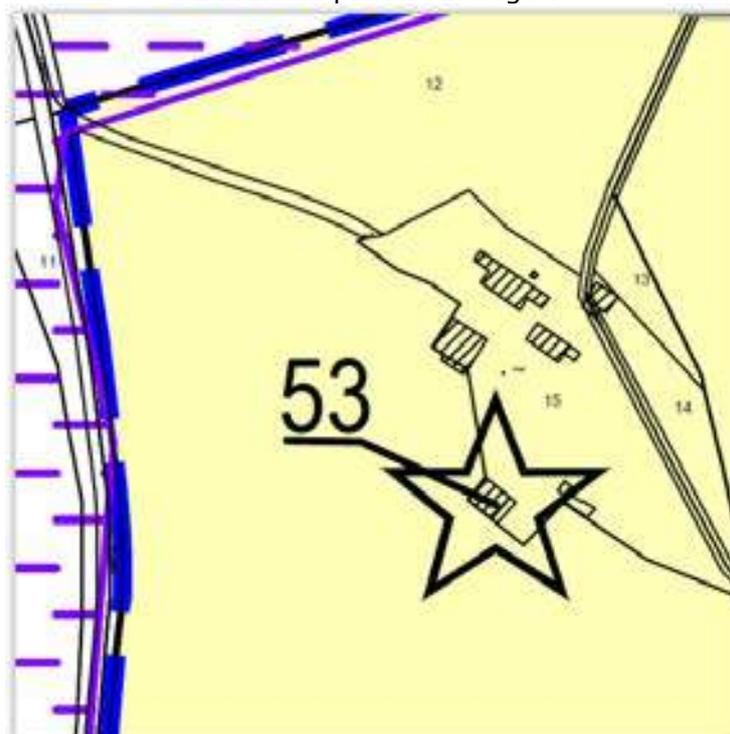
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	
Présence : <input checked="" type="radio"/> Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :	
<ul style="list-style-type: none"> - Aléa sismique faible ; - Aléa Feux de forêt faible à modéré. 	
Remarques : /	
DESSERTE EN RESEAUX	
Accessibilité au réseau routier : <input checked="" type="radio"/> Facile / Difficile	
Adduction en eau potable <input checked="" type="radio"/> Oui Non	
Electricité : <input checked="" type="radio"/> Existante / Inexistante	
Défense incendie : <input checked="" type="radio"/> Assurée Non assurée	
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement	
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE	
Distance avec :	
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 700 mètres – Lieu-dit Mailloun	
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 2 km (Pisciculture) – Lieu-dit Les Anious	
Commentaires particuliers : Exploitation agricole présente en limite de parcelle	

SYNTHESE DE L'ANALYSE	
Niveau d'équipement en réseaux	Bon
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Exploitation agricole présente en limite de parcelle
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen <input checked="" type="radio"/> Fort
Enjeux environnementaux	Faible / <input checked="" type="radio"/> Moyen / Fort
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier <input checked="" type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON
	Autre qu'un nouveau logement <input checked="" type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)
	<input type="checkbox"/> Bâtiment non desservi par les réseaux
	<input type="checkbox"/> Secteur inapte à l'assainissement individuel
	<input type="checkbox"/> Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
<input type="checkbox"/> Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole	
<input type="checkbox"/> Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)	
<input checked="" type="checkbox"/> Autre : Aucun bâtiment concerné par étude de changement de destination	
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	<input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON

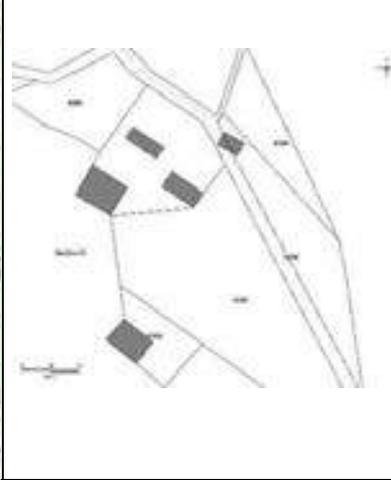
FICHE n°31

Airial LORIAN

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°53 : protection de la grange 4

AIRIAL	FICHE n° 31	
Lieu-dit : LORIAN	Section et parcelles : Section BD, Parcelles 0013, 0014, 0015	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		
PHOTOS		
Vue d'ensemble		
		
Maison		
		
Granges 1 et 2		
		



Grange 2		Grange 4		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION				
TYPE D'ARCHITECTURE				
Façade principale (à cocher)				
<input type="checkbox"/>	Pignon			
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau			
Structure (à cocher)				
<input type="checkbox"/>	Ossature bois			
Façade principale				
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent			
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale			
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade			
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel			
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / <input checked="" type="radio"/> / 3 / 4				
REMARQUES				
Maison R + combles, actuellement occupée.				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
Bon / <input checked="" type="radio"/> / Dégradé / En ruine / Rénové				
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL¹ (A ENTOURER)				
Faible / <input checked="" type="radio"/> / Fort				
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL				
Dépendances groupées / <input checked="" type="radio"/> Dépendances dissociées				
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)		REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/>	Four à pain			
<input type="checkbox"/>	Fournil			
<input type="checkbox"/>	Fournière			
<input type="checkbox"/>	Puits			
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir			
<input type="checkbox"/>	Loge à cochon			
<input type="checkbox"/>	Poulailler			
<input type="checkbox"/>	Bergerie (borde)			
<input checked="" type="checkbox"/>	Grange	<i>4 Constructions faisant l'objet de l'étude de changement de destination</i>		
<input type="checkbox"/>	Etable			
<input type="checkbox"/>	Ecurie			
<input type="checkbox"/>	Clôture			
<input type="checkbox"/>	Autre			
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION				
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGES 1 ET 2				
TYPE D'ARCHITECTURE				
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne			
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente			
Détails particuliers (modes de construction...)				

¹ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



Grange de plan rectangulaire, couverte d'un toit à 2 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical (sur mur longitudinal) et horizontal (sur mur pignon). Extensions récentes en tôles.		
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / <input checked="" type="radio"/> / 3 / 4		
Volume		
Environ 120 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
<input checked="" type="radio"/> Faible / Moyen / Fort		
REMARQUES		
/		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
Bon / Modéré / <input checked="" type="radio"/> Dégradé / En ruine / Rénové		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 3		
TYPE D'ARCHITECTURE		
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne	
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente	
Détails particuliers (modes de construction...)		
Grange de plan rectangulaire couvert d'un toit à 2 eaux. Murs en maçonnerie. Ouvertures en tôles.		
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / <input checked="" type="radio"/> / 3 / 4		
Volume		
Environ 80 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
<input checked="" type="radio"/> Faible / Moyen / Fort		
REMARQUES		
/		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
Bon / <input checked="" type="radio"/> Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 4		
TYPE D'ARCHITECTURE		
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne	
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente	
Détails particuliers (modes de construction...)		
Ancien parc à moutons de plan rectangulaire couvert d'un toit à 3 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement.		
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / 2 / <input checked="" type="radio"/> / 4		
Volume		
Environ 150 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
Faible / Moyen / <input checked="" type="radio"/> Fort		
REMARQUES		
/		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
<input checked="" type="radio"/> Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové		
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL		
Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	<input type="checkbox"/>	
Haies	<input type="checkbox"/>	
Cours d'eau / Plan d'eau / Fossé	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 200 mètres, au sud-ouest (S4201080)
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : <input checked="" type="radio"/> Oui Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :		
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris :		
- Aléa sismique faible ;		
- Aléa Feux de forêt faible.		
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier : <input checked="" type="radio"/> Facile / Difficile → Desservi par piste forestière (DFCI) en sol naturel		
Adduction en eau potable <input checked="" type="radio"/> Oui Non		



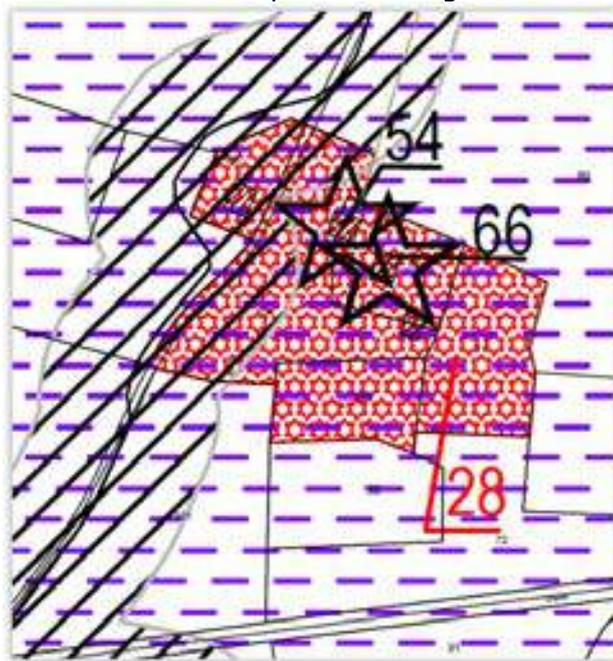
Electricité : Existante / Inexistante
Défense incendie : Assurée Non assurée
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE
Distance avec : - Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 450 mètres – Lieu-dit Leborde - Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 300 mètres (élevage avicole) – Lieu-dit Lecoume
Commentaires particuliers : Au sein d'une exploitation agricole

SYNTHESE DE L'ANALYSE	
Niveau d'équipement en réseaux	Bon
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Au sein d'une exploitation agricole
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / Fort
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / Fort
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier OUI / NON
	Autre qu'un nouveau logement OUI / NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)
	<input type="checkbox"/> Bâtiment non desservi par les réseaux
	<input type="checkbox"/> Secteur inapte à l'assainissement individuel
	<input checked="" type="checkbox"/> Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
<input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole	
<input type="checkbox"/> Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)	
<input type="checkbox"/> Autre	
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	OUI / NON

FICHE n°32

Airial ARRION

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°54 : protection de la maison 3

Etoile n°66 : protection de la de la maison 1

Surface n°28 : protection des éléments paysagers de l'airial



AIRIAL	FICHE n°32	
Lieu-dit : ARRION	Section et parcelles : Section C, parcelles 0070, 0071, 0103, 0104 et 0105	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> Maison 2 Grange Maison 3 </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> Maison 1 Maison 4 </div>

PHOTOS

Maison d'habitation 1



Maison d'habitation 2



Maison d'habitation 3



Maison d'habitation 4



Grange 1

Abri





Fournil		Pompe à eau
		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION MAISON 1		
TYPE D'ARCHITECTURE		
Façade principale (à cocher)		
<input type="checkbox"/>	Pignon	
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau	
Structure (à cocher)		
<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois	
Façade principale		
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent	
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale	
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade	
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel	
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / 2 / 3 / <u>4</u>		
REMARQUES		
Maison R+1 de plan carré, de type maison de maître. Toiture à double génoise.		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / <u>Rénové</u>		
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL² (A ENTOURER)		
Faible / <u>Moyen</u> / Fort		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION MAISON 2		
TYPE D'ARCHITECTURE		
Façade principale (à cocher)		
<input type="checkbox"/>	Pignon	
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau	
Structure (à cocher)		
<input type="checkbox"/>	Ossature bois	
Façade principale		
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent	
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale	
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade	
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel	
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / 2 / <u>3</u> / 4		
REMARQUES		
Maison R + combles de plan rectangulaire (à l'origine). Façade principale sur mur longitudinal. Extension récente. Usage : Maison actuellement occupée.		

² On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / <u>Rénové</u>			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (A ENTOURER)			
Faible / <u>Moyen</u> / Fort			
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION			
MAISON 3			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Pignon		
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois		
Façade principale			
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent		
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale		
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade		
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / <u>2</u> / 3 / 4			
REMARQUES			
Maison de rectangulaire allongé en R + 1. Façade composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées en épis. Extrusion latérale du volume : présence d'une galerie ouverte en 2 travées.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / <u>Rénové</u>			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (A ENTOURER)			
Faible / Moyen / <u>Fort</u>			
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION			
MAISON 4			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Pignon		
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Ossature bois		
Façade principale			
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent		
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale		
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade		
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / <u>2</u> / 3 / 4			
REMARQUES			
Maison plain-pied, récemment rénovée. Encadrement de baies en chênes.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / <u>Rénové</u>			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ³ (A ENTOURER)			
<u>Faible</u> / Moyen / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/>	Four à pain		
<input checked="" type="checkbox"/>	Fornil		
<input type="checkbox"/>	Fournière		
<input type="checkbox"/>	Puits		
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir		
<input type="checkbox"/>	Loge à cochon		

³ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.

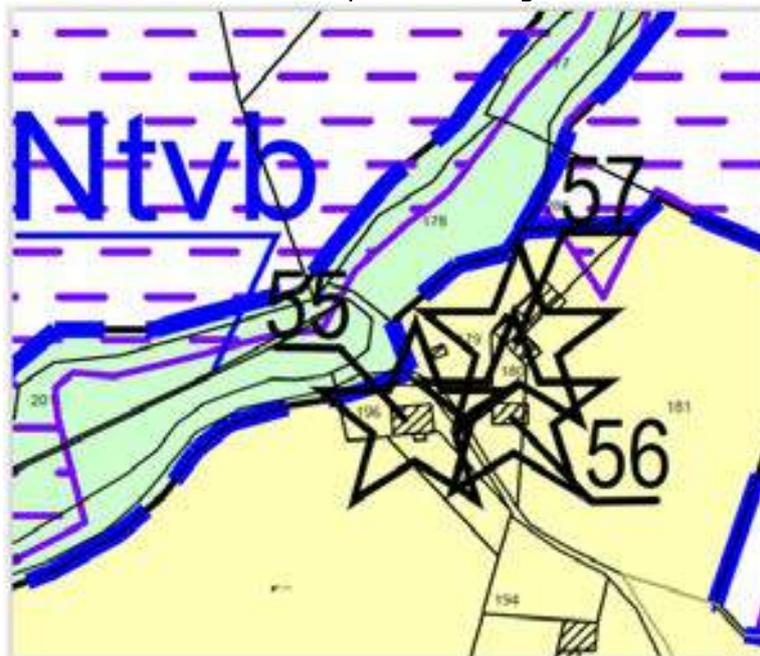


<input type="checkbox"/>	Poulailler				
<input type="checkbox"/>	Bergerie (borde)				
<input checked="" type="checkbox"/>	Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination			
<input type="checkbox"/>	Etable				
<input type="checkbox"/>	Ecurie				
<input type="checkbox"/>	Clôture				
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	Pompe à eau, abris...			
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION					
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE					
TYPE D'ARCHITECTURE					
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne				
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente				
Détails particuliers (modes de construction...)					
Grange de plan rectangulaire, façade sur mur pignon. Rénovation récente.					
Toiture (Nombre de pans à entourer)					
1 / <input checked="" type="checkbox"/> / 3 / 4					
Volume					
Environ 100 m ²					
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)					
<input checked="" type="checkbox"/> Faible / Moyen / Fort					
REMARQUES					
/					
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)					
<input checked="" type="checkbox"/> Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové					
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL					
Type d'éléments		X	Remarques/Détails		
Arbres		<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de chênes remarquables		
Haies					
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé			Présence d'un cours à une distance d'environ 100 mètres au sud (S4201010)		
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX					
Présence : <input checked="" type="checkbox"/> Oui Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :					
- Aléa sismique faible.					
- Aléa Feux de forêt fort.					
Remarques : /					
DESSERTE EN RESEAUX					
Accessibilité au réseau routier : <input checked="" type="checkbox"/> Facile / Difficile					
Adduction en eau potable <input checked="" type="checkbox"/> Oui Non					
Electricité : <input checked="" type="checkbox"/> Existante / Inexistante					
Défense incendie : <input checked="" type="checkbox"/> Assurée Non assurée					
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement					
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE					
Distance avec :					
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 900 mètres – Lieu-dit Petit Pey					
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 700 mètres (Pisciculture) – Lieu-dit Les Anious					
Commentaires particuliers : /					
SYNTHESE DE L'ANALYSE					
Niveau d'équipement en réseaux		Bon			
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole		Pas de contrainte agricole particulière			
Intérêt architectural et patrimonial du bâti		Faible / Moyen <input checked="" type="checkbox"/> Fort			
Enjeux environnementaux		Faible / Moyen <input checked="" type="checkbox"/> Fort			
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON			
	Autre qu'un nouveau logement	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON			
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux		
		<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel		
		<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts		
		<input type="checkbox"/>	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole		
<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)				
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre				
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON				

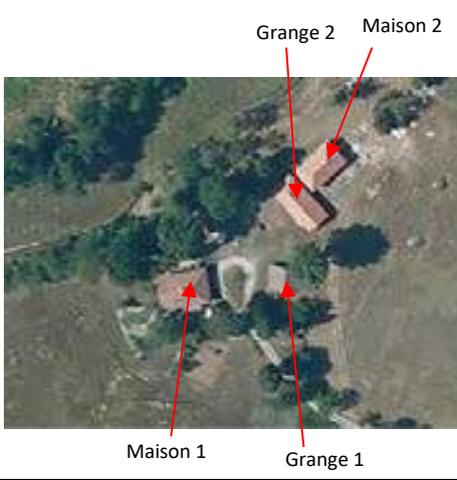
FICHE n°33

Airial MAILLOUN

Extrait du plan de zonage :



- Etoile n°55 : protection de la maison 1
- Etoile n°56 : protection de la grange 1
- Etoile n°57 : protection de la grange 2

AIRIAL	FICHE n° 33	
Lieu-dit : MAILLOUN	Section et parcelles : Section A, parcelles 0179, 0180, 0195, 0196	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		
PHOTOS		
Maison 1		
		
Maison 2		
		



Grange 1



Grange 2



**ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION
MAISON 1**

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

<input type="checkbox"/>	Pignon
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau
Structure (à cocher)	
<input checked="" type="checkbox"/>	Ossature bois
Façade principale	
<input checked="" type="checkbox"/>	Sans auvent
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade
<input type="checkbox"/>	Auvent partiel

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / 3 / 4



REMARQUES			
Maison R + combles de plan rectangulaire couverte d'un toit à 3 eaux ; façade principale sur mur longitudinal. Façade composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées en épis ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ⁴ (A ENTOURER)			
Faible / Moyen / Fort			
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION MAISON 2			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Pignon		
<input checked="" type="checkbox"/>	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
<input type="checkbox"/>	Ossature bois		
Façade principale			
<input type="checkbox"/>	Sans auvent		
<input type="checkbox"/>	Auvent en position centrale		
<input type="checkbox"/>	Auvent occupant la totalité de la façade		
<input checked="" type="checkbox"/>	Auvent partiel (moderne)		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / 3 / 4			
REMARQUES			
Façade composée d'un bardage vertical. Muret de soubassement (présence de quelques briques).			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (A ENTOURER)			
Faible / Moyen / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
<input type="checkbox"/>	Four à pain		
<input type="checkbox"/>	Fournil		
<input type="checkbox"/>	Fournière		
<input type="checkbox"/>	Puits		
<input type="checkbox"/>	Abreuvoir		
<input type="checkbox"/>	Loge à cochon		
<input type="checkbox"/>	Poulailler		
<input type="checkbox"/>	Bergerie (borde)		
<input checked="" type="checkbox"/>	Grange	<i>2 Constructions faisant l'objet de l'étude de changement de destination</i>	
<input type="checkbox"/>	Etable		
<input type="checkbox"/>	Ecurie		
<input type="checkbox"/>	Clôture		
<input type="checkbox"/>	Autre		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 1			
TYPE D'ARCHITECTURE			
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne		
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente		
Détails particuliers (modes de construction...)			
Grange de plan rectangulaire couvert d'un toit à 2 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical. Présence d'un ancien courtil.			
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / 3 / 4			

⁴ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



Volume	
Environ 110 m ²	
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)	
Faible / Moyen / Fort	
REMARQUES	
/	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové	
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION	
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 2	
TYPE D'ARCHITECTURE	
<input checked="" type="checkbox"/>	Typologie architecturale ancienne
<input type="checkbox"/>	Typologie architecturale récente
Détails particuliers (modes de construction...)	
Ancien parc à moutons de plan rectangulaire couvert d'un toit à 3 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical.	
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / 3 / 4	
Volume	
Environ 180 m ²	
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)	
Faible / Moyen / Fort	
REMARQUES	
Actuellement utilisé comme lieu de stockage.	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové	
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL	
Type d'éléments	X
Remarques/Détails	
Arbres	
Haies	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	<input checked="" type="checkbox"/> Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 450 mètres, à l'ouest (ruisseau de cap-coste)
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	
Présence : Oui / Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :	
<ul style="list-style-type: none"> - Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris ; - Aléa sismique faible ; - Aléa Feux de forêt faible. 	
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)	
DESERTE EN RESEAUX	
Accessibilité au réseau routier : Facile / Difficile	
Adduction en eau potable : Oui / Non	
Electricité : Existante / Inexistante	
Défense incendie : Assurée / Non assurée	
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement	
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE	
Distance avec :	
<ul style="list-style-type: none"> - Le siège d'exploitation le plus proche : Maison 1 comme siège d'exploitation - Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 2,5 km (pisciculture) – Lieu-dit Les Anious 	
Commentaires particuliers : Concerné par siège d'exploitation	

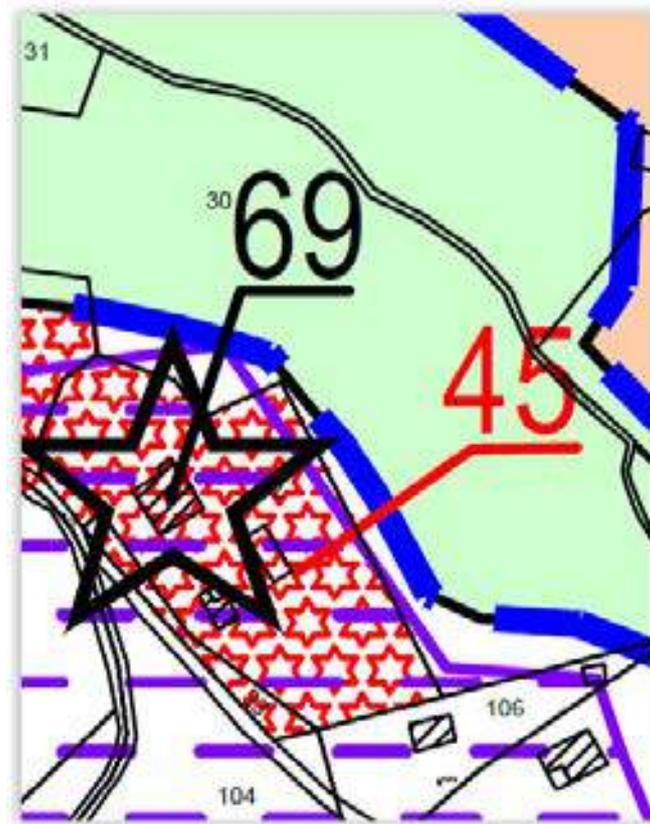


SYNTHESE DE L'ANALYSE			
Niveau d'équipement en réseaux	Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Concerné par siège d'exploitation		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / Fort		
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / Fort		
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / (NON)	
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / (NON)	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	<input type="checkbox"/>	Bâtiment non desservi par les réseaux
		<input type="checkbox"/>	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		<input type="checkbox"/>	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
		<input type="checkbox"/>	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
<input type="checkbox"/>	Autre		
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	OUI / (NON)		

FICHE n°56

Airial JEANTIC

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°69 : protection sur la maison
Surface n°45 : protection des éléments paysagers de l'airial

AIRIAL	FICHE n°56	
Lieu-dit : JEANTIC	Section et parcelles : Section AT, parcelle 0032, 0033	
Situation géographique		
A l'échelle de la commune	A l'échelle parcellaire	
		
Photos		
Maison d'habitation		
		
Four à pain		
		

Lavoir	Numéro étoile : 64	FICHE n°40
Croisement Route de Soustons (RD) et Rue Victor Hugo	Localisation : Section AL Parcelle 0121	

SITUATION GEOGRAPHIQUE

A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		

PHOTOS

	<p>Vue de l'entrée de bourg Est (par la route de Herm)</p>
	<p>Source : GoogleStreet, 2016</p>



ANALYSE QUALITATIVE DE L'ÉLÉMENT PAYSAGER	
Description	
Lavoir	
Etat de conservation	
Bon état	
Caractéristiques	
Lavoir traditionnel rénové, Localisé au bord du Magescq Localisé à l'entrée du centre historique de Magescq.	
Intérêts	
Intérêts d'ordre : Culturel	Fort : patrimoine local identitaire.
Intérêts d'ordre : Historique	-
Intérêts d'ordre : Architectural	-
Intérêts d'ordre : Paysager	Fort : situé en entrée de bourg et situe le passage du Magescq
Intérêts d'ordre : Environnemental	-
SYNTHESE DE L'ANALYSE ET PRESCRIPTIONS/RECOMMANDATIONS	
Objectifs pour l'avenir du paysage de Magescq	RECENSER ET PROTEGER le patrimoine local spécifiques au bourg : lavoir, arbres remarquables, ... QUALIFIER LE PAYSAGE D'ENTREE DE BOURG (prescription du SCoT)
PRESCRIPTIONS OU RECOMMANDATIONS DE PROTECTION	
Prescription : - protéger le lavoir au titre de l'article L. 151-19 du code de l'urbanisme,.	

Envoyé en préfecture le 04/03/2020

Reçu en préfecture le 04/03/2020

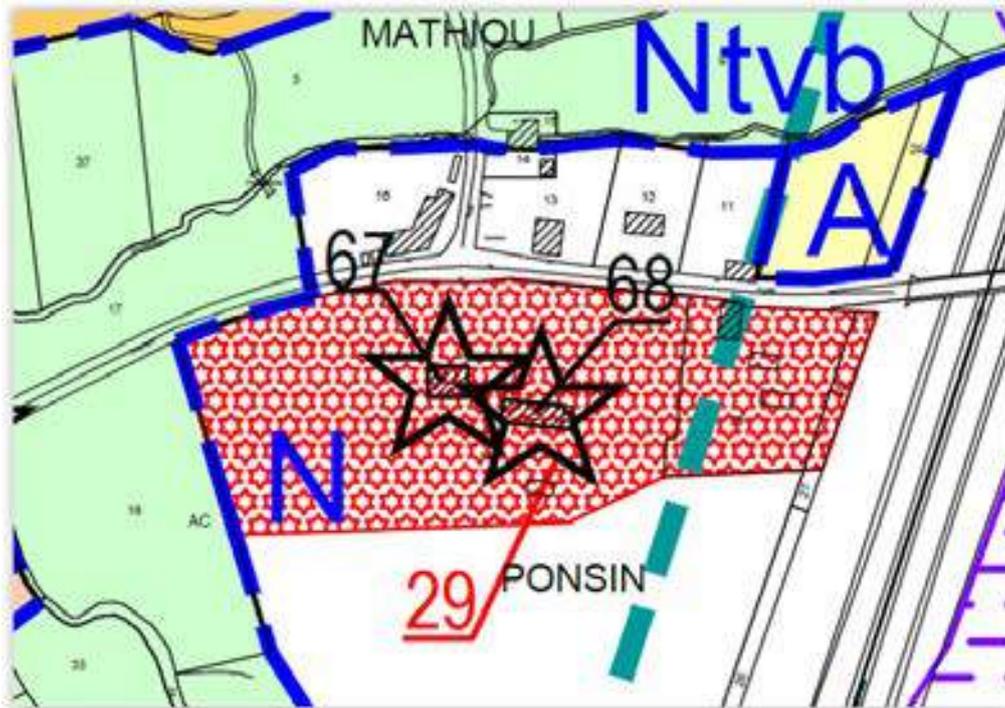


ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

FICHE n°41

Boisement

Extrait du plan de zonage :



Surface n°29 : protection du cadre boisé



Commune de Vieux Boucau

ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article I.151-19 du code de l'urbanisme

VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AL0144	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AI0006	INACCESSIBLE
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AK0211	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AL0111	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AL0233	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AK0336	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AL0268	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AL0259	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AK0402	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AL0145	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AP0017	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AP0010	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AP0009	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AO0167	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AN0152	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AK0206	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AL0292	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AP0006	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AL0109	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AP0002	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AP0002	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AN0013	INACCESSIBLE
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AP0121	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AP0120	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AP0117	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AN0065	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS		
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AO0174	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AN0068	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AN0070	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AP0022	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AK0036	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AK0293	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AK0333	

VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AK0391	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AK0345	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AP0018	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AK0309	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AK0297	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AK0325	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AN0187	INACCESSIBLE
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AP0016	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AP0014	INACCESSIBLE
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AP0017	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AP0013	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AP0007	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AP0005	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	39 rue de la plage (ex AN0216)	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AN0189	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AP0129	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AO0178	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AN063 et AN0064	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AO0168	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AO0170	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AO0166	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AO0161	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AO0162	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AN0083	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AK0313	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AK0299	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AK0300	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AK0322	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AK0287	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	2 rue de la gare (ex AL0138)	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AL0140	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AL0072	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AL0071	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AL0076	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AL0088	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AK0428	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AK0390	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AK0034	
VIEUX BOUCAU-LES-BAINS	AK0361	

Voir le relevé de patrimoine correspondant ci-après



DU PLU AU PLUI
REVELER L'IDENTITE PATRIMONIALE
IDENTIFIER - PRESERVER - PROJETER
(Document en cours d'élaboration)
Avril 2019

VIEUX-BOUCAU-LES-BAINS



Envoyé en préfecture le 04/03/2020

Reçu en préfecture le 04/03/2020



ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

SOMMAIRE

PLAN PROPOS

LES TYPLOGIES D'HABITAT

LECTEURS DE PROTECTION

LES BÂTIMENTS REMARQUABLES

RECOMMANDATIONS

CONCLUSION

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE



LA MAISON BASQUE



Les maisons basques sont le fruit de la culture et de l'histoire. Elles sont construites en pierre et bois, avec des toits en pente raide. Elles sont caractérisées par leur architecture traditionnelle et leur décoration en bois. Elles sont construites en pierre et bois, avec des toits en pente raide. Elles sont caractérisées par leur architecture traditionnelle et leur décoration en bois.

EMPLACEMENT & ORIENTATION

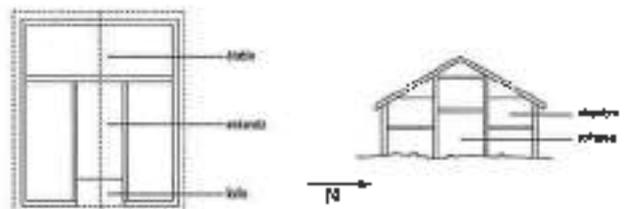


Les maisons basques sont généralement construites sur des pentes raides. Elles sont orientées vers le sud-est, ce qui leur permet de bénéficier d'un ensoleillement maximal. Elles sont également caractérisées par leur architecture traditionnelle et leur décoration en bois.

Elles sont généralement construites sur des pentes raides. Elles sont orientées vers le sud-est, ce qui leur permet de bénéficier d'un ensoleillement maximal. Elles sont également caractérisées par leur architecture traditionnelle et leur décoration en bois.

LES TYPOLOGIES D'HABITAT

ORGANISATION INTERIEURE



La maison basque est caractérisée par sa structure en bois. Elle est généralement construite en pierre et bois, avec des toits en pente raide. Elle est caractérisée par son architecture traditionnelle et sa décoration en bois.

MATERIAUX & CONSTRUCTION



Les maisons basques sont construites en pierre et bois. Elles sont caractérisées par leur architecture traditionnelle et leur décoration en bois. Elles sont généralement construites sur des pentes raides.

PAGE 2



Les maisons basques sont caractérisées par leur architecture traditionnelle et leur décoration en bois. Elles sont généralement construites en pierre et bois, avec des toits en pente raide.

Elles sont généralement construites en pierre et bois, avec des toits en pente raide. Elles sont caractérisées par leur architecture traditionnelle et leur décoration en bois.

Envoyé en préfecture le 04/03/2020

Reçu en préfecture le 04/03/2020

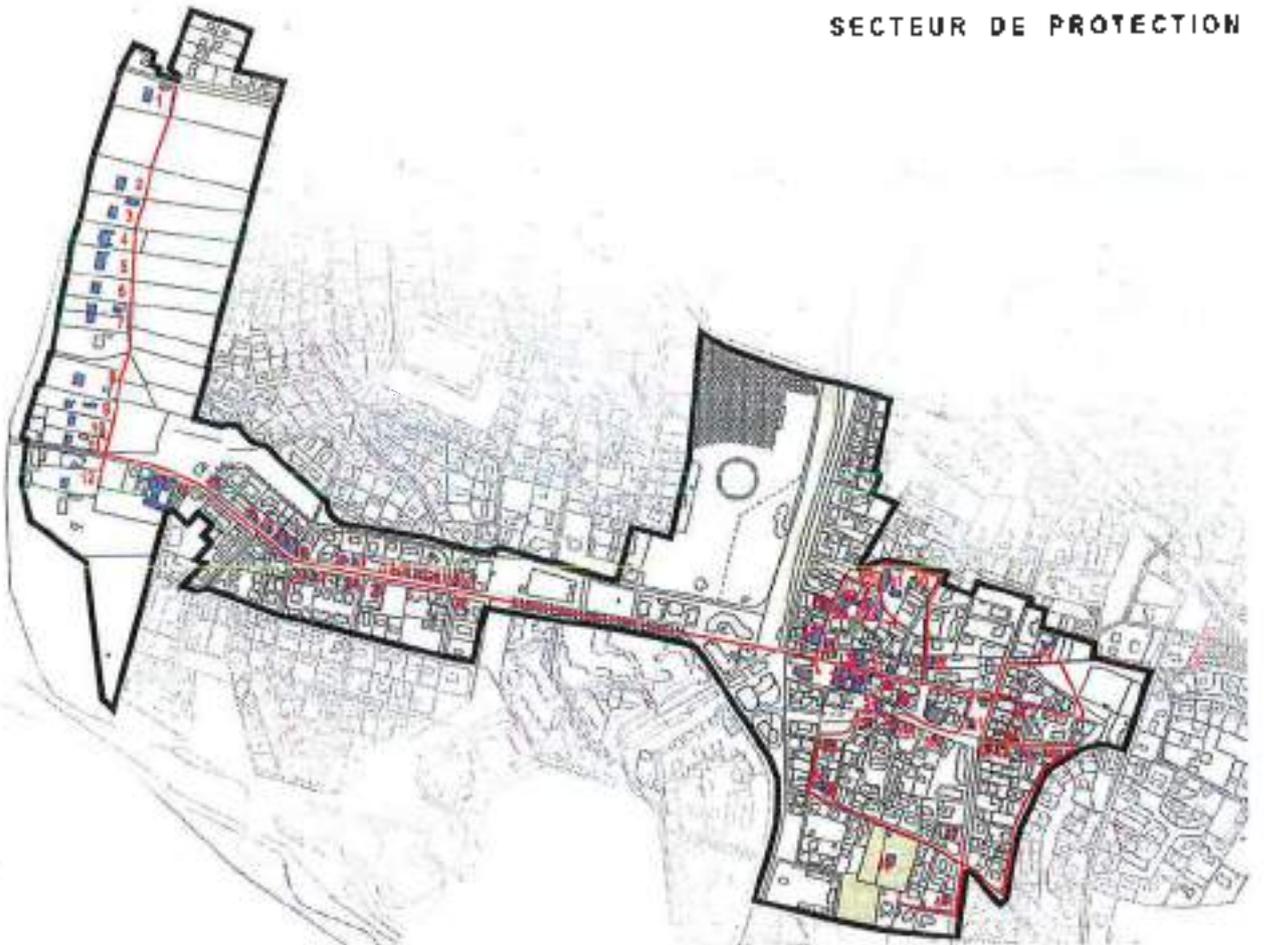


ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

AVANT-PROPOS



SECTEUR DE PROTECTION



040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

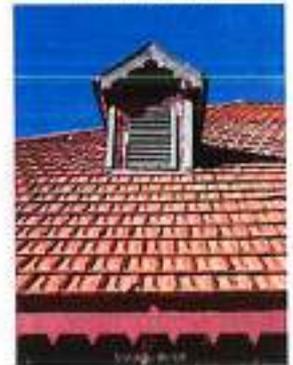


INTERET ARCHITECTURAL

Le site d'habitation est un volume simple et régulier, couvert d'un toit en tuiles à l'antenne de type châteauneuf de Marseille. L'édifice est posé sur des pilotis en bois, et les murs extérieurs sont en bois. L'édifice est posé sur des pilotis en bois, et les murs extérieurs sont en bois. L'édifice est posé sur des pilotis en bois, et les murs extérieurs sont en bois.



DETAILS D'ARCHITECTURE



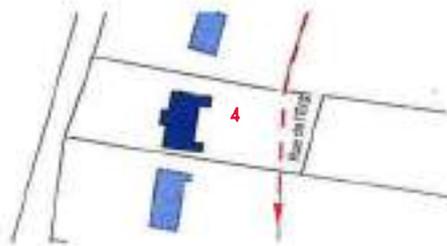


4 AP7 « LA BICOQUE » 13, rue de l'Erg



IN ERG ARCHITECTURE

Le bâtiment est sur plan rectangulaire, avec des débords et des rebords. Le volume principal est plus plat, surmonté d'une sautoir de dimensions intérieures. La toiture à trois versants est un toit à emboîtement de type «telle de Marseille». L'ensemble de la composition est symétrique par rapport à l'axe Est-Ouest. Les débords de la toiture opposés des chevrons, qui ont une couleur identique à celle de l'enduit des murs extérieurs. Le toit supérieur est constitué de deux à quatre ouvertures sur chacun des versants, de proportions horizontales à celles des vases en façade.



ARCHITECTURES REMARQUABLES

DETAILED ARCHITECTURE



Le Plan d'implantation de ce bâtiment est le plus de l'architecture de ce quartier d'habitat individuel à l'échelle de la commune de Saint-Martin. Le bâtiment est situé sur la commune de Saint-Martin. L'axe de la commune est l'axe principal de la commune.

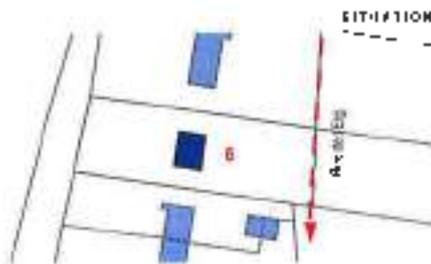


6 AP10 9, rue de l'Erg



LEVÉE ARCHITECTURALE

Le bâtiment est un volume simple sur plan rectangulaire, couvert d'une toiture à quatre versants, en tuiles à arête saillante de type Méditerranéenne. Le port de la toiture est accentué, dans ce cas, la toiture prend plus d'importance que les façades périphériques. Les planches de rivage sont en bois peintes de couleur rouge brique. L'architecture de la maison est marquée par l'importance du toit. La présence de fenestres de toit de type évalués, permet la lumière



415 - 416 - 417 - 418 - 419 - 420 - 421 - 422 - 423 - 424 - 425 - 426 - 427 - 428 - 429 - 430 - 431 - 432 - 433 - 434 - 435 - 436 - 437 - 438 - 439 - 440 - 441 - 442 - 443 - 444 - 445 - 446 - 447 - 448 - 449 - 450 - 451 - 452 - 453 - 454 - 455 - 456 - 457 - 458 - 459 - 460 - 461 - 462 - 463 - 464 - 465 - 466 - 467 - 468 - 469 - 470 - 471 - 472 - 473 - 474 - 475 - 476 - 477 - 478 - 479 - 480 - 481 - 482 - 483 - 484 - 485 - 486 - 487 - 488 - 489 - 490 - 491 - 492 - 493 - 494 - 495 - 496 - 497 - 498 - 499 - 500

Le bâtiment est une maison traditionnelle de type méditerranéen.

ARCHITECTURES REMARQUABLES

DETAILS D'ARCHITECTURE



Le toit est couvert de tuiles à arête saillante de type Méditerranéenne. Les planches de rivage sont en bois peintes de couleur rouge brique. L'architecture de la maison est marquée par l'importance du toit. La présence de fenestres de toit de type évalués, permet la lumière

415 - 416 - 417 - 418 - 419 - 420 - 421 - 422 - 423 - 424 - 425 - 426 - 427 - 428 - 429 - 430 - 431 - 432 - 433 - 434 - 435 - 436 - 437 - 438 - 439 - 440 - 441 - 442 - 443 - 444 - 445 - 446 - 447 - 448 - 449 - 450 - 451 - 452 - 453 - 454 - 455 - 456 - 457 - 458 - 459 - 460 - 461 - 462 - 463 - 464 - 465 - 466 - 467 - 468 - 469 - 470 - 471 - 472 - 473 - 474 - 475 - 476 - 477 - 478 - 479 - 480 - 481 - 482 - 483 - 484 - 485 - 486 - 487 - 488 - 489 - 490 - 491 - 492 - 493 - 494 - 495 - 496 - 497 - 498 - 499 - 500



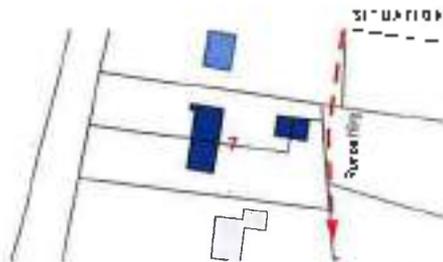
7 AP12-AP13

7x5, rue de l'Erg



INTERET ARCHITECTURAL

Maison d'habitation à la forme simple et rectiligne (rue de l'Erg). Elle est caractérisée par son principal élément d'habitation et d'un corps principal implanté perpendiculairement au littoral, et orienté Nord-Sud. Le corps d'habitation est un volume simple au plan rectangulaire, construit d'une pierre à gros blocs, en fait d'un matériau local de la zone de la mer. Le toit est en pente douce et est couvert d'une couche de terre rouge. Le corps d'habitation est construit sur un socle de pierre et est entouré d'un mur de clôture en terre rouge. Les murs sont en fait de terre rouge et sont construits en fait de terre rouge. La composition est simple et est caractérisée par son principal élément d'habitation et d'un corps principal implanté perpendiculairement au littoral, et orienté Nord-Sud. Le corps d'habitation est un volume simple au plan rectangulaire, construit d'une pierre à gros blocs, en fait d'un matériau local de la zone de la mer. Le toit est en pente douce et est couvert d'une couche de terre rouge. Le corps d'habitation est construit sur un socle de pierre et est entouré d'un mur de clôture en terre rouge. Les murs sont en fait de terre rouge et sont construits en fait de terre rouge.



12 | Avenue de la Gare 17100 - 17100 - 17100

12 | Avenue de la Gare 17100 - 17100 - 17100

ARCHITECTURES REMARQUABLES

DETAILS D'ARCHITECTURE



« Pays d'habitation simple et rectiligne à la forme simple et rectiligne. Elle est caractérisée par son principal élément d'habitation et d'un corps principal implanté perpendiculairement au littoral, et orienté Nord-Sud. Le corps d'habitation est un volume simple au plan rectangulaire, construit d'une pierre à gros blocs, en fait d'un matériau local de la zone de la mer. Le toit est en pente douce et est couvert d'une couche de terre rouge. Le corps d'habitation est construit sur un socle de pierre et est entouré d'un mur de clôture en terre rouge. Les murs sont en fait de terre rouge et sont construits en fait de terre rouge. »

12 | Avenue de la Gare 17100 - 17100 - 17100

12 | Avenue de la Gare 17100 - 17100 - 17100



9 AP17 « LA RAFALE » 3. rue du Serpolet

ARCHITECTURES REMARQUABLES

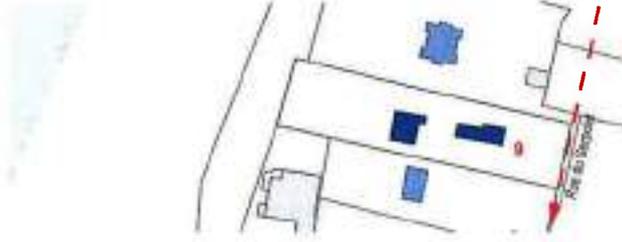
DETAILS D'ARCHITECTURE



INTERET ARCHITECTURAL

Apparus à la fin de la 19e, située au bout de la rue du Serpolet. Elle est composée d'un corps principal en maçonnerie et d'un corps secondaire, également en maçonnerie, qui se prolonge vers le sud. Le corps d'habitation est un volume qui par son angle de vue est dirigé à l'angle Nord-Est, comme si, vu de la rue, on était en face d'un bâtiment de type « îlot de maisons ». La toiture se prolonge vers le sud sur une terrasse, ce qui est un détail architectural de type « îlot de maisons ». La toiture se prolonge vers le sud sur une terrasse, ce qui est un détail architectural de type « îlot de maisons ». La toiture se prolonge vers le sud sur une terrasse, ce qui est un détail architectural de type « îlot de maisons ».

SITUATION



1. Photo prise depuis la rue du Serpolet, vers le sud, à l'angle Nord-Est de la rue du Serpolet. 2. Photo prise depuis la rue du Serpolet, vers le sud, à l'angle Nord-Est de la rue du Serpolet. 3. Photo prise depuis la rue du Serpolet, vers le sud, à l'angle Nord-Est de la rue du Serpolet.

PHOTOGRAPHIES ARCHITECTURALES



10 AP18

1, rue du Serpoulet



INTERET ARCHITECTURAL

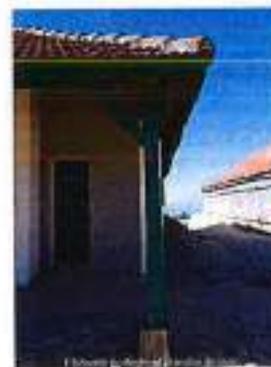
Maison d'habitation en terre cuite, située au 1010 sur la rue du Serpoulet. Elle est composée d'un corps principal orienté Est-Ouest, et d'un corps secondaire, implanté perpendiculairement au premier, à proximité de la limite de parcelle, et orienté Nord-Sud. Le corps d'habitation est posé sur un plan rectangulaire, avec des dimensions et des niveaux, couverts d'une toiture à quatre eaux, en tuiles à emboîtement de type tuile de Marseille. La toiture se prolonge au-delà des murs latéraux, et forme une galerie à deux, puis à un étage au-dessus d'un enduit de couleur sable gris. Les ornements de charpente porteurs et la planche de rive sont en bois peint de couleur vert laque, et les éléments de toiture, pannes et voliges, sont en bois gris d'un ton naturel. Les ouvertures sont de proportions verticales et de milieux élargies, avec des vitres en bois d'acacia, peints de couleur identique aux éléments de charpente porteurs. Les encadrements des baies et les chaînages d'angle se distinguent par une couleur blanc laque. L'architecture de la maison est marquée par l'opposition de



SITUATION

ARCHITECTURES REMARQUABLES

DÉTAIL D'ARCHITECTURE



à l'architecture d'origine. Elle est située au 1010 sur la rue du Serpoulet. Elle est composée d'un corps principal orienté Est-Ouest, et d'un corps secondaire, implanté perpendiculairement au premier, à proximité de la limite de parcelle, et orienté Nord-Sud. Le corps d'habitation est posé sur un plan rectangulaire, avec des dimensions et des niveaux, couverts d'une toiture à quatre eaux, en tuiles à emboîtement de type tuile de Marseille. La toiture se prolonge au-delà des murs latéraux, et forme une galerie à deux, puis à un étage au-dessus d'un enduit de couleur sable gris. Les ornements de charpente porteurs et la planche de rive sont en bois peint de couleur vert laque, et les éléments de toiture, pannes et voliges, sont en bois gris d'un ton naturel. Les ouvertures sont de proportions verticales et de milieux élargies, avec des vitres en bois d'acacia, peints de couleur identique aux éléments de charpente porteurs. Les encadrements des baies et les chaînages d'angle se distinguent par une couleur blanc laque. L'architecture de la maison est marquée par l'opposition de

Envoyé en préfecture le 04/03/2020

Reçu en préfecture le 04/03/2020



ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

c





13 AP216 « HOTEL DE LA POMME DE PIN » 39, avenue de la Plage



INTERET ARCHITECTURAL

Edifié à occasion d'un projet de réhabilitation par un maître d'œuvre, ancien hôtel de la Pomme de Pin, adossé à un terrain de caractère de logement. Situé à l'angle des avenues de la Plage et de la rue des Carrières, un terrain principal, l'édifice est situé à proximité de la place Centrale. Ainsi, il profite d'une grande visibilité et d'un emplacement stratégique, au pied de la colline. C'est un volume complexe, composé de deux volumes distincts avec des hauteurs variables et un double dénivelé de 2-3 mètres. L'édifice est construit d'une structure de bois et de béton. Avec une grande hauteur de 10 mètres. La façade Nord est caractérisée par des volumes principaux et secondaires articulés par des volumes latéraux. Cette composition est jalonnée de motifs et de formes géométriques. Les volumes de la façade sont séparés par des volumes de charnières et de sculpture. La structure latérale est faite de bois et de béton. Plusieurs éléments de médiation sont présents, notamment parce que la façade des pignons, comme les lucarnes de bois et le décor façon balcon en boiseries. Les façades des balcons en bois sont en bois et de couleur, ainsi de couleur identique aux côtés et éléments de charpente en boiseries latérales sont peints en bleu et blanc. L'ensemble de l'édifice est construit en bois et de béton. Ce bâtiment est situé à l'angle de la rue de la Plage et de la rue des Carrières.



ARCHITECTURES REMARQUABLES

DETAILS D'ARCHITECTURE





14 AN189 - AN190

37, entrée de la Plage



INTERET ARCHITECTURAL

Maison d'habitation située légèrement en retrait de l'avenue de la Plage, d'orientation Nord-Sud-Sud-Ouest. C'est une composition en deux volumes. Un premier, en partie Ouest, est sur plan carré, à plat-pied, et ouvert d'axe sud-est à quatre axes. Un second, en partie Est, est sur plan rectangulaire, à deux axes Nord et sud-est d'une toiture à deux axes, et de plain-pied côté Sud, ouvert d'axe toiture à un versant. La couverture de l'ensemble est en tuiles à entoillement de type tuile de Marseille. La toiture du premier volume, très débordante côté Nord, est soutenue par un ensemble composé de poteaux bois charpentés et de contrefiches charpentées, l'ensemble peint de couleur rouge brique. Ce débord forme une galerie, qui protège l'entrée de la voie publique. Plus récemment, cette galerie a été fermée, par des balustrades peintes au même ton que les poteaux, ce qui supprime l'espace seul entre public et privé. De fait, la façade exposée devient peu lisible. Le second volume se distingue par une toiture à faible débord, constituée de pannes, chevrons et planches de rive. Les murs extérieurs sont de briques rouges, et le mur pignon Nord a été recouvert, à tort, d'un bardage horizontal en bois, de couleur beige, qui s'harmonise mal avec le reste de la composition. Les ouvertures originales sont de proportions verticales, avec des vitres en bois à deux vantaux peints de couleur blanche. L'ouverture principale d'axe Sud-Ouest est surmontée d'une corniche et a donc perdu son caractère d'origine. Des éléments de structure en bois sont visibles au nord-est de la maison, d'axe Sud-Ouest, et de rive en bois, peintes de couleur rouge brique, qui supportent les poteaux de la galerie en arc.



ARCHITECTURES REMARQUABLES

DÉTAILS D'ARCHITECTURE



Le volume Ouest présente des caractéristiques architecturales remarquables sur le site. Ce volume est accolé à un second axe, sur le plan rectangulaire. La position urbaine de cet ensemble est caractérisée par la présence d'une galerie en arc, qui supporte les poteaux de la galerie en arc.



15 AP129 « SOUVENIR »

38, avenue de la Plage

ARCHITECTURES REMARQUABLES



INTERET ARCHITECTURAL

Il s'agit d'un bâtiment situé à proximité de l'avenue de la Plage et orienté Nord-Est Sud-Ouest. C'est un volume en bois, couvert d'une toiture à quatre versants en tuiles de terre cuite. La façade principale est surmontée par un fronton en bois, qui se prolonge par une charpente très soignée. La toiture est bordée du côté Sud par une structure bois (charpente) et côté Nord par une galerie bordée de vitres. Cette disposition permet d'obtenir une structure en bois, avec une galerie en bois, qui est très agréable à regarder. Les murs extérieurs sont peints de terre cuite, qui est très agréable à regarder. Les murs intérieurs sont peints de blanc, qui est très agréable à regarder. Les sols sont en bois, qui est très agréable à regarder. Les plafonds sont en bois, qui est très agréable à regarder. Les murs sont en bois, qui est très agréable à regarder. Les sols sont en bois, qui est très agréable à regarder. Les plafonds sont en bois, qui est très agréable à regarder.



Plan de situation de l'édifice dans le quartier.

Plan de situation de l'édifice dans le quartier.

DETAILS ARCHITECTURE



Détail de la maçonnerie en brique.



Détail de la fenêtre en bois.



Détail de la charpente en bois.



Détail de la charpente en bois.



18 AP117 « VILLA PAULINE » 28 avenue de la Plage



INSERION ARCHITECTURALE

Maison d'habitation construite en béton, située au 28 avenue de la Plage à la commune de Bagnols. C'est un édifice construit dans un style architectural de type Méditerranéen. La façade principale fait un contraste d'un effet agréable en blanc, où se caractérise par une élévation soignée, marquée par une enseigne très imposante. Les éléments porteurs, les murs extérieurs et les ouvertures de la construction s'effacent derrière une devanture massive. Les stores à projection reprennent les volumes de l'édifice et de l'élévation principale ce qui assure la continuité de la composition architecturale.

ARCHITECTURES REMARQUABLES

DETAILS C ARCHITECTURE



SITUATION



© 2020 - Tous droits réservés

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 17 janvier 1978

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 17 janvier 1978

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 17 janvier 1978



22 A0174 « ROSE-MARIE »

22, avenue de la Plage

ARCHITECTURES REMARQUABLES



INTERET ARCHITECTURAL

Maître d'ouvrage : *[illegible]*, maître d'œuvre : *[illegible]*, architecte : *[illegible]*, 22, avenue de la Plage et orientée Nord-Sud. La façade principale orientée au Sud, est composée d'une partie cloistral en pierres, et d'une partie en bois goudronné. Cette partie surmonte une corniche saillante par-dessus le toit à la provençale, souligné par un ensemble poutres et poutres-selles. La toiture est couverte d'une toiture à six eaux en tuiles à entassement de type Méditerranéenne. Le versant Ouest est protégé au plus haut par un prolonger des vents acrotères. Les murs extérieurs sont en maçonnerie enduite de couleur blanche. Les ouvertures sont de formes et de proportions modernes. Elles sont ornées de bois, comme les faux pans de bois et le décor peints blancs et rouges en faïence. Les éléments de sol sont apparents des pierres et des chevrons à emboîtes sculptés, peints de couleur rouge. Le linteau en sous-face du toit, de couleur blanche, met d'autant plus en valeur les éléments de charpente ouvragée.

SITUATION



DETAILS D'ARCHITECTURE



[illegible text]

[illegible text]

[illegible text]

[illegible text]

[illegible text]



24 AN68

13 avenue de la Plage



INTERET ARCHITECTURAL

Maison d'habitation située en bordure de l'avenue de la Plage, et créée par Modigliani. C'est un bâtiment simple en plâtre blanc, couvert d'une toiture à quatre vers et faite à ardoisement de type Méditerranéen. La toiture se prolonge au-delà de la façade principale formant, en forme d'une petite galerie par un ensemble de poteaux, solaires et corniches en bois, sur lesquelles sont aménagés. L'ensemble est souligné d'un effet pilastre au niveau de la façade principale, qui se caractérise par ses chapiteaux très saillants et sert de support à l'ensemble de la façade principale. Les murs extérieurs sont faits d'une même brique blanche, de forme marquée par les éléments de charpente en bois qui se chevauchent avec les briques. Les poteaux sont en bois peints en blanc et les corniches sont en bois et plâtre, peints en blanc et ornés de motifs.

SITUATION



Site de la commune de ...

Mairie de ...

ARCHITECTURES REMARQUABLES

DETAILS D'ARCHITECTURE



REPERES ARCHITECTURAUX



26 AO170 « PETIT JEAN-LOU » 16, avenue de la Plage

ARCHITECTURES REMARQUABLES



INTERJECT ARCHITECTURE

Maison d'habitation située en alignement de l'avenue de la Plage, et orientée Nord-Sud. C'est un volume simple et épuré, composé d'une toiture à quatre eaux en tuiles à embollement de type **Midi-Pyrénées**. La toiture se prolonge au-delà de la façade principale (est), pour se protéger de l'ensoleillement, et former une galerie, surélevée de la voie publique, protégée par un escalier polygonal protège-mur en enchevêtrement maçonné. Elle a été plus récemment fermée du côté Ouest pour prolonger la protection contre les intempéries. La façade Est est très faiblement percée et la façade Ouest est aveugle pour se protéger des intempéries hivernales. Les débords de toit en façade Ouest et Est laissant apparaître des éléments de charpente et arbalètes sculptés. On retrouve sur les mêmes façades des éléments de décor façon pans de bois peints de couleur rouge. Les murs périphériques sont revêtus de carreaux blancs. Les ouvertures semblent avoir été bouchées, et ont perdu leurs proportions d'origine. Les volumes intérieurs sont peints de couleur blanche. Les éléments de décoration de la façade principale (est) sont en carreaux blancs et en bois.

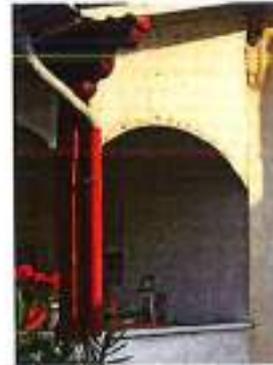
SITUATION



© 2020 INTERJECT ARCHITECTURE

040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

DÉTAILS D'ARCHITECTURE



040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU



27 A0168

14, avenue de la Plage

ARCHITECTURES REMARQUABLES



INTERET ARCHITECTURAL

Maison d'habitation construite dans les années 1930 par l'architecte de l'époque de la Plage. La façade présente un intérêt architectural. Elle est constituée d'un corps de bâtiment à deux niveaux d'une hauteur de quatre mètres environ, à toit à faible pente de type toit de Marseille. Le toit est constitué de tuiles de terre cuite en terre cuite de Marseille, en pente par le versant ouest et concave vers l'est sur un socle en béton armé maçonné. Le débord de toit est souligné par une corniche de terre cuite. La façade est constituée de briques et de laque. Elle est surmontée par un toit à faible pente de type toit de Marseille, par un débord visible pour protéger la projection comme les exemples des années 1930. Les murs sont constitués de briques et de laque. Les murs sont de proportions variées, les volumes sont en bois et de couleurs variées, ce qui donne à l'édifice une structure très ouverte de la façade. Ces éléments caractéristiques de l'époque sont présents à l'entrée de la façade.

SITUATION



DETAILS D'ARCHITECTURE



29 AO166

10, avenue de la Plage



INTERET ARCHITECTURAL

Intérêt d'habitat en remplacement de la maison de la commune de la Plage. C'est un bâtiment simple à un étage qui se caractérise par son style de construction et son aspect de typologie. La façade principale est en blanc, se compose d'une partie à l'origine et d'une partie plus récente, à l'origine. C'est un bâtiment qui combine une structure en bois de la voirie publique et une structure en béton. La structure est constituée de poteaux en béton blanc, qui sont reliés par des poutres en bois. Les charnières sont en évidence sur la façade de la maison. Les ouvertures ont des dimensions et proportions différentes. Les colonnes sont en béton et les poteaux de couleur blanche ou blanche de charpente. La façade en plâtre ou stuc est en partie faite d'une façade de gypse.

SITUATION



02 | Intégration dans le tissu urbain

03 | Caractéristiques techniques

ARCHITECTURES REMARQUABLES

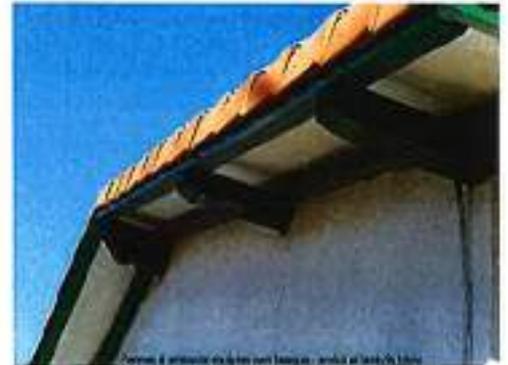
DETAILS D'ARCHITECTURE



Maison de la commune de la Plage



Détail de la toiture



Détail de la toiture

04 | Détails architecturaux

05 | Détails architecturaux



30 AO162 « CHIQUITA » 6, avenue de la Plage



INTERIEUR ARCHITECTURAL

Maison d'habitation d'inspiration basco-bretonne, orientée Nord-Ouest, réalisée en alignement de l'avenue de la Plage. La façade principale à l'ouest est orientée Sud. C'est un volume à base rectangulaire à un niveau avec combles aménagés, et qui a pratiquement ses regards façade Nord. Cette hypothèse explique en partie la toiture en tuiles à revêtement type romane, soit composée de deux parties, une première côté Sud à deux eaux, et la seconde côté Nord, d'une hauteur inférieure à la première et à trois eaux. Les ouvertures en façade principale sont dotées d'un encadrement en bois massif, de même que le cadre de la porte en bois. Les appuis sont en bois rouge d'un essai de couleur Manche, qui met en valeur les parois et les chançons à emboîtes sculptés de couleur rouge. Les faux pans de bois, le dénivelé de sol et les parois (pignon) s'inscrivent dans un volume qui permet la mise en scène de la façade principale Sud sur l'avenue de la Plage.

SITUATION

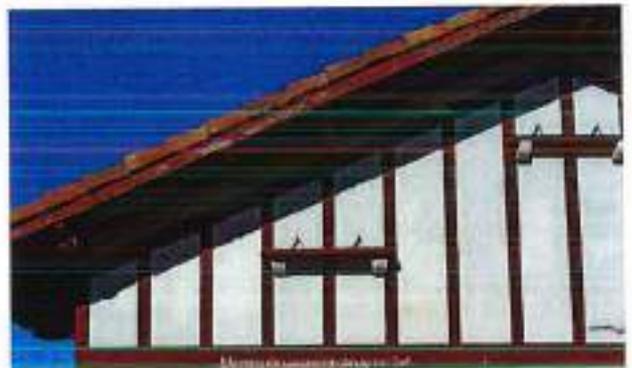


2021 Propriétaire de l'œuvre d'architecture, 086 201

086 201 Propriétaire de l'œuvre d'architecture, 086 201

ARCHITECTURES REMARQUABLES

DETAILS D'ARCHITECTURE



086 201 Propriétaire de l'œuvre d'architecture, 086 201

086 201 Propriétaire de l'œuvre d'architecture, 086 201



31 AD161

4, avenue de la Plage

ARCHITECTURES REMARQUABLES

DETAILS D'ARCHITECTURE



INTERIEF ARCHITECTURAL

Logis d'habitation d'inspiration traditionnelle, d'architecture néo-classique, située en bordure de l'avenue de la Plage. La façade principale est peinte en blanc et est percée de deux ouvertures au rez-de-chaussée et d'une fenêtre au premier étage. Les ouvertures sont encadrées par des linteaux et des corniches en terre cuite. Les murs sont en maçonnerie traditionnelle en pierre et sont enduits de blanc. Les ouvertures sont encadrées par des linteaux et des corniches en terre cuite. Les murs sont en maçonnerie traditionnelle en pierre et sont enduits de blanc.



SITUATION



Tout renseignement : architecte, M. B. B.

PROJET D'AMENAGEMENT, ADRESSE 12345

PROJET D'AMENAGEMENT, ADRESSE 12345

PROJET D'AMENAGEMENT, ADRESSE 12345



32 AN83

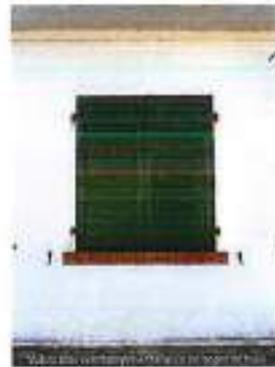
1, rue des Clois Verts / Avenue de la Plage

ARCHITECTURES REMARQUABLES



INTERET ARCHITECTURAL

Propre à l'édifice se trouve à l'angle de la rue de la Plage et de la rue des Clois Verts. C'est un bâtiment à un étage, en plâtre blanc, avec un toit à deux versants en tuiles. Les fenêtres sont équipées de volets verts. L'édifice est en bon état de conservation. Il est inscrit au titre des Monuments Historiques en 1983. L'édifice est remarquable par son style architectural, par son volume et par son état de conservation. Il est inscrit au titre des Monuments Historiques en 1983. L'édifice est remarquable par son style architectural, par son volume et par son état de conservation.



Éléments qui font partie de l'édifice remarquable

SITUATION



Plan de situation de l'édifice remarquable



33 AK313 « LE BAR DU CENTRE » 5, place de la Mairie

ARCHITECTURES REMARQUABLES



INTERET ARCHITECTURAL

Edifice à vocation commerciale d'inspiration balkanique, situé place de la Mairie. La façade principale est orientée au Sud. Le volume est un parallélépipède, de trois niveaux, couvert d'une toiture à quatre vers très débordante. Le revêtement est enduit de couleur blanche, qui contraste avec le rouge brique des volets et des éléments de charpente apparents, à arêtes sculptées. Le linteau en sous-face est décoré de toit, de même couleur que l'enduit, mais d'un aspect plus en valeur les éléments de charpente. Les appuis de bois sont soulignés par un sautoir en brique, et des coffrages supports de jalousies, l'ensemble mouluré. La terrasse de l'habitat est souverte par un grand store au portique. De couleur blanche, analogue à la couleur de la façade, il s'intègre harmonieusement dans le paysage urbain et architectural.

SITUATION



5 | PROGRAMME DE TRAVAUX D'AMBIENT

UNITE COMMERCIALE DE TRAVAIL

DÉTAILS D'ARCHITECTURE



Décor de la toiture



Appui de bois sculpté, et sautoir



Enduit blanc de couleur blanche, qui contraste avec le rouge brique des volets et des éléments de charpente apparents.



Bois sculpté de la base et peinture rouge sur les volets

On voit ici le détail de la charpente, l'enduit de couleur blanche qui contraste avec le rouge brique des volets et des éléments de charpente apparents.

On voit ici le détail de la charpente, l'enduit de couleur blanche qui contraste avec le rouge brique des volets et des éléments de charpente apparents.

On voit ici le détail de la charpente, l'enduit de couleur blanche qui contraste avec le rouge brique des volets et des éléments de charpente apparents.



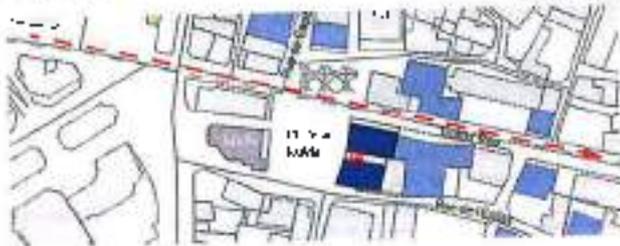
34 AK299 AK300 - TOIT POUR LA MER / LE BISTROT - 7, place de la Mairie / 2, Grand Rue



INTERET ARCHITECTURAL

Edifice à vocation commerciale d'inspiration méditerranéenne, situé place de la Mairie. Les façades principales sont orientées à l'Est. Les volumes sont des parallélépipèdes, de deux niveaux, à deux toitures d'une pente à quatre eaux très débordante. L'édifice situé à l'angle de la place de la Mairie et de la Grand Rue est entouré de verdure. Il est doté d'un grand débord de toit, de couleurs blanches, met d'autant plus en valeur les éléments de charpente saillant, peints d'un ton brun très foncé. En façade, les ouvertures ont été renforcées, et ont perdu leurs dimensions et proportions d'origine. Les appuis de bois sont soulignés par des colonnes supports de jardinières. L'ensemble recouvert. Des éléments typiques sont peints sur chaque façade, et relèvent en particulier des ouvertures. Le terrassement devant l'édifice est couvert par un grand auvent sur pilotis, de couleur gris, et le commerce au Sud possède un store à encadrement de couleur blanche.

SITUATION



www.les-architectes.com

ARCHITECTURES REMARQUABLES

DETAILS D'ARCHITECTURE



www.les-architectes.com



35 AK297 « LA COTE D'ARGENT » 4, Grand Rue

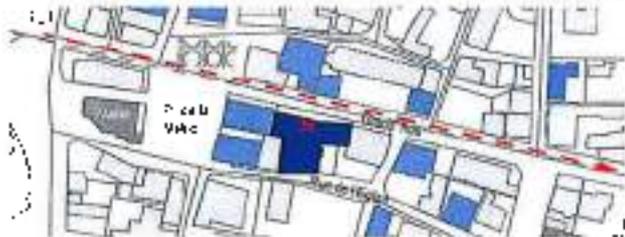
ARCHITECTURES REMARQUABLES



INTERET ARCHITECTURAL

Hôtel de la Côte d'Argent, édifié d'inspiration sur les styles allégoriques de la Grand Rue. C'est un volume à trois étages, orné d'un fronton à son sommet, avec des balcons de style néo-classique et néogothique. Des colonnettes sont installées sur les balcons. La façade principale, ornée de motifs, est complétée de deux parois latérales à deux galeries, et d'une suite de colonnettes. Au 4^{ème} étage, une terrasse grand balcon est surplombée de la balustrade en fer forgé. Le fronton est orné de motifs de style néo-classique et néogothique. Le fronton est orné de motifs de style néo-classique et néogothique. Le fronton est orné de motifs de style néo-classique et néogothique.

SIT JATIDH



DETAILS D'ARCHITECTURE





36 AK322

9, Grand' Rue



INTERET ARCHITECTURAL

De style, cette construction se caractérise par son alignement de 9, Grand' Rue, avec une façade principale orientée au Sud. Le volume est le prolongement de deux niveaux, couvert d'une toiture à quatre versants. Le rez-de-chaussée est recouvert par une toiture partielle qui se prolonge et forme un auvent de protection contre le soleil. La composition de la façade a été dictée par la situation de la façade commerciale au RDC. En R+1, la composition originale est conservée. On observe encore la structure traditionnelle associée à l'aspect couvert, et l'ordonnement des ouvertures à sa structure apparente. En RDC, les ouvertures ont été restaurées, et ont perdu leurs dimensions et proportions d'origine. Cette façade est restaurée par un traitement différentiel de la couleur du RDC et celle de l'étage (blanc / gris), et par l'ensemble rapporté : assemblé, soigné et significatif du caractère. La façade est caractérisée par les différents éléments qui composent, ils forment des jeux d'ombre et de lumière et participent à la composition architecturale.

SITUATION



ARCHITECTURES REMARQUABLES

DETAILS D'ARCHITECTURE



L'édifice, de caractère de rue, se caractérise par sa composition des éléments architecturaux et son alignement sur la rue.

Le style de la construction est traditionnel.

Le style de la construction est traditionnel.



37 AK325
17, Grand' Rue

ARCHITECTURES REMARQUABLES

DETAILS D'ARCHITECTURE



INTERIEUR ARCHITECTURAL



DETAILS D'ARCHITECTURE

DETAILS D'ARCHITECTURE

SITUATION



SITUATION

SITUATION



38 AK295
8, Grand'Rue



INTERET ARCHITECTURAL

ARCHITECTURES REMARQUABLES

DETAILS D'ARCHITECTURE

MAISON NON RETENUE



Site plan map showing the location of the building on Grand'Rue.

Site plan map showing the location of the building on Grand'Rue.

Site plan map showing the location of the building on Grand'Rue.

Site plan map showing the location of the building on Grand'Rue.



39 AK211 « SOTUC »

4, rue de la Gendarmerie

ARCHITECTURES REMARQUABLES

DÉTAIL 0 - ARCHITECTURE



DÉTAIL 1 - ARCHITECTURE

Maison d'habitation de type «maison de Village» située en alignement de la rue de la Gendarmerie, et orientée Nord-Sud. Plusieurs volumes font du lieu un ensemble cohérent de ... en l'absence de construction de type Néogotique



DÉTAIL 2 - ARCHITECTURE



DÉTAIL 3 - ARCHITECTURE

DÉTAIL 4 - ARCHITECTURE

DÉTAIL 5 - ARCHITECTURE

DÉTAIL 6 - ARCHITECTURE



40 **AK224**
5. avenue de la Forêt



IN'ENSI ARCHITECTURAL

ARCHITECTURES REMARQUABLES

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

NOUS PROPOSONS DE SUPPRIMER CETTE MAISON DU PLU



© 1999-2000, Bureau d'Architecture IN'ENSI

MAISON REMARQUABLE ARCHITECTURE

BOURNEVILLE-LEZ-TOURNAI

Programme de la Région wallonne - 2000-2003



41 AK287

1, RUE des Ecoles

ARCHITECTURES REMARQUABLES



INTÉRÊT ARCHITECTURAL

Maître de l'œuvre, architecte privé anonyme en habitation, située à l'angle de la rue des Ecoles et de l'avenue de St-Hilaire. Sud de la parcelle d'habitation, l'édifice principal est construit en tuffeau, et se compose d'un corps de logis, de deux ailes latérales, de deux tours de logis, et d'un corps de logis, et d'un corps de logis. L'édifice a été construit en tuffeau, et se compose d'un corps de logis, de deux ailes latérales, de deux tours de logis, et d'un corps de logis. Les façades de la rue des Ecoles sont séparées des parties de logis par des tours de logis, et d'un corps de logis. Les façades de la rue de St-Hilaire sont séparées des parties de logis par des tours de logis, et d'un corps de logis. Les façades de la rue de St-Hilaire sont séparées des parties de logis par des tours de logis, et d'un corps de logis. Les façades de la rue de St-Hilaire sont séparées des parties de logis par des tours de logis, et d'un corps de logis.



SITUATION



DETAILS D'ARCHITECTURE



© 2020, République Française, Ministère de la Culture



42 AL138

2, rue de la Gare



INTERET ARCHITECTURAL

Maison de long été maison d'ouvriers, orientée Nord-Sud, et située à l'angle de la rue de la Gare, et de l'avenue du Sabot. C'est un volume simple à un niveau, sur plan rectangulaire, couvert d'une toiture en tuiles à emboîtement à trois eaux avec pignons à l'Est et versant sud se prolongeant au plus bas pour se protéger de l'ensoleillement. La façade principale Nord, est à deux gables. Les deux extrémités étaient apparues fossaises en pans de bois avec un remplissage moelleux d'ardoise de couleur blanche. Les ouvertures sont verticales et étroites, pour certaines, entre les éléments de structure. Les menuiseries extérieures et les solats à deux vantaux sont en bois peints de couleur blanche, ce qui met les éléments de structure d'autant plus en valeur.

ARCHITECTURES REMARQUABLES

DETAILS D'ARCHITECTURE





44 AK206 « LA TCHACHE »

3, rue de la Gare / rue des Filousiers



INTERET ARCHITECTURAL

Maison de long orientée Nord-Sud, et située à l'angle de la rue de la Gare et de la rue des Filousiers. C'est un volume simple sur plan rectangulaire surmonté d'une toiture à deux eaux en tuiles à emboîtement de type méditerranéen. La façade principale Sud, à deux entrées, est composée de quatre portes et symétrique. L'édifice révèle une ossature en bois apparente avec remplissage en briques à plat, sur un socle en pierre de taille. Les menuiseries extérieures et les solives en bois d'œuvre sont en bois de chêne naturel, et les volets et éléments de structure sont d'un ton brun. Les débords de toit sont composés de briques posés sur chevrons et planche de bois. Les éléments d'évacuation des eaux de toiture sont en zinc d'un ton gris.

SITUATION

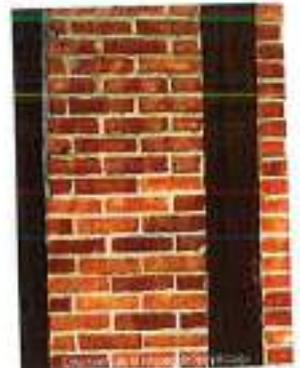


ARCHITECTURES REMARQUABLES

DETAILS D'ARCHITECTURE



Décor de la toiture



L'édifice est caractérisé par son aspect de bâtisse traditionnelle de la région, et notamment par sa toiture à deux eaux, apparente, et son style méditerranéen de planche et tuiles.

Les éléments de structure sont en bois de chêne naturel.

Les éléments d'évacuation des eaux de toiture sont en zinc d'un ton gris.



46 AL145 « L-GRATIANNETTE » 10, rue de la Gare

ARCHITECTURES REMARQUABLES



INTERIEUR ARCHITECTURAL

Maison de bois en creux sur pilotis, construite à l'alignement de la rue de la Gare. Elle est composée de deux étages en microciment, sur un socle en bois. Le rez-de-chaussée est en bois et le premier étage est en microciment. La façade principale Nord est caractérisée d'un mur gaullois en briques enrobé par deux pignons. La maçonnerie est couverte d'un enduit gris, et les ouvertures de solissent apparues en partie haute des murs pignons des pannes à encadrements sculptés. Les ouvertures salvent des proportions verticales identiques, et les vitres sont en bois à deux vantaux, peints d'un gris plus soutenu que celui de l'enduit. En partie centrale, chaque ouverture est surmontée d'un coquille en briques apparentes. La briques est également utilisée pour souligner les encadrements des baies et les chaînages d'angle. La niche de cheminée orizontale constitue un autre élément remarquable.



SITUATION



DETAIL ARCHITECTURAL



DETAIL ARCHITECTURAL



DETAIL ARCHITECTURAL



DETAIL ARCHITECTURAL



47 AL233 « LES ODONNIERS »

6, avenue du Sabar

ARCHITECTURES REMARQUABLES



INTÉRÊT ARCHITECTURAL

Maison d'habitation de type bourgeoise, construite par Gustave... L'édifice se caractérise par son style néo-classique... Les façades sont ornées de motifs géométriques et de sculptures... Le bâtiment est situé dans un quartier résidentiel de la ville de... Les travaux de rénovation ont permis de restaurer l'édifice dans son état d'origine...

SITUATION



DETAILS D'ARCHITECTURE



1. Vue extérieure de la maison « Les Odonniers »

2. Situation de la maison dans le quartier

3. Détail de l'entrée

4. Détail de la toiture



48 AL292

10, Avenue du Sablar



INTERET ARCHITECTURAL

Maison de maître construite au début du XXe siècle, elle est remarquable par son style, son caractère et son état de conservation. Elle est construite en bois et possède une toiture à deux versants en tuiles de terre cuite. Elle s'organise en trois travées principales. L'édifice dispose d'une ossature en bois apparente avec une charpente à la française. Les menuiseries extérieures et les volets en bois s'intègrent dans le style de la demeure. L'ensemble est remarquable par son caractère et son état de conservation. Les éléments en bois sont d'un bon état de conservation.

SITUATION



ARCHITECTURES REMARQUABLES

DETAILS D'ARCHITECTURE





49 AL48

12, rue de Balanque



INTERFT ARCHITECTURAL

ARCHITECTURES REMARQUABLES

DETAILS D'ARCHITECTURE

MAISON NON RETENUE



SITUATION

00 | 1. Apprécier la pertinence de la demande

00 | 2. Vérifier la conformité de la demande

00 | 3. Vérifier la conformité de la demande

00 | 4. Vérifier la conformité de la demande



50 AL72

3, rue de Ballanque



INTERET ARCHITECTURAL

Maison d'habitation dans le quartier Sud est un vestige de la rue de Ballanque. La volumétrie est plus importante grâce aux décrochements côté Nord et Sud, avec une toiture à deux versants en tuiles canal sur ventails. La toiture est asymétrique avec le versant Sud qui se prolonge suffisamment afin de protéger les ouvertures de l'habitat. Les façades Sud et Est présentent une ossature bois apparente, avec côté Sud un remplissage en briques ou une belle vitrine implantée entre deux pans de bois verticaux, et côté Est une ossature en bois contre un vitrage d'air. Les menuiseries extérieures sont en bois de ton leur système, identique à l'ossature apparente. Le détail de la souche de cheminée en brique est remarquable. Les matériaux utilisés créent une harmonie de teintes.

SITUATION



ARCHITECTURES REMARQUABLES

DETAILS D'ARCHITECTURE



CHIMÉE EN BRIQUE

FAÇADE EN BOIS ET BRIQUE



51 AL71

1, rue de Pallanque



INTERET ARCHITECTURAL

Immeuble bourgeois réalisé d'après plans de l'architecte Henri Sauter, le style architectural est celui de la fin du XIXe siècle, en alignement de l'avenue de Paris d'Albi côté Ouest. C'est un volume simple à un niveau, sur une parcelle de 1000 m², avec un jardin de 1000 m² et un garage de 100 m². La façade principale est en briques rouges, la toiture est en tuiles de terre cuite. Les ouvertures sont en bois et les volets sont en fer forgé. Les détails de l'architecture sont soignés, notamment les corniches et les modillons.



RETIEN

040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

REVENUE FISCAL LOCALITE

ARCHITECTURES REMARQUABLES



DETAILS D'ARCHITECTURE



040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU



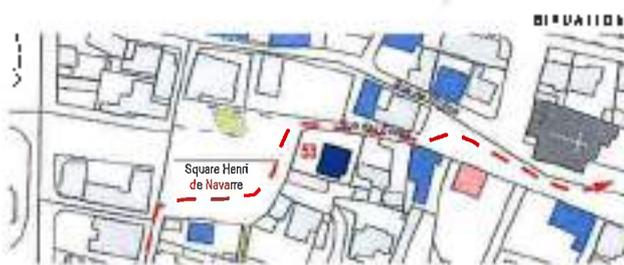
53 AL268 « FRANCISCA » 2, rue des Ecoles

ARCHITECTURES REMARQUABLES



INTERET ARCHITECTURAL

Maison d'habitation en pierre de taille, à la fin du XVIIIe siècle, elle est l'un des rares bâtiments de la rue des Ecoles et présente un intérêt architectural. Elle est construite en pierre de taille, avec un toit de tuiles. La façade est ornée de pilastres et de balcons. Les ouvertures sont de proportions variées et les volutes sont en bois et dans certains, peintes de couleur rouge. La maison est située sur la rue des Ecoles, au n° 2. Elle est classée monument historique en 1981. Elle est l'un des rares bâtiments de la rue des Ecoles et présente un intérêt architectural. Elle est construite en pierre de taille, avec un toit de tuiles. La façade est ornée de pilastres et de balcons. Les ouvertures sont de proportions variées et les volutes sont en bois et dans certains, peintes de couleur rouge. La maison est située sur la rue des Ecoles, au n° 2. Elle est classée monument historique en 1981.



SITUATION

Square Henri de Navarre

DETAILS D'ARCHITECTURE





54 ALB88

13, rue de l'Eglise



INTERIEUR ARCHITECTURAL

Maison d'habitation, située au n°13 de la rue de l'Eglise, à l'angle de la rue de l'Eglise et de la rue de l'Eglise. La façade principale est orientée à l'Ouest. La maison est construite en pierre de taille et est recouverte d'un enduit couleur gris clair. Les ouvertures sont de proportions verticales et de même dimension, et les volets sont à deux vantaux, peints de couleur vert foncé. Au rez-de-chaussée, les ouvertures sont protégées par un escalier en tuiles canalisées. En encadrement des ouvertures, on retrouve la technique peinte de la région.

ARCHITECTURES REMARQUABLES

DETAILS D'ARCHITECTURE

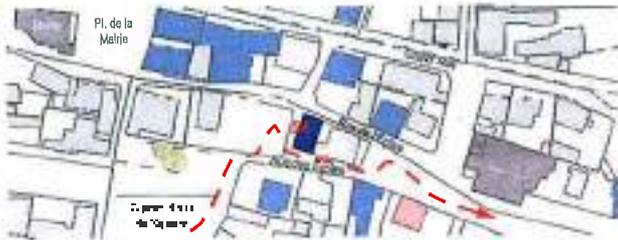


Cette maison est une œuvre remarquable de l'architecture traditionnelle de la région. Elle est construite en pierre de taille et est recouverte d'un enduit couleur gris clair. Les ouvertures sont de proportions verticales et de même dimension, et les volets sont à deux vantaux, peints de couleur vert foncé. Au rez-de-chaussée, les ouvertures sont protégées par un escalier en tuiles canalisées. En encadrement des ouvertures, on retrouve la technique peinte de la région.

Source : Mairie de Albignac

Source : Mairie de Albignac

SITUATION



Source : Mairie de Albignac

Source : Mairie de Albignac



55 AL109 « LA LANDAISE »

8, rue des Ecoles

ARCHITECTURES REMARQUABLES

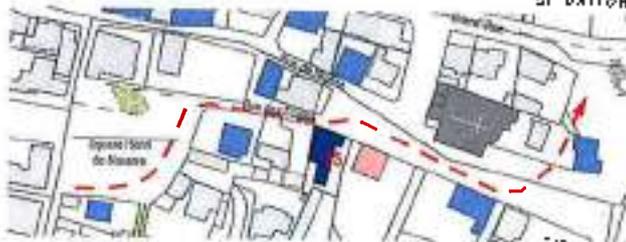
DÉTAILS D'ARCHITECTURE



INTERET ARCHITECTURAL

Maison de bourg de type basco-landais, située en alignement de la rue des Ecoles. La façade principale à mur pignon sautoirielque est orientée au Nord. Habitation à deux niveaux sur un plan rectangulaire bâtonné, qui a été agrandie sur sa partie Est. Ce qui explique la dissymétrie utilisée en façade, et ouverte d'une toiture à deux eaux en tuiles à encaissement type méditerranéenne. Les débords de toit font apparaître des parois et solives à motifs sculptés, avec lambourgs et planches de bois. La porte d'entrée principale située sous l'axe de la travée centrale est surmontée d'un auvent à ossature bois ouvragée et tuiles plates. Les menuiseries extérieures et les volets sont en bois à deux vantaux et de même forme et dimensions, à l'exception de celui situé au rez de la travée de droite. La présence d'un escalier en partie inférieure, les sautoirs de bois dissimulés qui émergent en partie haute de pignon, les jardinières en appui de fenêtre au R+1, et les corniches sautoirielles au niveau des angles latéraux participent au décor de la façade principale.

SITUATION



Detail of roof eave



Detail of door



Detail of window frame



Detail of window frame



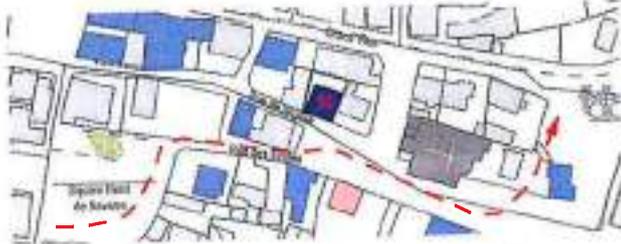
56 AK293 « LE GITE » 5, rue de l'Eglise



INTERET ARCHITECTURAL

Maison de bourg de type basco-lanzelais, située en alignement de la rue de l'Eglise. La façade principale à trois pignons est orientée au Sud. Habitation à deux niveaux sur plan carré, couronnée d'une toiture à deux eaux en tuiles à emballement type traditionnelle légèrement débordante. L'arc-boutant a été le point de départ et donné du relief et une empreinte historique à l'édifice. En outre de lui, les pannes apparentes à arêtes sculptées, les chevrons et lambdas, participent à caractériser la façade. Les ouvertures en Rdc ont été réalisées et ont donc permis les propositions d'origine. Parmi les éléments caractéristiques qui font l'intérêt architectural de la maison, en relation au relief sculpté des pignons, le décor peint en bois et torques en sautoir, les corniches moulurées au-dessus des angles latéraux, l'oculus en pierre mélangée, ainsi que les jacobines en appui de fenêtre peintes en relief en relief.

SITUATION



ARCHITECTURES REMARQUABLES

DETAIL D'ARCHITECTURE



Détail de la toiture



Détail façade sur la bordure latérale en sautoir



Oculus en pierre mélangée



Décor en relief au-dessus des fenêtres



58 AL111

18, rue des Ecoles

ARCHITECTURES REMARQUABLES



INTERET ARCHITECTURAL

Maison d'habitation de type normande, située en alignement de la rue des Ecoles, et accolée Nord-Sud. La façade principale Nord est à trois portes. C'est un volume simple sur plan rectangulaire à deux niveaux, couvert d'une toiture à trois eaux en tuiles à emboîtement de type bretonnais. Les volumes à l'Ouest et au Sud de la maison, ainsi que les fenêtres, ont probablement été ajoutés à la construction d'origine. La partie Est du bâtiment affiche une ossature en pans de bois apparents avec remplissage en briques à plat, éventuellement couvertes verticales qui s'intègrent au cadre de la structure. La partie Ouest, est couverte d'un enduit de couleur sable, avec des ouvertures de formes proportionnelles et dimensionnées que la partie Est, soulignées par un encadrement en bois. Les vitres sont en bois à deux vantaux peints de couleur rouge. Les éléments de charpente des toits de toiture (parties pannes et chevrons) sont en bois.



DETAILS D'ARCHITECTURE

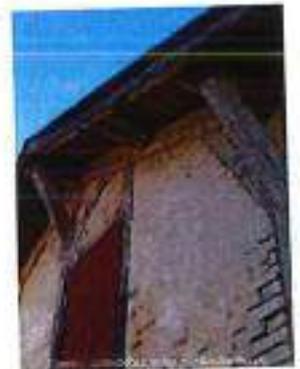


Photo de la porte rouge de la maison.

Photo de la façade de la maison.



59 AK402

2, rue des Cordeliers

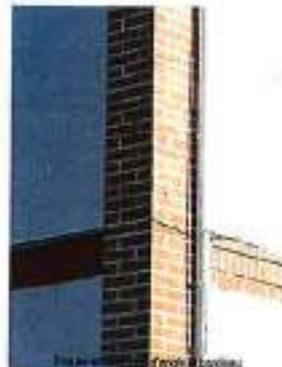
ARCHITECTURES REMARQUABLES



INTERET ARCHITECTURAL

Maison de boug, en alignement de la rue des Cordeliers. La façade principale à deux goutterons est orientée à l'Ouest. Habitat en sorplan rectangulaire, à deux niveaux, couverte d'une toiture traditionnelle à deux eaux. La façade principale est ordonnancée, et les ouvertures sont de mêmes dimensions et de proportions verticales. La marqueterie est protégée d'un enduit de couleur blanche. Des éléments d'architecture en briques sont présents au niveau des ouvertures, des chaînages d'angle, et des lignes de séparation des niveaux. Les menuiseries extérieures sont de couleur blanche, et les volets sont en bois, à deux vantaux, peints d'une teinte gris.

DETAILS D'ARCHITECTURE



SITUATION

2, rue des Cordeliers

2, rue des Cordeliers

2, rue des Cordeliers

2, rue des Cordeliers



60 AK36 « LA MARENSINE » 5, rue du Couvent



INTERET ARCHITECTURAL

Maison d'habitation marocaine, située en retrait de la rue du Couvent. La façade principale Est est à deux niveaux. Ses toits à fortes pentes sont entourés d'un jardin planté de pins maritimes. Son volume simple est caractérisé en son plan par une forme Nord-Sud dissymétrique, permet à la toiture à deux eaux en tuiles à embellissement type méditerranéenne, de se prolonger du pied des côtes Ouest, pour protéger l'édifice des intempéries et des vents septentrionaux. La façade principale révèle une exécution en pare de bois apparents, avec remplissage en briques à plat. Le revêtement est en maçonnerie enduite de couleur blanche. Les volets sont en bois à deux vantaux, d'un ton brun rouille, similaires à la forme de l'ouverture bois. Le socle entre courtoisie publique et dernière pièce est marqué par deux supports maçonnés avec un couronnement qui soutient un portail d'entrée en métal, et qui se prolongent de diagonales par une dalle séparative.

STUPEFICH



ARCHITECTURES REMARQUABLES

DETAILS D'ARCHITECTURE





61 AK428 « EL SITIO »

6, rue du l'Adjour

ARCHITECTURES REMARQUABLES



INTERET ARCHITECTURAL

Maison d'habitation bourgeoise, dite «salas de mañes», implantée en milieu de parcelle, et orientée Nord-Sud. C'est un volume sur plan rectangulaire, à deux niveaux, et composé de trois travées en façade principale. Celle-ci, tournée vers le sud, est à trois portes. La toiture à quatre eaux est en tuiles à cordillère de type méditerranéenne. Une extension a été réalisée abriquement, du côté Est, afin de créer une pièce supplémentaire. L'édifice principal s'élève dans l'axe de la façade est orientée d'un angle en tuiles. Les ouvertures sont toutes de formes et de dimensions variées, et généralement malgré tout une unité d'ensemble. La maçonnerie est en fait d'un bleu très pâle. Les menuiseries extérieures, les volets, ainsi que les éléments de charpente apparents, sont eux d'un bleu écailleux, adouci par l'effet du temps. Les débords de toit sont sautoyés.

LOCALISATION



040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

DÉTAILS D'ARCHITECTURE



040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU



62 AK333
3, rue du Yador

ARCHITECTURES REMARQUABLES



INTERET ARCHITECTURAL

DETAILS D'ARCHITECTURE



INTERET ARCHITECTURAL



INTERET ARCHITECTURAL

SITUATION



INTERET ARCHITECTURAL

INTERET ARCHITECTURAL



63 AK336 - AK390

11, rue de l'Adour

ARCHITECTURES REMARQUABLES



INTERIEU ARCHITECTURAL

Unica de stilul de arhitectură este caracteristică și caracteristică în la rue de l'Adour. La facade principală, se poate observa un grad de simetrie și un nivel de simetrie în la rue de l'Adour. La facade principală, se poate observa un grad de simetrie și un nivel de simetrie în la rue de l'Adour. La facade principală, se poate observa un grad de simetrie și un nivel de simetrie în la rue de l'Adour.

DETAILS D'ARCHITECTURE



SITUATION





64 AK34 « STELLA MARIS »

8, rue du Plecq





65 AK361 - AK345 « LA CREPERIE » 17, rue du Capitaine St-Jours



INTERET ARCHITECTURAL

Usine de bœuf transformée à usage commercial, Le logis creperie de la rue du Capitaine St-Jours, offre une lecture en tant de lieu agricole pour le village de Breuillet, un exemple de l'usage d'un bâtiment de structure en pierre restaurée, à la fin des années 1980, avec un ajout de bois pour respecter les traditions en Bretagne. La couverture est en tuiles canal. Les crépelles d'origine sont conservés en pierre et briques. Les menuiseries sont en bois et les portes sont en bois, qui se font sautois. Les éléments de décoration des murs de l'ère industrielle sont en bois, car ils ont été restaurés. Le site du commerce, de par son déplacement à proximité de la commune, s'intègre harmonieusement à l'architecture et structurellement dans le paysage urbain.

SITUATION



17, rue du Capitaine St-Jours, Breuillet

REPERE D'ADRESSE

ARCHITECTURES REMARQUABLES

DETAILS D'ARCHITECTURE



REPERE D'ADRESSE

REPERE D'ADRESSE



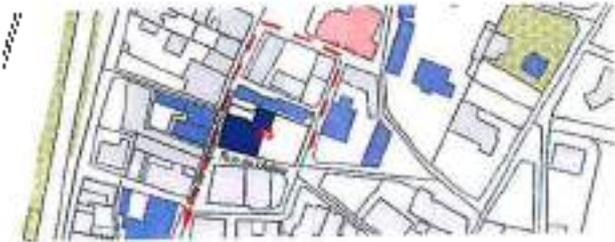
66 AK391
1 rue de l'Adaur

ARCHITECTURES REMARQUABLES

DETAILS D'ARCHITECTURE

INTERIET ARCHITECTURAL

SITUATION



01 | page 01 sur 01 | 04/03/2020 14:00

01 | page 01 sur 01 | 04/03/2020 14:00

01 | page 01 sur 01 | 04/03/2020 14:00

01 | page 01 sur 01 | 04/03/2020 14:00

Envoyé en préfecture le 04/03/2020

Reçu en préfecture le 04/03/2020



ID : 040-244000865-20200227-20200227D05A3-AU

CONCLUSION

M. le Préfet de la Polynésie Française,

M. le Gouverneur de la Polynésie Française,

M. le Directeur de la Région de la Polynésie Française,

M. le Directeur de la Région de la Polynésie Française,



GLOSSAIRE ARCHITECTURAL

- ancre** pièce en acier pour garantir un ancrage à 180° dans le béton
- armage d'angle** Armes de béton renforcées permettant d'augmenter la résistance d'un mur d'appareil face aux charges et rotations, lui confère la capacité de résister à des efforts en flexion et en cisaillement et par conséquent qu'il ne se déverse.
- chape de sol, stratifiée** dalle de surface formée par une couche d'isolant, souvent associée au revêtement de sol, et plusieurs plans, en béton, à 15 mm, généralement à 4°.
- chapeau, chapeau bois** déviation, en pièce de bois, de métal, etc, sous des poutres ou éléments, généralement en couloir et évacuation
- chapeau de poutre** en charpente, partie de la poutre qui se trouve dans la section qui relie ou relie deux poutres
- coffrage** dalle de béton alvéolaire que l'on trouve dans la construction et les charpentes.
- colonne** élément vertical d'un mur d'élévation qui soutient un toit ou une section au-dessus de la charpente ou d'un autre élément.
- couverture** partie supérieure d'un bâtiment.
- cube** partie du sol, intérieur.
- escalier en U de béton** en plusieurs volées.
- moderne** élément moderne, l'ornementation de la façade dans la construction.
- à la gâchette** tout point de jonction ou un élément technique, le versant de l'élément et souvent en bois par exemple au démarrage.
- appui** dans les charpentes, appuie sur les murs ou d'un comble.
- appui** une section plane et rectangulaire d'un mur, sur un autre mur, sur un poteau ou sur un autre élément.
- appui** élément de jonction entre deux éléments de charpente.
- appui** partie d'appui de la base d'un bâtiment servant de base aux autres éléments.
- appui** espace de jonction entre deux murs.
- plaque de sol** plaque posée sur des dalles et d'acier de pont, souvent de l'acier ou de laiton la base des poteaux.
- appui** une partie d'élément est une partie plane horizontalement à la base du versant de l'élément, sur la base de l'élément. On la trouve aussi dans la partie sur un fil de câble, qui se trouve, permet à la partie de prendre sa place facilement.
- appui**

DES MOTS A CARACTERES GRAS

- appui** partie supérieure de l'élément de charpente, visible sur le toit
- appui** partie supérieure d'un mur, d'un poteau ou d'un élément de charpente, qui sert de support à un autre élément.
- appui** partie supérieure de l'élément de charpente, visible sur le toit